Société
Française
d'Histoire
Urbaine

RÉSUMÉS DES THÈSES REÇUES AU PRIX DE THÈSE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE URBAINE

PRIX 2024

Classement par ordre alphabétique des noms des auteurs

NB : l'ensemble des thèses candidates recevables est réuni sur le site de la SFHU : https://sfhu.hypotheses.org/activites-de-la-sfhu/prix-de-la-these-sfhu

Pour des raisons de simplification de mise en page, les figures et illustrations des résumés ont été supprimées.

SOMMAIRE

Thèse n° 1 : Cécile ALEXANDRE, *Transmissions et cultures familiales Enquête sur la population de Charleville (1740-1890)* 5

Thèse n° 2 : Maximiano ATRIA, *L'esplanade et le jardin Transformations urbaines autour de la Plaza de Armas de Santiago de Chili, 1859-1893* 11

Thèse n° 3 : Cordula BAUER, *Construire la cour au quotidien Les artisans et serviteurs de la cour de Bavière (1650-1726)* 18

Thèse n° 4 : Pierre BENETTI, *Comme des combattants. Des civils dans un bombardement aérien — Le Bourget, 16 août 1943* 23

Thèse n° 5 : Claire BOURGUIGNON, *Implantation et architecture des couvents des ordres mendiants dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour (début du XIII^e siècle – début du XVI^e siècle)* 28

Thèse n° 6 : Romain FACCHINI, *Être marchande à Marseille. Femmes, commerce et essor économique d'une ville portuaire (milieu XVII^e-1789)* 33

Thèse n° 7 : Stéphane FUZESSERY*, L'expérience de la très grande ville Berlin, 1860-1930* 37

Thèse n° 8 : Yaël GAGNEPAIN, *Entre accaparement et contamination : l'appropriation industrielle de l'hydrographie à Roubaix (début du XIXe siècle - milieu du XXe siècle)* 41

Thèse n° 9 : Graziella GENTET, *Lyon, les villes et la noblesse provinciale. Entre confrontation et intégration dans les réseaux urbains ligueurs (1589-1594)* 46

Thèse n° 10 : Maria-Carmen GRAS, *Une ville face aux malheurs du temps. Les évènements climatiques extrêmes à Rouen. XVI^ème-XVIII^ème siècle* 50

Thèse n° 11 : Thierry GUILLOPÉ, *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)* 55

Thèse n° 12 : Juliette HANTRAIS, *Reconnaissance des agglomérations ouvertes précoces du Sud-Ouest de l'Europe celtique Confrontation des données géophysiques et archéologiques* 60

Thèse n° 13 : Clarence HATTON-PROULX, *Une histoire sociale et matérielle des transitions énergétiques urbaines. Le cas de Montréal, 1945-1980* 64

Thèse n° 14 : Marie HAVRET, *Structures spatiales et valeurs immobilières dans les villes du début du XIXe siècle. Application à la ville de Rouen en 1828* 67

Thèse n° 15 : Hélène LABIT-TLILI, *Les* venationes *et le sous-sol des amphithéâtres en Afrique romaine. Étude fonctionnelle et restitution des aménagements liés aux spectacles (I^er av. J.-C. – IV^e siècle)* 72

Thèse n° 16 : Olga LEMAGNEN, *Les photographes du vieux Paris : Eugène Atget et les autres (1898-1916)* 77

Thèse n° 17 : Marine LÉPÉE, *Commerce de détail et économie urbaine dans la Vallée du Rhône (I^er s. av. — III^e s. apr. J.-C.) : les boutiques de* Lugdunum, Vienna *et* Lousonna 80

Thèse n° 18 : Hugo NACCARO, *La Mésopotamie du Sud à la transition des IV^e^ et III^e^ millénaires avant notre ère : évolution des cultures proto-urbaines* 88

Thèse n° 19 : Nicolas THIBAUD, *Le trésor du soleil : rôle et fonctionnement socioéconomique du temple de Šamaš (Ebabbar) à Sippar à l'époque paléo-babylonienne* 94

Thèse n° 20 : Gábor Csaba OLÁH, *Espaces urbains protégés L'histoitr conceptuelle du quartier historique de Pest (1928-1987)* 99

Thèse n° 21 : Gaëlle PERROT, *Les communautés militaires du Rhin : sociabilités et identités autour des camps de Bonn, Xanten, Strasbourg et Windisch (27 av. J.-C - 284 apr. J.-C.)*

Thèse n° 22 : Tristan PORTIER, *A qui appartiennent les morts ? La gestion sociopolitique des corps à Bath au XIXème siècle (1800-1911)* 103

Thèse n° 23 : Iris PUPELLA-NOGUÈS, *Un espace contesté ? Pratiques politiques quotidiennes des espaces publics à Trieste pendant le fascisme (1919-1943)* 106

Thèse n° 24 : Léa ROTH, *Paver Ife : Archéologies et espaces connectés d'un centre urbain ouest-africain (1000-1400 CE)* 111

Thèse n° 25 : Marie-Émeline STERLIN-CATHÉBRAS, *L'invention du cartulaire communal. Rythmes, formes et finalités de la première cartularisation dans les communautés urbaines de Picardie (XIII^e^-XIV^e^ siècle)* 114

Thèse n° 26 : Clémentine STUNAULT, *Boire et manger à Toulouse : des métiers de bouche à l'alimentation d'une ville médiévale* 120

Thèse n° 27 : Paul WOLKENSTEIN, *Les « Grands Travaux » brejnéviens des capitales du Caucase du Sud et d'Asie centrale : un agenda architectural proto-étatique* 125

Thèse n° 1 :

Cécile ALEXANDRE, *Transmissions et cultures familiales Enquête sur la population de Charleville (1740-1890)*, thèse sous la direction de Vincent GOURDON, soutenue le 11 mars 2023 à l'Université Sorbonne Université

Cette thèse est née d'une question fondamentale : est-il possible d'isoler la famille comme un facteur et une échelle pertinente pour comprendre l'histoire des individus ? Notre hypothèse est qu'il existe des cultures familiales, c'est-à-dire des pratiques sociales répétées au sein de plusieurs générations d'une famille. Ces pratiques sont forgées à partir d'un ensemble de connaissances et de valeurs, transmis par l'éducation familiale et l'expérience quotidienne de la famille. Cette dernière est ici entendue de façon large comme le noyau constitué par le père, la mère et les enfants, mais aussi les grands-parents, les oncles et tantes ainsi que les cousins. La ville de Charleville, dans les Ardennes, est un cadre d'étude privilégié pour l'histoire de la famille et de la démographie. Il s'agit en effet de la seule commune de France disposant de dénombrements annuels de population à partir de la fin du XVII^{e} siècle, en plus des recensements quinquennaux du XIX^{e} siècle.

Méthodologie (chapitre I)

Notre méthodologie est novatrice par la taille conséquente de l'échantillon de la population étudié : 215 groupes patronymiques reconstruits de façon descendante dans l'ensemble de la société de Charleville. Cela permet de comparer les groupes patronymiques de même milieu social, depuis l'élite municipale jusqu'à la frange la plus pauvre de la population.

La reconstruction des 215 groupes patronymiques (appelés d'après le patronyme de l'époux du premier couple fondateur), a été faite principalement à partir des 3220 actes de mariage des registres paroissiaux puis de l'état civil de Charleville entre 1740 et 1890. Les reconstitutions, en ligne descendante, ont été faites en suivant les enfants masculins et féminins des couples de départ, ce qui permet d'appréhender les cultures familiales aussi dans les branches issues des filles.

Notre démarche est ensuite fondée sur l'observation d'indicateurs, c'est-à-dire des pratiques sociales liées au mariage et à la naissance. Ils sont issus d'informations constantes dans les actes de mariage, sur toute notre période : la capacité à signer des époux (chapitre II), le choix des cousins comme témoins de mariage (chap. IV), l'âge au mariage des femmes (chap. V), et enfin les mariages entre époux consanguins ou affins (chap. VII). Les actes de mariages ont également permis d'envisager d'autres indicateurs : les transmissions de prénoms familiaux (chap. III) et les naissances hors mariage (chap. VI). Chacun d'entre eux a été analysé à partir d'une première approche statistique sur l'ensemble des 3220 actes de mariages entre 1740 et 1890. Ensuite, nous avons cherché à savoir si, parmi les 215 groupes, il était possible de repérer les indicateurs sur plusieurs générations et de façon successive (de parent à enfant). La comparaison des 215 groupes avec ceux qui pouvaient être identifiés comme porteurs d'une pratique familiale permet de questionner le facteur social et économique à travers l'observation des catégories professionnelles des maris ou des pères des épouses.

Pour vérifier encore une fois une corrélation possible entre le milieu social et l'indicateur étudié, nous avons élaboré une étape supplémentaire d'analyse à partir d'un sous-échantillon constitué de 30 groupes patronymiques qui avaient eu des époux ayant exercé un métier de la métallurgie (armurier, cloutier, ou encore maréchal ferrant) sur au moins deux générations successives et qui avaient une taille démographique comparable. Tous les

indicateurs ont été observés au sein des 30 groupes patronymiques, sauf les mariages entre parents consanguins et affin en raison de leur nombre très minoritaire entre 1740 et 1890.

Enfin, l'analyse détaillée de multiples cas, appuyés par des tableaux généalogiques, permet enfin de rendre compte des diversités de trajectoires et de tendances familiales. Cette approche, qui emprunte les techniques de la microhistoire, révèle les nuances dans l'appropriation d'une pratique entre plusieurs groupes patronymiques qui peuvent se distinguer par la récurrence d'un indicateur.

Les démonstrations par indicateurs (chapitres II à VII)

Chapitre II : Culture familiale et analphabétisme

L'analphabétisme dans l'échantillon carolopolitain est exceptionnellement bas sur toute la période, et en particulier au XIX^{e} siècle, au regard de la situation dans les autres régions françaises. 70% des époux mariés pour la première fois savaient signer en 1740-1749, et 56,5% des épouses. Ces taux ont encore augmenté et de façon assez rapide : 60 ans plus tard (entre l'an IX et 1809), 73% des hommes et 70 % des femmes étaient capables de signer à leur premier mariage. Enfin, en 1880-1890, ils sont respectivement 98% et 99%. Malgré cette évolution, l'analphabétisme a persisté de manière résiduelle et elle transparaît dans des unions mêlant signants (« homogames) et non-signants (« mixtes ») .

Nous avons cherché à savoir si, entre 1740 et 1890, les conjoints analphabètes se concentraient dans certains groupes patronymiques parmi les 215 suivis. Pour cela nous avons regardé, d'une part, ceux qui accumulaient au moins trois générations successives de mariages mixtes et au moins deux générations successives de mariages homogames entre analphabètes. Tous les groupes familiaux appartenaient en majorité à la catégorie des artisans et des ouvriers et une partie d'entre eux comptaient aussi au moins deux générations de journaliers, ce qui confirme que le milieu social des analphabètes se situait plutôt dans les franges pauvre et modeste de la populations. L'analyse des familles Badin et des Parlier illustrait bien cet aspect.

L'importance de la famille pour comprendre l'analphabétisme est confirmée par le fait que l'analphabétisme n'est pas si courante chez les artisans et les ouvriers. L'observation du sous-échantillon composé des 30 groupes patronymiques exerçant un métier de la métallurgie sur au moins deux générations est alors utile. Presque les deux tiers (63%) n'avaient connu aucun époux analphabète. Un seul groupe présentait les deux types de mariage (homogames et mixtes) sur plusieurs générations. Les Bar 2 et les Grosselin 1 avaient un nombre d'unions et de générations mariées à Charleville comparables. Mais leur comparaison montre qu'il était possible d'avoir des parcours très différents en appartenant à un même milieu social : les premiers n'avaient que des membres alphabétisés ; les seconds ont vu trois générations (dont deux successives) de mariages homogames entre analphabètes.

L'analphabétisme et la culture familiale du choix du conjoint relèvent d'une disposition familiale, d'une attitude qui est actualisée à chaque génération. C'est pourquoi nous considérons que cette culture familiale est nécessaire pour expliquer la variété de situations entre les familles et l'histoire de l'alphabétisme.

Chapitre III : les cultures familiales de prénomination

Les époux qui ont au moins un prénom identique à celui de leur père sur toute la période 1740-1890 sont 13% de l'ensemble des époux. Les épouses dans la situation équivalente sont seulement 10% si l'on écarte le prénom Marie. Cette faible concordance des prénoms souligne que la transmission d'un prénom d'une génération à l'autre était limitée. Les statistiques au sein

des 215 groupes patronymiques écartent aussi la tentation de croire que la transmission d'un prénom familial était systématique.

La comparaison de groupes patronymiques de « métallurgistes » a permis de mettre en évidence que l'appartenance à un même milieu social et professionnel peut s'accompagner de pratiques de prénomination très différentes. Il semble y avoir des familles qui évitent à chaque génération de reprendre des prénoms déjà utilisés ou qui semblent plus sensibles à la mode, comme les Pelerin 1 ou les Bourcier, tandis que d'autres peuvent avoir un prénom donné pendant trois ou quatre générations. Il n'était d'ailleurs pas forcément nécessaire qu'un prénom soit porté par tous les individus ni même à toutes les générations pour être le véhicule d'une identité familiale. Le prénom Adrien identifie clairement la famille Gailly car ils sont les seuls à le porter. Ces arguments confirment l'hypothèse que la transmission de prénoms familiaux sur plusieurs générations pouvait relever d'une culture familiale plutôt que d'une structure générale qui s'imposerait aux familles.

Chapitre IV : le choix des témoins de mariage : une orientation familiale

Le choix des témoins de mariage, à Charleville entre 1740 et 1890 se fait de plus en plus dans la parenté des deux époux, avec un tournant qui semble se dessiner au plus tôt vers 1780 et au plus tard à l'orée du XIX^{e} siècle. Dès lors, les témoins sont en grande partie des homonymes directs et indirects des époux[1]. À partir des années 1860, ces témoins homonymes sont même plus de 70 %, tant pour l'époux que pour l'épouse. Parmi les témoins apparentés, ce sont les frères et les beaux-frères qui sont les plus nombreux, pour les maris comme pour les femmes, dès la fin du XVIII^{e} siècle.

L'analyse particulière du choix des cousins des époux comme témoins montre leur sollicitation croître au fil du temps. Le calcul d'un indice de force de la pratique a été élaboré à partir du nombre de mariages concernés et du nombre de parents et de générations par famille. Plus l'indice était élevé (sur une échelle de un à hui), plus le témoignage au mariage des cousins était fréquent. Il a été ensuite confronté aux métiers représentés sur au moins deux générations dans chaque groupe de parenté. Aucune catégorie professionnelle ne semblait être plus concernée qu'une autre par ce type de témoignage au mariage. Les Thelinge, avec l'indice de huit, formaient un groupe d'artisans et d'ouvriers avec de nombreux cousins vivant à Charleville, présents les uns pour les autres au moment du mariage. Les Brincourt, qui avaient un indice presque aussi élevé de sept, avaient aussi une forte sollicitation de cousins. Ils faisaient partie de l'élite locale et les cousins présents aux mariages étaient principalement des marchands habitant hors de Charleville. Cette stratégie montre qu'il était possible d'investir un même type de choix de témoin avec des enjeux variés.

Nous avons finalement regardé ce type de choix de témoin au sein des mariages des 30 groupes patronymiques qui ont compté au moins deux générations de métallurgistes. Seuls cinq groupes sollicitent des cousins comme témoins sur au moins deux générations. L'indice de force de la pratique oscille entre cinq et six, mais l'analyse des parcours de deux groupes de taille comparable (en nombre d'unions et en nombre de générations mariées à Charleville) montre des pratiques familiales très différentes.

L'étude des 215 groupes familiaux indique donc que les comportements de choix des témoins se répètent pour certains d'entre eux, quels que soient leurs milieux sociaux et professionnel. Comme pour d'autres pratiques démographiques et familiales, l'exemple de ce

1 L'homonymie est dite directe lorsque les témoins ont le même patronyme qu'un des époux ; elle est indirecte lorsque le patronyme est associé à une branche maternelle des époux, ou une autre alliance familiale (par exemple un cousin germain dans une branche maternelle).

qu'avaient fait les générations antérieures a pu être déterminant pour le choix des témoins de mariage.

Chapitre V : les cultures familiales de l'âge féminin au premier mariage

Entre 1740 et 1779 à Charleville, la part des femmes mineures, c'est-à-dire âgées de moins de 25 ans, représentait environ 30 à 45 % des épouses se mariant pour la première fois. À partir de 1780, quand les âges numériques exacts commencent à être notés dans les sources, et jusqu'en 1800-1809, l'âge au premier mariage stagne en moyenne à 24,8 ans. Il augmente en revanche de 1800 à 1829, culminant à 26 ans en 1820-1829, avant de baisser jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle (23,2 ans en 1890).

Au cours du XIX^{e} siècle, les mariages des femmes mineures, c'est-à-dire ayant moins de 21 ans, sont de plus en plus fréquents dans l'ensemble des mariages de notre corpus : elles représentent 17% en 1800-1809 et presque 40% des épouses en 1860-1869. Il s'agit donc d'un élément de démographie concomitant de l'augmentation de la différence d'âge entre les époux au fil du siècle (environ trois ans).

Les études de cas des groupes patronymiques au sein de la bourgeoisie marchande montrent que deux familles dans ce même milieu pouvaient avoir des orientations très différentes : les Patoureaux, chez qui les filles se mariaient très jeunes à des hommes plus âgés d'une dizaine d'années ; les Bouhon, dont les femmes travaillaient, restaient célibataires ou se mariaient à des âges divers.

Même au sein des 30 groupes patronymiques de « métallurgistes », il y a des différences de pratique lorsqu'il s'agit de l'âge au mariage. Certains groupes, comme les Bartholomé, n'avaient que rarement des jeunes filles ou des belles-filles mariées avant 21 ans, tandis que d'autres, comme les Raulin ont vu ce mariage précoce des femmes sur plusieurs générations. Seule la culture familiale permet de comprendre les différences de trajectoires des individus et des familles.

Chapitre VI : les naissances hors mariage et les conceptions prénuptiales

Entre 1740 et 1890, les naissances illégitimes et conceptions prénuptiales observées dans notre échantillon sont assez marginales : seulement 1% des 3220 époux et épouses sont nés sans père connu. Parallèlement, d'après les informations que nous avons pu réunir sur les conjoints à partir des 3220 mariages et des actes de décès au XIX^{e} siècle, il existe 31 femmes mariées enceintes de trois mois ou plus au moment du mariage (soit 0,9% des épouses).

Les statistiques au sein des 215 groupes patronymiques permettent d'éclairer efficacement la répétition des conceptions hors mariage dans certains d'entre eux : 18 groupes (soit 8% du total) ont des naissances illégitimes sur au moins deux générations. Il est donc pertinent de poser la question d'une influence du milieu familial, c'est-à-dire d'une culture familiale spécifique, dans l'occurrence de ces événements.

Les trois études de cas familiaux mettent en évidence que les pratiques ne sont pas seulement transmises en lignées descendantes, mais aussi partagées dans la constellation de la parenté, par les oncles et tantes, par les frères et sœurs, et même les cousins germains. Certes, au XIX^{e} siècle, les filles-mères sont davantage issues de milieux populaires, où le métier est en majorité ouvrier, dans le petit artisanat, ou encore journalier que l'ensemble des épouses. Mais la profession et le milieu social seuls ne sont pas des facteurs suffisants pour saisir le phénomène, qui se concentre dans certaines lignées familiales. L'observation des naissances et conceptions hors mariage au sein des 30 groupes patronymiques caractérisés par des métiers de la métallurgie confirment l'absence de corrélation entre la catégorie socio-professionnelle et la probabilité d'observer des naissances hors mariage.

Les études de cas ont révélé plusieurs fois des unions entre des hommes et des femmes qui avaient des mêmes expériences de conceptions hors mariage dans leurs familles. Le partage de valeurs, à l'origine de ces pratiques hors mariages, révèle qu'une communauté portait des normes propres dans les choix de vie et dans ce qui était acceptable en matière de sexualité et de vie familiale.

Chapitre VII : les mariages entre parents et cultures familiales

Les mariages consanguins[2] et entre affins[3] sont des pratiques que l'on retrouve dans les sociétés de l'Europe occidentale, en particulier à partir de la fin du XVIII^{e} siècle et dans la première moitié du XIX^{e} siècle. Les deux types d'unions créent une endogamie forte avec des individus apparenté par le sang ou par l'alliance. À Charleville, qui a tout de même près de 8 000 habitants à la veille de la Révolution et 12 000 vers 1870, ces mariages sont minoritaires : ils représentent ensemble seulement 3,1% des 3220 actes de mariage de l'échantillon entre 1740 et 1890 ; moyenne qui s'élève à 8% des mariages entre les années 1820 et 1839.

L'analyse statistique des 215 groupes patronymiques montre que seulement six groupes (3%) ont connu de tels mariages sur au moins deux générations successives. La pratique des mariages remarquables est le plus fréquemment observée au sein de l'élite locale : des marchands, des membres du conseil municipal ou encore des juges. Néanmoins ces familles pouvaient adhérer ou non à cette pratique sociale, comme le montre l'exemple des Gailly, qui n'ont noué aucun mariage consanguin ni entre affins.

La répétition d'une pratique sociale sur au moins deux générations, dans un contexte où des groupes patronymiques de même statut social agissent différemment, met en évidence l'existence de cultures familiales. Cette perspective est importante pour éviter de tomber dans l'illusion que les usages des milieux sociaux structurent de la même façon les comportements de toutes les familles.

À partir de l'observation des différents indicateurs, il apparaît d'emblée qu'il n'existe pas, de façon générale, de familles « à culture familiale » et d'autres « sans culture familiale ». Notre méthodologie a mis en évidence des attachements familiaux à une pratique sur plusieurs générations, plutôt que prouvé l'existence de types de famille plus ou moins enclines à créer et transmettre des modèles.

L'influence de la situation ou du vécu des pères et mères est un facteur qui doit être pris en compte pour comprendre de nombreuses pratiques sociales. Cependant, les cultures familiales ne prédestinent pas des destins individuels : de nombreuses études de cas ont souligné que des individus, au sein de fratries, puis des lignées, au sein des groupes patronymiques, pouvaient avoir des pratiques différentes. Les choix qui sont faits à chaque génération dépendent de l'influence du modèle des parents, (pères et mères, mais aussi grands-parents ou encore oncles et tantes), mais ils répondent aussi aux besoins du moment présent pour les individus.

Enfin, la temporalité des transmissions familiales ne dépend pas entièrement de l'histoire politique et économique de Charleville et, de façon plus générale, de la France. Il n'a pas été possible de faire un lien clair entre les indicateurs et les grands bouleversements politiques, religieux et sociaux entre 1740 et 1890. Il est ainsi difficile de trouver une causalité

[2] Soit entre époux de même famille biologique jusqu'au quatrième degré de parenté du droit canon, soit les cousins issus d'issu de germain.

[3] Soit entre époux dont les familles étaient déjà liées par d'autres mariages.

entre les pics d'occurrence des mariages consanguins jusque dans les années 1860 et le contexte démographique, social, politique ou économique de Charleville. En effet, les années 1850 et 1860 sont une période d'ouverture de la ville grâce, notamment au chemin de fer reliant la cité à Paris, et une immigration forte assure la présence d'hommes et de femmes qui peuvent être des conjoints potentiels.

L'étude des cultures familiales ouvre une nouvelle perspective pour comprendre des pratiques sociales dans un contexte donné, en révélant le rôle fondamental de la famille dans la formation d'idéaux et de comportements sociaux, et en mettant en évidence la complexité des adaptations des pratiques dans un même milieu socio-économique. La notion de culture familiale propose donc de mettre pleinement l'histoire de la famille au cœur de l'histoire sociale.

Thèse n° 2 :

Maximiano ATRIA, *L'esplanade et le jardín. Transformations urbaines autour de la Plaza de Armas de Santiago de Chili, 1859-1893*, sous la direction d'Isabelle BACKOUCHE et d'Alejandro CRISPIANI, soutenue le 31 mai 2023 à l'École des hautes études en sciences sociales et à la Pontificia Universidad Católica de Chile

Cette thèse étudie les différentes dimensions du changement physique, mais aussi social, politique et culturel de la ville de Santiago à un moment clé de sa consolidation dans le Chili du XIXe siècle, une période qui, de divers points de vue, a été identifiée par l'historiographie comme celle qui a permis à la société chilienne de passer d'un état de précarité relative associé avec la période coloniale —un village, selon les mots de Vicente Pérez Rosales au début du XIXe siècle— vers un état de prééminence dans le contexte des républiques latino-américaines.[4]

Pour comprendre ce phénomène, nous concentrerons notre attention sur certaines parties du contexte urbain, en partant du constat que le tissu de la ville n'est pas homogène, et qu'il est constitué d'un plan général d'où émergent certains éléments, espaces ou bâtiments qui portent une charge de représentativité qui les distingue du reste. L'une de ces pièces importantes dans la ville de Santiago a été, de manière constante tout au long de son histoire, la *plaza de Armas*,[5] comme point d'origine du tracé urbain et comme espace de concentration de charges d'importance diverses et successives des pouvoirs —politique, religieux, social et commercial— qui se sont rassemblés autour d'elle dans une structure variable de proximité et de prééminence.

C'est donc à partir de cette pièce urbaine que cette thèse tente une compréhension générale des processus de transformation urbaine de la seconde moitié du XIXe siècle, associés à la transformation de l'architecture des bâtiments environnants, des usages qu'elle a accueillis et des physionomies que son espace central a acquises, principalement à partir des actions de transformation des éléments d'aménagement urbain disposés à l'intérieur —végétaux et symboliques.[6] Pour ce faire, il faudra prendre la plaza comme un cas, c'est-à-dire comme un élément capable de générer un problème et qui peut être utilisé comme prototype par rapport à d'autres cas, réels ou fictifs, avec lesquels il établit des règles de normalité ou d'exception.[7] Ainsi, il sera important, pour notre argument, la relation que la plaza de Santiago a avec la typologie de la plaza principale hispano-américaine et le rôle prototypique qu'elle a rempli dans la structure de la ville à travers l'histoire.

[4] Bien qu'il n'entre pas dans le cadre de cette thèse de prendre une position critique sur la pertinence d'une telle affirmation, il est déjà admis dans l'historiographie que la prétendue exceptionnalité du système chilien par rapport à ses voisins repose davantage sur des mythes que sur des réalités historiques. Cependant, il sert à donner une certaine identité temporelle à une période extraordinaire de l'histoire chilienne en termes d'impact transformateur, étant donné le contraste entre l'état du pays en 1850 et en 1900. Voir Vicente Pérez Rosales, *Recuerdos del pasado* (Santiago, Chile: Andrés Bello, 1980), 8.

[5] Dans le texte, nous utiliserons les mots espagnols « plaza » ou « plaza mayor » pour l'espace urbain de la ville hispanoaméricaine, et « place » pour les espaces urbains vides en général.

[6] Le terme « aménagement urbain » n'était pas encore utilisé à l'époque étudiée, mais il est utile de l'utiliser ici pour décrire les différents éléments qui composent l'espace urbain : espaces ouverts, mobilier, jardins, bâtiments.

[7] Jean Claude Passeron y Jacques Revel, eds., *Penser par cas*, Enquête 4 (Paris: École des hautes études en sciences sociales, 2005).

L'argument de la thèse porte sur quelques questions fondamentales sur la condition de la ville au moment du changement qu'elle a dû subir au long de la deuxième moitié du XIXe siècle : Comment les usages de la ville de Santiago du Chili ont-ils changé au fur et à mesure que des transformations radicales furent introduites dans sa structure urbaine et dans la physionomie de son architecture et de son espace public ? Comment les transformations architecturales visant à modifier les rôles de représentation du pouvoir dans la ville ont-elles contribué à ce processus ? Quel rôle joue dans ces transformations l'introduction de la végétation sous forme de plantations d'arbres et de jardins décoratifs pendant la seconde moitié du XIXe siècle, dans le cadre des notions d'ornementation et d'embellissement urbain ? Quels réarrangements du corps social se sont produits par l'introduction de ces premières transformations matérielles dans le principal espace public de Santiago, qui est alors la Plaza de Armas ? Ces questions présupposent une compréhension du processus de transformation urbaine dans les différentes dimensions dans lesquelles il se manifeste, et peuvent aussi être concentrées dans la formulation d'une question fondamentale, qui oriente les recherches de cette thèse : Quelles relations pouvons-nous établir entre les formes matérielles et les formes politiques de la ville, ces derniers entendues comme celles qui constituent le cadre dans lequel se déroule l'action humaine ? [8]

Traiter ces questions à partir du cas de la *plaza de Armas* répond à diverses considérations explicitées par différents auteurs, en relation au rôle qu'occupent les *plazas mayores* dans le tissu urbain et historique des villes, rôle qui devient plus explicite dans les villes fondées dans le processus de conquête espagnole des territoires américains à partir de la fin du XVe siècle. Ainsi, en référence à la plaza de Armas de Santiago, une étude de ses transformations morphologiques implique de travailler non seulement avec l'objet physique visible dans les plans, dessins, peintures et photographies, mais aussi avec le contexte culturel, social et politique de l'époque, en orientant principalement l'étude vers les conditions de la société dont la place est le reflet.

L'objectif est d'entreprendre une étude historique de la ville dans son processus de transformation en choisissant un cas qui peut être compris comme représentatif des phénomènes qui devraient être affrontés de manière globale, en considérant le contexte de la ville entière. Il a été décidé, pour des raisons méthodologiques, que cette étude devait être réalisée sur la base d'une pièce urbaine spécifique, raison pour laquelle on en a choisi une qui offre une assurance suffisante de sa représentativité.

Bonet Correa l'a très bien exprimé, en disant que « à travers l'analyse et l'étude de la plaza, véritable *abrégé de la ville,* on peut arriver à comprendre le sens d'un peuple, ses aspirations et son rôle dans l'histoire ».[9] De Ramón s'y réfère dans les mêmes termes lorsqu'il décrit l'étude de la plaza comme « *un abrégé* de toute la vie sociale, économique et politique qui s'est déroulée non seulement dans son tracé urbain, mais aussi sur le territoire de sa juridiction ».[10] En accord avec cette considération sur le rôle de la plaza comme pièce qui nous permet de rendre compte de l'ensemble, nous pouvons affirmer une première hypothèse de travail selon laquelle (1) il est possible d'étudier la ville de Santiago dans la seconde moitié du XIXe siècle à travers une partie

[8] Je dois à la lecture d'Adrián Gorelik la définition de cette idée de relation entre formes matérielles et formes politiques. Voir Adrián Gorelik, *La grilla y el parque: espacio público y cultura urbana en Buenos Aires, 1887-1936* (Buenos Aires: Universidad Nacional de Quilmes, 1998), 14.

[9] Antonio Bonet Correa, *El urbanismo en España e Hispanoamérica*, Ensayos Arte Catedra (Madrid: Cátedra, 1991) (c'est nous qui soulignons).

[10] Armando De Ramón, *Santiago de Chile (1541-1991): historia de una sociedad urbana* (Santiago de Chile: Catalonia, 2007), 45.

de celle-ci, et que (2) la seule partie qui nous donnerait une vision généralisable est sa plaza de Armas.

D'autre part, situer le problème autour de la plaza nous oblige également à limiter la portée de ce que l'on entend par « transformation urbaine ». Contrairement à une étude centrée sur les modifications qui se produisent dans les villes, que ce soit dans la configuration de leurs espaces publics ou dans la transformation de leurs bâtiments, notre intention est d'examiner les conditions dans lesquelles ces modifications répondent à une position politique ou sociale, parfois associée à des conditions d'exercice du pouvoir par ses acteurs et parfois à une conscience particulière de l'environnement urbain comme une autre arène dans laquelle cette position s'exerce. En ce qui concerne la manière dont la société du XIXe siècle était structuré à Santiago, cette intention serait couverte en concentrant l'attention sur la plaza précisément dans le sens où Bonet Correa l'entend : comme une pièce spécifique qui permettrait d'accéder à une compréhension globale d'une société à un moment donné.

En ce sens, étudier les transformations de la ville, c'est entrer dans des processus souvent expliqués au-delà de l'architecture, et ancrés dans un passé historique qu'il faut intégrer dans le répertoire des explications qui s'y rapportent comme élément constitutif d'une pratique de création de villes pendant des périodes antérieures à celle sur laquelle travaille cette thèse. Comme le dit très justement José Luis Romero, la ville a été la grande création de la société occidentale, et son étude doit aller au-delà de son état physique, précisément parce qu'elle est l'expression de phénomènes complexes qui s'inscrivent dans des aspects non physiques.[11] Dans le même ordre d'idées, nous proposons dans cette thèse que la ville physique peut, en tant que produit de la société occidentale, et dans un certain domaine lié à ses éléments non physiques, nous permettre d'élucider quelque chose sur la société qui l'a construite. C'est pourquoi nous sommes également intéressés par l'affirmation de Romero du rôle historique de la ville, pour parler d'une « société urbaine » qui constitue la strate profonde sur laquelle repose l'unité de ce que nous appelons la culture occidentale : la ville est la « structure idéologique » de la société car ses formes matérielles configurent la base de l'héritage culturel d'où émerge la conscience historique.[12]

Sur la base de ces considérations, la présente thèse affirme comme hypothèse qu'il existe une identification entre la société et la ville et que, au-delà des conditions « idéologiques » (c'est-à-dire non physiques) de la ville en tant que support culturel, c'est à travers l'analyse de ses formes matérielles que nous pouvons élucider quelque chose de pertinent pour la société urbaine dont parle Romero. Comme nous le verrons plus loin, ce « quelque chose de pertinent » s'exprimera dans ce que, suivant Gorelik, nous appelons ici les « formes politiques » de la ville. L'interprétation que cette thèse vise à faire de l'étude de la ville est orientée vers la compréhension de la relation étroite qui peut exister entre la forme d'une ville - ou de ses pièces fondamentales, comme dans le cas de Santiago, la plaza de Armas : son abrégé, comme nous l'avons déjà vu, et la société particulière qui l'habite, dans sa structure sociale et dans la relation de ses hiérarchies, pour explorer une relation bidirectionnelle entre les conditions historiques et sociales de la société, d'une part, et la ville que cette même société construit au fil du temps, d'autre part. Dans le cas de Santiago, l'objectif est d'examiner le processus de différenciation qui s'est produit lors du passage d'une société coloniale, qui habite une ville dont la conception suit des modèles typologiques tirés de la pratique urbaine de l'Espagne dans son élan impérial, à une société que l'on peut qualifier de bourgeoise et de républicaine, qui s'émancipe —au moins politiquement— du contrôle de la métropole et qui découvre qu'elle peut exercer sa propriété

[11] José Luis Romero, *La ciudad occidental: culturas urbanas en Europa y América*, Historia y cultura (Buenos Aires: Siglo Veintiuno Editores, 2009), 48 et ss.

[12] Ibid., 17.

sur la ville qu'elle habite et qu'elle peut diriger une partie de ses efforts pour intervenir dans son contexte urbain. Cette interprétation peut être exprimée, comme le dit Low, comme une enquête sur les « dérivations culturelles de la forme urbaine » .[13]

En termes méthodologiques, nous avons centré notre regard sur une élément clé de la transformation urbaine de la ville pendant la deuxième moitié du XIXe siècle : le jardin public. En effet, au long de toute son histoire depuis la fondation de la ville, la plaza de Armas de Santiago était un espace vide, sauf pour une fontaine d'eau appelée « de Meléndez » après son fabricant, installée à la fin du XVIIe siècle. C'est en 1836 que cette fontaine fut remplacée par une autre, avec un rebord en pierre, de forme octogonale, d'environ 45 centimètres de hauteur au-dessus du sol, où les gens pouvaient s'asseoir. Au centre du bassin se trouvait une sculpture commémorant la liberté américaine, représentant deux figures humaines et quatre lézards dont l'eau alimentait le bassin par les mâchoires. Cette installation d'une fontaine sculptée ne changea la physionomie de la plaza, qui continua comme un espace vide, où tout le monde pouvait circuler et échanger. Ce qui constitua vraiment un changement irréversible fut la création, en 1859, d'un petit jardin circulaire au tour de la fontaine, avec des pots en marbre et parterres de fleurs et d'arbustes. Profondément commenté dans la presse, ce changement initia un processus de transformation radicale de cet espace central de la ville. La thèse prend cet évènement et suit ce processus jusqu'à la transformation finale avec la démolition de tous les jardins et mobiliers d'agréement et la construction en 1893 d'un jardin appelé à l'époque « pittoresque » ou « à l'anglaise » fait par le paysagiste français Guillaume Renner.

En parallèle aux transformations à l'intérieure de la plaza, nous étudions aussi l'évolution des immeubles qui constituent ses bords et que, à cause de l'importance de la plaza dans la configuration de la ville, étaient les sièges des institutions plus importantes dans la vie sociale, religieuse, commercial et politique de la société chilienne : la cathédrale, le palais de l'archevêché, le bureau de la poste, l'intendance, la mairie et des portails commerciaux qui constituaient le centre de la vie social de la ville.

Au fil du temps, chacun de ces « pouvoirs » réalisera des constructions et des modifications pour consolider une image unitaire qui donnera de la pertinence à sa position, qui au début était assurée par le simple fait de l'emplacement privilégié devant la plaza et plus tard dépendra de la force de la représentation architecturale, lorsque l'emplacement ne sera plus une garantie d'exclusivité ou de véritable pouvoir, c'est-à-dire lorsque l'extension de la ville fournira, d'autres lieux qui pourraient être considérés comme pertinents, tels que la préférence de l'élite pour l'Alameda comme lieu de construction de leurs résidences, l'émergence de nouveaux quartiers vers la Quinta Normal à l'ouest ou vers le Campo de Marte au sud.

En termes de processus, ou de définition de l'état de la ville à cette époque comme « ville en transformation », ce qui nous importe est la consolidation des échelles de représentation respectives que chacun des pouvoirs présents sur la plaza établirent progressivement, ce qui a un corrélat architectural retentissant dans la manière dont chacun forme une unité à partir de diverses pièces mineures. Cela était évident sur les côtés nord et ouest, chacun composé de trois bâtiments dont la définition formelle n'était pas dirigée par la même main. Pour les deux autres côtés, le processus fut, si l'on peut ainsi dire, un peu plus facile car la concentration en une seule main était réelle : le côté sud depuis le XVIe siècle et le côté est avec l'achat par Carlos Mac Clure de la propriété vers la rue Monjitas vers 1864.

Ce processus de construction d'une image architecturale qui transcende les mesures et les notions d'identité d'un bâtiment ou d'un propriétaire particulier et leurs aspirations de

[13] Setha Low, «Indigenous Architecture and the Spanish American Plaza in Mesoamerica and the Caribbean», *American Anthropologist* 97, n.º 4 (diciembre de 1995): 748-62.

représentation est ce que nous proposons d'identifier dans ce travail avec le concept de « grand immeuble ». De toute évidence, par rapport à ses intentions interprétatives, il ne se réfère pas seulement à un immeuble « grand », qui serait de toute façon un adjectif approprié pour décrire les constructions qui entourent l'espace de la place. Au-delà de la taille, l'idée du « grand immeuble » renvoie à une notion d'amplitude qui dépasse les limites de chaque pièce. Pour cela, nous pouvons utiliser un autre concept, celui des « unités architecturales ». Pour les côtés ouest et nord, ce concept sera très utile, car chacun de ces côtés est composé de trois bâtiments, ou trois « unités architecturales ». Chacune de ces unités a son propriétaire, client, architecte et style. Comme tous les projets architecturaux, ils cherchent à établir une identité en tant que pièce d'architecture unique et transcendante par le biais d'une disposition programmatique et d'une esthétique particulièrement recherchée. L'idée du « grand immeuble » apparaît dans ce qui dépasse ces considérations unitaires se référant à chaque pièce : dans le cas du côté ouest, par exemple, les trois bâtiments unissent leurs caractéristiques pour constituer un front qui peut être lu comme une nouvelle unité architecturale, à la manière d'une nouvelle itération du problème, à une échelle plus grande. Puis, si l'on prend les quatre côtés de la plaza, une autre itération nous amène à constater que les huit immeubles qui l'entourent peuvent également être considérés comme un seul « immeuble » dans la mesure où ils forment un espace entre eux, et où leurs façades établissent une unité architecturale successive. Ainsi, l'idée du « grand immeuble » opère à différents niveaux, au moins deux : d'abord, sur chaque façade indépendamment, lorsqu'il y a plus d'un propriétaire et que la façade est composée de plus d'un bâtiment et, ensuite, dans la plus grande construction, le résultat de la somme d'initiatives séparées, d'un quadrant complet pour la plaza de Armas comme espace urbain pertinent.

En termes généraux, l'objectif principal de cette thèse est d'étudier la relation entre les formes matérielles et les formes politiques de la ville. À cette fin, il adopte une approche historique de l'un des espaces les plus significatifs de son tissu, en partant du principe que les processus politiques, économiques et sociaux ont un corrélat dans la morphologie urbaine. Une telle position ne prétend pas trouver une relation directe entre ces processus et ces formes car, comme le prévient Delfante, « les manifestations urbaines ne sont presque jamais l'expression directe de l'histoire politique » [14]. La véritable portée des intentions de cette thèse peut donc être élucidée à partir d'une série d'objectifs spécifiques qui rendent compte des diverses manifestations dans lesquelles s'exprime le problème traité.

Ces objectifs peuvent être formulés comme suit :

1. Situer historiquement la typologie de la *plaza mayor* espagnole dans son expression hispano-américaine, en rendant compte des conditions dans lesquelles peut être soutenue l'idée que les plazas des villes latino-américaines peuvent être lues comme leur « abrégé ». Sous ce précepte, l'hypothèse méthodologique est soutenue que pour étudier la ville de Santiago en transformation, beaucoup de choses peuvent être élucidées en étudiant sa plaza de Armas.

2. Comprendre et décrire les processus de transformation de la plaza de Armas de Santiago au cours de l'histoire, comme un processus continu depuis sa fondation jusqu'au début de la période étudiée, à travers l'évolution de l'architecture des bâtiments qui l'entourent, et dans le contexte des interventions réalisées dans le reste de la ville à la même période.

3. Étudier le rôle joué par la végétation en général et le jardin en particulier dans la formation de la notion d'espace public et le processus par lequel elle est introduite dans les espaces extérieurs de la ville par rapport à la longue tradition hispanique d'utilisation de la verdure dans

[14] Charles Delfante, *Gran historia de la ciudad: de Mesopotamia a Estados Unidos* (Madrid: Abada, 2006).

l'espace intérieure résidentiel, ainsi que les diverses expressions culturelles qui pourraient expliquer son apparition à Santiago au milieu du XIXe siècle.

4. Analyser la manière dont la transformation successive de la physionomie de la plaza de Armas et de son environnement architectural a été l'effet ou a introduit des modifications dans les usages de cet espace public, l'apparition de nouvelles expressions culturelles et de nouvelles échelles de représentation, ainsi que la disparition d'autres.

Ces quatre objectifs structurent la thèse en deux parties clairement différenciées, chacune composée de deux chapitres. La première partie traite directement du cas d'étude, localisée et située historiquement, sur la base des délimitations spatiales et temporelles. Dans cette section, il est intéressant d'analyser le contexte dans lequel les initiatives de transformation et de modernisation urbaines ont eu lieu, à travers une compréhension des conditions historiques de la période. Il s'agit également d'une discussion critique sur la manière dont l'historiographie a été construite, qui a eu tendance à être écrite de manière itérative sur la base d'un récit traditionnel qui suit parfois des discours hégémoniques sur des figures ou des événements déjà sanctionnés ou, quand il ne le fait pas, ignore les aspects urbains ou spatiaux dans sa construction de l'histoire du XIXe siècle, dans un certain sens, avec un zèle que nous pouvons appeler « opératif ».[15] Dans ce sens, le premier chapitre de la première partie traite de l'identification de la plaza principale en tant qu'objet urbain dans sa position au sein de la pratique urbanistique entreprise par l'Espagne en Amérique et, dans le second, des particularités spécifiques de la plaza de Armas de Santiago dans son processus de transformation par rapport à sa condition typologique et en tant que problème strictement historique. Ceci, afin de délimiter l'influence que, en tant qu'objet d'étude pouvant être analysé de manière quelque peu abstraite, il exerce sur la construction d'une interprétation historique des transformations survenues à Santiago du Chili dans la période qui nous intéresse.

La deuxième partie, en revanche, adopte une position analytique sur deux problèmes qui expliquent la transformation urbaine de Santiago à la lumière des interventions réalisées dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ainsi, le troisième chapitre aborde le rôle de la végétation en tant qu'élément clé dans la création d'une nouvelle notion d'espace public, dans ses diverses manifestations : alignements d'arbres, plantations ou jardins décoratifs. Ce phénomène est étudié indépendamment des transformations architecturales de la période étudiée, en accord avec des processus similaires dans le reste des capitales latino-américaines, qui s'insèrent dans la perspective historique de l'intégration de stratégies urbaines qui s'identifient à deux topologies traditionnellement associées aux *plazas mayores* : l'esplanade et le jardin. Ces stratégies sont proposées comme des clés d'interprétation de l'émergence de l'espace public où se développe la vie culturelle et sociale à Santiago dans la seconde moitié du XIXe siècle. Dans le quatrième chapitre, la thèse aborde une discussion qui clôt la problématique initiale, en proposant la discussion sur la relation entre les formes matérielles et les formes politiques de la ville, à la lumière des transformations subies par la plaza de Armas entre 1859 et 1893, comme l'expression des changements dans l'usage et dans les pratiques de l'espace public urbain, soit de l'interdiction de certains actes ou groupes humains, soit de la promotion d'autres. Enfin, un texte final conclut la thèse par une ultime réflexion sur le processus de transformation de la ville au XIXe siècle.

Pour atteindre ces objectifs, la thèse identifie la pertinence d'un espace limité comme la plaza de Armas, mais dans le sens d'une pièce presque détaillée dans le tissu urbain, qui, en raison de sa signification historique, permettrait de rendre compte des conditions de transformation de la manière d'habiter la ville dans son ensemble. C'est donc à partir du concept d' « abrégé »,

[15] « Opératif » dans le sens de Tafuri, c'est-à-dire, qui suit un projet idéologique.

mentionné plus haut, que la thèse adopte une stratégie micro historique pour examiner un processus qui, à partir des actions spécifiques sur un espace spécifique mais extrêmement dense, concerne la ville entière.

Thèse n° 3 :

Cordula BAUER, *Construire la cour au quotidien. Les artisans et serviteurs de la cour de Bavière (1650-1726)*, thèse de doctorat réalisée en cotutelle sous la direction de Christine LEBEAU (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et de Mark HENGERER (LMU München) et soutenue le 9 décembre 2023 à Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'historiographie récente, centrée sur les usages politiques de la cour, suppose que son existence va de soi. Notre travail prend le contrepied de ce présupposé et porte sur la configuration sociale qui permet l'existence même de la cour. Ainsi, cette étude se concentre sur un type particulier d'acteurs, les artisans et serviteurs, et sur les aspects les plus routiniers et les plus matériels du fonctionnement de la cour. Elle rend visible leur contribution à la dynamique que connaît la cour comme centre politique au cœur du processus d'étatisation à l'époque moderne. Retracer le fonctionnement de ce système de pouvoir « par en bas »[16] permet de mieux comprendre les relations entre le prince, l'administration et le personnel subalterne, et de cerner le rôle crucial des dépendants dans la modification, même infime, des structures politiques, économiques et sociales de la cour dans son cadre territorial spécifique de la ville de résidence de Munich.

Notre thèse propose ainsi pour la première fois une analyse systématique des conditions de vie et des pratiques de travail d'un peu moins de 2.000 artisans et serviteurs employés à la cour de Bavière entre 1650 et 1726. Leurs trajectoires de vie sont les pièces qui composent une autre histoire de la cour, celle d'une cour malléable, mobile et dynamique, que l'administration cherche à encadrer et coordonner, mais qui lui échappe toujours en partie. Il s'agit alors d'inverser la perspective sur la cour, d'ordinaire analysée depuis son centre, et d'appréhender le phénomène curial par ses marges. Les artisans et serviteurs situés aux marges sociales et spatiales de la cour se prêtent particulièrement à une telle étude qui cherche à faire resurgir les limites de la cour dans la ville de résidence et à poser par ce biais la question fondamentale de sa nature.

Enjeux et débats : pour une approche situationnelle du phénomène curial

L'objet de cette thèse est la gestion quotidienne d'une cour princière du Saint-Empire, celle de la Bavière, qui tente en vain, tout au long de la période étudiée, entre 1650 et 1726, de rehausser son rang d'un électorat à celui d'un royaume. La cour de Bavière occupe un rôle intermédiaire dans le système curial européen, d'où les dynamiques et mobilités politiques, économiques et culturelles qui se trouvent au cœur de cette étude.

Ce faisant, notre objectif est de croiser plusieurs courants historiographiques, habituellement distincts, et ainsi de les renouveler : celui de la cour de l'époque moderne, mais aussi celui des villes de résidence et par conséquent celui de l'artisanat et du travail domestique. À la suite de l'étude de Norbert Elias[17], la cour a été presque exclusivement abordée à travers la famille régnante, comme un milieu de confrontation et d'intégration de la noblesse, et sous l'angle administratif, en reconstituant les institutions qui se sont développées en son sein. Le service de la cour constitue désormais une lacune de la recherche, dont seuls quelques rares travaux, portant essentiellement sur Vienne et sur Versailles, ont récemment permis de faire un objet de

[16] Rachel Renault, « Pour une histoire par en bas du Saint-Empire romain germanique. L'histoire populaire comme point de vue sur la domination », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 67, 2020, p. 78–99.

[17] Norbert Elias, *La société de cour. Traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer et par Jeanne Etoré. Préface de Roger Chartier*, Paris, Flammarion (coll. Champs essais), 2019.

recherche novateur[18]. L'historiographie sur les villes dans le Saint-Empire n'a pas accordé un intérêt particulier au phénomène des artisans et serviteurs de cour qui constituent pourtant une partie importante de la population urbaine. Cette lacune de la recherche s'explique aussi par le fait que l'historiographie a été largement imprégnée par l'hypothèse d'une dichotomie structurelle entre cour et ville. Les artisans de cour continuent d'être largement ignorés par l'historiographie de l'artisanat qui s'est récemment développée pour l'espace du Saint-Empire en s'inspirant des recherches italiennes et françaises. Le groupe social des artisans de cour n'a fait l'objet d'études prosopographiques que pour les seules cours de Weimar, de Trèves et de Vienne[19]. Parallèlement, les études de Nicolas Schapira et de Sebastian Kühn ont interrogé la dynamique des rapports de pouvoir entre maîtres et secrétaires ou serviteurs domestiques mais plutôt dans le cadre des maisons nobiliaires de l'époque moderne[20].

En s'appuyant sur ces nouveaux résultats de recherches, cette étude aborde pour la première fois, d'une manière systématique, les employés subalternes d'une cour princière du Saint-Empire à l'échelle d'une ville de résidence. La période d'étude englobe le règne de deux électeurs, Ferdinand Maria (1651–1679) et Maximilian Emanuel de Bavière (1679–1726) : le premier, celui de Ferdinand Maria, est stable sur le plan politique et économique et marqué par une longue période de paix ; l'autre, celui de Maximilian Emanuel, se caractérise à l'inverse par des guerres récurrentes et une ambition politique d'envergure européenne qui trouve son expression dans le gouvernorat des Pays-Bas espagnols (1692–1701) et qui a pour conséquence, à terme, l'exil de l'électeur et une gestion financière désastreuse après 1715. Étudier le fonctionnement de la cour et les trajectoires de ses employés dans une période qui juxtapose phases de crise et de stabilité, de présence et d'absence de la famille régnante, nous permet de penser la cour de manière dynamique et de rendre visible les efforts conjoints de l'administration et des employés qui doivent gérer ce système curial et évoluer en son sein.

Notre étude propose de situer les artisans et les serviteurs dans des situations concrètes : à la cour comme en ville, à domicile comme en déplacement. L'approche situationnelle du phénomène des artisans et serviteurs de cour paraît d'autant plus pertinente qu'elle nous rend certes attentifs à la *création* d'un groupe social, mais permet surtout de restituer à des moments précis les relations et réseaux qui lient les personnes à leur environnement social.

Méthodes et sources : pour une combinaison d'analyses quantitatives et qualitatives

En nous fondant sur les logiques comptables des contemporains, nous avons constitué notre objet d'étude sous forme d'une base de données relationnelle. Elle s'appuie sur un corpus de 78 livres de rémunération et treize rubriques comptables en particulier – le service de la chambre de la famille régnante, l'approvisionnement alimentaire et vestimentaire, le service de l'hygiène et de la santé, les emplois liés au divertissement ainsi que le personnel de l'entretien des palais et des jardins. Notre objet d'étude inclut ainsi 1.961 personnes actives dans divers métiers et branches professionnelles, d'habitude étudiés séparément. Au lieu de considérer *a priori* une

[18] Cf. notamment Pauline Lemaigre-Gaffier, *Administrer les menus plaisirs du roi : la cour, l'état et les spectacles dans la France des Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016.

[19] Cf. Herbert Haupt, *Das Hof- und hofbefreite Handwerk im barocken Wien 1620 bis 1770. Ein Handbuch*, Innsbruck, Studien-Verlag, 2007 ; Katrin Pöhnert, *Hofhandwerker in Weimar und Jena (1770–1830) : Ein privilegierter Stand zwischen Hof und Stadt*, Jena, Leander Wissenschaft, 2014 ; Jens Fachbach, *Hofkünstler und Hofhand-werker am kurtrierischen Hof in Koblenz/Ehrenbreitstein 1629–1794 : Studie, Handbuch, Quellen*, Petersberg, Michael Imhof Verlag, 2017.

[20] Cf. Nicolas Schapira, *Maîtres et secrétaires (XVIe–XVIIIe siècles). L'exercice du pouvoir dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Albin Michel, 2020 ; Sebastian Kühn, « Küchenpolitik. Annäherungen an subalterne Handlungsweisen in hofadligen Haushalten des 17. und 18. Jahrhunderts », L'homme Z.F.G., n° 28, 2017, p. 69–84.

institution ou un métier en particulier, notre approche s'écarte d'une perspective strictement institutionnelle pour rendre visibles le chevauchement des institutions et les liens personnels que les employés de divers sphères curiales tissent au quotidien, dans les palais comme dans la ville.

Notre étude repose sur un jeu d'échelles : d'un côté, nous cherchons à rendre compte des efforts de l'administration qui tente d'encadrer, d'encourager, de rémunérer et de coordonner son personnel ; de l'autre, nous mettons ces efforts en regard des actions des employés impliqués dans le système curial et partant résidentiel. Il s'agit en effet de prendre au sérieux les actions de l'administration, comme l'annotation d'un livre de rémunération, et celles du personnel subalterne, comme l'envoi d'une supplique, afin de rendre compte du processus de la formation de la cour qui demeure toujours contingent.

Les 22.271 notices enregistrées dans la base de données à partir des données comptables donnent à voir le monde du travail, de l'administration comme des employés. Ces documents comptables sont complétés par d'autres sources de provenance administrative, comme des instructions, des ordonnances ou des dossiers du personnel ainsi que de production personnelle pour le cas des suppliques. Les suppliques occupent en effet un rôle important dans cette recherche, car elles constituent une ressource essentielle à disposition des individus pour faire valoir leurs droits auprès de l'administration et du prince. Les suppliques sont les instruments légaux dont disposent les employés pour remodeler, à l'échelon individuel, les structures juridiques, sociales et économiques de la cour au sein de la résidence.

Acquis de la recherche pour l'histoire urbaine : pour une nouvelle conception du rapport entre cour et ville

Cette thèse contribue à une meilleure compréhension de la constitution socioéconomique et politique des villes de résidence, dans la mesure où nos résultats de recherche remettent fondamentalement en question l'opposition stricte entre cour et ville. À partir de l'analyse de séquences sociales concrètes – à la maison, dans la rue, à la table et sur le marché – notre analyse a pu mettre en évidence l'enchâssement du phénomène curial dans la sphère urbaine et l'ambigüité de la perception d'une activité, d'un lieu ou d'une personne comme curial ou urbain. Un tel codage d'appartenance dépend en effet toujours du contexte de communication et se négocie dans des situations concrètes. Nous développons ci-après, en ce sens, les cas plus précis des conditions d'habitation, des réseaux de crédit et de l'approvisionnement alimentaire quotidien des employés de cour en ville.

CONDITIONS D'HABITATION DES EMPLOYES DE COUR EN VILLE : UN MILIEU SOCIAL ?

Pour l'année 1704, nous disposons encore d'une source exceptionnelle pour l'histoire de la ville de Munich qui n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie[21]. Il s'agit de quatre registres d'inspection (*Visitationsprotokolle*), établis dans le contexte de la guerre de succession d'Espagne par une commission composée de membres de l'administration aulique et municipale, qui recense, pour les quatre quartiers de la ville, tous les propriétaires et locataires avec leurs familles et domestiques qui se trouvent sous la juridiction de la ville, de la cour et de l'Église. En somme, ces registres consignent 13.919 personnes, qui logent dans 3.246 foyers répartis sur 980 maisons dans l'espace de la ville. En croisant cette documentation avec l'exploitation de notre base de données, nous avons pu identifier 201 employés de cour qui logent dans 167 maisons regroupant 4,2 foyers en moyenne, ce qui témoigne de la forte densité de locataires dans la ville de Munich à l'époque moderne. Notre échantillon se base ainsi sur un ensemble de 713 foyers.

[21] Stadtarchiv München, Stadtverteidigung, Nr. 271a.

Un résultat fondamental de cette analyse est que les artisans et serviteurs de cour ne forment pas un milieu social distinct : en effet, les voisins des employés de cour sont pour moitié curiaux, pour moitié urbains. De plus, ils se répartissent sur l'ensemble de l'espace de la ville, même si nous remarquons une concentration accentuée dans le *Graggenauer Viertel* (43 %) et le *Kreuzviertel* (30 %), où se situent les palais princiers, la résidence principale et la *Herzog-Max-Burg*. Les employés préfèrent donc de se loger à proximité de leurs lieux de travail. En ce qui concerne la composition socioprofessionnelle des ménages, nous pouvons constater une diversité sociale dans la mesure où le voisinage direct des employés de cour réunit aussi bien des courtisans et des serviteurs de la noblesse que des artisans et artistes urbains. Des liens étroits se sont donc tissés au quotidien entre les serviteurs curiaux et la population urbaine.

La plupart des employés de cour, surtout ceux qui se trouvent en haut de la hiérarchie sociale de la cour, sont locataires : l'achat d'une maison ne dépend pas directement des ressources financières des propriétaires, mais elle est plutôt l'expression de leur enracinement dans le tissu urbain. Ceux qui achètent ou héritent une maison en ville, notamment le personnel de la pharmacie et de l'administration des bâtiments, se distinguent par un attachement durable à la ville, souvent à travers plusieurs générations, alors que les artisans et serviteurs les mieux rémunérés, comme les musiciens, qui sont majoritairement locataires, sont plus mobiles et ne passent qu'une partie de leur carrière à la cour de Munich.

Reseau de credit en ville : les liens d'obligation financiere entre les employes de cour et la population urbaine

En outre, cette thèse propose pour la première fois une analyse statistique détaillée du dense réseau de crédit qui s'est établi dans la ville de résidence après le retour de la famille électorale à Munich. En 1715, les caisses de la cour sont vides : le personnel, de plus en plus nombreux, ne peut être que partiellement rémunéré. Entre 1715 et 1726, aucun employé de cour répertorié dans notre corpus ne reçoit l'intégralité de son traitement annuel. Par conséquent, les artisans et serviteurs vendent les billets de rémunérations à des commerçants en ville qui deviennent de fait des créanciers de la cour. Ce marché de dettes implique aussi bien des marchands, des bouchers et des boulangers de la ville que des juifs de cour et le personnel de la Chambre aulique et tisse ainsi, par l'intermédiaire des employés de cour, des liens d'obligation financière entre la cour et un cercle de créanciers urbains. Notre analyse se fonde sur les nombreuses annotations en marge des livres de rémunération et a permis d'identifier 1.147 transactions entre 292 employés de cour et 223 créanciers : 1.782 billets de rémunération trimestriels changent de mains et passent dans celles des créanciers. Ainsi, entre 1715 et 1726, environ un tiers des employés de cour vend au moins un billet de rémunération à un créancier pour assurer sa subsistance. Par conséquent, la configuration financière de la cour change de nature : la gestion des salaires du personnel ne s'organise plus seulement à l'*intérieur* de l'administration curiale, mais intègre un ensemble de créanciers *extérieurs*.

Manger et boire en ville : privilege de cour et vendeurs de biere blanche

Enfin, ce travail accorde également une attention particulière à l'approvisionnement alimentaire de la cour en ville. La distribution quotidienne du pain et de la bière constitue un moment d'échange et de sociabilité entre les différents acteurs impliqués, tout en servant de marqueur social. Par la localisation des lieux de la distribution – la brasserie et la boulangerie de cour se situent en dehors des murs du palais – cet événement n'est pas seulement une affaire interne de la cour, mais se transforme en manifestation publique. Ceux qui ont le droit de manger et boire sur les comptes de la cour, ont obtenu ce privilège par décision individuelle de l'électeur. De la sorte, le cercle des bénéficiaires ne se réduit pas aux seuls membres de la cour, mais intègre des serviteurs actifs ou à la retraite, des indigents et les religieux des couvents. De plus, un certain nombre de ces privilégiés ont cédé le droit d'aller chercher du pain et de la bière

à des tiers qui n'ont pas de lien direct à la cour. Par conséquent, la cour qui prétend définir le cercle des bénéficiaires, perd de fait la main sur la circulation effective de ces rations alimentaires en ville, illustrant ainsi les limites du ressort de l'action de la cour en ville.

Un autre groupe qui investit l'espace de la ville de résidence est celui formé par les vendeurs de bière blanche (*Bierzäpfler*). Ils obtiennent le droit de vendre de la bière blanche – monopole exclusif de l'électeur – par privilège électoral et marquent ainsi dans leurs maisons et sur la rue la présence de l'électeur qui entre en concurrence avec les brasseurs de bière brune bourgeois. Notre recherche montre que ce privilège constitue une véritable ressource aux mains des bénéficiaires qui peuvent acquérir une certaine indépendance financière par rapport à la cour. Au cours du XVII^{e} et XVIII^{e} siècle, l'administration curiale perd ainsi le contrôle sur les nombreuses concessions qui sont vendues ou cédées sous forme de rentes. De plus, la gamme de produits qu'offrent les vendeurs ne se limite plus à sa forme initiale, la bière blanche électorale. Ainsi, symbole du pouvoir princier en ville, la concession n'est pas moins une ressource économique et de prestige pour les bénéficiaires qui l'utilisent pour leur propre bénéfice.

***

Confronter les trajectoires plurielles des employés avec la gestion administrative de l'administration curiale nous a permis de retracer la fabrication quotidienne de la cour en ville. Cette dernière se présente comme un monde social structuré par des liens de dépendance et d'allégeance, par des moments de conflit et d'interaction qui remodèlent sa forme, et par des pratiques quotidiennes de travail qui donnent à voir une structure plastique dont l'évolution reste toujours contingente. L'ordre curial n'existe donc pas, mais se reproduit sous *une* forme en particulier, observable dans *une* situation concrète. Notre étude a donc attiré l'attention sur la dimension situationnelle du phénomène curial. Par là, nous avons pu dévoiler que l'espace curial ne se réduit précisément pas au lieu de résidence du prince, mais qu'il trouve son expression dans diverses situations et des contextes sociaux variés – au palais, en ville et en route – qui impliquent aussi les artisans et serviteurs. Ce sont donc ces séquences sociales, du contexte d'habitation à la vente des billets de rémunération, qui donnent sens au concept abstrait de l'espace de la cour et définissent, au cas par cas, le rapport de la cour avec son environnement urbain.

Thèse n° 4 :

Pierre BENETTI, *Comme des combattants. Des civils dans un bombardement aérien — Le Bourget, 16 août 1943*, thèse sous la direction de M. Michel Naepels, EHESS, soutenue le 24 novembre 2023

Le 16 août 1943, l'aviation alliée bombarde l'aéroport du Bourget, principale base aérienne de l'armée allemande dans les territoires français occupés, à une douzaine de kilomètres au nord de Paris. L'opération tue au moins 147 civils dans les communes voisines, principalement à Dugny (actuelle Seine-Saint-Denis). Accolé au terrain d'aviation, le village est entièrement détruit, sa population déplacée et pour longtemps marquée par l'événement. Il sera totalement reconstruit après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

C'est à partir de ce micro-cas de violence de guerre que ma thèse d'anthropologie sociale et historique, intitulée *Comme des combattants* et sous-titrée *Des civils dans un bombardement aérien — Le Bourget, 16 août 1943*, décrit l'expérience de la violence par les populations exposées à la guerre aérienne, en observant la modification des limites entre civils et combattants. En reconstituant cet événement et ses conséquences sur les civils, leurs conditions de vie et leur environnement, elle permet non seulement de documenter de manière inédite un cas de bombardement aérien considéré du point de vue de ses victimes, mais aussi de saisir une modification importante des cadres généraux de la guerre pour les populations non-combattantes.

A partir d'une enquête dans les archives françaises, ce travail montre comment les cadres traditionnels de l'exercice de la violence, hérités du droit ancien de la guerre et réaffirmés avant la Seconde Guerre mondiale par les évolutions du droit international, ont été redéfinis à travers un certain nombre de pratiques, qui vont de l'utilisation de nouvelles techniques de combat aux modalités de la protection et de l'encadrement des population, de la gestion du risque à la qualification des faits, du traitement public du deuil jusqu'à la prise en charge des préjudices matériels et symboliques.

Pour parvenir à ces résultats, j'ai choisi de m'interroger sur les significations d'un événement périphérique de la Seconde Guerre mondiale, dans une région, le Nord de la banlieue parisienne, située en-dehors des centres politiques et économiques ; il m'a fallu ensuite repérer et critiquer des sources qui, largement non-exploitées, étaient susceptibles de documenter le point de vue des acteurs ordinaires affectés par l'événement, puis relier également plusieurs champs de recherche disjoints (l'histoire sociale, l'histoire urbaine, l'anthropologie politique de la violence) ; enfin, construire une narration et une description susceptibles de restituer à la fois l'expérience des acteurs ordinaires et l'évolution de la catégorie des « civils ». C'est sur ces différents jalons d'une recherche marquée par le souci de l'empirique, de la réflexivité et de l'interdisciplinarité que je souhaite brièvement revenir à l'occasion de ce Prix, avant d'exposer ses principales conclusions.

Un bombardement vu du sol

Pourquoi avoir choisi de travailler sur un fait de guerre inconnu de toutes et tous, sauf de celles et ceux qui, liés de près ou de loin à cette région ou à son histoire, pouvaient encore en faire le récit ou en rappeler les traces ? Il ne s'agissait pas seulement de redonner une place dans l'Histoire à un événement dont elle aurait oublié l'importance dans le cours des événements, mais plutôt de faire valoir l'intérêt heuristique d'une situation marginale, marquée par l'enclavement géographique et social.

Depuis une dizaine d'années, en particulier grâce aux travaux d'Andrew Knapp et à la suite du discours du président Hollande de 2014, reconnaissant pour la première fois les pertes civiles dues aux bombardements alliés en Normandie, la recherche sur les bombardements de

la Seconde Guerre mondiale en France s'est fortement étoffée. Mais force est de constater non seulement que ce domaine de recherche reste peu développé au sein des études sur l'Occupation, mais aussi qu'il reste largement concentré, principalement dans des travaux d'histoire politique ou militaire, sur des questions d'ordre stratégique ou moral, relatives à la décision, à la légitimité ou à l'efficacité des opérations. C'est ainsi le plus généralement une histoire de la guerre aérienne « d'en haut » qui s'écrit. Au contraire, l'approche anthropologique adoptée dans cette thèse, repartant des situations sociales et du point de vue des acteurs, a consisté à essayer d'écrire une histoire d'un bombardement « vu du sol », c'est-à-dire depuis les vies et les espaces affectés par la violence. Le choix d'une perspective restreinte à un événement et à son environnement immédiat s'explique ainsi par une volonté de prendre certes pour objet une opération militaire, mais de la traiter du point de vue de celles et ceux qui n'y avaient pas pris part et qui en avaient subi les effets : les non-combattants, les civils, les désarmés.

Le choix de cet objet s'explique aussi par la volonté de varier les terrains choisis pour traiter des pertes et des destructions civiles. En raison de leur importance historique dans le cours de la guerre en France, le terrain normand et l'année 1944 demeurent centraux. Au contraire, et de manière assez paradoxale au vu de son importance politique et économique comme du nombre des opérations menées, la région parisienne reste singulièrement en-dehors du regard des chercheurs. S'intéresser au cas du 16 août 1943 permettait ainsi d'ouvrir à une histoire de la guerre dans la région parisienne qui tendrait le regard vers des espaces éloignés de la seule capitale. C'est le cas avec l'espace constitué par les communes voisines de l'aéroport du Bourget, lequel constitue le terrain élargi de l'enquête.

Mais le choix de cet événement et de cet espace a aussi trait à la thématique même de la recherche engagée. Dès ses origines en 1914, l'aéroport du Bourget implique une exploitation d'un espace à des fins militaires ; devenu mixte, militaire et civil, jusqu'en 1940, il matérialise la rencontre de deux mondes en théorie séparés. Outre un événement qui les avait rapprochés, c'est bien l'espace de l'enquête lui-même, constitué par ce jeu des limites, qui orientait le regard vers la question de l'évolution des deux catégories.

De nouvelles sources pour une histoire des civils

Partie d'un fait mineur de la guerre, l'enquête en est venue à mobiliser un vaste corpus d'archives, permettant de croiser les sources, d'élargir les temporalités de l'événement et de restituer l'expérience des populations locales. Ces sources ont été produites à des moments différents qu'il est nécessaire de rappeler, tant leurs conditions de production jouent sur le regard porté sur les violences faites aux civils. C'est dans ces matériaux qu'apparaît, de manière directe ou indirecte, l'expérience civile du bombardement.

La thèse se fonde en premier lieu sur des sources écrites produites sous l'Occupation, soit dans le temps de l'événement. Ces documents sont marqués par les conditions singulières de l'occupation militaire allemande et par l'administration de la vie quotidienne des civils par le régime de Vichy, mais aussi par la systématisation d'une politique de surveillance et de contrôle des populations. Parmi ces documents, une place centrale est occupée par les rapports réguliers des Renseignements généraux, les rapports plus ponctuels des commissaires des secteurs touchés par les bombardements, ainsi que les échanges quotidiens au sein de la préfecture de police. Y sont adjointes des sources émanant des services de Défense passive et de la protection sociale, liées à la mise en œuvre de la législation contre les dangers des bombardements aériens et pour l'assistance aux populations (correspondances et enquêtes liées aux opérations d'alerte et de secours, à la distribution de l'aide aux sinistrés et réfugiés). De cette période de guerre et d'occupation relèvent aussi les sources de presse, textuelles et photographiques, traitées ici sous l'angle d'une politique médiatique de censure et de

propagande. Les documents produits par les administrations locales (départementales et municipales) sont croisés avec ceux des administrations nationales.

Mais ce sont aussi des sources d'avant-guerre qui sont mobilisées, particulièrement utiles pour reconstituer l'histoire des environs du Bourget en amont de la guerre. Produites par les services de la navigation aérienne et de l'aménagement urbain, elles documentent, en particulier dans les dossiers d'extension et les enquêtes d'utilité publique, le rapprochement continu de l'infrastructure aéroportuaire avec les zones d'habitation et les zones industrielles en particulier à Dugny. Les sources militaires d'avant-guerre ont également été mises à profit, pour documenter la création du premier terrain d'aviation en 1914. Plus généralement, ces sources antérieures ont servi à réinscrire les acteurs dans une histoire longue outre-passant l'événement.

Qu'il s'agisse de la presse locale ou des dossiers d'instruction de l'épuration, j'ai également exploité des sources de l'après-guerre, en particulier pour observer les premières commémorations du bombardement et son croisement avec les luttes politiques contemporaines. Mais ce sont bien plus des sources produites en commun par les deux régimes successifs — Vichy et la République — qui occupent une large place dans l'enquête, à savoir les dossiers d'indemnisation des victimes civiles, initiés par la continuité de la législation en la matière et traités sans distinction par les deux administrations.

L'enquête exploite également quatre textes de témoignage écrits par quatre civils directement touchés par le bombardement du 16 août 1943. Parce qu'ils permettent de lire l'expérience civile de la guerre, et donnent accès à l'événement autrement que par une entrée administrative, le journal tenu par René Leclerc (agent de la Défense passive au Bourget), l'autobiographie de Raymond Viguier et les souvenirs de Cécile Gesell (habitants de Dugny) ainsi que la biographie de Joseph Durbecq (résistant à Dugny) font l'objet d'une attention particulière, tout au long du texte et dans une notice.

Suivre la portée de l'événement : organisation de la thèse

La thèse est composée de huit chapitres, qui développent simultanément une narration étendue de l'événement et une démonstration qui s'applique à citer dans le détail les prises de parole des civils. Elle s'appuie aussi tout au long du texte sur un ensemble de cartes représentant les effets du bombardement, son inscription dans l'espace parisien et l'évolution de l'aéroport du Bourget, ainsi que sur un corpus de photographies commentées (auxquelles un chapitre est consacré). A chaque chapitre correspond un verbe d'action, qui correspond à une action entreprise par les civils eux-mêmes.

La thèse commence, dans son premier chapitre, par reconstituer le bombardement du 16 août 1943 en proposant une narration immergée dans l'immédiateté et la brutalité d'un bombardement aérien : une quinzaine de minutes, au cours desquelles, en particulier à Dugny, l'ensemble des conditions de vie furent transformées. Cette proposition d'un récit ethnographique « in medias res » livre un point de vue situé, tel qu'il peut être reconstitué à partir des documents et des témoignages : celui des habitants, victimes ou témoins. Aussi le titre du chapitre, « Reconstituer », désigne-t-il tout autant les efforts de description, de récit et de mémoire faits par les acteurs, que celui déployé dans ce travail consistant à décrire le plus finement possible, mais aussi en maintenant une éthique de l'écriture de recherche, l'expérience d'un épisode de violence par les personnes qu'il affecte. A partir de cette scène ethnographique, la thèse suit ensuite trois temporalités différentes.

Les trois chapitres suivants (chapitres 2, 3 et 4) opèrent un retour en arrière, afin de remonter l'histoire de l'événement, de ses causes et de ses structures, mais aussi afin de questionner les phénomènes antérieurs qui ont pu, eux aussi, jouer sur l'hybridation de l'expérience des civils. Chacun réinscrit l'événement dans une temporalité, à travers une approche particulière. Le chapitre 2 (« Cohabiter ») réinscrit le bombardement dans une histoire

longue, autant spatiale que sociale, autant urbaine qu'institutionnelle, de l'aéroport du Bourget et de ses abords immédiats de 1914 à 1940. Il souligne la longue durée de la cohabitation entre civils et militaires dans cet espace précis, l'évolution de leurs rapprochements successifs et finalement la rencontre de leurs espaces respectifs. Le chapitre 3 (« Devenir une cible ») resitue le 16 août 1943 dans une histoire locale des expériences civiles de la violence à partir de 1940, en décrivant des épisodes antérieurs de la guerre aérienne autour du Bourget et en décrivant l'évolution des formes, en particulier aériennes, prises par la guerre pour les habitants. Le chapitre 4 (« Se mobiliser ») propose enfin une histoire de l'encadrement des civils dans la période des bombardements de 1942 à 1944, en questionnant leurs réactions aux mesures de protection et leur apprentissage du risque.

La thèse reprend ensuite le cours chronologique à partir du chapitre 5 (« Interpréter »), qui constitue la suite directe du premier chapitre. En étudiant la perception et l'interprétation de l'événement par les habitants de Dugny et plus largement de la région parisienne, il s'interroge sur les significations données par les populations civiles à la violence qui la menace ou qu'ils subissent et observent le travail de qualification de sa nature dans les circonstances de guerre. A ce chapitre répond le chapitre 6 (« Dénoncer »), qui expose les modes de constitution du bombardement en événement par le régime de Vichy et l'interprétation publique que celui-ci donna de la violence sur les civils au moyen de son traitement médiatique, en particulier photographique.

Les deux derniers chapitres proposent un un élargissement de l'événement au temps long de sa prise en charge par l'État. Le chapitre 7 (« Identifier ») étudie le processus d'identification des victimes, pour observer à la fois les effets du bombardements sur les liens sociaux au niveau local, mais aussi le type de mobilisation des habitants face aux pertes ; là encore, il s'agit d'observer comment certaines pratiques combattantes, en particulier héritées de la Première Guerre mondiale, se sont déplacées vers les espaces de la vie civile. Enfin, le chapitre 8 (« Mourir pour la France ») révèle une forme de parachèvement des logiques décrites jusque-là, en étudiant les formes honorifiques et mémorielles dédiées aux victimes civiles du bombardement, en particulier le processus d'attribution de la mention « Mort pour la France ».

Une anthropologie historique du fait guerrier pour les civils : résultats et conclusions

Le travail d'enquête et d'écriture à l'origine de la thèse a conduit à soulever un certain nombre de conclusions, en particulier dans trois domaines sur lesquels j'insisterais ici.

C'est d'abord dans la perspective d'une histoire sociale des bombardements aériens que la thèse apporte des résultats inédits. En reconstituant minutieusement son déroulement et ses effets tout au long de l'ensemble de ses chapitres, mais aussi en retrouvant l'identité et en réévaluant le nombre de ses victimes (l'Annexe 1 présente ces résultats sous la forme d'un tableau), en représentant (en particulier grâce aux cartes élaborées avec Louis Le Douarin) l'étendue des destructions qu'il a occasionnées pour les habitants, cette enquête fait du cas du 16 août 1943 un exemple des effets des techniques de bombardement aérien sur les populations civiles, y compris lorsqu'elles sont employées, comme c'était le cas au Bourget, dans un usage dit « ciblé ». C'est la première fois qu'un cas de violence militaire sur des populations civiles est aussi précisément reconstitué et déployé pour montrer que des processus plus larges sont engagés dans la violence, qui dépassent la question de l'intentionnalité.

Car là où la thèse apporte aussi des éléments probants, c'est aussi sur le plan de l'histoire des périphéries parisiennes et en particulier de leur mise en danger. En montrant comment les violences de guerre ont été précédées d'un rapprochement continu des espaces civil et militaire, mais aussi comment les populations locales ont été appelées à intégrer la possibilité du danger, la thèse affirme que les effets d'une opération comme celle du 16 août 1943 ne relèvent pas uniquement des circonstances de guerre, mais aussi d'une situation sociale pré-existante et de

certains choix politiques et économiques préalables. En s'intéressant à l'histoire longue du Bourget et des populations voisines dans le chapitre « Cohabiter », elle montre la prégnance du lien entretenu par les activités militaires avec des espaces de relégation économique et politique. En observant la conjonction de projets d'infrastructures avec des projets urbanistiques et industriels, elle décrit l'accentuation du risque dans la région du Bourget pendant la vingtaine d'années séparant la Première de la Seconde Guerre mondiale. Le chapitre « Vivre comme une cible » soulève quant à lui la continuité des épisodes de violence dans une seule et même région.

Enfin, c'est dans le champ d'une anthropologie de l'expérience civile de la guerre que la thèse propose une approche nouvelle. La démarche reliant un objet historique à une enquête de type anthropologique a permis de ne pas considérer les civils uniquement comme une catégorie juridique, ainsi que l'envisage le droit, mais comme des acteurs sociaux à part entière, qu'il s'agissait de replacer dans des situations historiques et dans leur environnement social ; c'est aussi tout l'effort de la thèse que de penser de manière réflexive les conditions de production des documents qui permettent de re-contextualiser leurs prises de parole ou la description de leurs actions. En outre, cette approche dégage plusieurs axes de compréhension relatifs à la modification des seuils de violence et des limites entre civils et combattants. Dans le chapitre « Interpréter », il est apparu que les populations civiles avaient bel et bien intégré le risque des bombardements comme une possibilité et qu'elles n'étaient pas opposées à l'action alliée quand celle-ci frappait l'appareil de guerre allemand ; dans le chapitre « Dénoncer », que l'État traitait les pertes et destructions qui les touchaient dans le cadre d'un affrontement armé, sous-tendu par des logiques de propagande ; et enfin dans le chapitre « Mourir pour la France », que les honneurs qui leur avaient été attribués sous des régimes différents étaient directement hérités des traditions combattantes et qu'ils intégraient pleinement les civils au tribut de la Nation. Ces trois points tendent à démontrer l'alignement de la condition civile sur les pratiques combattantes.

Ces transformations sociales sont certes liées aux circonstances de guerre et à une situation locale particulière ; elles engagent toutefois des processus sociaux et politiques globaux, qui ont trait à la transformation des représentations générales de la guerre et de la place que peuvent y prendre des acteurs civils. La thèse observe ainsi l'entrée simultanée de pratiques combattantes dans la vie civile et d'acteurs non-combattants dans le champ de la guerre.

Thèse n° 5 :

Claire BOURGUIGNON, *Implantation et architecture des couvents des ordres mendiants dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour (début du XIII^e^ siècle – début du XVI^e^ siècle)*, sous la direction de Bruno Phalip et Ludovic Viallet, Université Clermont Auvergne, 8 décembre 2023.

L'essor qui caractérisa les villes de l'Occident chrétien au Moyen Âge central s'accompagna de l'*inurbamento* parfois précoce, et plus encore à partir du XII^e^ siècle, des ordres réguliers au sein de l'espace urbain. Les ordres mendiants figurèrent parmi les acteurs les plus dynamiques de ce tropisme. Fondées dans la première moitié du XIII^e^ siècle, ces communautés religieuses s'installèrent en effet prioritairement aux abords, voire au sein des localités. Leur prompt développement s'explique par le renouveau spirituel qu'elles proposèrent aux fidèles, dont le succès s'appuya sur la prédication et la lutte contre l'hérésie. L'enjeu de cette thèse est donc de comprendre la place et le rôle des ordres mendiants dans la fabrique urbaine à partir d'une étude de cas régionale centrée sur l'Auvergne et le Velay dans les trois derniers siècles du Moyen Âge.

Cadres et enjeux

LES ORDRES MENDIANTS, UN OBJET D'ÉTUDE LONGTEMPS DEMEURÉ HISTORIQUE

L'étude proposée s'inscrit dans un champ historiographique ancien et fécond. Dès la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les sources relatives aux ordres mendiants ont suscité l'intérêt des ecclésiastiques, qui ont édité et exploité de nombreux actes afin de retracer l'histoire de leur ordre. La fin des années 1960 a constitué un tournant historiographique majeur. « L'enquête Le Goff », qui se proposait d'étudier l'urbanisation de la France médiévale au travers de l'implantation des ordres mendiants, a focalisé l'attention des historiens français et européens et polarisé les recherches sur les rapports entre ordres mendiants et fait urbain durant les décennies suivantes. Plusieurs études ont néanmoins contribué à nuancer, voire réviser le postulat défini par Jacques Le Goff en examinant les échanges entre ville et campagne ou la mise en place d'une économie du salut. Depuis une vingtaine d'années, l'élargissement des questionnements a permis d'examiner à frais nouveaux les interactions entre les frères et les instances politiques, économiques et sociales urbaines en s'intéressant en particulier aux fondements économiques et matériels de la vie conventuelle. L'analyse de l'administration des ordres et des mouvements réformateurs a renouvelé les connaissances sur la gestion structurelle des communautés et les processus d'installation des fondations tardo-médiévales.

L'intérêt des historiens de l'art et des archéologues pour les complexes monumentaux des ordres mendiants prit de l'ampleur à l'aube du XX^e^ siècle. La démarche visant la reproduction et la réalisation de plans et de coupes des élévations subsistantes ou disparues, mais aussi de monuments funéraires, ne se démentit pas jusqu'à la décennie 1990. Les campagnes d'aménagement et de rénovation urbains menées depuis les années 1960 ont permis de réaliser des études archéologiques de ces établissements et partant, de confronter les réalités matérielles à la documentation disponible et de fournir des données inédites. Ces travaux ont pu révéler des aménagements liturgiques et des éléments de décors jusqu'alors inconnus, ce qui permet d'apporter un nouvel éclairage sur les rapports entre image, texte et liturgie. En dépit d'une bibliographie abondante, les terres à explorer demeurent vastes, en particulier à l'échelle locale, fréquemment dépourvue de travaux de synthèse.

UNE ÉTUDE AU CROISEMENT DE L'HISTOIRE URBAINE, RELIGIEUSE ET DE L'ARCHITECTURE

L'enquête vise à replacer les communautés mendiantes et leurs couvents dans la dynamique des réseaux religieux, sociaux et culturels, mais également politiques et économiques en révélant le potentiel historique, architectural et archéologique de leurs enclos. Trois clés d'analyse ont été retenues pour appréhender ces processus.

La genèse et la mise en place du réseau conventuel sont d'abord examinées afin de mettre en évidence les modalités d'implantation des communautés mendiantes dans les localités d'Auvergne et du Velay. Une attention particulière est prêtée aux logiques d'investissement des espaces mendiants, dont l'analyse soulève la délicate question de l'existence de potentielles stratégies d'installation.

Les complexes architecturaux des ordres mendiants sont ensuite considérés en s'interrogeant sur la tension existant entre les propos de vie définis par les communautés et leur enrichissement progressif dans un environnement urbain en plein essor. L'étude de l'écosystème des chantiers de construction permet d'approcher la réalité matérielle, financière, logistique et humaine des campagnes de construction, d'entretien et de rénovation de l'église et des bâtiments conventuels qui s'égrenèrent jusqu'au début de l'époque moderne. La morphogenèse de l'enclos est appréhendée à travers l'étude de chacune de ses unités architecturales et de son paysage conventuel. Ces questionnements offrent l'opportunité de définir progressivement la place de l'enclos comme pôle structurant d'échanges sociaux.

Vitrine de l'apostolat mendiant et lieu d'expression privilégié de la piété des fidèles, l'église et la vie religieuse qui se développa autour de celle-ci constituent le troisième objet d'étude. La réflexion est centrée sur les choix structurels opérés par les communautés dans l'organisation de l'espace ecclésial en lien avec les impératifs liturgiques propres à chaque ordre et les pratiques dévotionnelles des fidèles. L'analyse des diverses composantes de l'église vise à interroger les modèles constructifs et décoratifs retenus. Elle permet en outre de déterminer leur place dans la dynamique des chantiers urbains des diocèses considérés, mais également au sein des localités des provinces mendiantes et du royaume de France. Il s'agit d'autre part de réfléchir à l'insertion spatiale et topographique diachronique des enclos dans l'espace urbain et à son potentiel de polarisation des activités humaines à ses abords. La nature des relations entre les frères et les autorités urbaines est également appréciée. L'exercice du ministère de la parole est enfin examiné afin de connaître le rôle des communautés dans la *cura animarum* ainsi que les conséquences de l'apostolat et de la spiritualité mendiantes sur le développement de pôles de dévotion au sein des églises de ces ordres.

L'étude s'appuie sur un corpus de 27 couvents fondés par les frères Mineurs et Prêcheurs, les Carmes, les Ermites de Saint-Augustin, les Sachets et les Clarisses dans les diocèses de Clermont, du Puy et de Saint-Flour entre les années 1220 et le dernier quart du XV^{e} siècle.

L'enquête se distingue par son approche pluridisciplinaire inédite et novatrice, fondée sur l'approche multiscalaire et le croisement des données et des méthodes d'analyse. Les ensembles documentaires convoqués sont multiples : sources textuelles, cartographiques, planimétriques et iconographiques, données issues de l'archéologie préventive, fragments lapidaires, mobilier liturgique et reliques. L'ensemble des informations historiques recueillies a ainsi donné lieu à la création sous FileMaker© d'une base de données dénommée ARCHOMA - ARCHives des Ordres Mendiants d'Auvergne. L'étude architecturale et archéologique ciblée des édifices mendiants s'est accompagnée de la constitution de dossiers graphiques et planimétriques réalisés à l'aide d'Adobe Illustrator© et d'un catalogue d'éléments lapidaires, d'inscriptions et d'œuvres. L'analyse des équipements liturgiques s'appuie quant à elle sur la mise en place de tables de données enregistrées sous Microsoft Excel.

L'exploitation de ces ensembles documentaires a été formalisée par la réalisation d'un catalogue de monographies rédigées et normalisées (tome III), auquel s'ajoute un dossier d'illustrations sélectionnées et réalisées par l'auteur, propre à chaque monographie (tome IV).

L'objectif est de fournir une synthèse actualisée, référencée et de lecture aisée pour chaque couvent étudié.

Genèse des couvents : la mise en place d'un réseau conventuel urbain

Les processus de fondation des couvents mendiants d'Auvergne et du Velay furent relativement classiques. Les premiers religieux mobilisèrent divers acteurs laïcs et ecclésiastiques, avec lesquels ils nouèrent des relations durables, les convaincant de la viabilité institutionnelle, financière et économique de leurs projets d'apostolat. C'est donc une gestion pragmatique des enjeux de pouvoirs locaux qui permit à ces ordres de s'implanter durablement en ville. La provenance et la nature des capitaux injectés dans ces projets furent variées. Les communautés fixées dans les cités épiscopales purent tirer profit de legs ponctuels provenant du clergé séculier, mais aussi du souverain capétien et de sa parentèle, tandis que les fondations des autres localités ont vraisemblablement demandé de plus amples investissements des fondateurs. L'*insediamento* mendiant fut par conséquent progressif, nécessitant fréquemment de négocier avec les autorités ecclésiastiques pour cadrer l'installation et le *jus sepulture* de ces ordres nouveaux afin de pallier la concurrence entre communautés religieuses au sein des paroisses urbaines. De farouches oppositions à l'installation des Carmes, des Franciscains et des Clarisses réformés ont néanmoins pu naître parmi le clergé paroissial et les chapitres des collégiales, dont la chronologie tardive (à partir du début du XIV^{e} siècle) démontre que les modalités générales d'implantation furent réalisées relativement sans encombre. Ce constat rapproche l'Auvergne du cas breton, mais l'oppose au Midi aquitain et languedocien, où les mendiants durent faire face à de nombreuses et véhémentes résistances.

L'examen multiscalaire des logiques d'investissement de l'espace montre que l'expansion mendiante fut lente, fragmentée et hésitante, donnant lieu à un sous-équipement du réseau conventuel mendiant au nord-est du Massif central, au contraire des régions méridionales du royaume par exemple. Dans ces territoires ecclésiastiques, les ordres mendiants se sont prioritairement fixés dans, aux abords ou à proximité des agglomérations dès le début du XIII^{e} siècle, rappelant le tropisme urbain qui caractérisa les communautés régulières dans l'Occident à cette période. Mais ils ne peuvent être définis comme des révélateurs du fait urbain, à l'instar de la Bretagne ou de la Flandre, en raison de la distribution irrégulière des couvents le long des principales voies d'accès de la région, du faible poids démographique des agglomérations et de l'emprise foncière et monumentale de l'Église dans ces mêmes cités, lesquels n'ont pas entravé l'implantation mendiante. De même, il ne peut être question de parler de projets pastoraux réfléchis prenant part à la fabrique urbaine. Les configurations spatiales, hydrographiques et architecturales des terrains cédés à ces religieux et la fréquente fragilité des implantations originelles traduisent une rémanence de l'adaptation, qui pouvait répondre à des stratégies d'expansion essentiellement locales.

Chantiers et architecture : construire un couvent et marquer l'espace urbain

La mise en œuvre des chantiers mendiants a été rendue possible par l'apport de capitaux variés, fournis par des investisseurs laïcs et ecclésiastiques, mais souvent fluctuants, qui peuvent expliquer des campagnes de travaux saccadées et des choix architecturaux, voire décoratifs spécifiques. Telles qu'elles sont révélées par un petit nombre d'exemples tardifs, conception et planification du chantier furent relativement codifiées et normalisées, rappelant la gestion centralisée et rationnalisée des mises en chantier. Le déroulement des constructions apparait néanmoins heurté, tributaire des soutiens accordés aux communautés et de circonstances géopolitiques et sociales extérieures parfois délicates. Le lancement souvent rapide de l'édification d'une église, à rebours d'une progammation à long terme d'un ensemble

monumental et son achèvement, même tardif, dans chacun des cas étudiés, témoignent de la coordination matérielle dont ont fait preuve les communautés.

Les chefs spirituels des communautés constituèrent les principaux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre des chantiers réalisés, fournissant une preuve supplémentaire de l'administration centralisée des programmes constructifs mendiants. Ils bénéficièrent néanmoins d'une certaine liberté d'action, comme le suggèrent le possible appel à des architectes laïcs dans les chantiers princiers ou les échanges avec divers membres de l'aristocratie laïque lors de la fondation de chapelles funéraires familiales à des fins mémorielles, mais aussi politiques. Le recrutement des professionnels du bâtiment paraît cependant essentiellement local et urbain. Une adéquation assez nette entre les matériaux naturels et transformés utilisés dans la construction et l'environnement géologique et naturel des localités peut être observée, avec des ressources généralement exploitées dans un rayon de 10 à 20 km autour des localités. Des enjeux financiers, logistiques et techniques ont bien sûr prévalu dans ces choix, notamment dans la contribution au remploi et au recyclage des matériaux. Pour autant, leurs dimensions politiques et symboliques ne doivent pas être écartées pour comprendre la production du paysage monumental mendiant, en particulier dans le diocèse de Clermont au XIII^{e} siècle. Les techniques de construction et les équipements afférents identifiés témoignent en effet d'une appropriation des modes de construction romans dans les premiers projets constructifs et de l'accomodation aux évolutions technologiques du façonnage et du montage de la pierre, qui se développèrent encore notablement après la conquête royale de l'Auvergne. Aussi peut-on parler de chantiers intercalaires, dont l'organisation et la mise en œuvre s'insérèrent dans une rationnalisation progressive, notamment visible dans une division et une spécialisation accrue des activités constructives et le recours à une main d'œuvre moindre mais davantage qualifiée.

Les ordres mendiants ont mis en place divers marqueurs fonctionnels, matériels et visuels afin de transcrire dans la pierre les singularités du fonctionnement communautaire et pastoral de leurs communautés. Sur le plan structurel, la construction séquencée des cloîtres et leur inachèvement fréquent et partant, la gestion heurtée des chantiers des équipements conventuels, ont conduit à des configurations spatiales variées des bâtiments autour de l'église. Sur le plan fonctionnel, l'importance de l'hôtellerie mérite d'être rappelée, dans la mesure où sans doute dès la fin du XIII^{e} siècle, elle constitua un marqueur du pouvoir laïc au sein de l'enclos. Si elle ne fut pas originale, la création d'espaces funéraires aux abords de l'église, mais également dans le cloître et l'abside capitulaire doit être remarquée, car elle constitue un indice de l'appropriation parfois précoce de l'espace conventuel par les laïcs. Sur le plan visuel, la simplicité architecturale fut de mise, associée à des programmes décoratifs ciblés dans certaines pièces du couvent susceptibles d'accueillir des hôtes extérieurs à la communauté (salle du chapitre, réfectoire). La fin du Moyen Âge fut marquée par une modernisation architecturale et décorative de l'église et des bâtiments conventuels (cités épiscopales et localités alentour), qui se traduisit par une extension des bâtiments et leur embellissement frôlant parfois l'ostentation et révèle un enrichissement significatif des communautés. Ces différentes observations rendent finalement compte de l'investissement progressif, mais néanmoins rapide, des laïcs et des clercs dans l'espace conventuel tant à des fins spirituelles que politiques.

Espaces conventuels et vie religieuse : l'insertion des communautés dans la fabrique urbaine

Deux temps doivent être distingués dans la production du paysage ecclésial mendiant. Le deuxième tiers du XIII^{e} siècle fut celui de l'édification de modestes sanctuaires, notamment au centre du diocèse de Clermont. Le troisième tiers du XIII^{e} siècle se caractérisa par

l'institutionnalisation graduelle de la présence mendiante en ville, qui se traduisit par l'érection de vastes halles à prêcher ouvertes aux fidèles. La construction des églises s'articula autour de trois principes : la simplicité, l'uniformisation des volumes et l'austérité. Les campagnes d'agrandissement et de rénovation menées à la fin du Moyen Âge ont été accompagnées de la création de nouveaux décors ostentatoires (Mineurs de Riom), liés notamment à la promotion de nouveaux cultes internes et externes aux ordres (Prêcheurs du Puy).

La conception combinatoire de l'espace et des volumes observée dans les églises mendiantes trouve son origine dans le vocabulaire formel et stylistique des cisterciens et des ordres militaires et son plein développement dans l'art de bâtir « français » de l'art gothique rayonnant du Nord et dans celui du Midi. Cette approche contribua à légitimer leur présence en ville, tout en leur permettant d'offrir un nouveau cadre architectural polyvalent prenant en compte les spécificités du fonctionnement communautaire et pastoral, qui les distinguait des autres complexes religieux urbains.

Si elles n'ont pas polarisé le peuplement et les activités, les implantations mendiantes extra-muros ont contribué à la transformation du paysage monumental et de la structure foncière des marges urbaines. L'enclos conventuel fut le réceptacle privilégié des interactions avec les institutions en s'ouvrant au traitement des affaires militaires (guet), politiques (assemblées et arbitrages) et culturelles (enseignement public ouvert aux séculiers) de la ville comme à Saint-Flour.

Afin de garantir leur incorporation durable à la communauté urbaine, les frères ont pu compter sur le soutien institutionnel et matériel des autorités urbaines et régionales. Dans les localités dotées d'un gouvernement urbain puissant comme à Montferrand, les frères Mineurs ont ainsi activement participé aux manifestations de la religion civique, notamment par le biais des processions festives organisées annuellement par le consulat et les clercs de Notre-Dame (fête de la Nativité Notre-Dame) ou ponctuellement à des fins conjuratoires comme en 1382. Celles-ci contribuèrent à forger une identité civique autour du Bien Commun de la ville chrétienne.

Le complexe conventuel peut enfin être considéré comme un puissant creuset dévotionnel inséré dans le siècle. Lieu d'expérimentation d'une vie chrétienne communautaire, l'installation dans la nef des confréries de dévotion et de métier (artisanat), dont l'existence fut étroitement liée aux activités pratiquées autour du couvent, constitue un précieux témoignage de l'encadrement par les frères des pratiques dévotionnelles des fidèles au moyen de la promotion du culte (Carmes du Puy) et, partant, de l'intensité et de la solidité des liens créés avec la population.

Ces dévotions individuelles et communautaires étaient ravivées à l'extérieur de l'enclos dans des espaces publics ponctuellement appropriés par les mendiants lors des tournées de quêtes et de prédications, dont le rôle spirituel et social fédérateur a rapidement été le gage du succès des communautés, à commencer par les frères Prêcheurs et Mineurs. Les frères pouvaient donc être sollicités plusieurs fois l'an afin d'exercer leur art oratoire lors des fêtes religieuses urbaines ou auprès de l'aristocratie (prédications franciscaines à Aurillac et Carlat aux XIV^{e}-XV^{e} siècles). Les communautés se sont aisément conformées à ces requêtes et les ont tournées à leur avantage en les assortissant d'une demande de rétribution en argent ou en nature, alliant spiritualité et dévotion à la subsistance financière et matérielle de leur communauté urbaine.

Thèse n° 6 :

Romain FACCHINI, *Être marchande à Marseille. Femmes, commerce et essor économique d'une ville portuaire (milieu XVII^e^-1789),* thèse sous la direction d'Anne Montenach, Aix-Marseille Université, soutenue le 13 novembre 2023

L'objectif de ma thèse, soutenue le 13 novembre 2023 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence, était d'analyser l'influence réciproque des dynamiques marchandes de la ville et du port de Marseille pour les femmes sur un long XVIII^e^ siècle, depuis l'édit d'affranchissement de 1669 jusqu'aux événements révolutionnaires à la fin des années 1780. Le fil conducteur de cette thèse est la place des femmes dans toute leur diversité sociale, depuis la veuve de négociant jusqu'à la vendeuse de rue, au sein du commerce marseillais alors en plein essor dans un contexte de mondialisation des activités de la ville et de son port. L'enjeu de la problématique était également de comprendre comment les Marseillaises développent leurs savoir-faire et mènent leurs activités de manière autonome au sein d'un espace méditerranéen encore parfois décrit comme restrictif pour les femmes dans l'espace public. L'objectif était de montrer le quotidien des Phocéennes en insistant sur la diversité sociale des femmes marchandes, et en sortant d'une logique de passivité dans l'action économique afin d'étudier leur capacité à initier le fait marchand. Autrement dit, est-ce que les Phocéennes ont participé à l'essor marchand de Marseille ?

La croissance économique de la cité phocéenne, liée à la mondialisation de ses activités portuaires, entraîne une augmentation qualitative et quantitative des flux marchands. Le port se mondialise et les négociants arment des navires dont le tonnage ne cesse de croître. Ce bouillonnement et la situation portuaire de Marseille au sein de la Méditerranée font de cette cité un lieu d'observation privilégié des dynamiques marchandes d'Ancien Régime. Sur les quais, dans les rues et les nouveaux quartiers, les acteurs du commerce s'affairent à négocier le café et le sucre venu des îles coloniales, vendent et achètent des biens de nature diverse pour une ville en plein essor. Face à tout cela, les femmes seraient restées dans leur foyer ou n'auraient bénéficié des effets positifs de ces changements qu'à la marge ? L'hypothèse de ce travail est tout autre. Ainsi, non seulement l'accroissement marchand a eu un effet positif sur les possibilités pour les femmes de travailler dans ces secteurs marchands, mais elles ont également contribué à ces dynamiques en jouant un rôle de premier plan. Cette thèse sort les phocéennes de la vision passive et marginale qui les caractérise encore — en particulier en contexte méditerranéen, présenté comme moins permissif pour les femmes —, et les projette en tant que véritables actrices du commerce, participants à l'effervescence de la cité malgré les obstacles.

L'intérêt et l'originalité de cette thèse — sans équivalent pour la France et plus largement le bassin méditerranéen — résident dans le croisement de l'histoire économique et de l'histoire des femmes et du genre, dans le cadre portuaire d'une ville méditerranéenne. L'historiographie a mis en lumière le travail des femmes dans le monde du commerce, mais avec deux écueils. Le premier est qu'il s'agit souvent d'études ponctuelles, et lorsque les travaux sont davantage développés ils concernent moins l'Europe du Sud et le bassin méditerranéen à l'image de ceux sur les ports qui portent majoritairement sur la façade atlantique. Le rôle des femmes dans le commerce d'Ancien Régime est en effet bien connu pour l'Europe du Nord. Les recherches sur les causes de la Révolution Industrielle en Grande-Bretagne ou encore du miracle économique néerlandais ont poussé les chercheurs et les chercheuses à interroger la part des femmes menant des activités dans le monde marchand et la nature de celles-ci. Dans le cadre de l'expansion ultra-marine des Européens depuis la fin du XVI^e^ siècle, des travaux ont été menés pour l'espace atlantique. Mais que savons-nous des femmes du sud qui bordent la Méditerranée ? L'historiographie foisonnante de ces dernières années à propos des femmes et du genre n'a pas fait grand cas des économies méditerranéennes.

Cette lacune a laissé croire que les régions bordant la Méditerranée — du moins en Europe — étaient moins propices à l'intégration des femmes au commerce. Cette thèse répond en partie à cette interrogation en sortant de l'anonymat les Marseillaises qui ont contribué à l'essor marchand de la cité phocéenne entre le milieu du XVII^{e} siècle et la fin du XVIII^{e} siècle. Face aux territoires d'océans qui caractérisent les expéditions outre-mer du XVI^{e}, du XVII^{e}, et encore largement du XVIII^{e} siècle, la Méditerranée semble se singulariser par une activité en berne, une mare nostrum oubliée des vents du commerce. Au vrai, cet espace maritime conserve tout son dynamisme et se trouve encore, malgré les projections vers les Eldorados, à la croisée des mondes, tourné à la fois vers les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Ce travail s'inscrit dans une démarche comparative à l'échelle internationale en utilisant une large bibliographie depuis la France jusqu'à la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies, l'Italie, la Péninsule Ibérique et, dans une moindre mesure, l'espace du Saint Empire Romain Germanique.

Ainsi, cette thèse a mobilisé le concept de genre pour repenser les relations de pouvoir au sein du monde économique urbain, et déconstruire les discours sur les marchandes qui composent la quasi-totalité de la documentation dans la mesure où les voix féminines n'ont que peu persisté dans les traces laissées par les activités marchandes d'Ancien Régime. Ce travail s'est donc orienté vers la volonté de saisir les pratiques féminines du quotidien, les réalités parfois banales de l'exercice du commerce pour ces marchandes. L'enjeu était d'arriver à concilier l'anecdotique — retrouver les voix féminines anonymes des marchandes phocéennes — et la généralisation. À ce titre, l'approche microhistorique et son paradigme indiciaire permettent de questionner les différentes facettes et les limites du concept d'autonomie à l'échelle de l'individu dans des contextes variés. De plus, la micro-analyse rend possible un dialogue entre de grandes catégories telles que la Méditerranée, les femmes ou l'économie, et les pratiques du labeur journalier. En ce sens, le point de vue adopté est bien celui des actrices, c'est-à-dire des femmes qui agissent pour leurs besoins dans un contexte socio-économique donné, et non pas celui des agents qui sont les relais non agissants des structures économiques.

Le choix de la documentation, bien qu'éparpillée et difficile à mobiliser, a privilégié la diversité des points de vue, notamment l'hétérogénéité sociale de ces femmes, afin de circonscrire au mieux les réalités des marchandes phocéennes. Se dresse un premier défi d'ordre documentaire. L'océan archivistique des fonds marseillais semble ne contenir que quelques papiers en lien avec les femmes des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles travaillant dans le commerce. Les documents qui règlementent le commerce ou encore les échanges entre Paris et Marseille ne mentionnent pas spécifiquement les acteurs et les actrices du milieu marchand. Les sources relatives à la voirie et aux travaux urbains ne détaillent pas les bâtiments et ne permettent pas de trouver des boutiques et leurs occupants. En réalité, il est nécessaire pour l'enquête de multiplier les dépouillements dans des fonds variés afin de saisir toutes les complexités de la réalité des Phocéennes d'Ancien Régime œuvrant dans le monde marchand. À ce titre, on peut retenir cinq types d'archives différentes : celles de la sénéchaussée de Marseille, les minutes de notaires, les archives de police, les factums ou mémoires de justice, et les correspondances de la chambre de commerce de Marseille. Dans une moindre mesure, ce travail s'appuie sur des registres de recensements, les fonds relatifs aux corporations, des annonces publicitaires, des sources imprimées. Cette documentation donne à voir la variété sociale des marchandes marseillaises depuis la veuve de négociant jusqu'à la vendeuse de rue, les interactions quotidiennes des marchandes, leurs déplacements au sein de la cité, et les pratiques liées au travail. De plus, le croisement des sources permet de remettre en perspective la diversité des situations et les structures dans lesquelles elles s'inscrivent. Ce point de départ de l'investigation fait émerger plusieurs questions. Que représentent ces femmes dans les effectifs marchands de Marseille, et comment peut-on appréhender leur travail tant le risque de ne pas le voir dans les sources est grand ? En effet, pour l'époque moderne, les femmes sont considérées comme d'éternelles mineures, placées sous la protection et l'autorité de leur père

puis de leur mari. À ce titre, les Phocéennes ont-elles ne serait-ce que le droit de mener à bien des activités marchandes, d'avoir la possibilité d'investir ou de se voir accorder un crédit, de s'établir dans une boutique et de pratiquer leur commerce dans les mêmes quartiers que leurs homologues masculins ?

La logique d'ensemble de cette thèse s'articule en trois grandes parties, chacune divisée en deux chapitres, afin d'explorer les différentes réalités du fait marchand pour les Marseillaises depuis la seconde moitié du XVII^{e} siècle jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle. La première partie s'attache tout d'abord à exposer les cadres du commerce féminin à Marseille en analysant le nombre de femmes au sein des effectifs marchands de la ville dans une démarche quantitative, ainsi que leur répartition géographique au sein de la cité phocéenne. Dans un second temps, l'enjeu est de caractériser le droit provençal dont dépend Marseille à l'endroit des femmes marchandes, en particulier vis-à-vis de la jurisprudence, afin de comprendre les possibilités légales dont elles disposent dans le commerce et les communautés de métiers à travers leurs règlements. Cette première partie situe donc les femmes dans leur espace de travail et dans les diverses règlementations. La deuxième partie entend mettre au jour les stratégies, les moyens et les relations économiques mobilisés par les marchandes phocéennes. Ainsi, les pratiques féminines du commerce sont questionnées à l'aune de la notion d'entrepreneuriat qui permet de comprendre comment les Marseillaises manient l'argent et l'écrit. Le deuxième temps de la réflexion replace les marchandes dans les chaînes du commerce afin d'appréhender leur rôle au sein du monde marchand ainsi que leur capacité d'expertise économique. Cette seconde partie étudie les pratiques quotidiennes des marchandes marseillaises pour analyser leurs compétences. Enfin, une troisième et dernière partie développe les différentes échelles de l'activité marchande des femmes dans une réflexion spatiale à l'échelle de la cité. Le premier chapitre explore les lieux de la présence des femmes dans le commerce marseillais que sont la rue, la boutique et les marchés urbains afin de comprendre comment ces trois ensembles s'articulent. L'autre chapitre propose une micro-histoire féminine de la globalisation des échanges en interrogeant la capacité des femmes à accéder au commerce mondial, mais aussi à participer à la vente des marchandises issues de ce commerce.

Ce travail de recherche conduit à deux conclusions principales. Les marchandes marseillaises ont bénéficié de l'essor économique de la ville et de son port en Méditerranée et au-delà malgré des obstacles et des contraintes, mais elles ont aussi et surtout participé à ce développement économique. Elles mènent leurs activités dans des secteurs dynamiques, y compris ceux du commerce outre-mer, participent à la bonne marche de plusieurs corporations en reprenant la boutique de leur défunt mari, et plus largement contribuent à l'approvisionnement de la ville. Cette réflexion sur l'implication des Marseillaises dans l'économie participe ainsi aux études sur la mise en connexion de la Méditerranée avec le reste du monde à l'époque moderne. Dans un second temps, être marchande ne peut s'entendre au singulier et révèle une grande diversité. Cette pluralité sociale s'exprime dans un premier temps à travers les sources fiscales qui font état d'une participation au commerce qui n'est pas le seul fait des veuves et qui représente entre 20 et 25 % des effectifs du monde marchand. Toutefois, les seuls résultats en tableaux ne suffisent pas à construire l'histoire du fait marchand au féminin et nécessitent l'interprétation d'autres traces.

La multiplicité des femmes dans le commerce se lit donc également dans les archives de police lors de conflits qui mettent en lumière les hiérarchies et les différents niveaux d'activités souvent au sein d'un même espace. À ce titre, la diversité s'observe dans les circulations urbaines des femmes marchandes. L'analyse de la documentation démontre qu'il n'y a pas de modèle commercial d'implantation pour les Phocéennes. La spatialité du travail féminin est celle de toute la ville. Autrement dit, il faut conclure à une absence de marginalisation territoriale qui se retrouve également dans les secteurs économiques marseillais puisque les marchandes ne sont pas cantonnées à certaines activités. Ainsi, les noms de toutes

ces Marseillaises peuplent les archives du quotidien et leur présence se fait jour dans tous les quartiers de la cité phocéenne. La dichotomie entre espace privé féminin et espace public masculin qui a structuré la pensée concernant les femmes et leurs activités journalières ne tient plus. En grande partie héritée du XIX^{e} siècle, cette vision doit être dépassée afin d'envisager la cité d'Ancien Régime comme un territoire mixte et ainsi analyser en profondeur les mécanismes du commerce. L'écrin urbain de la croissance économique abrite ainsi les boutiques de ces femmes dans les mêmes quartiers que ceux des hommes. La cartographie de Marseille en fonction du sexe et des activités figure une répartition homogène des femmes. Il en est de même des rues au sein desquelles les marchandes déambulent, crient pour annoncer la qualité de leurs produits ou apostropher un client mécontent.

De cette animation, l'iconographie n'a conservé qu'une image archétypale et genrée de femmes jeunes et pour lesquelles on peine à imaginer les difficultés imposées au corps jour après jour. À ce titre, une comparaison entre des gravures et des peintures d'une part, et des sources judiciaires d'autre part fait montre de la rudesse de ces métiers de la rue. Charges lourdes, longues distances et proximité de la concurrence sont le lot de ces femmes du commerce urbain. De plus, les rixes impliquant des femmes sont également légion et la violence des Phocéennes à l'égard de leurs contemporains n'a rien à envier à celle des hommes qui n'en détiennent pas l'apanage. Ces marchandes qui arpentent les rues participent donc à l'animation de la cité ainsi qu'à son dynamisme économique. Toutefois, leur présence hors de la boutique ne doit pas laisser penser à une paupérisation générale des effectifs féminins, mais davantage à une capacité de se déplacer dans l'espace urbain. Cette mobilité va de pair avec les actions que mènent ces femmes pour régler des différends dans le cadre de leurs activités, au point d'imposer une véritable autorité féminine. Ainsi, un groupe de femmes travaillant sur l'un des marchés de la ville est qualifié de « maîtresse de la place ». Cette forme de gouvernement non institutionnel du commerce dans la cité est unique dans la documentation mais donne la mesure du potentiel des marchandes marseillaises. Si les poissonnières par exemple font partie de l'image d'Épinal de la cité phocéenne, leur importance en matière d'économie — partagé avec d'autres femmes dans des secteurs différents — n'est pas qu'une chimère. Ces femmes sont au cœur des marchés de la ville, prêtent de l'argent à d'autres marchands ou marchandes, louent des maisons et des boutiques, investissent et travaillent dans des secteurs innovants, y compris avec d'autres parties du monde. Cette caractéristique est essentielle pour comprendre dans quelle mesure les femmes ont aussi participé à la mondialisation du commerce à cette période. Même si les Marseillaises restent en grande majorité dans la ville, elles sont en contact avec des territoires outre-mer d'Amérique et contribuent à la diffusion de biens issus de ces commerces. Que ce soit par le biais de grandes maisons négociantes de la place marseillaises ou bien avec leur boutique en diffusant des annonces publicitaires pour venter leurs produits, les Phocéennes participent à l'augmentation des échanges entre les divers continents. La mise en connexion du monde à l'époque moderne est donc aussi le fait des femmes.

À des degrés divers, les marchandes marseillaises connaissent une forme d'autonomie dans leur travail. Celle-ci est particulièrement visible dans une approche sociale du droit, à travers la jurisprudence, qui montre comment les femmes s'approprient les règles, mais aussi comment ces dernières les enferment dans une non-reconnaissance du travail. Les débats des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles qui entourent l'activité commerçante des Phocéennes sont le reflet d'un travail quotidien mais bien souvent masqué par les maris. En effet, la figure de la fille de boutique, suppléante du mari à son service, ne tient pas à l'épreuve de l'analyse des sources. Il apparaît effectivement que le travail marchand des Marseillaises relève d'un esprit d'initiative voire d'entrepreneuriat pouvant aller jusqu'à l'expertise.

Thèse n°7 :

Stéphane FUZESSERY*, L'expérience de la très grande ville Berlin, 1860-1930*, thèse sous la direction de Johann Chapoutout, soutenue le 19 juin 2023 à l'Université Sorbonne Université

La croissance explosive de Berlin entre 1860 et 1930 a-t-elle favorisé l'avènement du nazisme ? La « décivilisation » que connaît l'Allemagne après 1933 est-elle née en réaction à la nouvelle civilisation urbaine apparue au tout début du vingtième siècle ? Tel est l'objet de cette thèse : comprendre la force de déstabilisation de l'urbanisation sur la société allemande au début du vingtième siècle.

La thèse donne en effet à voir le surgissement brutal, en Allemagne, d'une forme de peuplement inédite : la ville géante. Elle décrit les métamorphoses d'un tissu urbain qui, à Berlin, entre en convulsion, pour se dilater à une échelle inconnue. Elle observe l'avènement d'un sujet urbain nouveau : l'habitant des métropoles, qui est aussi le sujet anthropologique moderne. Elle en explore les expériences quotidiennes, du surpeuplement dans les logements au rassemblement dans les loisirs, de l'allongement des déplacements quotidiens à la promiscuité dans les transports en commun, du bouleversement des rythmes circadiens à l'abrasement des sensibilités – le tout dans un univers urbain de plus en plus artificialisé. Elle met en évidence la manière dont cette « expérience de la très grande ville » – révolution à la fois métrique et anthropologique – a été vécue en Allemagne, au point de faire douter de la « viabilité » (*Lebensfähigkeit*) de cette forme urbaine nouvelle.

Observant la manière dont les Allemands se sont adaptés – ou non – à ce bouleversement majeur, elle montre ainsi comment Berlin a été placée au cœur de la crise de la modernité allemande, jusqu'à en devenir l'épitomé.

Pourquoi consacrer une thèse à Berlin au début du vingtième siècle ? Parce que la « modernité berlinoise », surtout celle des années vingt, reste définie d'une manière à la fois trop restrictive et trop positive. Une manière qui ne nous aide pas vraiment à examiner les problèmes de l'Allemagne et des Allemands au tournant des dix-neuvième et vingtième siècle, ni à comprendre comment le pays le plus alphabétisé d'Europe a pu enfanter le nazisme.

Dans la plupart des travaux d'histoire culturelle, y compris les meilleurs, Berlin est avant tout dépeinte comme un « laboratoire de la modernité » : « modernité » des savoirs, « modernité » des arts, « modernité » des mœurs. Sous la plume d'auteurs tels que Walter Laqueur, Peter Gay ou encore Jean-Michel Palmier, Berlin est la ville de Fritz Haber et d'Albert Einstein, de Walter Gropius et d'Alfred Döblin, de Marlene Dietrich et d'Anita Berber : un haut-lieu de la vie scientifique internationale, un foyer majeur des avant-gardes européennes, un avant-poste de la libération des mœurs. Berlin est « moderne » car elle est tournée vers l'avenir, américaine autant qu'européenne. Tout cela, du reste, est factuellement exact : dans les années vingt, la capitale allemande est l'une des villes où l'on rencontre le plus grand nombre de prix Nobel, d'artistes d'avant-garde ou encore de clubs homosexuels en Europe. Et tout cela participe, aujourd'hui encore, d'une certaine fascination pour la métropole des *Goldene Zwanziger*, y compris chez l'auteur de ces lignes.

Berlin comme observatoire de la crise de la modernité allemande

Mais Berlin est également le lieu d'une autre modernité, ou pour le dire plus précisément, d'une autre *expérience de la modernité.* Une expérience plus triviale, et pour cette raison plus discrète. Une expérience qui nous est aujourd'hui si familière, qu'elle nous empêche d'en mesurer la nouveauté pour ceux qui en ont vécu le surgissement il y a plus d'un siècle – privant au passage l'historien de ce qui, souvent, oriente son regard et séduit son lecteur : la

force de dépaysement du passé. Cette autre expérience, c'est l'apparition brutale, en plein cœur du Brandebourg, d'une forme de peuplement devenue banale aujourd'hui, mais alors inédite en Allemagne : la « ville-géante » (*Riesenstadt*), expression couramment rencontrée dans les sources à côté d'autres telles que « ville-millionnaire » (*Millionenstadt*), « ville-monde » (*Weltstadt*), ou encore « ville-mammouth » (*Mammutstadt*). Ce que pour notre part nous proposons de nommer la « très grande ville », usant d'un superlatif pour bien marquer sa différence avec la « grande ville » – terme pourtant indistinctement utilisé par l'historiographie, qui se contente en l'espèce de reprendre les seuils statistiques du *Reich* allemand pour désigner des villes de taille et de substance aussi différentes que Kassel (100.000 habitants en 1910), Leipzig (700.000 habitants) ou encore Berlin (4.000.000). Apparition brutale, car elle s'étire non sur plusieurs siècles, comme à Paris ou à Londres – les deux autres très grandes villes que compte l'Europe du début du vingtième siècle – mais sur une ou deux générations, à peine.

Au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles, Berlin connaît en effet un cycle de croissance et de transformation qui est à la fois sans précédent et sans équivalent, en Allemagne comme en Europe. Tandis qu'entre 1860 et 1930, sa population est multipliée par huit, passant d'un peu moins de 500.000 habitants à un peu plus de 4.000.000, la superficie nécessaire à son fonctionnement à la fois résidentiel, productif et récréatif est multipliée par cinquante, passant d'un peu de moins de 20 km^2 à un peu plus de 1.000 km^2. Le temps d'une génération, celle qui n'était encore, vers 1860, qu'une petite cité au caractère provincial, devient non une grande ville (*Großstadt*), mais une très grande ville donc – la quatrième au monde par la population derrière New-York, Londres et Paris, la seconde par l'étendue derrière Los Angeles. Or ce gigantesque saut d'échelle bouleverse non seulement les équilibres sur lesquels reposaient l'organisation spatiale et sociale de la capitale allemande, mais aussi le type d'expériences que l'on y fait au quotidien. Pour des millions de citadins et de néo-citadins, il s'agit en effet de composer avec des phénomènes – et des problèmes – totalement inédits. Des phénomènes tels que le surpeuplement résidentiel dans les « casernes locatives », les affluences de masse dans les nouvelles infrastructure de loisir, la promiscuité dans les transports en commun, la banalisation des « déplacements pendulaires » (*Pendelwanderungen*), l'intensification du « trafic » (*Verkehr*), la multiplication des accidents de la rue, la synchronisation des rythmes urbains, l'accélération du temps vécu, ou encore l'artificialisation des ambiances urbaines sous l'effet de l'électrification des systèmes techniques, de la motorisation des circulations et de la diffusion de l'asphalte et du verre.

Révolution à la fois spatiale et sociale, l'apparition de la très grande ville est vécue comme un véritable choc en Allemagne. Un choc tel qu'il est possible de parler, en paraphrasant Claude Digeon[22], d'une véritable *crise berlinoise de la modernité allemande*. Crise d'intelligibilité d'abord : parce qu'elle bouleverse la manière d'organiser la répartition des individus dans l'espace, la croissance et la transformation de Berlin au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles contraint deux générations d'Allemands à non seulement en comprendre la signification, mais aussi en évaluer la portée de long terme. Ainsi, à défaut d'être enviable, la très grande ville est-elle une forme de peuplement tout simplement « viable » (*Lebensfähig*) ? L'avenir de l'Allemagne peut-il – doit-il – être métropolitain ? Crise d'adaptabilité, ensuite : parce qu'elle est un bouleversement des cadres de l'expérience quotidienne, le métropolisation impose en effet à des millions de (néo)citadins un effort d'accommodation à leur nouvel environnement. Ainsi, comment les migrants ruraux – qui représentent 65 % de la population berlinoise au tournant du siècle – se sont-ils adaptés à la

[22] Claude Digeon, *La Crise allemande de la pensée française*, Paris, PUF, 1959. Dans cet ouvrage « classique » issu de sa Thèse d'État, l'auteur montre comment, après la défaite militaire de 1871, l'Allemagne a focalisé l'attention de plusieurs générations d'écrivains français, favorisant par contrecoup l'émergence d'une nouvelle conscience nationale.

surdensité résidentielle, à l'extrême promiscuité dans les transports en commun, aux risques d'accident de la rue, aux exigences de ponctualité à l'usine ou au bureau, à l'accélération – réelle ou ressentie – des rythmes de vie, aux nouvelles sensations provoquées par l'accélération des vitesses de déplacement ou encore à l'éloignement de la nature ?

L'on aurait tort d'envisager ces deux crises séparément : elles représentent en effet les deux faces d'une même crise, lovée au cœur de la modernisation accélérée de l'Allemagne, et dont l'enjeu est ni plus ni moins que la capacité d'une société avancée – une société de haute culture, d'expertise scientifique et de compétence technique – à encaisser, pour le surmonter, deux défis majeurs : une soudaine accélération du changement social d'une part, un passage au gigantisme et à la massification d'autre part. Observée à travers ce prisme, la « modernité berlinoise » se définit ainsi moins comme ce qui est « tourné vers l'avenir » que comme ce qui, faisant rupture dans les deux catégories du temps et de l'espace, « contraint à s'adapter » – comme une « question de rythme » et une « question de taille »[23].

Réécrire l'histoire de Berlin à partir de nouvelles sources

L'enquête est menée à partir d'un *corpus* de sources à la fois nouvelles et exceptionnelles par leur diversité : statistiques municipales, règlements de voierie et de construction, rapports de l'administration urbaine, sources policières, essais de sociologie contemporaine, études géographiques, plans d'urbanisme, *blueprints* architecturaux, manuels d'ingénierie civile, traités de neurologie, tests psychotechniques, récits de voyage, chroniques journalistiques, sans oublier la totalité des films produits sur Berlin dans la première moitié du vingtième siècle.

Avec plus de 500 films réalisés sur Berlin entre 1896 (date à laquelle Emil et Max Skladanowsky projettent les premières vues de l'Alexanderplatz) et 1947 (date à laquelle Roberto Rossellini et Billy Wilder tournent respectivement *Allemagne année zéro* et *A foreign Affair*), les cinéastes se sont en effet montrés extraordinairement attentifs aux métamorphoses de la plus grande ville allemande. Cet intérêt s'enracine dans la prise de conscience quant à la capacité du cinéma à rendre à la fois intelligible et sensible le bouleversement des expériences urbaines par un régime d'images tout à fait spécifique : un régime fondé sur l'hybridation d'images prélevées sur le réel (instantanés, prises de vue documentaires) et d'images fabriquées en studio (images de fiction, images d'animation, motion painting) – hybridation qui permet de combiner neutralité descriptive d'une part, et retranscription des impressions visuelles et sonores éprouvées par les habitants de la très grande ville, d'autre part.

L'agrégation de sources aussi diversifiées répond à deux grands partis-pris méthodologiques : le premier est la volonté d'ancrer l'histoire anthropologique dans l'histoire matérielle, c'est-à-dire de confronter les images et les témoignages à des données objectives, à la fois spatialisables et quantifiables ; le second est le refus de céder à la spécialisation des problématiques – seule manière de comprendre comment les contemporains ont eux-mêmes appréhendé le problème posé par le surgissement de la très grande ville, au risque d'être ébloui par l'effet de « halo » que produit un phénomène aussi complexe.

L'histoire d'une normalisation inachevée

La thèse parvient à trois grandes conclusions.

1)- Premièrement, il ne fait guère de doute que la métropolisation berlinoise, par sa brutalité-même, a participé à déstabiliser la société allemande et, par suite, à alimenter la radicalité des propositions alternatives à la « modernité », notamment à l'extrême droite du

[23] Olivier Rey, *Une question de taille*, Paris, Stock, 2014.

spectre politique allemand. En tant qu'environnement nouveau – au double sens du terme : écologique (*Umwelt*) et anthropologique (*Lebenswelt*) – la très grande ville est apparue absurde à de nombreux observateurs sociaux, tant elle a déséquilibré le peuplement de provinces entières et a été à l'origine de graves problèmes. Au début du siècle, il est vrai, il était difficile pour un Allemand de ne pas condamner l'indignité des casernes locatives berlinoises, de nier la pression phénoménale qu'exerçait la ville géante sur sa campagne environnante, de contester les dangers nouveaux auxquels elle exposait ses habitants, ou encore de faire comme si Berlin n'avait pas les taux de natalité les plus bas d'Europe. Dans un pays pourtant fort d'une longue tradition urbaine, l'on peinait à croire que l'air de la très grande ville rende libre. Et comme le confirment quantité d'expertises plus ou moins savantes, il n'était pas illogique, encore au début des années 1930, de douter de la « viabilité » (*Lebensfähigkeit*) d'une forme urbaine frappée du sceau du gigantisme et de la démesure.

2)- Déstabilisée par cette mutation à la fois spatiale et sociale, la société allemande s'est pourtant engagée dès le tournant du siècle sur la voie d'une double adaptation : adaptation de la très grande ville aux citadins, adaptation des citadins à la très grande ville. La première a été le fait d'une sphère réformatrice qui s'est cristallisée à la toute fin du dix-neuvième et s'est donnée pour tâche non seulement d'aménager la très grande ville mais aussi de ménager ses habitants par des politiques tout à la fois de réforme de l'habitat de masse, de réintroduction de la nature en ville ou encore de « prévention des accidents de la rue » (*Unfallverhütung*). La seconde a été le fait des habitants eux-mêmes, qui ont peu à peu acquis – et le plus souvent spontanément – des compétences routinières nouvelles pour tout à la fois se côtoyer en situation de congestion, se déplacer dans un environnement reconfiguré par la mécanisation du trafic, ou encore s'accoutumer aux bruits assourdissants et aux lumières éblouissantes de la très grande ville. Tant et si bien que l'espèce du migrant rural, arrivé de fraîche date et désorienté par le « tourbillon » de la très grande ville, s'est raréfié, et que les néos-citadins de la fin du dix-neuvième siècle ont progressivement cédé la place à des citadins tout-court.

3)- Tenant autant à l'expertise de ceux qui ont aménagé Berlin qu'à l'expérience de ceux qui l'ont habité, à l'intelligence programmée des lieux qu'à l'intelligence spontanée des acteurs, ce processus de normalisation de la vie métropolitaine n'a toutefois rien eu de linéaire, ni de définitif. À partir de 1914, il a fréquemment été perturbé par les graves crises qui ont touché l'Allemagne : la première Guerre mondiale d'abord, les crises de l'immédiat après-guerre ensuite, la grande dépression, enfin. Ces crises à répétition ont eu pour effet de perturber le cours « normal » – c'est-à-dire ordinaire – de la vie métropolitaine. La crise de 29, sur laquelle se clôt l'ouvrage, a notamment eu des effets proprement catastrophiques sur celle-ci : en précipitant l'effondrement de la fréquentation du tramway, elle a détérioré les conditions de déplacement dans l'agglomération ; en mettant des centaines de milliers de Berlinois au chômage, elle a momentanément brisé les routines qui avaient favorisé la diffusion de formes nouvelles de civilité ordinaire dans les rues ou les transports en commun ; en perturbant les circuits de distribution et en favorisant les pénuries, elle a réactivé la peur d'une crise d'approvisionnement majeure, et avec elle le souvenir traumatique de la grande famine de 1916-1917 ; en faisant brutalement chuter les fournitures de gaz et d'électricité, elle a entraîné une baisse spectaculaire de l'intensité lumineuse au centre de la capitale, replongeant les citadins dans une pénombre de crise ; enfin, et surtout, en mettant fin à l'ambitieuse politique de construction de cités d'habitation menée sous la République, elle a relancé la crise du logement de masse qui commençait à s'atténuer.

Saisie à travers ce prisme expérientiel, l'histoire de Berlin est donc l'histoire d'une normalisation inachevée. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, la République de Weimar a manqué de temps.

Thèse n° 8 :

Yaël GAGNEPAIN, *Entre accaparement et contamination : l'appropriation industrielle de l'hydrographie à Roubaix (début du XIXe siècle - milieu du XXe siècle),* thèse sous la direction de Béatrice Touchelay, Université de Lille, soutenue le 5 décembre 2023

Cette thèse montre que le succès de l'industrie textile de l'agglomération de Roubaix du début du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres a été tributaire de l'appropriation de l'hydrographie – l'ensemble des nappes et cours d'eau de surface et souterrains, naturels ou artificiels – d'une région entière. Ce travail revisite le concept d'appropriation pour saisir dans un même cadre analytique les dynamiques d'accaparement des eaux et la contamination des cours d'eau. Elle aborde cette appropriation comme un processus impulsé et entretenu par la bourgeoisie industrielle pour minimiser les coûts de la production. Méthodologiquement, ce travail s'intéresse aux conflits que soulève le processus d'appropriation de l'hydrographie. C'est-à-dire aux moments pendant lesquels soit l'hydrographie existante n'est plus en mesure de soutenir l'extension de l'activité, soit les contaminations ou l'accaparement soulèvent des contestations de ceux qui se retrouvent privés d'eaux, inondés ou contaminés par les rejets des usines. Par l'étude de ces conflits, cette thèse détaille les modalités qui permettent à la bourgeoisie industrielle, dans un contexte politique donné, de garantir la continuité et l'extension de l'appropriation de l'hydrographie malgré les résistances rencontrées.
À travers une histoire hydrographique de l'industrie et une étude des stratégies mises en place par la bourgeoisie industrielle pour maintenir son appropriation de l'hydrographie cette thèse permet de réinterroger l'histoire du fait urbain à Roubaix. Elle remet ainsi au cœur de l'histoire de la ville les limites environnementales auxquelles elle s'est heurté avec le développement de l'activité industrielle.

Une histoire hydrographique de l'industrie

Des eaux accaparées, la place des infrastructures, la place des institutions

La première partie de cette thèse étudie l'accaparement des eaux au profit de l'industrie textile. Elle met en lumière trois formes principales de cet accaparement.
La première fut la mise à disposition d'une voie de navigation qui relie Lille et la Deûle à l'Escaut en passant par Roubaix et Tourcoing. Ce canal a permis le développement du commerce transfrontalier, et en particulier l'importation massive de houille depuis la région productrice du Borinage en Belgique. Cette voie d'eau est restée cruciale pour l'industrie tout au long de la période étudiée, dotant Roubaix d'un des ports intérieurs les plus actifs de France au début du XXe siècle. Le canal a par ailleurs également été pensé dès son origine comme un ouvrage pouvant permettre d'augmenter la disponibilité en eau dans l'agglomération. Dans cette optique, ses eaux ont longtemps été captées par les usines installées le long de la voie de navigation.
La deuxième forme que prit cet accaparement fut la multiplication des forages industriels privés, de plus en plus profonds, pour capter dans les nappes souterraines les eaux nécessaires à la production, et en particulier au fonctionnement des machines à vapeur. Ces captages privés et localisés ont asséché les puits utilisés par les habitants de la ville, mais ils sont loin d'avoir suffi à fournir toutes les eaux nécessaires au développement de l'outil industriel.
En conséquence, la dernière forme que prit l'accaparement de l'eau a consisté en la construction de deux vastes réseaux de distribution. Le premier a puisé des eaux dans la Lys à Bousbecques, une localité frontalière située à une dizaine de kilomètres au nord de Tourcoing. Ce réseau a permis d'importer jusqu'à 50 000 mètres cubes d'eau de rivière par jour. Ces eaux étaient impropres aux usages domestiques les plus élémentaires, mais ont permis le développement de l'industrie, et en particulier du peignage de laine qui, durant la seconde moitié du XIXe siècle,

est devenue l'une des activités les plus dynamiques de Roubaix. Le second réseau de distribution a capté les eaux souterraines de la vallée de la Scarpe. Une usine élévatoire a été construite à plus de quarante kilomètres au sud de Roubaix. De longues canalisations ont traversé le bassin de la Marque et de nombreux villages pour offrir à Roubaix et Tourcoing l'exclusivité de ces eaux potables. Bien que potables, ces eaux furent prioritairement utilisées pour les procédés industriels qui ne se satisfaisaient pas de la qualité des eaux de la Lys.
L'accaparement comme une composante de l'appropriation de l'hydrographie à des fins industrielles s'avère être un long mouvement de mise à disposition de l'eau pour les besoins du développement de la production et pour la minimisation des coûts de cette production. Des deux côtés de la frontière, l'hydrographie de la région a été redessinée par de grandes infrastructures qui ont matérialisé cet accaparement. À Roubaix, cet accaparement ne s'est pas réalisé par une privatisation de la ressource, c'est au contraire la gestion publique de la captation et de la distribution qui lui a donné toute son efficacité.

Une vallée contaminée et inondée

Ces stratégies d'accaparement ont été à l'origine d'un déséquilibre hydrographique majeur. Les eaux importées depuis la Lys, l'Escaut, la Deûle ou les profondeurs de la vallée de la Scarpe ont été relâchées, après utilisation, dans l'Espierre dont le débit a été décuplé, provoquant de fréquentes inondations dans toute la vallée. C'est à ces conséquences que la seconde partie du manuscrit s'interesse.
Cette histoire hydrographique de l'industrie met en évidence les problèmes soulevés par la question de l'évacuation des résidus de la production, ainsi que l'impact que cette évacuation a eu sur les territoires environnants tout au long du siècle étudié. Les industriels ont utilisé le cours de l'Espierre pour envoyer au loin les déchets non valorisables de leur industrie. Parmi toutes les contaminations, les eaux des teintureries dans un premier temps, puis à partir du milieu du XIXe siècle celles des peignages de laine, sont celles dont la nocivité a été la plus dénoncée. Tout comme elle a permis l'accaparement, l'institution municipale a été centrale pour faciliter les déversements des eaux usées des fabriques vers l'Espierre. Ainsi, la municipalité a financé les réseaux d'égouts pour évacuer des grandes quantités d'eau, autorisant même le peignage de Croix à déverser ses eaux usées à Roubaix pour préserver la Deûle aux dépens de l'Espierre.
La multiplication de ces pollutions industrielles a participé à redessiner la géographie et les activités humaines dans la vallée de l'Espierre. L'appropriation de l'hydrographie à des fins industrielles prend donc une autre dimension en juxtaposant à l'accaparement des eaux ces questions de la contamination et des inondations par les eaux usées des fabriques. Toute la vallée en aval de l'agglomération a, un siècle durant, été rendue dépendante des aléas de l'industrie textile. Des deux côtés de la frontière, les modes de vie existant sur ces territoires, majoritairement l'élevage et l'agriculture, ont été sacrifiés pour les intérêts de l'industrie. Au-delà des moyens de subsistance, c'est la santé et le confort des populations riveraines qui ont été mis en danger par l'activité industrielle.
Remettre ces considérations hydrographiques au cœur de l'histoire industrielle permet de donner un sens nouveau à l'investissement de la bourgeoisie dans l'administration municipale. La gestion de ces enjeux hydrographiques fait partie des missions que le patronat confie à cette institution afin de garantir la prospérité de l'industrie. Le travail qui a été réalisé sur les déchets de la production montre également l'importance de la Chambre de commerce et du cartel des peigneurs de laine en ce qu'ils ont été des lieux de coordination et de débats au sein de la bourgeoisie industrielle sur ces sujets, élargissant ainsi le rôle purement économique qui leur est parfois conféré.

Faire tenir l'appropriation : étendre l'emprise, éviter les contraintes

Ce thèse met également en avant les résistances, qualifiées également de mises à l'épreuve, rencontrées par le processus d'appropriation. Méthodologiquement, s'intéresser aux mises à l'épreuve est un choix qui permet de révéler les intérêts et les clivages qui ont été susceptibles de fragiliser le processus. Lorsque ces épreuves sont surmontées, elles sont également des moments qui ont participé à la construction de l'appropriation, en modifiant ses formes, en la légitimant, pour résumer : en la renforçant.

L'appropriation, un processus mis à l'épreuve

Les mises à l'épreuve que le processus d'appropriation a rencontrées peuvent être séparées en deux catégories.

La première catégorie, la plus évidente, rassemble toutes les contestations de ceux qui, loin de profiter des modifications de l'hydrographie, se sont retrouvés lésés par les bouleversement imposés pour l'épanouissement de l'industrie. Ces plaignants furent parfois de simples riverains de l'Espierre dont les caves se trouvaient envahies par les inondations répétées de la rivière, ou d'autres dont les puits s'asséchaient en conséquence des captages en profondeur réalisés par les infrastructures construites par les deux villes. Ces plaignants furent aussi de nombreux cultivateurs dont les champs se trouvaient contaminés et inutilisables du fait de ces mêmes débordements, ou d'autres dont les champs étaient saccagés par les sondages effectués par les services municipaux pour trouver des eaux et qui étaient parfois expropriés pour permettre la construction de canalisations. Une partie des plaignants représentait des intérêts économiques plus ou moins puissants. Les industriels textiles de l'agglomération ont dû composer avec ces intérêts pour pouvoir imposer les modifications nécessaires à leur réussite. Ce fut le cas des concessionnaires des canaux de la Haute-Deûle et de la Sensée qui se sont longtemps opposés à l'achèvement du canal de Roubaix. Ce fut le cas également des concessionnaires des canaux de Roubaix et de l'Espierre qui ont dénoncé le captage des eaux de la voie de navigation par les usines. Ce fut le cas des rouisseurs de lin de la vallée de la Lys que les industriels de l'agglomération ont accusé de souiller les eaux captées par les villes dans la Lys. Ce fut le cas enfin de tous les industriels belges qui, jusqu'à Gand, par l'intermédiaire de leur gouvernement, se sont élevés contre la contamination des eaux de l'Escaut par celles de l'Espierre.

Peu de ces contestations ont pu s'incarner dans des menaces concrètes contre le processus d'appropriation. L'exemple de la menace de barrage agitée durant de nombreuses décennies par les administrations belges fait plutôt office d'exception. Ces contestations ont toujours dû passer par l'administration préfectorale, les administrations municipales ou parfois l'autorité judiciaire pour tenter de se faire entendre. Ces institutions étant les seules susceptibles de remettre en cause leurs actions, les industriels se sont toujours forcé d'obtenir leur complaisance pour garantir la continuité du processus d'appropriation.

La seconde catégorie de mise à l'épreuve de l'appropriation rassemble les conflits internes à la bourgeoisie industrielle. Ces conflits sont surtout apparus lorsque le processus d'appropriation a rencontré les limites biophysiques du territoire sur lequel il s'appliquait. Autrement dit, lorsque l'eau vint à manquer, ou lorsque les contaminations furent telles qu'elles entravèrent l'épanouissement de l'industrie. Les choix à faire pour surpasser ces limites biophysiques ont parfois fait survenir de vifs conflits dont la résolution a reconfiguré les rapports de force au sein de cette bourgeoisie, et a déterminé les formes qu'a prises l'appropriation par la suite.

Surmonter les épreuves, renforcer l'appropriation

Implicitement pour l'analyse de l'accaparement et explicitement pour celle de la contamination, cette thèse traite ces mises à l'épreuve comme des cycles. Cette analyse en cycles présente plusieurs intérêts. Elle permet de montrer comment le processus d'appropriation est régulièrement mis à l'épreuve, que ce soit par les limites biophysiques du territoire ou par les

dommages causés. Traiter ces obstacles les uns après les autres permet de montrer en quoi ces moments sont saisis par les industriels pour modifier leur stratégie d'appropriation. L'histoire de cette appropriation est une histoire riche en événements et en faire une analyse chronologique permet de rendre justice à la complexité et à l'intrication des stratégies déployées par les industriels ainsi qu'à la plasticité dont ils font preuve. Une simple typologie des pratiques sans ancrage chronologique n'aurait pas suffi pour comprendre en quoi ces pratiques ont permis non seulement de surmonter les épreuves, mais également de transformer l'appropriation, et donc de la renforcer. Cette analyse conduit à affirmer que l'appropriation est un processus fondamentalement évolutif.

L'étude de ces cycles montre la redondance de certaines stratégies qui, parce qu'elles sont répétées, sont constitutives d'un répertoire d'action, transmis génération après génération, dédié à renforcer le processus d'appropriation. Toutes les stratégies et pratiques mobilisées se sont avant tout appuyées sur le déploiement d'un répertoire argumentatif dont les premiers destinataires furent les administrations publiques afin qu'elles valident les formes que les industriels ont voulu donner à l'appropriation malgré les dommages causés et les intérêts lésés. Ce répertoire argumentatif a poussé à l'alignement de l'intérêt général sur l'intérêt industriel. Bien que ce travail ait montré l'évolution des rapports de force tout au long de la période étudiée, l'administration préfectorale a souvent soutenu l'appropriation de l'hydrographie en validant les projets d'infrastructure, en faisant obstacle aux plaintes des petites communes du département, et en participant à une approche dilatoire des discussions menées avec les officiels belges.

Ce travail montre également l'usage récurrent de pratiques dilatoires pour éviter la prise en charge de l'atténuation des dommages causés par l'activité industrielle. Les multiples commissions, intercommunales ou internationales, créées tout au long du siècle, souvent sous l'impulsion de l'administration préfectorale, pour tenter de s'accorder sur des mesures susceptibles de faire baisser les contaminations, ont été le lieu privilégié de l'application de ces pratiques. Dans ces commissions les peigneurs, principaux industriels incriminés, n'ont pas hésité à mentir, à nier la réalité de leurs contaminations et, lorsque le rapport de force ne leur permettait plus d'assumer le statu-quo, à promettre qu'ils allaient agir sans pour autant s'exécuter.

Les différents pouvoirs publics, dans des dimensions variables, furent complices de ces stratégies d'évitement. Les solutions qu'ils soutinrent pour atténuer les dommages des contaminations de l'Espierre visèrent à ménager les intérêts des industriels. C'est ainsi que pendant plusieurs décennies, afin de ne pas imposer une épuration des eaux usées dans les usines, les municipalités entretinrent l'espoir d'un projet d'épuration global des eaux de l'Espierre à la frontière. Ce projet échoua mais il permit, de nombreuses années durant, de simuler la prise en charge des problèmes et de faire patienter les plaignants belges.

Les complaisances des pouvoirs publics se retrouvent également dans la facilité avec laquelle, tout au long de la période étudiée, les peigneurs purent agir dans l'illégalité. Cette pratique de l'illégalisme se constate aussi bien dans les pompages d'eau illégaux dans le canal de l'Espierre, que dans la non-observation des très nombreux arrêtés qui simulèrent l'interdiction du relâchement des eaux non épurées, sans que les contrevenants ne soient jamais condamnés.

Les industriels se sont également efforcés de faire prendre en charge par la collectivité l'indemnisation des victimes de l'appropriation de l'hydrographie. Confier la construction et la gestion des réseaux de distribution d'eau aux institutions municipales a fait peser sur elles la charge du dédommagement des propriétaires lésés par les captages. Dans le cas de l'Espierre, c'est aussi ces municipalités qui ont non seulement indemnisé les riverains inondés, mais également élargi, couvert, dévié, et entretenu un cours d'eau dont les inconvénients n'étaient que la conséquence du rejet des eaux usées des fabriques. Pour continuer à faire peser cette charge sur les municipalités même lorsqu'elle en a perdu le contrôle politique, la bourgeoisie

industrielle a plaidé l'impossibilité de mesurer la part de responsabilité de chaque usine et donc l'impossibilité de faire peser sur elles ces coûts.
Ce travail a enfin montré que, pour surmonter les limites biophysiques de l'hydrographie, à l'origine de conflits internes à la bourgeoisie industrielle, cette dernière a défendu, comme voie de résolution de ces conflits, l'extension de l'appropriation au-delà des frontières géographiques et politiques existantes. En cela, l'appropriation de l'hydrographie est, à l'image de la production industrielle, un processus extensif. Pour soutenir la croissance de l'activité et pour dépasser les limites environnementales, les industriels ont dû aller toujours plus loin pour s'accaparer les eaux nécessaires à leurs usines, et les rejets non valorisables de leur production ont contaminé des territoires sans cesse plus éloignés.

Thèse n° 9 :

Graziella GENTET, *Lyon, les villes et la noblesse provinciale. Entre confrontation et intégration dans les réseaux urbains ligueurs (1589-1594)*, thèse sous la direction de Yves Krumenacker et Pierre-Jean Souriac, Université Lyon 3, soutenue le 27 novembre 2023

Le 24 février 1589, Lyon, capitale du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, bascule dans la Ligue catholique et rompt ainsi avec le représentant légitime du trône de France. Cet événement, marquant l'entrée de la capitale provinciale dans la dissidence, est le résultat de plusieurs mois de préparation clandestine et de mobilisation des notables de la cité. Lyon, à la tête du mouvement ligueur de la région, cherche alors pendant cinq ans à étendre son influence dans un large espace composé des trois provinces et des gouvernements voisins.

Qui sont ces hommes qui parviennent à faire basculer puis à maintenir la ville dans la dissidence ? Quels moyens emploient-ils pour soumettre la capitale des Gaules et une grande partie de la région à leur obéissance ? Sur quelles bases enfin entretiennent-ils leur cohésion pendant toute la durée de la Ligue ?

La grande étendue et la solide structuration de leurs réseaux mettent en évidence un haut degré d'organisation du parti ligueur lyonnais. Les relations étroites qu'ils entretiennent, les divers types de liens qui les unissent, ainsi que le soutien qu'ils apportent au gouverneur du Lyonnais, le duc de Nemours, permettent une diffusion rapide de leurs discours politiques, le maintien d'un consensus idéologique fort et une mobilisation de capitaux financiers importants pour une mise en défense efficace du territoire. Toutefois, malgré la forte structuration hiérarchique de ces réseaux, les chefs ligueurs lyonnais ne sont pas à l'abri de dissensions avec d'autres groupes de ligueurs ne partageant pas le consensus établi. Ils doivent ainsi faire face à une pression interne venue des entrailles de la cité, des organes institutionnels lyonnais comme des milieux socio-professionnels soudés, qui finissent par prendre le pouvoir et par imposer une nouvelle direction politique.

À ces dissensions internes déstructurant le parti ligueur s'ajoute l'influence de la noblesse provinciale dont l'engagement complexe, souvent sinueux, parfois passif, constitue une composante fondamentale dans l'échiquier politique de la région. En ces temps de troubles, les relations que les gentilhommes entretiennent avec Lyon deviennent des gages d'une intégration aux réseaux urbains, une intégration plus ou moins grande selon le type de relation tissée avec la cité. Au contraire, une possible confrontation peut naître de l'absence de liens avec les groupes lyonnais au pouvoir.

Si la mobilisation des gentilhommes constitue le nerf de la guerre, celle des villes et des villages est tout aussi importante. Places de garnison, passages nécessaires pour les armées, lieux de rencontre de chefs militaires ou encore entrepôts d'armes et de munitions, les rôles multiples des différentes localités de la région transforment leurs habitants et leurs dirigeants en intermédiaires indispensables entre les armées et les chefs lyonnais qui cherchent à les intégrer à leurs réseaux de relations. Or, le poids de la capitale provinciale n'aboutit pas nécessairement à un engagement politique fort de ces dirigeants urbains en faveur de la Ligue catholique car ils y voient la possibilité d'acquérir une autonomie plus grande vis-à-vis de Lyon.

En outre, l'engagement de la noblesse provinciale et des villes proches de Lyon doit être considéré à une échelle plus vaste : celle d'une région située à la frontière du duché de Savoie qui ne manque pas d'influencer les habitants du gouvernement du Lyonnais.

La scène politique lyonnaise est ainsi composée d'une multitude d'acteurs dont il convient de percevoir la structuration et les liens avec les dirigeants lyonnais afin de mesurer le poids de la cité dans la région, d'appréhender les différents types d'engagements et enfin de mieux comprendre l'évolution et les ruptures du mouvement ligueur.

Pour cela, je me suis appuyée sur les outils sociologiques d'analyse des réseaux. Ces outils, élaborés dans les années 1960, permettent d'étudier les relations sociales entre les individus ligueurs selon deux analyses différentes : l'analyse égocentrée, c'est-à-dire l'analyse des liens sociaux d'un individu, et l'analyse structurale, c'est-à-dire l'analyse des liens entre les membres d'un groupe prédéfini.

Ces outils permettent de comprendre pourquoi ces groupes se sont formés, ce qui les maintient en place, le rôle et la place de chaque individu dans le groupe, ainsi que l'aire d'influence de celui-ci. J'ai ajouté de nouveaux axes de recherche aux études précédentes sur les réseaux, en appliquant l'analyse structurale à plusieurs groupes politiques, urbains et nobiliaires, en étudiant leurs structures intérieures et leurs interrelations en articulant cette analyse au champ politique : j'ai distingué ainsi cinq groupes de ligueurs exclusivement lyonnais et sept groupes de gentilshommes ligueurs agissant dans le gouvernement du Lyonnais. J'ai également élargi l'échelle d'analyse à une région entière en regardant les prolongations extérieures des réseaux des notables lyonnais, en combinant l'analyse structurale et l'analyse égocentrée et en établissant des listes de gentilshommes qui agissent dans le gouvernement de Lyon et dans les régions voisines. Par ailleurs, j'ai adapté les outils sociologiques par rapport à ces axes de recherche, réalisant des graphes à partir d'une typologie des relations entre les individus (par exemple lien familial, lien d'amitié, etc.) en m'appuyant sur les catégories sociales de l'époque (lien de fidélité vis-à-vis d'un seigneur par exemple). Ces graphes montrent ainsi la fréquence, les types de lien, la hiérarchie au sein du groupe, l'intensité et la valeur de la relation en distinguant des liens forts et des liens faibles, en mettant en évidence des pôles de dominance, des pôles périphériques et des groupes plus ou moins structurés.

Une de mes difficultés a été d'articuler l'analyse des réseaux urbains avec l'analyse des réseaux nobiliaires. En effet, dans les lettres consulaires, l'ensemble des échevins de Lyon s'adressent à un gentilhomme : ce n'est donc pas une relation de groupe à un autre groupe d'individus, mais une relation d'un groupe d'individus à un seul individu, ce qui ne permet pas de percevoir les liens personnels du gentilhomme avec certains notables de Lyon. C'est pour cette raison que j'ai croisé l'analyse structurale avec l'analyse égocentrée, car l'analyse égocentrée me permettait de percevoir les liens personnels du gentilhomme concerné avec certains membres de la notabilité lyonnaise. Pour cela, je me suis appuyé en partie sur des sources généalogiques.

Une autre difficulté a été de surmonter le problème des relations presque invisibles dans les sources, pour lesquelles justement je ne pouvais voir ni la fréquence ni l'importance de la relation : j'ai donc réalisé des schémas circulaires, qui sont beaucoup moins précis que les graphes mais qui permettent de voir la hiérarchie entre les individus. C'est le cas par exemple pour les groupes qui gravitent autour du duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais. Il est difficile d'établir un graphe, car la fréquence de leurs liens sociaux et leurs types de liens sont quasiment invisibles. Il n'existe presque pas de lettres qui les mentionnent. En revanche, j'ai pu établir un schéma circulaire de leurs relations hiérarchiques.

Une fois que j'ai établi cette méthode, j'ai pu travailler sur le type d'engagement des individus dans la Ligue, la structuration des groupes et leur évolution. Pour le cas des ligueurs lyonnais, j'ai suivi dans un premier temps les méthodes des travaux précédents en appliquant notamment les critères de Robert Descimon pour repérer un individu ligueur (il a établi les critères majeurs et les critères mineurs). Puis, dans la continuité des travaux menés sur Grenoble, Amiens ou Marseille, j'ai ensuite travaillé sur l'appartenance des individus à un groupe social spécifique, à un milieu socio-professionnel ou à une famille spécifique : la plupart des membres de la Ligue appartiennent à la notabilité, comme dans les trois villes que j'ai citées ; comme à Grenoble, le rôle de la famille et de l'appartenance socioprofessionnelle des individus sont des clés de lecture importantes de l'entrée des individus dans certains groupes

ligueurs. Mais à Lyon, il faut prendre en compte également les liens de fidélité au duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais, qui sont très importants à Lyon et qui peuvent transcender les milieux socio-professionnels. Enfin, j'ai voulu étudier l'évolution du mouvement ligueur et j'ai pu constater que, comme à Marseille, les milieux socioprofessionnels marchands qui n'appartiennent pas aux grands réseaux des négociants, finissent par prendre leur revanche sur les notables qui animaient la Ligue, et obtiennent à leur tour le pouvoir au sein du mouvement ligueur.

Dans la continuité de ces recherches menées sur les grandes villes du royaume de France, j'ai également cherché à différencier des sensibilités politiques ou religieuses, mais dans mes travaux, je suis partie de l'analyse des réseaux pour mettre en évidence le moteur idéologique et le fonctionnement de chacun des groupes que j'ai différencié. Ainsi, j'ai pu voir qu'il existe un groupe très radical et partisan du duc de Nemours, qui réunit presque tous les principaux bourgeois de Lyon, qui est très structuré, qui a une idéologie bien précise et qui cherche à influencer Lyon et sa région pendant toute la durée de la Ligue. Au contraire, un des groupes mis en évidence reste en retrait du pouvoir politique et n'est pas du tout animé par le même discours ni par la même organisation et malgré l'engagement de ses membres dans la Ligue catholique, ce groupe parvient à recevoir des promotions d'Henri IV après la reddition de la ville, grâce à ses liens avec l'archevêque de Lyon.

De plus, dans une nouvelle perspective, j'ai tenté de caractériser les relations entre les groupes nobiliaires et urbains, et les notables lyonnais à l'échelle régionale. J'ai pu d'abord percevoir l'influence, à Lyon, des grands seigneurs de la noblesse seconde et des grandes villes voisines. J'ai pu développer ainsi l'interdépendance militaire et économique qui s'établit entre les bourgeois de Lyon et le baron de Chevrières, la concurrence de Mâcon vis-à-vis de Lyon ou encore le blocus commercial organisé par Lyon pour déstabiliser Vienne. J'ai également tenté de saisir les différents types d'engagement des notables des petites villes et des petits seigneurs des campagnes, ce qui est difficile en raison du peu de sources qui émanent d'eux. Certaines attitudes demeurent intéressantes à observer, comme la neutralité proclamée de notables de villages ou l'engagement très dynamique de villes clés dans le gouvernement du Lyonnais. Cette étude permet de mesurer leur degré d'autonomie par rapport à Lyon et au duc de Nemours. Enfin, j'ai voulu donner un aperçu des représentations spatiales des notables lyonnais et des seigneurs principaux du gouvernement à travers quatorze cartes qui montrent leurs repères territoriaux, leurs points d'ancrage principaux, leurs opérations militaires, les points de passage de leurs armées, etc. Cela permet d'approfondir l'étude des relations entre ces seigneurs et la ville de Lyon, en posant la question de la centralité de la ville dans leur manière de penser le territoire.

À partir de ces différents axes de recherche, j'ai pu mettre en évidence quatre grandes dynamiques. La première dynamique, celle du début de la Ligue lyonnaise, lorsque Lyon rayonne dans toute sa puissance, correspond aux années 1589 et 1590. Le pouvoir est pris par un groupe de ligueurs radicaux, appuyés par les principaux gentilshommes de la région lyonnaise. Le duc de Nemours, présent au début de l'année 1589, part de son gouvernement dans lequel les échevins lyonnais lancent une campagne de mobilisation idéologique, du Mâconnais au Viennois en passant par le Velay. Dans cette même circonférence territoriale qui fonctionne en système, les échevins et les gentilshommes ligueurs préparent les campagnes militaires sous le giron du marquis de Saint-Sorlin, frère de Nemours. Les notables au pouvoir s'appuient sur leurs immenses réseaux nobiliaires et urbains pour lever des fonds et des hommes, pour protéger le gouvernement et pour faire pression sur les provinces voisines afin de les inciter à basculer dans la Ligue. L'année 1590 voit les premiers regroupements de gentilshommes et de notables royalistes dans le Lyonnais et le Mâconnais, ce qui débouche alors sur une première alliance militaire des ligueurs lyonnais avec la Savoie.

Mais ce rayonnement de Lyon est bref : l'année suivante s'annonce difficile et une nouvelle dynamique se met en place, celle de la fragilisation des réseaux urbains et nobiliaires dans le gouvernement de Lyon. En effet, en 1591, il est de plus en plus difficile pour les échevins lyonnais de mobiliser leurs réseaux pour obtenir des fonds et financer l'effort de guerre, tandis que les campagnes lyonnaises sont ravagées par les soldats, tant ligueurs que royalistes. Les réseaux nobiliaires liés aux échevins de Lyon s'émiettent en raison de l'emprisonnement du baron de Chevrières puis de son retrait de la scène politique. Leur emprise territoriale est alors bien moindre qu'auparavant. À cela s'ajoutent les actions de Saint-Sorlin qui s'appuie sur le groupe nobiliaire mené par le marquis d'Urfé. Ce dernier l'incite à se rapprocher du duc de Savoie et à mener des actions militaires autonomes vis-à-vis du pouvoir lyonnais.

Cette fragilisation du groupe de ligueurs radicaux au pouvoir à Lyon permet à un groupe de marchands à l'envergure bien moins grande de prendre le pouvoir consulaire lyonnais en 1592. Une troisième dynamique s'installe alors avec ce groupe de marchands qui réduit encore l'influence et le rayonnement de la ville, malgré leur volonté de rendre plus autonome Lyon vis-à-vis du pouvoir du gouverneur et de protéger la circulation du commerce. En effet, ils ne font pas partie des réseaux de fidélité du duc de Nemours et leurs réseaux sont bien moins étendus que ceux du groupe précédent. De plus, Nemours revient dans son gouvernement et cloisonne ses réseaux de fidélité : les échevins n'ont alors presque plus de visibilité et d'influence sur les événements qui ont lieu dans les régions voisines. S'ensuit une relation de méfiance entre le pouvoir consulaire et Nemours qui conduit à l'emprisonnement de ce dernier en septembre 1593.

Cet événement est le point de départ de la quatrième dynamique qui se met en place, avec une libération de groupes ligueurs anti-nemouristes qui étaient jusqu'alors en retrait de la scène politique, notamment ceux des institutions judiciaires. Les réseaux nobiliaires qui n'entrent pas dans les réseaux de fidélité de Nemours en profitent pour renouer avec le consulat lyonnais, tandis que l'autorité du duc de Nemours et par là l'autorité du duc de Savoie est définitivement rejetée. Mais la fragilité économique de la région, les désastres sociaux liés aux ravages des soldats et les promotions promises par Henri IV recomposent les réseaux ligueurs et royalistes qui finissent par ouvrir les portes de la ville au roi. Toutefois, les groupes ligueurs demeurent présents, autour de quelques membres du clergé, de l'administration municipale lyonnaise et du duc de Nemours qui incitent les grandes villes à demeurer dans le giron de la Ligue.

Thèse n° 10 :

Maria-Carmen GRAS, *Une ville face aux malheurs du temps. Les évènements climatiques extrêmes à Rouen. XVI*ème*-XVIII*ème* siècle,* thèse sous la direction d'Emmanuel Garnier, Université de Bourgogne-Franche-Comté, soutenue le 12 juillet 2023

Longtemps deuxième ville du royaume, capitale provinciale de Normandie et port fluvial majeur, Rouen fut, entre 1500 et 1800, victime de nombreux « malheurs des temps » si chers à Jean Delumeau et Yves Lequin[24]. Parmi ces malheurs figuraient en bonne place ceux dont l'origine était météorologique comme a pu le démontrer Laurent Litzenburger pour la ville de Metz durant le bas Moyen Âge[25]. Or, l'accroissement des extrêmes météorologiques dans le contexte actuel du changement climatique amène les scientifiques et les pouvoirs publics à se tourner vers les leçons du passé afin d'identifier les facteurs de vulnérabilité et de résilience des sociétés urbaines ainsi que le défend ardemment l'historien Emmanuel Garnier[26]. Les entités urbaines passées, dans la pluralité et la complexité de leur réalité, fournissent alors un formidable terrain d'étude rétrospectif porteur de pistes prospectives.
Dans ce terreau scientifique contemporain fertile et stimulant, l'objectif de la présente enquête historique centrée sur la métropole rouennaise sur une large période allant de la fin du Moyen Âge à l'Empire était alors de répondre à un quadruple questionnement. Quelles étaient la nature, l'intensité et la fréquence des extrêmes climatiques qui touchaient la ville et son aire d'approvisionnement ? Quelles vulnérabilités spécifiques révélaient ces aléas sur le fonctionnement de la société urbaine ? Existaient-ils des formes de résilience pour atténuer les effets dévastateurs de ces fléaux du ciel ? Des mutations dans l'appréhension et la gestion des extrêmes météorologiques et de leurs conséquences apparurent-elles au cours de ces trois siècles ?

Retrouver le temps perdu

La première partie de la thèse s'attache à présenter les sources mobilisées, la méthode mise en œuvre pour les exploiter et les apports climato-historiques de celles-ci. Afin de retrouver les traces des aléas météorologiques passés, le chercheur doit mettre à contribution un large spectre de sources archivistiques. Pour cette étude, ont été mobilisées des sources officielles (Municipalité, Généralité, Vicomté, Parlement de Normandie et Cour du Roi), des sources religieuses (chapitre cathédral, communautés religieuses diverses, fabriques paroissiales), les écrits du for privé ainsi que les publications périodiques (*Journal de Rouen*) et scientifiques (correspondance de la Société Royale de Médecine)[27]. Cet éventail de sources archivistiques foisonne de mentions climatiques puisque les particuliers, les communautés et les responsables institutionnels étaient impactés par les caprices du ciel ainsi que le rappelle le plaidoyer d'Emmanuel Garnier en faveur d'une approche urbaine du fait météorologique[28]. Toutes les

[24]Jean Delumeau et Yves Lequin, *Les Malheurs des temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, Larousse, 1987.

[25]Laurent Litzenburger, *Une ville face au climat : Metz à la fin du Moyen Âge*, Presses Universitaires de Nancy, 2015.

[26]Emmanuel Garnier, « Apprendre du passé pour mieux faire face aux catastrophes », *Annales des Mines*, n°98, 2020, p. 9-13.
Benoît Laignel et Sami Souiss (sous la direction de), *Les effets du changement climatique dans le contexte des changements globaux. Expertise collective sur l'estuaire de la Seine*, Groupe d'Intérêt Public Seine-Aval, 2010.

[27]Les principaux fonds consultés sont ceux des archives municipales (registres de délibérations municipales), départementales (séries B, C, D, E, G, H, J, L et S) et nationales (série G) ainsi que quelques cartons conservés à la bibliothèque Richelieu, à l'Académie de Médecine et à la bibliothèque patrimoniale de Rouen.

[28]Emmanuel Garnier, « Enjeux et horizons scientifiques d'une histoire urbaine du climat. Une perspective

données collectées dans les sources archivistiques susmentionnées ont été passées au crible de la fiabilité afin de ne conserver que les données sûres et exploitables dans l'objectif d'une reconstitution climatique passée. La méthodologie des indices de sévérité mise en place par des historiens du climat comme le suisse Christian Pfister a été reprise et adaptée à l'étude locale avec l'identification de critères spécifiquement rouennais à l'instar du report de la foire commerciale de la Chandeleur pour cause d'embâcle de la Seine[29].

Cet outil de traitement des mentions météorologiques permet d'établir pour Rouen et son hinterland régional une chronologie fine et une géographie précise des extrêmes passés. La collecte de toutes ces données informe sur la fréquence, l'occurrence et la sévérité des extrêmes climatiques passés entre la fin du XV^{ème} siècle et la fin du XVIII^{ème} siècle. Sur le podium météorologique calamiteux normand figuraient les pluies incessantes, les phénomènes hydrologiques (inondation, embâcle et débâcle) ainsi que les phénomènes venteux (tempêtes et orages) ce qui confirme et enrichit les conclusions météo-calamiteuses de Jérémy Desarthe pour le quart ouest du royaume[30]. Grâce à cette méthode, il est également possible d'identifier et confirmer des périodes fastes sur le plan climatique et des périodes de péjoration à l'exemple du célèbre Petit âge glaciaire mis en lumière par les travaux de l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie[31].

Une société urbaine en équilibre précaire

La deuxième partie de la thèse s'intéresse à présenter les répercussions immédiates et différées des extrêmes climatiques affectant Rouen et son aire d'approvisionnement sur les plans matériel, économique, frumentaire, politique, social et démographique. Les aléas les plus visibles, bruyants et spectaculaires étaient les plus destructeurs. A ce titre, les tempêtes, les inondations et les embâcles de la Seine laissaient un lourd bilan matériel sur les bâtiments et sur les infrastructures portuaires. Les stigmates de ce type d'aléas comme la terrible tempête du 25 juin 1683 ou l'inondation de l'hiver 1658 étaient visibles durablement dans le paysage urbain (édifices religieux endommagés, pont détruit, chemin de halage et quais impraticables) et il est possible de dresser une cartographie minutieuse des espaces et édifices touchés[32]. Les aléas météorologiques moins spectaculaires telles que les pluies incessantes, le déficit hydrométrique pluri-mensuel ou les alternances de phases d'enneigement et de dégel étaient moins décrits par les contemporains alors même que les conséquences en étaient plus lourdes sur la société urbaine et son équilibre[33]. Les trois conjonctures météorologiques pré-citées étaient de réelles bombes à retardement puisqu'elles hypothéquaient les récoltes de céréales et par là même l'approvisionnement en pain, alors aliment de base des ruraux comme des urbains. Chacun savait qu'une récolte manquée ou des approvisionnements suspendus enclenchaient un cercle infernal inexorable. La pénurie alimentaire signalait le début d'une « cherté » c'est-à-dire d'une inflation du prix des denrées de première nécessité – en l'occurrence les céréales-, d'une contraction des activités économiques, d'une misère grandissante et, parfois, d'un accroissement

européenne (XVI^{e}-XIX^{e} siècle) », *Histoire Urbaine*, n°62, 2021, p. 145-179.

[29]Christian Pfister et Guerreau Alain, « Une rétrospective météorologique de l'Europe. Un système de reconstitution de l'évolution du temps et du climat en Europe depuis le Moyen Âge central », *Histoire & Mesure*, n°3, 1988, p. 313-358.

[30]Jérémy Desarthe, *Le temps des saisons. Climats, événements extrêmes et sociétés dans l'Ouest de la France (XVI-XIX^{ème} siècle)*, Paris, Hermann, 2013.

[31]Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire humaine et comparée du climat*, Fayard, 2004 et 2006.

[32] *Relation des désordres arrivés en la ville et faubourgs par le tonnerre, les vents et la grêle le 25 juin 1683*, Société des bibliophiles normands, Rouen, imprimerie H. Boissel, 1871.

[33]Maria-Carmen Gras, « L'hiver 1709 à Rouen : « la plus effroyable gelée » », *Etudes normandes*, 2024, à paraître.

significatif de la mortalité à l'exemple de la funeste crise pluriannuelle s'étirant entre 1692 et 1695[34].

La consultation des registres de sépultures tenus par les curés des paroisses urbaines prouve, inhumations à l'appui, que les Rouennais ne mouraient pas lors des inondations ou des tempêtes car ils étaient dotés de bon sens et de ce que l'on nomme désormais d'une « culture du risque », laquelle était entretenue par exemple par l'existence de repères de crue disséminés dans l'espace urbain. En revanche, les Rouennais décédaient massivement quelques mois après une récolte manquée[35]. Affaiblis par la faim, les organismes étaient fragilisés et succombaient à des attaques microbiennes variées. Ces dernières étaient la cause des pics de mortalité enregistrés par les desservants paroissiaux et pointés par la magistrale monographie de Jean-Pierre Bardet consacrée à Rouen[36]. La disette céréalière et la morosité économique induite se traduisaient sur le front socio-politique par l'émergence de tensions[37]. Elles éclataient parfois sous forme d'émeutes frumentaires et laissaient transparaître la politisation croissante de la question des subsistances autour du concept d'économie morale de la foule[38]. L'étude microscopique des manifestations, pillages et saccages d'avril 1694 et juillet 1709 autorise une approche fine des lieux à risque socio-politique (marchés, greniers, lieux de pouvoirs) et met à jour les attentes, espérances et récriminations d'une partie des administrés à l'égard des responsables politiques. De plus, ces périodes de « ventres creux » laissent transparaître les liens de complémentarité mais surtout de concurrence entre les espaces urbains, ruraux et forestiers à l'exemple des multiples crispations entre Rouen et Paris pour l'approvisionnement en céréales ou en bois de chauffage. Ce constat rappelle que l'étude du fait urbain ne peut se faire sans un décloisonnement spatial incluant les emboîtements d'échelle et les flux multiples. L'approche de l'entité urbaine par le prisme climatique révèle donc ses vulnérabilités matérielles, économiques, frumentaires, sociales et démographiques et sa réalité multiscalaire (infra-urbaine, urbaine, locale, régionale, nationale et européenne).

Guérir, réduire et prévenir les risques : du fatalisme à l'expertise ?

Enfin, la dernière partie de la thèse s'attache à démontrer que le retour régulier des extrêmes météorologiques fit naître une culture du risque à tous les niveaux de la société. En effet, si la population était fatalement soumise à la tyrannie du ciel, elle n'en était pas moins active. C'est ce que prouve le panel de mesures de prévention et d'action visant à réduire l'impact des crises météorologiques.

Parallèlement aux suppliques religieuses telles que les prières et les processions dont il est possible de retracer le parcours à travers les rues de Rouen, des mesures concrètes, chapeautées par les instances politiques et religieuses, étaient prises[39]. Peuvent ainsi être citées : la protection

[34]Marcel Lachiver, *Les années de misère : la famine au temps du Grand Roi, 1680-1720.*, Paris, Fayard, 1991.

[35]Les registres de sépultures des paroisses rouennaises de Saint-Maclou et Saint-Eloi (cotes 3E et 4E) ont été dépouillés exhaustivement autour de quatre événements extrêmes de nature différente afin d'en percevoir les impacts démographiques immédiats et différés. Il s'agit des pluies estivales du lustre 1690, de l'hiver glacial de 1709, de l'inondation de 1740 et de la sécheresse de 1753.

[36]Jean-Pierre Bardet, *Rouen aux XVII et XVIII^{ème} siècles. Les mutations d'un espace social*, Paris, Sedes, 1983.

[37]Jean Nicolas, *La rébellion française. 1661-1789*, Gallimard, réed. 2008.
L'intense correspondance entre le Parlement de Rouen, l'intendant de la Généralité et le Contrôleur général regroupée en partie dans la série G des archives nationales met en lumière tout les enjeux politiques, sociaux, économiques et policiers des crises frumentaires.

[38]Steven Kaplan, *Le complot de famine : histoire d'une rumeur au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Colin, 1983.
Louise Tilly, « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », *Annales Économies Sociétés Civilisations*, 1972, p. 731-757.

[39]Gaël Rideau, *Une société en marche. Les processions en France au XVIII^{e} siècle*, Champ Vallon, 2021.

des infrastructures (démontage du pont de bateaux en cas d'embâcle) ; l'instauration de moyens de circulation provisoires (bacs gratuits), la mise à l'abri des personnes et des biens (évacuations vers le prieuré de Bonnes Nouvelles en 1658) ; les prémisses d'un aménagement du territoire pensé en fonction des risques (maintien de prairies-dévidoirs non-urbanisées sur la rive gauche de la Seine) ; le secours aux sinistrés (distribution de bois de chauffage en 1784) et aux victimes de la cherté et de la morosité économique (distributions alimentaires du Bureau général des Pauvres et ouverture d'ateliers publics en 1694, 1709 ou encore 1775), l'élargissement de l'aire d'approvisionnement frumentaire (recours aux céréales champenoises en 1556 et américaines durant la décennie 1770) [40]... Ce panel de mesures préventives et proactives bat en brèche l'idée d'une société passive et fataliste. Au siècle des Lumières, de nouvelles méthodes et pistes dans les domaines météorologiques, sanitaires, agricoles, commerciaux et urbanistiques furent développées pour diminuer les vulnérabilités multiformes de la société et de l'espace urbain[41]. Cette modernisation se traduisit par des débats vigoureux autour du libre-échange ou encore de l'introduction de la pomme de terre, du riz et de la tourbe comme alternatives au froment et au bois de chauffage[42]. Sur le plan sanitaire, la théorie aériste fut soutenue et diffusée par Louis Lépecq de la Clôture, docteur en médecine à Rouen et relais provincial majeur de la Société Royale de Médecine de Paris[43]. Par ailleurs, la science météorologique se développa grâce à des progrès instrumentaux et des relevés réguliers qui permirent d'objectiver la météorologie en lui donnant ses lettres de noblesse[44]. Toutefois, le manque de moyens financiers et une certaine forme de conservatisme idéologique ne permirent pas aux tenants des Lumières rouennaises de faire appliquer leur programme en terme de salubrité, d'urbanisme ou encore d'agronomie[45]. Néanmoins, les progrès des sciences permirent une sécularisation du risque qui s'accompagna d'un transfert de responsabilité de la sphère divine à la sphère politique. Cette tendance de fond décelable dès le XVII^{ème} siècle fut encore plus palpable au XVIII^{ème} siècle à travers la multiplication des rumeurs incriminant les autorités politiques pour leur inaction, leur incompétence et même leur culpabilité. Cette imputation au politique eut comme signaux d'alerte les émeutes rouennaises de 1768 et 1775 et comme paroxysme les périodes prérévolutionnaire puis révolutionnaire[46].

Trois siècles de profondeur historique permettent d'identifier les permanences, les mutations et les enjeux dans l'appréhension, la prévention et la gestion des extrêmes climatiques dans un espace urbain précis, à savoir Rouen. La comparaison permanente effectuée entre le terrain

---

[40]La Municipalité de Rouen était responsable de la gestion du pont de bateaux qui reliait les deux rives. Les registres de délibérations municipales réunis sous les cotes A et B autorisent une reconstitution minutieuse des menaces auxquelles le pont était soumis et des mesures prises pour le sauvegarder.

[41]Maria-Carmen Gras, « Entre nuages et éclaircies ? La gestion des événements climatiques extrêmes à Rouen au XVIII^{e} siècle », *Histoire urbaine*, n°64, 2022, p. 65-114.

[42] André Dubuc , « La culture de la pomme de terre en Normandie avant et depuis Parmentier », *Annales de Normandie*, janvier 1953, p. 50 à 68.

[43] Louis Lépecq de la Clôture, *Collections d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques*, Rouen, Imprimerie privilégiée, 2 tomes, 1778.

[44]Véritable caisse de résonnance des Lumières rouennaises, le *Journal de Rouen* publiait dès le début des années 1760 les débats et les essais menés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen et par la Société d'Agriculture. Figurait aussi dans le *Journal de Rouen* une rubrique météorologique complète issue tout d'abord des relevés quotidiens de l'abbé Vregeon puis de ceux du professeur de physique Scanégatty et enfin ceux du médecin Louis Lépecq de la Clôture.

[45]Sabine Barles, *La ville délétère. Médecins et ingénieurs dans l'espace urbain. XVIII^{e}-XIX^{e} siècle*, Champ Vallon, 1999.

[46]Guy Lemarchand, « Les troubles de subsistance dans la généralité de Rouen (seconde moitié du XVIII^{ème} siècle) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°174, 1963, p. 401-427.
Olivier Chaline, *Godart de Belbeuf. Le Parlement, le Roi et les Normands*, éd. Bertout, 1996.
Richard Coob, « Disette et mortalité. La crise de l'an III et IV à Rouen », *Annales de Normandie*, n°2, 1956, p. 151-157.

d'étude rouennais et d'autres territoires urbains et régionaux français et européens amène à pointer des vulnérabilités et des stratégies de résilience communes concernant aussi bien le bâti, les infrastructures d'échanges que la stabilité sociale, et ce, malgré des spécificités locales indéniables. La connaissance des vulnérabilités et des mesures de résilience passées peut, aujourd'hui, servir d'enseignement dans le double contexte du réchauffement climatique et de l'urbanisation croissante. C'est bien pour cela que l'historien Emmanuel Garnier met en garde contre la « rupture mémorielle » qui est, selon lui, un facteur de « vulnérabilité croissante aux catastrophes »[47]. Conscients de ce danger de l'oubli, les différents acteurs territoriaux en charge dans l'espace seino-marin ont entamé le financement de repères de crues artistiques originaux et monumentaux sur les berges du fleuve afin de sensibiliser les habitants à ses potentiels caprices.

[47]Emmanuel Garnier, « Rupture mémorielle et vulnérabilité croissante aux catastrophes », *Techniques de l'ingénieur*, 2021, p. 1-17.

Thèse n° 11 :

Thierry GUILLOPÉ, *Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920 – 1960)*, thèse sous la direction de Loïc Vadelorge, Université Gustave-Eiffel, et Sylvie Thénault, CNRS, soutenue le 30 juin 2023

La croissance ininterrompue de bidonvilles et la mise en scène régulière, par les pouvoirs publics, des immeubles d'« habitations à bon marché » (HBM, de la fin du XIX^{e} siècle à 1950) puis d'« habitations à loyer modéré » (HLM, à partir de 1950) et des « cités indigènes » sont quelques-uns des événements et dynamiques qui jalonnent et structurent la vie sociale et politique des centres urbains d'Algérie des années 1920 aux années 1960. Comprendre les conditions de logement des habitants de l'Algérie à cette époque permet de saisir les cadres matériels et sociaux de la vie quotidienne alors que se craquelle la domination coloniale. Cela permet aussi l'étude de groupes sociaux très différents – pour eux-mêmes et dans leurs interactions – que l'historiographie tend bien souvent à disjoindre (Européens, Algériens, travailleurs, militants politiques, religieux, etc.).

Jusqu'à environ 1960, municipalités et administrateurs envisagent la construction massive de logements comme l'un des piliers tout à la fois de la rationalisation urbaine, de l'aménagement du territoire et de la réforme coloniale. L'armée, qui intervient en ce domaine après 1954, y ajoute une dimension contre-révolutionnaire. En parallèle, une anthropologie historique attentive à l'évolution des pratiques quotidiennes sur le temps long aussi bien qu'aux bouleversements de la guerre permet de mieux comprendre les rythmes et la brutalité des changements de vie imposés aux Algériens. Pour leur part, les Européens vivent dans des logements très contrastés. La destruction, au moins partielle, des archives des offices HLM rend nécessaire de multiplier les corpus documentaires permettant d'éclairer l'habitat, ses politiques et qui sont les personnes qui demandent et bénéficient, parfois, d'un logement (*cf.* Encadré *infra*).

L'histoire du logement en Algérie est tributaire d'une histoire longue. Le parc de logements se caractérise partout par le manque et les disparités que l'exode rural des Algériens ne fait qu'aggraver ; il en va de même, quoique dans une bien moindre mesure, de celui des Européens. Accéder au parc social s'avère fortement conditionné par la place occupée dans la société coloniale *et* dans la hiérarchie sociale. Pour le dire autrement, mieux vaut être européen *et* solvable ; si être électeur n'est pas un impératif légal, cela aide à obtenir un logement auprès des offices publics. La connaissance de tels dispositifs sociaux et des formes d'échange avec l'administration, les possibilités de quitter son quartier pour un autre ou encore l'obligation de vivre dans le cadre de la famille nucléaire excluent diverses catégories de la population (non-francophones, travailleurs célibataires, groupes familiaux, etc.). Les conditions et modalités d'obtention de logements en « cité indigène » sont, quant à elles, floues. Il convient donc d'interroger le décalage existant entre règles fixant, souvent de façon imprécise, les ayants droit (être une « famille nombreuse », niveau de vie) et réalité effective des attributions.

Loger, peupler, coloniser : l'ensemble des réflexions précédemment esquissées permettent de penser les imbrications changeantes, sur près d'un demi-siècle, de ces trois dynamiques. Les politiques publiques sont au cœur de l'étude ; leurs réceptions le sont tout autant.

Encadré – Constituer des corpus d'archives urbaines et formaliser des jeux de données

Les sources pour écrire une histoire urbaine et, en l'espèce, une histoire du logement en Algérie sont aussi nombreuses que limitées par leur nature. Les ensembles archivistiques *a priori* essentiels – papiers produits par les municipalités et les organismes de logement social – manquent

pour l'essentiel à l'appel. Si les archives de plusieurs communes sont consultables (Constantine, Oran ou encore Saïda), l'état actuel des classements en limite l'utilisation[48]. Les archives municipales d'Alger, repérées dans le cadre de cette thèse, sont pour l'instant inexploitées. L'historiographie des villes d'Algérie se fait ainsi à partir d'« archives urbaines » – soit toutes celles qui permettent d'écrire l'histoire des villes – dépourvues d'archives municipales[49]. L'essentiel de la documentation produite par les offices HLM a, quant à elle, été détruite (Alger, Oran) ; les archives qui subsistent (Constantine) ne concernent globalement que l'extrême fin de la colonisation, puis l'Algérie indépendante.

Un pan central de notre travail doctoral a ainsi consisté à constituer des corpus cohérents, à les historiciser et à les relier de façon problématisée. Au total, plus d'un millier de liasses (en près d'une centaine de fonds) a été consulté, en Algérie, en France et à Jérusalem ; leur description fait l'objet d'un volume d'annexes (vol. 2, p. 5-164). Les corpus d'archives financières, juridiques, gubernatoriales, départementales, privées, policières, etc. (catégories non-exhaustives et se chevauchant) y sont substantiellement présentés : conditions de production, de conservation et de classement ; limites et possibilités historiographiques ; complémentarités. Au total, les problèmes historiographiques et archivistiques ont été pensés ensemble : le récit produit n'en est que plus robuste et problématisé.

Les archives, d'une part, des financeurs et, d'autre part, des instances de contrôle des prêts à bon marché (principal mécanisme de construction des HBM et HLM) représentent les ensembles documentaires les plus riches. La Caisse des dépôts et consignations a été très active dans l'octroi de prêts ; ses archives (Paris) sont riches et bénéficient d'un classement optimal. Les volumineuses archives du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (Archives nationales du monde du travail, Roubaix) permettent d'entrevoir les constructions de la Compagnie immobilière algérienne, active à partir de 1954. Le ministère de la Santé publique (puis de la Reconstruction) a, pour la période qui nous intéresse ici, la tutelle sur les organismes d'HBM et d'HLM ; **ses** services ont constitué de riches dossiers sur plus d'une centaine de sociétés privées de construction et d'offices publics (Archives nationales de France). Le gouvernement général de l'Algérie a lui aussi un rôle de contrôle dont témoignent de riches archives que la décolonisation a scindé en 1961-1962 (Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence et Archives nationales d'Algérie à Alger). L'ensemble de ces fonds permet de comprendre les processus de mises en chantier et qui sont les bénéficiaires.

Des archives privées (bâtisseurs, habitants) ont été analysées. La presse, francophone comme arabophone, est d'une richesse inestimable pour connaître les positionnements politiques et sociaux comme la vie quotidienne. Enfin, de très nombreux récits de vie et mémoires, d'Algériens comme d'Européens, permettent de saisir ce que changements urbains et nouvel habitat font aux individus. De la même façon que les archives, ces deux ensembles ont fait l'objet de denses présentations : la presse est introduite par une annexe méthodologique concernant son exploitation (vol. 2, p. 165-169) ; les récits de vie ont fait l'objet d'une indexation par ville (vol. 2, p. 182-199).

Fondées sur ces très nombreux dépouillements, signalons trois des nombreuses démarches qualitatives et quantitatives menées : réalisation d'un dictionnaire biographique d'acteurs et d'habitants des logements sociaux (vol. 3, p. 317-414) ; cartographie des constructions ou des changements démographiques recourant aux SIG ; quantifications en tout genre, en particulier des bénéficiaires et des financements (table des cartes et des graphiques, vol. 1, p. 683-686). Notices, cartes et diagrammes forment trois des piliers de la démonstration. Les données qui en sont le socle – et dont la méthodologie de production a systématiquement été exposée – sont proposées en accès

48 L'enquête doctorale combinée à celle menée dans le cadre d'*Archival city* (*voir le curriculum vitæ*) a permis de progresser substantiellement sur leur connaissance ; voir Thierry Guillopé, « L'échelon manquant ? Les archives municipales en Algérie : histoire de fonds et possibilités historiographiques (des années 1830 à nos jours) », *L'Année du Maghreb*, à paraître fin 2024.

49 Florence Bourillon, Laurent Coudroy de Lille, « Archives urbaines. Introduction », *Histoire urbaine*, 59, 2020, p. 37-41.

libre sur la plateforme Nakala que déploie Huma-Num. Constituées en collection (« Algérie, 19e – 20e siècles »[50]), ces jeux de données peuvent être réutilisés de très diverses façons pour écrire une histoire sociale de l'urbain en France comme en Algérie.

Des politiques du logement social pour affermir la domination coloniale

(années 1920 – années 1930)

HBM et « habitat indigène » : logiques de construction et logiques de distribution

Deux dynamiques se confrontent, à la manière d'une course de vitesse, à partir du début des années 1920 : la croissance démographique et l'élaboration d'une politique d'habitat social. D'une part, la démographie urbaine explose, très majoritairement alimentée par l'exode rural d'Algériens prolétarisés. D'autre part, les pouvoirs publics (mairies, gouvernement général, délégations financières) et des groupements privés (sociétés anonymes, coopératives, sociétés de crédit immobilier) se saisissent enfin des lois sociales permettant de bâtir des HBM. Tous ne sont pas actifs de la même façon : des élus municipaux sont extrêmement dynamiques quand d'autres ne le sont pas du tout. De l'agacement puis des critiques virulentes s'expriment à partir de la fin des années 1920 face à la lenteur et la modestie des constructions dédiées aux Algériens.

Les logiques qui sous-tendent la construction de logements sociaux dans les années 1920 et 1930 perdurent durant toute la période coloniale. De façon générale, la construction privée ne s'accroît que modestement (sauf en 1925-1935), la rente immobilière étant plus faible qu'en métropole. Les HBM puis les HLM, non formellement réservés aux Européens mais que la non-solvabilité des Algériens exclut de fait pour l'essentiel, doivent notamment aider à fixer des métropolitains en Algérie et tout particulièrement des fonctionnaires et des militaires. Les rares sociétés privées d'HBM faites d'un conseil d'administration « indigène » et ayant pour but de bâtir pour cette catégorie de la population échouent à mettre en chantier des logements. Les HBM sont pensés autour de buts qui restent structurants en dépit de leurs évolutions : faciliter le peuplement de l'Algérie par des Européens et attacher à la France des sujets de plus en plus rétifs à la domination coloniale. Tout un ensemble de services administratifs, de circuits de financements, de cadrages idéologiques, de modalités de construction distinctes en fonction des assignations coloniales ou encore de méthodologies d'enquêtes sur l'habitat se mettent ainsi en place des années 1920 aux années 1950.

Une modeste politique spéciale dite d'« habitat indigène », très sommaire, est élaborée pour les Algériens à partir du dernier tiers des années vingt. Ces constructions doivent avant tout stabiliser la main-d'œuvre près des exploitations agricoles situées en lisière des villages de colonisation et permettre de freiner les migrations vers les villes. Au total moins de 2 500 maisons d'une pièce sont bâties dans de petits bourgs. Dans les villes, des « cités indigènes » de plusieurs centaines de logements sont bâties.

Hygiénisme, ségrégation urbaine et nouvelles formes d'habiter

L'hygiénisation des espaces urbains est l'objectif affiché ; les impératifs sous-jacents de sécurité, de contrôle des citadins et de normalisation de l'espace n'en sont pas moins présents. Ces thématiques sont saisies par les élus français comme algériens. Conseillers municipaux, architectes et bailleurs sociaux discutent de l'intérêt ou non de privilégier le « contact » entre Européens et Algériens. Ce débat aux prises de positions qui peuvent être changeantes est toujours reconduit jusqu'aux années 1960 sans jamais être définitivement tranché.

50 https://nakala.fr/collection/10.34847/nkl.d5ads8wj (DOI : 10.34847/nkl.d5ads8wj).

Qu'il s'agisse des discours des autorités ou des réalisations effectives, il existe des variations entre projets, entre villes et dans le temps. Les politiques de logement ne sont pas, en cela, aiguillonnées par des vues ségrégationnistes systématiques ; elles sont plutôt très largement organisées autour d'une hiérarchie, forte mais non intangible, des logements que peuvent obtenir Européens et « indigènes ». Les opportunités foncières dominent et expliquent le plus souvent la localisation des immeubles et pavillons HBM ainsi que des « cités indigènes ». Le peu de relations sociales de l'essentiel des Algériens avec les Européens n'incite par ailleurs pas les uns et les autres à s'associer au sein de sociétés privées de construction d'HBM et d'HLM. Le souhait de beaucoup de se tenir à distance des autres « communautés » et, surtout, l'extraordinaire différence de revenus entre Algériens et Européens sont d'autres facteurs essentiels des séparations à l'œuvre dans les villes de la colonie. En outre, si les espaces urbains peuvent être fortement ségrégués, encore faut-il établir, au sein d'une même ville, des distinctions en fonction des quartiers. Parvenir à l'établissement de distinctions à l'échelle des rues et des immeubles n'est encore qu'un chantier balbutiant de l'histoire urbaine de l'Algérie.

L'installation dans un immeuble de type « européen » est aussi un moment de renouvellement équivoque des façons d'être intimes et familiales : découverte des sanitaires, reconfigurations des usages culinaires, etc. Les lieux sont parfois appropriés de façons fort éloignées des attentes des constructeurs, au plus grand désarroi des administrateurs et des architectes. Les nouvelles normes de vie quotidienne que portent les constructions d'« habitat indigène » rentrent en friction avec des usages à la longue historicité.

Loger pour sauver l'Algérie française

(années 1950 – 1962)

Dégradation de la situation, faiblesse des constructions et « politique des contacts »

Très peu de constructions jalonnent les années 1940 (situation de guerre, manque de capitaux à investir, pénurie de matériaux). Au mitan des années 1950, le parc de logements est partout en voie de dégradation poussée. En parallèle et dans un double contexte de croît démographique toujours plus important et de paupérisation croissante de la société colonisée, les Algériens sont de plus en plus nombreux à vivre en bidonvilles, souvent en lisière des agglomérations, parfois en leur centre. De la capitale coloniale aux petits centres, les « gourbis », jusqu'alors surtout limités aux campagnes, signent la présence des colonisés les plus pauvres dans des espaces pensés comme européens.

Le début des années 1950 et plus encore les années de guerre, qui accroît considérablement l'exode rural, voient se multiplier les dispositifs de construction et les financements afférents : HLM de diverses qualités, « logement million » et constructions « Castors » comme en métropole, habitat « semi-urbain » spécifique à la colonie. À l'échelon municipal, nombre d'élus ont pleinement conscience des problèmes aussi divers qu'aiguës que cristallisent l'habitat. Des « musulmans », comme le cadi et élu municipal constantinois Abderrahmane Benameur tentent, par leur action au sein des offices HLM, de « favoriser l'avancement et le développement intellectuel et social dans le cadre islamique »[51]. Le débat relatif à la séparation ou au rapprochement des différentes catégories de population par les politiques publiques de logement émaille toujours les discours.

D'importants chantiers sont mis en œuvre au début des années 1950. Les cités dessinées par Fernand Pouillon sur les hauteurs d'Alger durant la mandature municipale de Jacques Chevallier (1953-1958) sont les plus connues ; elles ont été resituées dans le mouvement plus général de construction, toutes les grandes et petites villes de l'Algérie ayant été étudiées. Ce qui a été bâti a fait l'objet de décomptes et de cartographies. Les bénéficiaires ont été, eux aussi,

51 « qāḍī qsanṭīnī al-jadīd [le nouveau cadi de Constantine] », *Al-Naǧāḥ*, 8 février 1950 (traduction personnelle).

quantifiés et leurs trajectoires ont été déterminées par le biais de denses études biographiques et prosopographiques (*cf.* Encadré *supra*).

Les politiques de l'habitat et ses acteurs dans le cadre des plans de « développement » de l'Algérie

De nouveaux organismes de construction voient le jour, comme la Compagnie immobilière algérienne, une société d'économie mixte fondée en janvier 1954 par le gouvernement général avec des capitaux métropolitains. La guerre qui s'ouvre en novembre 1954 va avant tout radicaliser les logiques existantes dans le domaine de la production et de la distribution de logements sociaux. Une nouvelle effervescence bâtisseuse se fait jour ; elle a son contrepoint dans le ralentissement voire le blocage des chantiers liés aux faits de guerre. De leur côté, les divers candidats à un logement font tous l'objet d'enquêtes sociales – c'est aussi le cas en métropole – et politiques – ce qui semble plus particulier à l'Algérie – fouillées.

Les documents de cadrage concernant l'habitat, de plus en plus inclus dans des objectifs d'ensemble de « développement » ou de « modernisation » de l'Algérie, témoignent d'une remarquable continuité de vues de la part de l'Administration. La nécessité de réformer la colonie après 1945 afin de maintenir un ordre colonial de plus en plus fragilisé et la guerre qui commence en 1954 accélèrent l'élaboration de tels plans qui font la part belle à la construction de logements. Si les leaders indépendantistes évoquent occasionnellement la question de l'amélioration de l'habitat ils ne développent guère cet aspect-là. Enfin, c'est dans le sillage de tels plans que se situe le « Plan de Constantine » initié en septembre 1958 par De Gaulle. Celui-ci prévoit, entre autres, la construction de 222 000 logements pour un million de personnes (moins de la moitié seront achevés). L'investissement social massif de l'État métropolitain est, plus encore que les décennies précédentes, pensé comme l'éteignoir de la contestation politique algérienne.

Après juillet 1962, la colonialité des politiques de l'habitat disparaît ; les disparités sociales n'en demeurent pas moins structurantes. Il existe aussi des continuités en termes d'aménagement urbain et dans les logiques de construction et d'octroi de logements sociaux. L'histoire des politiques du logement de la fin de la Première Guerre mondiale à l'indépendance peut, elle, être placée sous le signe d'une tension toujours exacerbée entre refus d'investir et nécessité d'éteindre les contestations sociales, urbaines et coloniales. Ces politiques urbaines sont pensées, dans l'ensemble, afin de renforcer ou réaffirmer le *statu quo* social puis, de plus en plus, colonial. L'ingénierie sociale et la fabrique de la ville sont ainsi rejointes par des visées coloniales de peuplement et de « pacification ». Pour celles et ceux en quête d'un logement, l'enjeu essentiel est de réorienter ou stabiliser leur parcours biographique. Les pratiques habitantes, qu'il s'agisse des façons d'être chez soi ou d'un engagement anticolonialiste, contredisent par maints exemples les ambitions des bâtisseurs et gestionnaires des logements sociaux.

Thèse n° 12 :

Juliette HANTRAIS, *Reconnaissance des agglomérations ouvertes précoces du Sud-Ouest de l'Europe celtique Confrontation des données géophysiques et archéologiques*, thèse soutenue le 20 juin 2023 à l'Université de Bordeaux-Montaigne, sous la co-direction de Rémy Chapoulie, Eneko Hiriart et Vivien Mathé

Dans l'Europe de l'âge du Fer (-800 à -50), l'apparition des premières villes marque une transformation majeure pour l'évolution des sociétés dites « celtiques ». Les prémices de ce phénomène d'urbanisation européen se mettent en place dès la fin du IV^e^ s. av. J.-C. et au III^e^ s. av. J.-C. Les populations, alors disséminées dans la campagne ou perchées dans de petits habitats de hauteur fortifiés, se regroupent au sein de vastes agglomérations non fortifiées, installées en plaine et dépassant souvent plusieurs dizaines d'hectares[52]. Distinguées sous le nom d'« agglomération ouverte », ces habitats groupés développent pour la plupart des activités artisanales et commerciales et constituent les nœuds d'un réseau urbain et d'un territoire pérenne qui perdurera durant l'Antiquité.

Pendant très longtemps, le phénomène d'urbanisation était représenté, dans la littérature archéologique, par les *oppida*, grands habitats fortifiés aux fonctions multiples (politique, économique, religieux) qui se développent à partir de la fin du II^e^ s. av. J.-C.[53] Depuis quelques années, les recherches archéologiques ont livré de nouvelles données, alimentant les réflexions sur le développement des villes au Second âge du Fer (-420 à -50). Les agglomérations ouvertes sont, depuis, au cœur des problématiques sur les prémices du phénomène urbain[54]. Mais, paradoxalement, le mouvement de création de ces habitats groupés, dès la fin du IV^e^ s. et au III^e^ s. av. J.-C. reste, en Europe occidentale, encore mal documenté. Contrairement à l'Europe centrale, très peu d'agglomérations ouvertes précoces (issues de cette première phase d'apparition) ont en effet été reconnue en Gaule, créant ainsi un déséquilibre des données à l'échelle européenne (**fig. 1**). A quoi ressemblait ces premières agglomérations ouvertes en Gaule ? Quelles sont leur emprise, leur organisation interne ou leur limite ? Et en quoi ces habitats groupés sont-ils les vitrines des mutations socio-économiques du Second âge du Fer à l'échelle territoriale et plus largement, à l'échelle de l'Europe celtique ?
Les nouveaux développements scientifiques et méthodologiques de ces 10 dernières années[55] m'ont amené à développer, au sein du projet RAPSODIE[56], une approche croisée, combinant données extensives non-intrusives et des données archéologiques. Cette confrontation a ainsi contribué à une meilleure compréhension des formes et des mécanismes qui ont permis de faire émerger les sociétés celtiques pré-étatiques.

[52] Stephan Fichtl, *De la ferme à la ville. L'habitat à la fin de l'âge du Fer en Europe celtique*, Paris, Errance, 2021

[53] Stephan Fichtl Les premières villes de Gaule : le temps des oppida, Archéologie Nouvelle, 2012

[54] Stephan Fichtl, Philippe Barral, Gilles Pierrevelcin, Martin Schönfelder (sous la direction de), *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e^-I^er^ s. av. J.-C.)*, Strasbourg, AVAGE, 2019.

[55] Eneko Hiriart, Sophie Krausz, Aurélien Alcantara, Clara Filet, Petra Goláňová, Juliette Hantrais et al. (sous la direction de). *Les agglomérations dans le monde celtique et ses marges. Nouvelles approches et perspectives de recherche*. Ausonius Éditions, 1, 2022 ;

[56] Reconnaissance des Agglomérations Protohistoriques du Sud-Ouest : Imagerie, Dynamiques, Environnement. Projet dirigé par E. Hiriart, en partenariat avec V. Mathé et financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Corpus et méthodologie

Dans le sud-ouest de la France, les recherches récentes ont livré un îlot d'agglomérations ouvertes qui se développent dès la fin du IV^e^ s. av. J.-C., soit un siècle plus tôt que les autres, faisant de cette région une zone privilégiée pour étudier les premières formes urbaines en Gaule à la fin de l'âge du Fer. Cet îlot est constitué des sites de Lacoste (Gironde), de La Peyrouse et Eymet (Dordogne), d'Eysses et du Mas d'Agenais (Lot-et-Garonne) (**fig. 2**). Ces agglomérations étaient situées aux marges occidentales de l'Europe celtique, aux carrefours de plusieurs peuples gaulois, les Nitiobroges, les Pétrocores et les Bituriges Vivisques.
Mon travail a porté sur l'exploration de ces cinq agglomérations, avec une approche centrée sur l'utilisation des méthodes extensives non-intrusives, et plus particulièrement les prospections géophysiques. La géophysique est un ensemble de méthodes qui permet d'obtenir, de manière non destructive, des informations sur la nature et la structure des matériaux du sous-sol, et ainsi de révéler de potentiels vestiges archéologiques. Dans cet objectif, j'ai mené plusieurs campagnes d'acquisitions, conjointes sur les cinq sites, qui ont permises d'explorer une superficie cumulée de plus de 50 ha. Parallèlement, les résultats de fouilles archéologique ont joué un rôle fondamental dans la caractérisation des sites grâce à l'apport de données complémentaires pour mieux comprendre la trajectoires de ces sites. La documentation archéologique provient de données déjà acquises et de données inédites issues d'opérations que j'ai dirigées sur le terrain. Cette confrontation a finalement fourni un regard critique et un guide sur l'utilisation des prospections géophysiques pour la reconnaissance des premières agglomérations celtiques.

Géophysique et archéologie : une approche croisée nécessaire pour reconstruire les villes

La géophysique apparaît comme un outil indispensable à la reconnaissance et la restitution des agglomérations anciennes qui se développent sur de grandes surfaces : elles apportent, dans des temps relativement courts, une cartographie de l'extension et l'organisation interne des agglomérations étudiées. Les résultats sur le site de La Peyrouse sont les plus parlants à cet égard, où les prospections ont ici dévoilé une trame urbaine, jusque-là insoupçonnée, organisée autour d'espaces définis. Les cartes obtenues constituent alors un guide essentiel pour l'implantation de fouilles archéologiques ciblées, qui, à leur tour, améliore la compréhension des anomalies détectées[57] (Hantrais et al., 2021).

On ne peut néanmoins omettre une utilisation qui a son lot de risques. Les prospections géophysiques sont en effet fortement conditionnées par différents paramètres extérieurs et intrinsèques aux méthodes : l'accessibilité aux terrains, la présence ou non de pollution extérieure, la variabilité géologique du substrat, les caractéristiques des structures recherchées et surtout le manque de données fonctionnelles et chronologiques à l'issue des relevés. Les prospections des sites de Lacoste et Eysses se sont heurtées à ces contraintes, où aucun résultat n'a été facilement interprétable.

Ce retour d'expérience amène donc à concevoir les prospections géophysiques comme des outils qui doivent être croisés et utilisés de manière la plus raisonnée possible. Les opérations que j'ai menées à Eymet illustrent parfaitement les apports de ce croisement méthodologique complet, associant données planimétriques et chronologiques inédites. La topographie du site, en grande partie resituée, est définie par un système défensif complexe,

[57] Juliette Hantrais, Vivien Mathé *et al*. Regards croisés sur le sanctuaire laténien de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) : confrontation des données géophysiques et archéologiques, *Archeosciences*, 2021, 45 (2), pp. 43-54.

érigé et utilisé dès le début de l'âge du Fer (aux alentours de -800). Ces résultats infirment les présupposés initiaux qui stipulaient l'existence, à Eymet, d'une agglomération non fortifiée[58].

Unités et diversités des premières formes urbaines du Sud-Ouest au Second âge du Fer

Les réflexions comparatives à plusieurs échelles (spatiales, chronologiques et typologiques) mettent en lumière des analogies marquantes entre les agglomérations laténiennes : des espaces publics, des sanctuaires, une organisation définie autour de voies, des ateliers et des structures domestiques. Cette organisation répond donc à une même planification générale, qui éclot, de manière simultanée et sur un même territoire, au III^{e} s. av. J.-C., voir dès la fin du IVe s. av. Ce schéma structurel a également été comparé aux *oppida*, considérés pendant longtemps comme les premières villes d'Europe celtique à l'âge du Fer. La ressemblance des organisations internes des agglomérations ouvertes et des *oppida* est frappante et invite aujourd'hui à statuer sans nul doute sur le caractère urbain de ces agglomérations précoces, qui peuvent être aisément considérées comme les premières formes urbaines du Second âge du Fer.

Les acquisitions montrent néanmoins une variabilité d'implantations topographiques et, par conséquent, des formes variées d'habitats groupés qui se développent à cette période. Cette diversité résulte d'une stratégie d'implantation délibérée selon des paramètres avant tout économiques, où les populations tirent profit de situations topographiques privilégiées (nœuds d'axes commerciaux, ressources exploitables, contrôle visuel). Ces dernières favorisent vraisemblablement l'apparition d'agglomérations précoces dans le sud-ouest de l'Europe celtique, où les cours d'eau et les axes viaires constituent des ramifications est-ouest et nord-sud permettant de distribuer les marchandises à plusieurs échelles et dans toutes les directions. De ce fait, les étendues des sites ne répondent pas à un standard précis : l'occupation à Eymet est reconnue sur une surface de 8 ha alors qu'Eysses s'étend sur 50 ha. Il en va de même pour la forme des limites qui sont également variables (limite diffuse, fossé ou fossés multiples). Cette diversité morphologique traduit-elle une diversité fonctionnelle ou un statut particulier ? La question a été soulevée pour le site d'Eymet qui dénote particulièrement par rapport au reste du corpus. Alors que le matériel se rapproche des dynamiques observées sur les agglomérations ouvertes (non fortifiées) de La Peyrouse et de Lacoste, la configuration chronologique, morphologique et topographique, un éperon barré occupé durant tout l'âge du Fer (-800 à -50), pose la question du statut du site. La fortification de Blis exprime en effet une emprise territoriale claire et ostentatoire et représente un chantier d'envergure qui a certainement été commandé par un pouvoir politique suffisamment fort pour fédérer un effort collectif de cette ampleur. Qui en est le commanditaire ? Si cette distinction hiérarchique n'est pas encore perceptible en l'état des données intra-site, elle prend toutefois sens en évaluant son statut au sein de son territoire.

Émergence d'un réseau urbain au III^{e} s. av. J.-C., une singularité régionale ?

La reconnaissance d'agglomérations précoces dans le Sud-Ouest m'a conduit à évaluer leur impact sur le réseau urbain entre les vallées de la Dordogne et de la Garonne au Second âge du Fer. L'émergence d'agglomérations à vocation artisanale et commerciale dès le III^{e} s. av. J.-C. succède à un réseau territorial déjà marqué au Premier âge du Fer (-800 à -400) et structuré

[58] Juliette Hantrais, Quentin Verriez (sous la direction de). Un système de fortification original en terre et bois sur le site de Blis à Eymet (Dordogne) : résultats de la campagne de fouille 2021. *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer*, 2022, 40, pp.55-58

autour d'habitats majeurs, dont le site de Blis à Eymet[59]. Ces agglomérations précoces héritent de positions stratégiques déjà investies, qui perdurent dans le temps. Certains sites sont encore occupés jusqu'à la fin de l'âge du Fer, tandis que d'autres sont abandonnés dans le tournant du IV^e^ et III^e^ s. av. J.-C. au profit de nouvelles agglomérations.

Ces mutations régionales au III^e^ s. av. J.-C. préfigurent une densification du réseau urbain régional au siècle suivant. Au II^e^ s. av. J.-C., les grands *oppida* de la région (Agen et Ecorneboeuf) s'insère au sein d'un maillage déjà construit et structuré autour de ces agglomérations précoces. Au même titre que les *oppida*, elles polarisent l'habitat et contrôlent alors le paysage urbain de la région, constituant des carrefours de commerce.
En Gaule, l'apparition simultanée d'agglomérations, sur un même territoire, au III^e^ s. av. J.-C. apparaît, en l'état de la documentation, comme une singularité du Sud-Ouest. Dans d'autres régions, les exemples d'agglomérations précoces sont soit isolés soit présumés à partir d'indices trop fragiles pour parler de réseau urbain. L'apparition d'un tel réseau territorial, homogène et précoce, trouve alors davantage de parallèles avec les dynamiques territoriales d'Europe centrale[60], témoignant alors d'un phénomène d'apparition des premières villes cohérent, de part et d'autre de l'Europe celtique.

Les principaux résultats dégagés dans ce présent travail ouvrent des perspectives prometteuses pour ce type d'approche croisée, mêlant archéologie et géophysique. Les plans reconstitués offrent ainsi une image renouvelée des premières villes dans le sud-ouest de l'Europe celtique, où se dégagent à la fois une unité, jusqu'à une échelle européenne, et une diversité des formes urbaines au Second âge du Fer. Cette dernière se traduit certainement par des fonctions et, par conséquent, des statuts différents au sein du territoire, qui, aujourd'hui encore, nous échappent. Les premières réflexions proposées ici, sur la construction du réseau urbain celtique entre les vallées de la Garonne et de la Dordogne, invitent ainsi à prolonger et approfondir l'étude, permettant d'appréhender la question de la hiérarchisation des habitats groupés au sein d'un territoire et les mutations socio-économiques qui s'y opèrent au Second âge du Fer. Cette approche territoriale implique ainsi une échelle d'étude chronologique et géographique relativement large pour observer les trajectoires des sociétés protohistoriques à la fin de l'âge du Fer et la construction d'un réseau urbain qui deviendra pérenne dans les siècles suivants.
Par ailleurs, cette approche territoriale ne doit pas exclure une analyse intra-site. Malgré l'apport de nouvelles données fondamentales dans ce travail, les agglomérations précoces sont en effet encore peu connues, nous limitant à une vision très réduite de sa morphologie et des zones d'habitats ou artisanales à l'intérieur de ces sites. Il est donc primordial de poursuivre une approche croisée, à plusieurs échelles et combinant outils géophysiques et fouilles archéologiques, pour mieux comprendre la morphologie et la fonction de ces centres urbains, et plus largement, appréhender les mécanismes à l'origine de l'apparition des premières villes et des sociétés pré-étatiques.

---

[59] Anne Colin, Antoine Dumas, Florence Verdin. Dynamiques du peuplement dans le nord de l'Aquitaine : quelques pistes de réflexion. *In* : Anne Colin; Florence Verdin. *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'AFEAF (Bordeaux, 2-5 juin 2011*), Supplément Aquitania (30), pp. Fédération Aquitania, pp.33-55

[60] Petra Goláňová, Jan Kysela, Jan, Tomáš Smělý. And besides Němčice…? All we (don't) know about Moravia and Bohemia in the 3rd and 2nd centuries BC". In : Eneko Hiriart, Eneko, Krausz, Sophie, Alcantara, Aurélien, Filet, Clara, Juliette Hantrais et al. (sous la direction de). *Les agglomérations dans le monde celtique et ses marges. Nouvelles approches et perspectives de recherche*, Pessac, Ausonius Éditions, collection NEMESIS 1, 2023, pp. 365-380

Thèse n° 13 :

Clarence HATTON-PROULX, *Une histoire sociale et matérielle des transitions énergétiques urbaines. Le cas de Montréal, 1945-1980*, thèse sous la direction de Sophie L. Van Neste & Alain Beltran, soutenue le 27 novembre 2023 à l'Institut national de la recherche scientifique & Sorbonne Université

Pour faire face aux changements climatiques, les villes sont sommées d'opérer une transition énergétique profonde. Ce problème est cadré d'un point de vue technique, alors que les discussions qui l'entourent sont dominées par un registre issu de l'ingénierie. Pourtant, les transitions énergétiques entraînent aussi des conséquences sociales et matérielles déterminantes. Afin d'éclairer ces thématiques, cette thèse sélectionne une étude de cas historique s'étirant sur quatre décennies, profitant de la longue durée, du point de vue rétrospectif et de l'accès unique à des documents d'archives que seule l'histoire peut offrir. Elle étudie les conséquences des transitions énergétiques urbaines à Montréal, métropole d'un des pays les plus énergivores au monde. Elle se focalise sur la période des Trente Glorieuses entre 1945 et 1973, marquée par une importante croissance économique et une intensification du métabolisme énergétique montréalais et québécois, ainsi que sur la crise de l'énergie des années 1970.

Ses quatre chapitres empiriques explorent différentes facettes de l'histoire urbaine de l'énergie dans cet espace-temps, mobilisant l'analyse de documents d'archives complémentés par des entretiens. La première facette (chapitre trois) est celle de la contestation de la présence matérielle de l'énergie en ville, étudiée sous l'angle des pétitions et des lettres contre les espaces d'entreposage de bois et de charbon ainsi que les stations-services dans l'immédiate après-guerre. La seconde facette (chapitre quatre) concerne les conséquences environnementales des activités de raffinage de pétrole dans l'est de l'île de Montréal ainsi que leur héritage paradoxal tel qu'appréhendé par des entretiens d'histoire orale. La troisième facette (chapitre cinq) porte sur l'évolution des prévisions de demande d'électricité au Québec durant les années 1960 et 1970, sur les conflits qu'elles génèrent ainsi que sur leur importance dans la planification des infrastructures énergétiques. La quatrième facette (chapitre six) examine les conséquences des transitions dans le domaine du chauffage sur l'aménagement urbain et les pratiques de consommation d'énergie à Montréal.

Adoptant volontairement différentes échelles d'analyse et traitant simultanément de plusieurs sources d'énergie, cette thèse démontre les profondes conséquences des transitions énergétiques urbaines sur l'infrastructure énergétique, l'environnement urbain et les modes de vie énergivores. Elle révèle les implications matérielles et sociales de la transition du système énergétique de l'énergie physique, centré autour du bois et du charbon, vers le système énergétique de l'énergie en réseau, constitué autour du pétrole, du gaz et de l'électricité. Cette thèse conclut que les transitions énergétiques urbaines étudiées ont mené à une intensification et à une externalisation des métabolismes urbains, alors que la production et la transformation d'énergie s'amplifient et s'effectuent désormais hors de la ville. L'analyse révèle que ces modifications matérielles et spatiales entraînent des changements dans les pratiques de consommation d'énergie et les attentes sociales qui les encadrent. La transition de l'énergie physique vers l'énergie en réseau entraîne un passage d'une culture énergétique marquée par le spectre de la pénurie vers une autre caractérisée par l'attente de l'abondance. Ces changements matériels et sociaux ont eu des conséquences profondes sur l'environnement et le climat, avec lesquelles nous devons aujourd'hui composer.

L'histoire de la planète depuis 1945 est celle d'une grande accélération dans la production et la consommation d'énergie. Parmi tous les siècles de vie humaine, c'est probablement durant le

20e que les modes de vie des pays occidentaux ont le plus changé. Les villes ont grossi. Les personnes qui ont choisi de s'y loger en nombre croissant se sont déplacées plus souvent, chauffées plus intensément et ont travaillé avec des machines sophistiquées. Toutes ces activités ont reposé sur un approvisionnement énergétique mirobolant qui a entraîné des conséquences matérielles et sociales bouleversantes. Alors que des transitions profondes sont nécessaires face aux changements climatiques anthropiques, cette thèse fait le pari d'étudier la trajectoire historique de transitions énergétiques passées afin de comprendre l'étendue et le type de changements qu'elles impliquent, autant sur les manières de faire la ville que sur le quotidien des personnes qui y habitent. Pour ce faire, elle étudie la trajectoire énergétique de l'énergivore île de Montréal entre 1945, soit le début de la période prospère des Trente Glorieuses, et 1980, soit la fin de la décennie des années 1970 marquée par une crise de l'énergie mondiale.

La thèse raconte deux histoires liées : la présence de l'énergie en ville et son expulsion. Sous le système énergétique de l'énergie physique, le bois et le charbon sont omniprésents dans le paysage urbain, comme le montre le troisième chapitre. Le pétrole est aussi présent, principalement à travers les raffineries de l'est de l'île de Montréal où les fossiles morts qui le composent sont transformés en carburant pour faire bouger des véhicules et chauffer des intérieurs. Mais l'énergie est graduellement effacée de la ville. Sous la pression des résidentes et des résidents, qui y ont de moins en moins recours dans leur vie quotidienne et les voient comme des nuisances urbaines, les espaces d'entreposage de bois et de charbon disparaissent de Montréal. Plus tard, malgré l'attachement de la population locale aux emplois décents et à l'idéologie productiviste qu'elles incarnent, la plupart des raffineries de pétrole montréalaises ferment leurs portes, laissant derrière elles des sols contaminés et une population marginalisée. L'expulsion de ces sources d'énergie hors de la ville s'explique par leur remplacement partiel par des formes d'énergie produites et transformées loin de Montréal.

Profitant d'accidents géologiques, la nouvelle élite canadienne française qui dirige le Québec à partir des années 1960 s'approprie des territoires autochtones non cédés dans le nord de la province pour y construire des barrages hydroélectriques prométhéens. Elle se base sur des prévisions de demande d'électricité optimistes et exponentielles pour justifier son aventurisme hydroélectrique, par ailleurs motivé par une quête de justice sociale et d'égalité dans l'accès à l'énergie. Contrairement au bois et au charbon dont l'approvisionnement est incertain et irrégulier, l'hydroélectricité et le gaz naturel promettent une livraison d'énergie constante, régulière, fiable et potentiellement infinie. Avec le pétrole, dont la densité énergétique inégalée en fait une source d'énergie démiurgique, ces formes d'énergie distribuées en réseau opèrent un glissement d'une culture énergétique centrée autour du spectre de la pénurie vers une autre qui promet l'abondance. Elles fournissent le soubassement matériel des Trente Glorieuses, cette période faste de l'après-guerre dans les pays occidentaux marquée par une croissance économique vive et l'intensification de la consommation de biens matériels.

Ces approvisionnements abondants entraînent des conséquences profondes sur la ville et les personnes qui l'habitent. La diffusion de l'énergie en réseau entraîne un éclatement urbain, alors que le pétrole permet aux personnes de se loger plus loin des secteurs d'activité principaux et que le chauffage central carboné et électrifié facilite l'occupation de maisons individuelles détachées et spacieuses. Ces maisons sont chauffées de manière plus intensive puisque les standards de confort qui gouvernent les pratiques de consommation d'énergie haussent, en réponse aux nouvelles possibilités techniques offertes par le pétrole, le gaz et l'électricité. Les personnes qui y vivent sont passablement inconscientes des conséquences environnementales de leurs modes de vie puisque celles-ci ont lieu bien loin de leurs yeux et de leur nez. Pourtant, elles sont significatives. Dans l'est de Montréal, les activités de transformation pétrolière entraînent une importante pollution de l'air, de l'eau, des sols et des corps. Dans le nord du

Québec, l'aménagement de barrages hydroélectriques et de lignes de transport bouleversent des écosystèmes entiers ainsi que les manières de vivre de peuples autochtones présents sur ces territoires depuis des millénaires. Aujourd'hui, la ville de Montréal est tributaire de l'énergie en réseau et n'est pas sortie de l'idéologie d'abondance et de croissance à laquelle ce système est associé. Puisque les choix du passé conditionnent les options présentes et futures, particulièrement dans le cas des imposantes et coûteuses infrastructures énergétiques, cette histoire doit informer notre lecture actuelle des chemins de transition qui s'offrent à nous.

Thèse n° 14 :

Marie HAVRET, *Structures spatiales et valeurs immobilières dans les villes du début du XIXe siècle. Application à la ville de Rouen en 1828*, sous la direction de Sophie de Ruffray et Marion Le Texier, Université de Rouen Normandie, 16 octobre 2023.

Les prix résidentiels comme reflet des structures socio-spatiales anciennes ?

Besoin vital, le logement occupe une place centrale dans les préoccupations des individus, tant pour son impact financier que symbolique (Bourdieu et Saint Martin, 1990). Reflets de l'offre et de la demande, les prix immobiliers apparaissent comme des révélateurs de la valorisation différenciée de l'espace, résultant sur des inégalités socio-spatiales pour les habitants. A l'échelle nationale, les variations géographiques des prix résidentiels prégnantes : par exemple, le rapport entre le prix du mètre carré habitable en ville et celui dans la campagne environnante peut osciller entre un facteur 4 à un facteur 10 (Pumain, 2022). Or, ces variations sont également à l'œuvre à l'échelle locale. L'observation des prix/m² dans les différents quartiers de la ville de Rouen révèle ainsi deux constats géographiques : tout d'abord, le centre est fortement valorisé et les prix décroissent à mesure de l'éloignement vers la périphérie. Cette organisation spatiale est conforme au schéma centre-périphérie explicité par les géographes et par les économistes urbains. Néanmoins, ce schéma n'explique que partiellement l'organisation des prix actuels, puisqu'une seconde logique – sectorielle - peut être observée par les niveaux de prix différenciés entre les deux rives de la ville ainsi qu'entre l'est et l'ouest. Par exemple, les quartiers de l'est de la ville (à l'intérieur des boulevards intra-muros) sont relativement moins chers que certains quartiers plus éloignés, alors qu'ils sont plus proches du centre urbain.

Plusieurs historiens rouennais avaient déjà mis en exergue ces fortes oppositions spatiales, notamment entre l'ouest et l'est de la ville, à la fin du XVIIIe siècle (Bardet, 1974 ; Chaline, 1979). En effet, lorsque la géographie actuelle des prix immobiliers est comparée à celle de la première moitié du XIXe siècle, en conservant un découpage spatial et une représentation cartographique identiques, de fortes similitudes peuvent être observées : une organisation centre-périphérie, nuancée par des oppositions sectorielles est/ouest et nord/sud. Ces constats posent la question de la pérennité des déterminants explicatifs des prix, et plus particulièrement, l'effet de la centralité - reconnue comme un facteur majeur de l'organisation des prix immobiliers (Anas, 1998) - dans un espace urbain qui se densifie et s'étend, tout en étant marqué par des héritages morphologiques et sociaux (Lepetit, 1994).

La question de la centralité dans une ville du XIXe siècle se pose au regard de la grande spécificité des villes anciennes : leur caractère majoritairement pédestre. L'effet de la centralité pourrait y être d'autant plus fort, car les déplacements sont contraints et bien plus lents qu'aujourd'hui au regard de la fonction de la rue : l'absence de trottoirs, la sinuosité et le non-alignement des rues. En outre, la rue est un lieu de vie où se mêlent des flux et des activités statiques qui bloquent les déplacements. Or, l'espace urbain reste relativement accessible, même avec une vitesse de marche réduite (3km/h) : les fonctions urbaines symboliques sont accessibles en une dizaine de minutes à partir du centre (Cathédrale ici) et les zones non-urbanisées sont atteignables en une trentaine de minutes. Les prix immobiliers pourraient donc être plus diversifiés à l'échelle de la ville.

Une recherche interdisciplinaire : définition des facteurs explicatifs

Quatre grands types de facteurs explicatifs des prix immobiliers sont définis. La centralité, généralement appréhendé par la distance au centre qui produit le schéma centre-

périphérie classique (Alonso, 1974 ; Anas et al, 1998). Les externalités urbaines (la proximité d'une gare par exemple) et les attributs du bien (la possession d'un jardin) participent ensuite à l'explication plus fine des variations locales. Enfin, le voisinage social qui est endogène aux trois premiers facteurs (Cavailhès, 2018 ; Pumain, 2022).

Les villes anciennes ayant des particularités propres, les facteurs explicatifs ont été affinés à partir de travaux portant sur l'organisation des prix dans une approche historique. Ainsi, si l'accessibilité au centre est bien définie comme un facteur explicatif, tout comme la surface habitable d'un logement, des facteurs spécifiques ont été ajoutés. Il s'agit par exemple de la présence de remparts qui marquent une discontinuité spatiale entre la ville et les faubourgs ou la topographie qui induit des contraintes de déplacement plus fortes par exemple.

La mise en valeur de ces déterminants a nécessité d'ouvrir le cadre de recherche puisque la définition de ces déterminants des prix est très segmentée selon les disciplines. Cela complexifie la compréhension des effets structurels et la généralisation des résultats et des temporalités. De plus, pour les villes anciennes, très peu de travaux ont pu être relevés (une vingtaine, à partir d'un état de l'art systématique). L'une des originalités de la thèse est ainsi d'adopter un positionnement interdisciplinaire en utilisant des travaux issus de quatre grandes sciences urbaines (géographie, économie, histoire et sociologie).

Une monographie théorisée : Rouen en 1828

Afin d'appréhender les déterminants des prix immobiliers et les processus sous-jacents, une nouvelle étude de cas a été proposée dans une approche systémique : l'étude de la ville de Rouen en 1828. Cette date est plus particulièrement étudiée, car elle correspond aux données géohistoriques ayant pu être récoltées et étudiées. A cette période, Rouen est la 5^{e} ville de France et compte environ 88 000 habitants. L'économie de la ville est basée sur l'industrie textile et les activités portuaires. D'ailleurs, la ville est marquée par une industrialisation précoce à l'échelle du territoire français (Chaline, 1979).

A l'image de nombreuses villes, le centre de Rouen est à la fois un centre fonctionnel, morphologique et historique. Les fonctions les plus symboliques (politiques, économiques et judiciaires) sont localisées dans l'hypercentre, alors que les fonctions sanitaires et religieuses sont situées en périphérie. Cette localisation des fonctionnalités urbaines est également associée à la dimension morphologique, puisque la ville s'est développée autour de la Cathédrale et d'un noyau urbain, circonscrit par des remparts.

Le cadastre napoléonien : des données homogènes et généralisables

Des données géohistoriques portant à la fois sur les propriétés immobilières et sur l'espace urbain étaient nécessaires pour répondre aux questions posées dans la thèse. En France, une source de très grand intérêt peut être exploitée : le cadastre napoléonien qui a été levé dans l'ensemble du territoire français entre 1807 et 1850. Le cadastre est une source de données extrêmement riche pour les chercheurs de diverses disciplines, puisqu'il permet de recueillir des informations fiables, exhaustives et homogènes sur les propriétés foncières pour l'ensemble du territoire national, de manière comparable dans le temps (Schoonbaert, 2010).

Le cadastre napoléonien est composé d'un plan parcellaire, qui représente la géométrie des parcelles, et de matrices, qui rassemblent des informations sur les parcelles (superficie bâtie et non-bâtie, revenu cadastral imposable, nombre d'ouvertures imposables, possession d'un jardin privé) et sur leurs propriétaires successifs (adresse et profession) (Clergeot, 2007). Les plans cadastraux renseignent également la localisation des principaux équipements urbains (bâtiments et jardins publics). Les matrices sont organisées par sections (subdivision du plan),

puis par rue. Chaque parcelle est identifiée par un numéro et une adresse, identifiables sur le plan cadastral. Les documents cadastraux de la ville de Rouen sont disponibles aux Archives départementales de Seine-Maritime (AD76).

Les données des matrices cadastrales de 1828 ont été saisies manuellement et de manière exhaustive dans un tableur, représentant près de 14 000 propriétés bâties. Plusieurs verrous méthodologiques ont ensuite été levés afin de constituer un SIG historique à partir des deux documents : ajout et nettoyage des parcelles cadastrales, vectorisation du réseau viaire ancien, géolocalisation des propriétés à partir des adresses (Havret, Le Texier, De Ruffray, 2020), jointure des données attributaires, etc.

Un indicateur : le revenu cadastral imposable

Le cadastre est également d'une très grande richesse pour la thèse, car il définit précisément le revenu cadastral imposable de chaque propriété bâtie. Ce revenu est défini par les agents du cadastre de manière identique dans l'ensemble de la ville, selon une méthode régie par des normes nationales (Recueil méthodique du cadastre publié en 1811).

Pour définir la valeur immobilière de chaque habitation, le revenu du sol, évalué à hauteur de 0,01 centimes de francs par mètre carré, et le revenu du bâti, évalué selon la valeur locative du bien, sont associés. Cet indicateur permet d'aboutir à une représentation cartographique des valeurs immobilières dans la ville de Rouen.

Expliquer les prix immobiliers : une démarche de modélisation « pas à pas »

Pour comprendre l'organisation spatiale et les déterminants des prix, trois modèles économétriques ont été définis en intégrant progressivement les variables. Le premier modèle est un modèle hédonique permettant d'associer la dimension aspatiale du bâtiment (caractéristiques du bien) et la dimension spatiale, représentée par la distance au centre par le réseau viaire. L'introduction des variables physiques du bâti permet de tenir compte de la forte hétérogénéité du bâti. Ce modèle a été défini d'un point de vue global puis d'un point de vue spatial grâce à l'utilisation d'une régression géographiquement pondérée (second modèle). Ensuite, ce modèle a été amélioré en intégrant des variables géographiques : la diversité parcellaire et la proximité de la Seine pour tenir compte du cadre paysager des propriétés (troisième modèle). La localisation sur une rue principale et la proximité des bâtiments publics pour capter respectivement la dimension sociologique et la dimension fonctionnelle. Plusieurs variables supplémentaires, telles que l'altitude, la proximité aux fontaines publiques, la proximité aux cours d'eau et aux usines ont également été testées mais n'ont pas été retenues, car les résultats obtenus n'apparaissaient pas assez pertinents. Deux raisons peuvent l'expliquer : soit les variables étaient trop corrélées à la distance au centre (comme l'altitude), soit l'information géohistorique reconstruite était lacunaire et ne permettait pas de capter les effets locaux.

Comprendre la géographie des prix immobiliers de Rouen à l'échelle infra-urbaine

Quatre grands résultats peuvent être définis à la lumière de l'analyse des principaux facteurs explicatifs des valeurs immobilières. Premièrement, cette étude empirique démontre qu'en 1828 à Rouen, l'effet de la distance est fondamental dans l'organisation des prix immobiliers. Lorsque l'effet des attributs du bien et celui de l'environnement local sont pris en compte, l'effet de la distance au centre reste extrêmement fort : les valeurs immobilières sont

réduites de 30 % à 500 m du centre, et de 48 % à 1000 m. Le centre-ville conjugue à la fois les avantages de la centralité fonctionnelle et de la centralité morphologique, renforcée dans une ville où les déplacements sont majoritaires piétonniers, et celui d'immeubles renouvelés.

Deuxièmement, l'effet centre-périphérie se lit également dans la morphologie des biens, en lien avec les cycles de construction, visibles notamment à partir de l'effet des ouvertures imposables sur les valeurs immobilières. Premièrement, le noyau central est caractérisé par des bâtiments plus hauts que le reste de l'espace urbain, d'une emprise au sol moyenne, avec de nombreuses fenêtres. Deuxièmement, une couronne d'habitat mixte, où les propriétés sont plus confortables à l'ouest et surtout au nord-ouest qu'à l'est (propriétés bâties de moins de 3 étages, peu dotées en fenêtres et moins renouvelées). Troisièmement, des faubourgs, caractérisés par des maisons basses, très peu dotées d'ouvertures. L'analyse confirme également la théorie des cycles de renouvellement urbain selon laquelle le noyau central, le plus ancien, est une zone où le bâti se renouvelle régulièrement, en raison de la valeur de l'emplacement (Whitehand, 1994 ; Rosenthal, 2008). A Rouen, cette zone a été marquée par des travaux urbains à la fin du XVIIIe siècle et offre des immeubles confortables, fortement valorisés.

Troisièmement, les variables géographiques n'augmentent pas de façon nette le pouvoir explicatif du modèle. Les variations des valeurs immobilières sont déjà fortement expliquées par les attributs structurels des biens et surtout par la distance au centre. En ce sens, le pouvoir explicatif du modèle géographique de Rouen (86 %) apparaît particulièrement élevé, assez proche de celui de l'étude de Boston (88 %), pour laquelle Moorhouse et M. S. Smith (1994) disposaient de nombreuses variables d'attributs (notamment relatives au confort intérieur des propriétés) et plus élevé que l'étude de New-York (entre 57 % et 65 %) (Margo, 1996). Deux principales raisons peuvent expliquer l'absence d'augmentation notable du pouvoir explicatif du modèle géographique : d'une part, à Rouen en 1828, les externalités géographiques suivent majoritairement un gradient centre-périphérie, les effets des externalités ont donc tendance à être captées par la variable de la distance au centre ; d'autre part, d'autres effets géographiques n'ont pas pu être correctement identifiés, soit parce qu'il n'a pas été possible de construire une information géographique (absence d'information ou information partielle, non qualitative) ; soit parce que les effets n'ont pas pu être observés en raison de relations non stables à travers l'espace urbain, malgré les divers essais (en variant les seuils de distance et les fonctions de proximité spatiale par exemple).

Quatrièmement, le schéma centre-périphérie doit néanmoins être explicité et nuancé. En effet, il ne s'agit pas de l'organisation centre-périphérie comme le modèle monocentrique le définit, c'est-à-dire, une décroissance continue des valeurs immobilières à mesure de l'éloignement au centre. La décroissance des valeurs immobilières est marquée par des logiques sectorielles, comme l'avaient mis en valeur les historiens, notamment Jean-Pierre Bardet (1974). A Rouen, ces dernières se lisent à la fois entre l'ouest et l'est (notamment le sud-est) et entre l'intérieur et l'extérieur des boulevards circulaires, correspondant aux anciens remparts. La première logique, induite par des investissements privés et publics, est renforcée par la morphologie des biens construits (meilleure qualité, réseau viaire plus large, cadre de vie plus aéré). La seconde est davantage liée aux dynamiques temporelles : la destruction des remparts est encore récente en 1828 (30 ans environ). Si des investissements sont en cours et commencent à être visibles, les processus ne sont pas encore tout à fait aboutis, induisant une rupture spatiale autour des anciens remparts. D'autant plus, qu'à une échelle plus fine, des zones situées de part et d'autre des boulevards circulaires se distinguent : ces zones apparaissent comme des zones « grises », où l'effet de la distance au centre est nuancé. En effet, les immeubles confortables

construits récemment et les opérations d'urbanisme ont participé à une élévation des valeurs immobilières.

Cette thèse contribue à la compréhension et à l'évaluation des structures immobilières dans les villes anciennes, à travers l'élaboration d'une monographie théorisée, alimentée et guidée par un examen approfondi de la littérature conceptuelle et empirique. Ce cas d'étude urbain répond à deux volontés : d'une part, produire de la connaissance sur une ville dont les structures immobilières du XIXe siècle étaient méconnues à l'échelle infra-urbaine ; d'autre part, produire une illustration des méthodes à suivre pour répondre à un questionnement qui intègre une dimension temporelle. Sur ce point, la thèse participe à la redécouverte du cadastre comme source de données géohistorique pertinente pour les études urbaines, notamment grâce aux nouveaux outils informatiques (géocodage des adresses, vectorisation des plans). L'un des objectifs transversaux de cette recherche est en effet de construire une démarche généralisable à d'autres contextes urbains.

Thèse n° 15 :

Hélène LABIT-TLILI, *Les* venationes *et le sous-sol des amphithéâtres en Afrique romaine. Étude fonctionnelle et restitution des aménagements liés aux spectacles (I^er^ av. J.-C. – IV^e^ siècle)*, thèse sous la co-direction de Caroline Michel d'Annoville et Emmanuelle Rosso, soutenue le 2 décembre 2023 à Sorbonne Université

Le choix d'interroger le sous-sol des amphithéâtres au regard de la pratique des *venationes* implique une approche plurielle de la recherche, qui envisage à la fois les textes, l'iconographie et l'archéologie. Elle s'inscrit à la fois dans le sillage de la « fabrique du spectacle » et des *performance studies*, de l'archéologie de la construction et des études sur la forme et la fonction des éléments architecturaux.

Cela suppose toutefois des questions qui sont encore aujourd'hui timidement étudiées, voire marginalisées, par rapport à l'amphithéâtre monumental. Cela est d'autant plus problématique qu'il existe un paradoxe dans l'étude de l'édifice, qui lie faussement la connaissance des amphithéâtres à celle des sous-sols. Dans le premier cas, la partie monumentale est relativement bien connue et étudiée, alors que la documentation liée aux espaces souterrains est mince, inexistante ou inexploitable selon les cas.

Corpus et méthode d'étude

Le choix de se concentrer sur l'Afrique du Nord présentait le double intérêt d'associer une documentation fournie sur les *venationes* et un terrain relativement neuf sur les sous-sols. D'un point de vue archéologique, les éléments architecturaux n'avaient fait l'objet que de peu de recherches, bien qu'ils aient été fouillés depuis plus d'un siècle – voire davantage – et les structures souterraines présentaient des vestiges en assez bon état de conservation pour une étude de terrain. Un long travail bibliographique a été réalisé afin de mettre en place un inventaire aussi exhaustif que possible des sous-sols. Le petit nombre d'exemples déjà connus permettait d'étendre la recherche à l'ensemble du monde romain sans être noyé par la masse d'information. Nous avons ainsi effectué des recherches systématiques dans les productions scientifiques, principalement publiées en Europe et en Afrique du Nord, et dans les images satellites. 46 structures souterraines ont été inventoriées, dont neuf en Afrique du Nord (fig. 1). Il s'agit de Cherchell et Tipasa en Maurétanie Césarienne, Lambèse en Numidie, Carthage, Oudhna, Tébourba, El Jem, *Sabratha* et *Leptis Magna* en Afrique proconsulaire. Les 37 autres édifices sont situés à Rome et dans les régions de la péninsule italienne, en Sardaigne, en Sicile, en Gaule, en Hispanie, en Germanie, en Palestine et dans les provinces du Danube.

À partir de cet état des lieux, notre quête s'est portée sur le recensement d'une documentation connue ou inédite dans les structures patrimoniales et fonds d'archives (France, Italie, Algérie et Tunisie) et dans les fonds privés, tels que ceux de Jean-Claude Golvin. Plusieurs stratégies ont été mises en place afin d'étudier les sous-sols de manière ordonnée et systématique. Selon leur localisation, le traitement des structures n'a pu être effectué de manière uniforme. Pour certaines, l'étude historique et archivistique a primé (*Leptis Magna*, *Sabratha*, Cherchell, Tipasa et Tébourba), alors que pour d'autres, une enquête archéologique inédite a pu être réalisée (Lambèse, Carthage, Oudhna et El Jem). Cela a été rendu possible grâce à diverses autorisations des services compétents et à la collaboration de collègues en Tunisie et en Algérie. Il s'agit de l'axe privilégié de notre recherche.

En intégrant les technologies numériques et les méthodes de l'archéologie du bâti, une nouvelle documentation a pu être créée. Le but était de retracer l'évolution architecturale des sous-sols, de mieux comprendre leurs aménagements et leur lien avec la cité. Outre l'utilisation

de la photogrammétrie dans les différents cas d'études, nous avons organisé une campagne de prospection géophysique de l'amphithéâtre de Carthage, par le biais d'un projet financé par *Opus, l'observatoire des patrimoines* et en collaboration avec l'Institut national du patrimoine de Tunis. L'objectif était de révéler, de manière non invasive, l'ensemble des vestiges matériels du sous-sol – en les croisant avec des données graphiques et spatiales –, leurs relations avec les structures monumentales de l'amphithéâtre et les possibles liens avec l'environnement immédiat, notamment les citernes situées à proximité. Une seconde collaboration, avec l'AMVPPC[61], a autorisé la production d'un nouveau plan de masse de l'amphithéâtre qui intégrait les structures souterraines de manière plus précise.

Partie I : contextualisation, historiographie et chronologie

La première partie se concentre sur la contextualisation du sujet et l'historiographie de la recherche, et propose une synthèse chronologique de l'évolution des spectacles et des sous-sols. Les réflexions suivent un cheminement chronologique cohérent entre trois réalités indissociables : les spectacles, les amphithéâtres et les sous-sols. La *venatio*, apparue bien avant l'édifice de représentation, a en effet eu comme cadre monumental définitif l'amphithéâtre, qui fut lui-même ponctuellement aménagé d'un espace souterrain, sous certaines conditions. Le sous-sol ne pouvait donc exister sans ces deux éléments.

Notre étude porte tout d'abord sur la définition et l'évolution de la *venatio* en tant que spectacle, la multifonctionnalité des cadres monumentaux d'accueil et les justifications de la construction des amphithéâtres. C'est dans ce contexte qu'il a été possible d'aboutir méthodiquement à l'étude de l'apparition du sous-sol, de ses modalités d'aménagement et de sa diffusion dans les provinces africaines.

L'étude croisée des *venationes* et des structures souterraines a permis de comprendre comment ces dernières étaient perçues et étudiées dans le passé et quelles sont aujourd'hui les principales lacunes de la recherche.

Enfin, nous avons mené une réflexion générale sur la chronologie des spectacles, des amphithéâtres et des sous-sols durant l'Antiquité tardive et le début de l'Islamisation. L'objectif était, à partir des sources littéraires et archéologiques, de comprendre les phrases de transformation, de réutilisation et d'abandon de ces trois réalités intimement liées.

Partie II : corpus des amphithéâtres d'Afrique du Nord dotés d'un sous-sol

La seconde partie constitue le cœur de cette thèse puisqu'elle propose l'étude géographique, topographique, spatiale et archéologique des neufs amphithéâtres africains dotés d'un sous-sol[62]. Nous avons tout d'abord mis au point une terminologie adaptée aux différentes composantes des structures souterraines et avons émis des remarques sur l'emploi, parfois impropre, de certains termes latins dans la littérature scientifique. Suite à cela, chaque étude de cas a été méthodologiquement présentée de la manière suivante : [1] un tableau synoptique qui établit par mots-clefs les principales caractéristiques de chaque sous-sol (chronologie, structures, sources et archives) ; [2] la chronologie (datation, phasage et réutilisation des structures) et l'historiographie de la recherche ; [3] les caractéristiques générales de l'amphithéâtre, notamment les éléments géographiques et topographiques (intégration dans le tissu urbain, état de conservation, typologie, situation, orientation, dimensions) ; [4] les caractéristiques typologiques et dimensionnelles de l'arène et de ses annexes, de manière à les mettre en lien avec les structures souterraines (mur du *podium*, corridor, pièces de service, *sacellum*, *portae posticae* et grandes entrées axiales) ; [5] l'étude de chaque composante de

[61] Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle, Tunis.
[62] Cette partie très descriptive peut se lire indépendamment du reste du premier volume.

l'ensemble souterrain, dans la limite des informations connues et des données de terrain ; [6] les techniques, matériaux et décors.

Partie III : chantier de construction, structures et typologie

Le corpus précédemment cité a servi de fondement à une étude sur la conception et l'organisation des différentes composantes du sous-sol sur le plan technique, à une étude des éléments périssables et à la proposition d'une typologie adaptée des modes d'organisation.

Nous avons tout d'abord posé des points de réflexion sur le chantier de construction, notamment les conditions de réalisation, la place des ouvriers et le séquençage du travail dans le cheminement constructif de l'espace souterrain. Dans ce processus, l'habilité de l'ingénieur était de tirer parti de la nature du sol et des irrégularités du terrain. Ce dernier n'avait, en effet, que très peu de marge de manœuvre. Le sous-sol était un espace contraint par la géologie du sol, l'amphithéâtre et, plus largement, la ville. Il existe, en effet, un décalage entre la construction de l'amphithéâtre et la mise en place du sous-sol, qui intervient majoritairement dans une seconde phase d'aménagement. Cela a soulevé des problématiques intéressantes sur les formes spatiales, statiques ou dynamiques des structures souterraines et sur l'adaptation du chantier à une fondation ou à une élévation préexistante. Nous revenons également sur les différentes étapes précédent la prise de décisions pour l'édification du monument et de ses structures souterraines, notamment les questions relatives à la nature du sol, la proximité des carrières de pierre et des points d'eau et la disponibilité du bois. Il en résulte qu'il ne pouvait exister une méthode ou un mode de construction préétablis par les ingénieurs, mais une adaptation des structures aux contraintes naturelles et « imposées », guidées par des traditions et des savoir-faire locaux.

Une étude a également été effectuée sur chaque élément pérenne et en bois qui constituait le sous-sol. Les espaces techniques – qui sont parfois difficilement identifiables – ont minutieusement été traités selon des considérations spatiales, archéologiques, architecturales et fonctionnelles. Il s'agit des accès, de l'espace central, des galeries axiales et des espaces de service. Cela était primordial, car, en l'état actuel des vestiges et quel que soit l'édifice, l'espace souterrain est composé de galeries et de pièces nues, qui plus est, dépouillées de tous éléments en matériaux périssables, dont ne témoignent que quelques cavités d'encastrement, pas toujours simple à interpréter. Ont également été appréhendées les données organisationnelles et structurelles, notamment l'agencement, les relations de symétrie, les dimensions, la composition de l'élévation, les données architecturales et la circulation du personnel de service. Il en ressort que les sous-sols étaient conçus de manière dynamique et fonctionnelle, et que les éléments en bois étaient au service des spectacles, par la constitution d'un plancher, de trappes, de rails, d'appareils de levage et de monte-charges. L'étude architecturale a ainsi permis de mieux comprendre comment les espaces ont été construits et pensés par les architectes, mais également de définir les fonctions multiples du sous-sol, souvent attachés à la sphère des animaux. Les structures abritaient notamment les cages, les zones de stockage des accessoires et des équipements des *venatores,* les espaces techniques et/ou de maintenance pour les monte-charges, les décors et les accessoires.

Concernant la tentative de typologie, le modèle architectural du sous-sol répondait à la même définition structurelle, avec les accès, l'espace central, les galeries et les pièces de services, mais a connu de nombreuses variantes dans l'organisation des éléments, parmi lesquelles sa forme et ses dimensions puisque les éléments architecturaux devaient s'adapter au terrain. Même s'il existait une unité de conception pour chaque sous-sol, il n'y avait pas de plan type. Les structures étaient de taille humaine et s'étendaient d'une simple fosse reliée à une galerie comme à Tipasa, à une organisation développée, symétrique et uniforme représentée par

un grand espace central d'environ 550 m² et comportant douze à seize pièces, comme à El Jem et Carthage. Ce sont d'ailleurs ces deux exemples qui présentent un point particulier de notre typologie, car ils correspondent au modèle le plus abouti et le plus perfectionné de notre corpus principal, mais également par le fait qu'il s'agit d'un modèle régional, n'existant qu'en Afrique proconsulaire.

Partie IV : synthèses : interactions entre le fonctionnement du sous-sol et les spectacles

L'analyse se clôt par trois synthèses qui visent à répondre à des questionnements d'ordre architectural, spatial et social, parmi lesquels la nécessité du sous-sol au fonctionnement du spectacle, la multifonctionnalité des espaces, le déplacement des cages et des équipes, la préparation des spectacles et les effets sur la foule.

Le sous-sol, dévolus aux fonctions utilitaires, répondait à un double objectif : le souci d'économiser l'espace en élévation tout en développant de nouveaux volumes en sous-sol. Le but était donc d'obtenir un volume utile supplémentaire pour une emprise équivalente sur le terrain. D'un point de vue spectaculaire, sa présence était favorable à la diversité des jeux, car elle permettait de valoriser l'arène en rendant possible un plus grand nombre d'effets de surprise. Ces effets étendaient à l'infini les potentialités imaginaires des spectateurs, puisque ces derniers ne savaient pas, avant leurs apparitions, quels animaux allaient être produits, quels types de combats allaient être présentés ou quels décors allaient être révélés. En ce sens, d'un point de vue architectural, la mise à l'écart du champ de vision des spectateurs de tous mécanismes liés aux jeux rendait l'illusion plus spectaculaire. Il s'agissait d'une représentation particulière qui se donnait à voir, plus impressionnante, peut-être, que celle dont les mécanismes étaient visibles dans l'arène et dont la finalité n'était pas imprévisible et subite, mais attendue. Il n'en demeure pas moins que cette innovation n'était pas indispensable. L'aspect spectaculaire pouvait également se faire depuis les grandes entrées axiales et les *portae posticae* situées autour de l'arène. Les artifices et la machinerie pouvaient également se trouver au sein de l'arène, à la vue de tous. La différence résidait dans l'intensité et la multiplication des effets.

À côté de cela, nous devions essayer de répondre à un aspect plus social du sujet et comprendre par quels processus et par quels moyens le sous-sol pouvait assurer et favoriser le bon déroulement des spectacles et la création d'effets de surprise sur le public. L'aspect humain a donc été mis à l'honneur, même s'il s'agit de données purement hypothétiques. Concernant les préparatifs internes des spectacles, nous avons pu émettre quelques pistes de réflexion sur l'approvisionnement des animaux, la quantification des animaux et des combattants nécessaires à la journée du spectacle, le temps impartis de chaque séquence du spectacle, le choix et la préparation des décors, des accessoires et des armes, et l'élaboration des musiques. Ces préparatifs avaient pour but de minimiser les imprévus, qu'ils soient techniques ou humains, et de conserver une certaine dynamique dans les jeux. Nous avons également tenté de répondre à des questionnements sur l'organisation des membres du personnel situés en sous-sol. On pense notamment, à un chef d'équipe, à des sous-chefs, des équipes destinées au déplacement des animaux, d'autres dévolues aux machines, aux costumes, aux décors, au nettoyage des locaux. Il s'agit ici de fonctions qui ne sont jamais nommées dans les sources antiques, mais qui semblent indispensables ou nécessaires pour le bon fonctionnement des espaces souterrains. Enfin, nous avons envisagé les actions qui devaient se produire dans l'arène et le sous-sol, selon, non pas le point de vue du spectateur, mais celui du personnel. Ce dernier était au service des jeux et faisait en sorte que les différentes séquences du spectacle soient exécutées, par le déplacement des cages d'animaux et leur apparition dans l'arène, mais également par les changements de décor. Le personnel devait, par ailleurs, durant le spectacle, être en lien avec celui situé autour de l'arène. Nous avons émis quelques hypothèses sur la transmission des informations, et plus largement le paysage sonore, à partir d'un langage verbal et non verbal

qui aurait pu être utilisé lors des spectacles où le bruit était assourdissant en raison des milliers de spectateurs.

Il reste indéniable que les sources littéraires et iconographiques limitées et l'état des vestiges architecturaux ont impliqué une grande part d'interprétation dans le fonctionnement des sous-sols et ont soulevé plusieurs questions auxquelles il reste parfois difficile de répondre. Certaines ont pu être développées, comme le chantier de construction, la typologie des vestiges, la conception et la fonction de plusieurs éléments architecturaux et leur lien avec les *venationes*. D'autres éléments ont révélé des problématiques qui n'ont été qu'effleurées. La limite du sujet repose également sur les différentes machines qui ont été utilisées, leur évolution entre le I^{er} siècle av. J.-C et le IV^{e} siècle, et l'impact réel de ces dernières dans le développement de la *venatio*. Des zones d'ombres subsistent aussi sur l'organisation interne des spectacles, notamment sur la dualité entre l'articulation souhaitée et la réalité concrète de sa mise en œuvre, à savoir notamment si toutes les mises en scène étaient possibles et si tous les types de décors étaient réalisables. En tout état de cause, nous espérons avoir lancé quelques pistes intéressantes et des bases pour une étude plus poussée de certains éléments caractéristiques des sous-sols, tant architecturaux que sociaux.

Thèse n° 16 :

Olga LEMAGNEN, *Les photographes du vieux Paris : Eugène Atget et les autres (1898-1916)*, thèse sous la direction de MM. Michel Poivert et Bertrand Tillier, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 27 juin 2023.

À la fin du XIX^{e} siècle, encouragés par les pouvoirs locaux qui promeuvent et achètent massivement leurs images, quelques photographes s'emballent pour le vieux Paris, jusqu'à en faire une spécialité professionnelle et, dans certains cas, une préoccupation personnelle assumée. Parmi eux, une figure incontournable de l'histoire de la photographie, Eugène Atget, et des confrères, restés dans l'ombre. Ces *autres* photographes du vieux Paris se nomment Jean Barry, Albert Brichaut, Pierre Emonts, Henri Godefroy, Emmanuel Pottier, et l'Union photographique française, pour les plus féconds. Certains d'entre eux ont contribué à la vaste campagne photographique initiée par la Commission municipale du Vieux Paris à partir de 1898 ; d'autres, parfois les mêmes, ont vendu, à titre individuel et durant près de vingt ans, leurs photographies aux institutions patrimoniales parisiennes, et plus particulièrement au musée Carnavalet et à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, qui entreprennent, dans ces mêmes années, l'enrichissement et la diversification sans précédent de leurs collections photographiques.

Se positionnant à contrepoint d'une tendance historiographique largement majoritaire qui a désigné Eugène Atget comme l'unique pourvoyeur de l'image de la vieille ville, cette thèse entend ainsi faire émerger un réseau de photographes concurrents, engagés de concert dans la construction d'une mémoire collective, voulue et orchestrée par la municipalité parisienne. Elle dresse le constat d'un moment favorable à la promotion, la diffusion et la circulation des photographies du vieux Paris, dont elle entend définir les origines et les spécificités, les acteurs et les pratiques, dans le contexte des enjeux mémoriels, historiques et institutionnels du siècle naissant.

Eugène Atget, l'incontesté représentant de la photographie du vieux Paris, dont les images figurent par milliers dans les collections publiques municipales, a, malgré lui, occulté un pan entier de l'histoire de la documentation photographique parisienne du début du siècle. Ainsi est-il frappant de constater que très peu de travaux ont à ce jour été consacrés aux contemporains d'Atget : lorsqu'ils n'ont pas tout simplement été passés sous silence, les *autres* photographes du vieux Paris ont tout au mieux servi à marquer la différence, en faveur de la valorisation de l'œuvre et du projet photographique du seul Atget.

Dans la lignée de l'ouverture affichée à l'occasion de la grande rétrospective consacrée au photographe en 2007 à la Bibliothèque nationale de France, ce travail envisage Atget et ses contemporains d'un même mouvement, sans nier leurs spécificités ni leurs différences, mais en faisant l'hypothèse d'un *moment particulier* au cours duquel aurait émergé un engouement inédit pour la photographie du vieux Paris.

Ce qui permet, en premier lieu, de faire l'hypothèse d'un « moment particulier », c'est la coïncidence avec laquelle tout semble se mettre en mouvement au cours de l'année 1898, en particulier grâce au rôle central joué par la Ville de Paris, ses institutions et ses représentants. Cette même année est créée la Commission municipale du Vieux Paris qui impulse une vaste politique de collecte photographique, rapidement suivie et secondée par le musée Carnavalet et la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Face à une telle demande, plusieurs photographes répondent à l'appel : certains par l'intermédiaire de la commande, d'autres en proposant directement leurs photographies à la vente. Rassemblés derrière ce qui semble être pour eux

une opportunité professionnelle de premier ordre, c'est dans la concurrence qu'ils sont finalement apparus dans toute leur richesse. Ayant œuvré au même moment pour une même clientèle, ils ont été contraints de se faire une place sur un marché compétitif qui appelle alors une inévitable rivalité, mais aussi diverses formes d'entraide et un effort de complémentarité nécessaire à leur cohabitation. En 1916, alors que les premières années de guerre ont déjà ralenti la cadence, l'intérêt pour la photographie parisienne évolue pour se matérialiser sous de nouvelles formes, englobant désormais de nouveaux objets : le temps du vieux Paris semble être révolu, mettant un terme à dix-huit années d'une intense émulation.

Le long travail de dépouillement, de regroupement et de mise en récit réalisé au fil de cette recherche a abouti à trois principaux axes de réflexion, qui débouchent sur des résultats et des perspectives variées.

Premièrement, la thèse met en évidence le rôle primordial qu'ont joué les institutions publiques dans cette histoire collective de la documentation photographique du vieux Paris au tournant du XX^{e} siècle. Grâce aux archives des institutions concernées - celles de la Commission du Vieux Paris, conservé à l'actuel Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de la Ville de Paris (DHAAP) ; de la Bibliothèque historique, dont une partie a été versée aux Archives de Paris et dont l'autre se trouve encore à l'hôtel Lamoignon ; et du musée Carnavalet -, nous avons pu retracer l'histoire de la constitution de ces fonds, identifier les principaux acteurs, mettre à jour les réseaux et les sociabilités, afin de comprendre comment et selon quels critères s'est matérialisé le « courant d'émulation » voulu, selon ses propres termes, par la Ville de Paris. Les photographies ont ainsi été scrutées de près afin de comprendre ce qui avait motivé depuis leur exécution à leur archivage, en passant par leur acquisition et leurs transferts entre institutions.

Dans un deuxième temps, ce travail a permis d'identifier les photographies à proprement parler - plus de 6000 épreuves, produites par une petite dizaine de photographes, auxquels il faut encore ajouter l'immense contribution d'Eugène Atget, le tout conservé, parfois en double, dans les collections du musée Carnavalet et de la Bibliothèque historique - et d'examiner plus concrètement ce qu'elles donnaient à voir du vieux Paris parcouru. Afin de faire un peu d'ordre parmi les photographies en présence, l'un des grands chantiers de la thèse a été de mener un inventaire qui a permis de redonner matière et cohérence à une masse d'images qui pouvait, à première vue, sembler difficilement accessible. Dans la lignée de ce qui avait déjà été fait pour Atget, plusieurs ensembles ont été reformés, mais surtout recontextualisés : la collection personnelle du photographe Henri Godefroy ; la contribution d'Emmanuel Pottier au projet iconographique de la Bibliothèque historique ; l'immense contribution de l'Union photographique française à la mémoire d'un Paris populaire, hors de sentiers battus ; ou encore les quelques 1500 photographies commandées par la Commission du Vieux Paris, entre 1898 et 1916, qui avaient été versées au musée Carnavalet et à la Bibliothèque historique, sans jamais faire l'objet d'une identification systématique. En s'appuyant sur ces différentes productions, il s'agissait d'isoler des sujets, de déceler des tendances et des manières de voir ; mais encore d'identifier ce qui *fait patrimoine* pour ceux qui décident alors d'en conserver visuellement la trace. Les photographies ont ainsi été appréhendées comme autant d'imaginaires en concurrence, sans négliger d'ailleurs la contribution des photographes amateurs, qui témoigne bien de la diversité des regards portés sur la vieille ville à ce moment précis.

En dernier lieu, ce travail aura contribué à mettre en lumière les pratiques des photographes du vieux Paris, pour la plupart encore largement méconnues. Il s'appuie sur une solide compilation de sources et constitue le résultat d'une recherche minutieuse dont la contrainte principale a été l'absence d'archives privées. Pas à pas ont été retracés les parcours

de vie et les existences de ces photographes : Henri Godefroy et son musée du vieux Paris ; Emmanuel Pottier, l'irréprochable gardien surveillant de la Bibliothèque historique, dont la formation en tant que photographe suit celle des collections pour lesquelles il travaille ; Eugène Gossin et son engagement dans la défense et la préservation de la ville ancienne. Plusieurs partageaient cette passion pour le vieux Paris, invitant à considérer ces individualités en dehors de leur seul rapport aux institutions et révélant un écosystème qui, loin de déconsidérer le rôle joué par Atget dans cette histoire, a permis d'éclairer son existence sous un jour nouveau : celui d'une expérience partagée.

Thèse n° 17 :

Marine LÉPÉE, *Commerce de détail et économie urbaine dans la Vallée du Rhône (I^er^ s. av. — III^e^ s. apr. J.-C.) : les boutiques de* Lugdunum, Vienna *et* Lousonna, thèse soutenue le 28 novembre 2023 à l'Université Lumière Lyon 2, en cotutelle internationale avec l'Université de Lausanne (CH), sous la direction des Pr. Matthieu Poux et Michel Fuchs

La thèse est consacrée au cadre, aux pratiques et aux acteurs du commerce de détail au Haut-Empire dans la moyenne et la haute Vallée du Rhône. Cette zone géographique spécifique, à l'interface entre le monde méditerranéen et les provinces septentrionales, avait jusqu'à présent été abordée plutôt sous l'angle des échanges à longue distance et de la vente en gros. Parmi les centres urbains qui jalonnent l'axe rhodanien et constituent des points de rupture de charge, à la fois lieux de transit et de redistribution des marchandises mais également marchés de consommation locale, notre attention s'est portée sur trois d'entre eux : les colonies de *Lugdunum* et de *Vienna* ainsi que l'agglomération secondaire de *Lousonna*.

C'est par le prisme d'une entité architecturale en particulier que nous avons proposé d'étudier les réalités de l'économie urbaine antique dans ce secteur : la boutique. Celle-ci se définit comme le lieu de la transaction commerciale, caractérisée à la fois par son accessibilité et sa multifonctionnalité car elle abrite bien souvent également des activités de production, dont témoignent les structures de travail et les déchets associés. Si les données archéologiques italiennes ont été particulièrement propices à de telles études de synthèse, notamment à l'échelle des cités vésuviennes et d'Ostie, le riche corpus documentaire issu des contextes urbains de Gaule romaine n'avait jusqu'alors pas fait l'objet d'une analyse dédiée. Ce corpus est particulièrement renouvelé à l'heure où l'archéologie préventive permet la mise au jour de vastes quartiers mêlant activités domestiques, artisanales et commerciales.

À l'échelle des trois sites choisis, ce sont les données issues de 31 sites archéologiques qui ont été exploitées et ont permis de réunir un corpus de 680 boutiques, tous états confondus entre la deuxième moitié du I^er^ siècle av. et la fin du III^e^ siècle apr. J.-C., correspondant à la construction effective de 142 édifices commerciaux au cours de la période étudiée. Le recensement et la mise en regard d'une grande quantité de données archéologiques, issues des fouilles programmées et préventives des cinquante dernières années, ont permis de dresser un catalogue détaillé de l'architecture et des équipements des boutiques et d'en renouveler la documentation graphique. La synthèse des données lyonnaises, viennoises et lausannoises a été complétée au cours de ce travail par de nombreuses comparaisons sélectionnées ailleurs en Gaule, dans les Germanies, en Bretagne et dans le monde méditerranéen.

La méthode employée pour confronter cette grande quantité de données, toutefois circonscrites à une échelle géographique cohérente, a reposé sur une étude croisée des critères (architecturaux, spatiaux, mobiliers) et des échelles (local, complexe bâti, îlot urbain, ville). Nous avons ainsi souhaité mettre en évidence des récurrences ou au contraire des spécificités éclairant la boutique dans toute sa complexité. L'approche a également été diachronique, avec une attention particulière portée aux transformations architecturales et fonctionnelles des espaces de vente, en corrélation avec les mutations de leur environnement urbain. Les boutiques, par leur situation en façade d'îlot, leur forte adaptabilité à différents contextes topographiques et le rythme soutenu de leurs réaménagements, constituent en effet des entités architecturales particulièrement intéressantes à interroger dans une perspective dynamique, comme des réalités évolutives et non figées.

Dans un premier temps, il s'est agi de proposer une synthèse architecturale sur le cadre construit de la boutique et ses aménagements internes (chapitre II). On y a abordé en particulier la question des techniques de construction, des matériaux et des mises en œuvre particulières reconnues dans les boutiques, toutefois largement tributaires des traditions locales reconnues plus généralement dans l'architecture domestique. Les accès et les circulations ont également été placés au cœur de notre réflexion à partir de l'emplacement et de la morphologie des seuils observés. Il a ensuite été question successivement des pièces annexes complétant le local commercial lui-même ainsi que des étages, à travers les indices architecturaux de leur construction et de leur fonctionnement avec les boutiques au rez-de-chaussée. Afin de mieux appréhender la récurrence de certains équipements participant de l'aménagement interne de la boutique, nous nous sommes intéressée aux réseaux hydrauliques d'une part et aux équipements utilitaires représentés par quelques grandes catégories fonctionnelles d'autre part (comptoirs, foyers, structures de stockage). L'importance quantitative du corpus a permis tout aussi bien de reconnaître des aspects « typiques » des boutiques rhodaniennes, que de mettre en lumière l'hétérogénéité des configurations adoptées et des variations en termes de choix techniques ou d'organisation de l'espace. Un premier enjeu de ce travail a donc consisté à mieux connaître concrètement la réalité archéologique des boutiques pour peut-être mieux les reconnaître sur le terrain ou dans la documentation, ou tout du moins pour disposer d'une palette de critères de référence à interroger ou à comparer.

Dans un deuxième temps, dans le sillage des études de référence consacrées aux boutiques en Italie, il s'est agi de s'extraire du cadre restreint de la pièce individuelle pour penser la boutique comme une entité intégrée à son contexte urbain. Nous avons souhaité questionner ici l'agencement qu'observent les boutiques entre elles pour former des complexes commerciaux bâtis et fonctionnels (chapitre III). Nous avons proposé les pistes d'une typologie architecturale qui repose sur des critères contextuels et topographiques, en plus des critères morphologiques et planimétriques. La boutique apparaît en effet bien souvent comme un espace particulièrement protéiforme, qui ne peut être compris comme une entité isolée mais bien plus comme un espace s'adaptant à la trame urbaine environnante, à ses pleins et à ses vides. Le plan des complexes commerciaux est ainsi très souvent dicté par la forme de l'îlot, la présence d'édifices mitoyens, les pentes et les obstacles. Leur morphologie répond par ailleurs à des choix fonctionnels qui échappent au cadre figé d'une typologie et répondent davantage à des stratégies d'investissement ou des opportunités de construction qu'à un modèle prédéfini. Nous avons donc placé au centre des critères de classement les modalités d'intégration du complexe commercial dans sa parcelle, en distinguant deux regroupements (« complexes intégrés » et « complexes autonomes »), selon que les boutiques qui les composent sont intégrées du point de vue architectural et parcellaire à une autre unité construite ou qu'il s'agit d'édifices indépendants occupant toute une parcelle où la composante commerciale est majoritaire. La classification proposée a divisé le corpus en six types principaux dont la plupart ont été développés en plusieurs sous-types. Nous avons interrogé ensuite les motivations sous-jacentes aux choix de construction et aux transformations (réfections, reconstructions, abandon) que connaissent ces occupations commerciales. Cette proposition de classement a donc servi de base à une réflexion théorique sur ce que peuvent nous dire les indices architecturaux et topographiques des modes de gestion des commerces dans les villes de la Vallée du Rhône et des stratégies d'investissement de leurs propriétaires, en s'appuyant également sur les sources juridiques et épigraphiques connues ailleurs dans le monde romain. Des cartes ont ensuite été proposées pour illustrer la répartition des complexes commerciaux selon leur typologie architecturale dans la trame urbaine par demi-siècles ou par siècles entiers selon les sites. Elles ont permis de mettre en évidence des phases plus spécifiques de dynamiques de construction ou de reconstruction de ces complexes. Ces cartes ne peuvent pas être considérées comme des instantanés exhaustifs de la situation commerciale des trois villes : elles sont plutôt le résultat

d'un état de la recherche archéologique et de notre connaissance des vestiges de boutiques à l'heure actuelle dans leurs trames urbaines.

C'est ensuite la fonction des commerces qui a été analysée (commerces alimentaires, travail des métaux, travail des textiles, vente de céramique…), en mettant en regard cadre construit, structures fixes et assemblages de mobiliers (chapitre IV). Cet axe de la recherche a nécessité la reprise de la documentation de fouille et le recensement des mobiliers de différentes natures (céramique, *instrumentum*, verre, monnaies, faune) au sein de contextes stratigraphiques sélectionnés (niveaux d'occupation, de démolition et comblement de certaines structures). Il s'est agi de s'interroger sur ce que la position des équipements nous dit de l'utilisation de la boutique, de son degré d'ouverture à la clientèle ou de la part plus ou moins importante qui est réservée aux activités de production, de stockage ou d'habitat. La possibilité de préciser le degré de spécialisation d'une boutique ou la succession des activités dans le temps a également été explorée, malgré les biais documentaires importants (absence de conservation de certains matériaux, nettoyage régulier des locaux et évacuation des déchets, déplacement du stock de marchandise avec l'artisan-commerçant au gré de sa mobilité, etc.). Une partie de la réflexion a également été consacrée à certains artefacts spécifiques permettant de repérer le geste de la transaction commerciale et à leur répartition (monnaies, objets liés à l'écriture et à la comptabilité, poids et mesures). La cartographie de ces résultats a fait apparaître la répartition des types de commerces selon les périodes, aux côtés des autres activités de production reconnues dans d'autres cadres architecturaux comme les ateliers.

La lecture en contexte et en réseau des boutiques a abouti enfin à une réflexion socio-économique plus globale sur le rôle commercial joué par les villes rhodaniennes à l'échelle du marché local et au sein des réseaux à longue distance (chapitre V). Nous avons souhaité ainsi interroger la place des lieux de vente dans la ville et, par extension, dans l'économie urbaine. Il y a donc été question d'une lecture spatiale de la répartition des boutiques à l'échelle des trois sites et des critères expliquant leurs choix d'emplacement, entre dispersion dans la trame urbaine et pôles d'attractivité. On y a évoqué plus précisément l'articulation fonctionnelle et spatiale de la vente au détail avec les autres entités urbaines jouant un rôle dans la chaîne de distribution des marchandises, comme les entrepôts et les ateliers. La réflexion a également pris en compte les acteurs engagés dans cette économie du quotidien et le vaste réseau dans lequel ils s'inscrivent, avec l'appui des sources épigraphiques. Cela nous a permis de tenter de restituer des réseaux d'approvisionnement, à travers les producteurs et les grossistes, et de souligner les liens d'interdépendance qu'ils devaient entretenir avec les détaillants, qui pour leur part ont laissé peu de traces de leur identité.

À l'échelle de la moyenne et de la haute Vallée du Rhône, l'enjeu était donc de rééquilibrer notre vision des réseaux commerciaux dans ce secteur en étudiant de plus près les traces archéologiques des échanges de proximité et du quotidien. Le recensement des boutiques et de leurs caractéristiques a permis de former un corpus initial qu'il est désormais possible d'alimenter par d'autres synthèses régionales. Nous avons pu dresser un panorama de l'évolution de l'investissement dans l'architecture commerciale et dans les équipements productifs qui y sont associés dans les trois villes étudiées au cours du Haut-Empire, révélant le dynamisme des échanges locaux, nourris par l'insertion de ces centres urbains dans leurs territoires et dans les échanges à longue distance. L'importance d'une lecture diachronique nous a amenée à porter une attention particulière aux micro-évolutions que connaissent les édifices commerciaux, en miroir des transformations du parcellaire urbain dans lequel ils s'insèrent. Une approche « intégrée » des lieux de l'économie dans la ville antique a permis ainsi de mieux mettre en évidence les influences réciproques entre architectures commerciales et morphologies urbaines. L'entité architecturale qu'est la boutique a donc constitué ici une porte d'entrée vers une réflexion plus générale à la fois d'archéologie urbaine et d'histoire économique.

Thèse n° 18 :

Hugo NACCARO, *La Mésopotamie du Sud à la transition des IV^e et III^e millénaires avant notre ère : évolution des cultures proto-urbaines, thèse s*ous la direction de Pascal Butterlin, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue le 2 mai 2023

Contexte et enjeux historiques

L'émergence de la ville et des institutions centralisées au IV^e millénaire avant J.-C. a bouleversé les rapports sociaux des populations vivant dans la plaine mésopotamienne, entre le Tigre et l'Euphrate. À la fin de ce millénaire, après des siècles d'existence, le modèle politique et économique forgé par les grands centres proto-urbains au cours de la période d'Uruk (3900-3200 av. J.-C.) connait une crise majeure[63]. Les réseaux commerciaux longue distance s'écroulent, les comptoirs et colonies sont abandonnés, tandis que la culture proto-urbaine sud-mésopotamienne connait une phase de repli.

Telle une « stratégie de résilience », un nouveau système politique spécifique s'instaure progressivement au cours de la période Jemdet Nasr (3200-2900 av. J.-C.), aux prémices de la cité-État sumérienne[64]. Le pouvoir se concentre entre les mains d'un petit nombre d'individus qui contrôlent fermement les populations et leurs productions. Ces dernières sont comptabilisées grâce à l'écrit qui se développe et se perfectionne. Avec cette nouvelle trajectoire politique, les religions antérieures se transforment pour légitimer un nouvel ordre social et de nouvelles formes de gouvernance. À l'issue de la période, le panthéon sumérien se cristallise[65]. Les villes du sud de la Mésopotamie, qui atteignent pour certaines plusieurs centaines d'hectares, deviennent le siège de rois et de divinités tutélaires.

À l'aube de Sumer, l'évolution des vestiges architecturaux comme matériels au cours de la période Jemdet Nasr constitue ainsi une clé de recherche déterminante pour comprendre l'affirmation de la cité-État sumérienne[66].

État de l'art et objectifs

En 1926, la découverte sur le petit site appelé « Jemdet Nasr », de vestiges de cette période décisive pour l'émergence de la cité-État, a inscrit ce nom dans la chronologie du Proche-Orient ancien. Toutefois, prise en tenaille entre le phénomène proto-urbain de la période d'Uruk (3900-3200 av. J.-C.) et le monde sumérien du Dynastique Archaïque (2900-2350 av. J.-C.), la compréhension de la période Jemdet Nasr (3200-2900 av. J.-C.) est restée une source de difficultés pour la recherche archéologique. Les données, très hétérogènes, pouvant être datées de cette époque, sont issues majoritairement de fouilles d'avant-guerre aux méthodes d'enregistrement relatives à ce temps.

---

[63] Pascal Butterlin, *Architecture et société au Proche-Orient ancien : les bâtisseurs de mémoire en Mésopotamie (7000-3000 av. J.-C.)*, Paris, Éditions A. & J. Picard (coll. Les manuels d'art et d'archéologie antiques), 2018, p. 307-405.

[64] Roger Matthews et Amy Richardson, « Cultic resilience and inter-city engagement at the dawn of urban history: protohistoric Mesopotamia and the 'city seals' », 3200–2750 BC, *World Archaeology*, n° 50-2, 2019, p. 1-25.

[65] Thorkild Jacobsen, *The Treasures of Darkness. A History of Mesopotamian Religion*, New Haven/London, Yale University Press, 1976.

[66] Pascal Butterlin, « Du monde proto-urbain aux villes mésopotamiennes. Questions d'échelle et de morphogénèse », *Histoire Urbaine*, n° 61, 2021, p. 9-40 ; Norman Yoffee, *Myths of the archaic state: evolution of the earliest cities, states, and civilizations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

Objet du colloque de Tübingen en 1983, l'existence même de la période Jemdet Nasr a été éprouvée et a finalement sauvegardée uniquement pour la Mésopotamie méridionale et centrale[67]. Juste avant la fermeture de l'Irak, en 1988-1989, la reprise des fouilles par R. Matthews sur le site originel, bien que de courte durée, a pu démontrer l'intérêt de nouvelles investigations ciblées pour mieux comprendre les vestiges mis aux jours dans les années 1920-1930[68]. Toutefois, les plus importantes avancées scientifiques ont émané des travaux entre 1980 et 2010, grâce à la réalisation de nouvelles publications et de révisions des anciennes fouilles. Celles-ci ont produit d'immenses quantités de données, exploitées partiellement et souvent oubliées dans les archives et musées. En 1988, H. Martin publie, dans une étude restée de référence, les travaux réalisés à Fara en 1931[69]. À Uruk, le matériel céramique est examiné par D. Sürenhagen et B. Pongratz-Leisten, tandis que R. Eichmann réinvestit l'analyse de la stratigraphie et de l'architecture du plus important site de la période Jemdet Nasr[70]. Par la suite, les résultats des anciennes fouilles de Jemdet Nasr, Tello, Ur et Kish sont étudiés par R. Matthews, S. K. Huh, G. Benati et F. Zaina[71].

L'ensemble de ces travaux constitue un corpus de données bibliographiques considérable permettant de réexaminer les vestiges de la période Jemdet Nasr en Mésopotamie du Sud et de réaliser une nouvelle étude chrono-stratigraphique globale.

La corrélation des niveaux architecturaux d'Uruk, exposés sur des milliers de mètres carrés, avec les séquences stratigraphiques des différents sites de la plaine alluviale est le principal enjeu d'une telle recherche. Uruk représente plus de quatre-vingts pour cent des structures bâties de la période Jemdet Nasr, tandis que le matériel retrouvé associé à ces niveaux archéologiques n'a été que très peu enregistré. À l'inverse, les anciennes séquences stratigraphiques de Tello ou d'Ur, où un abondant mobilier a été découvert, n'offrent pratiquement aucune architecture de l'époque Jemdet Nasr.

---

[67] Uwe Finkbeiner et Wolfgang Röllig, *Ğamdat Naṣr Period or Regional Style?*, Wiesbaden, Dr. Ludwig Reichert (coll. Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orient, Reihe B, Nr. 62), 1986.

[68] Roger Matthews, « Defining the style of the period: Jemdet Nasr 1926-28 », *Iraq*, n° 54, 1992, p. 1-34.

[69] Harriet P. Martin, *Fara: A reconstruction of the ancient Mesopotamian city of Shuruppak*, Birmingham, C. Martin, 1988.

[70] Dietrich Sürenhagen, *Untersuchungen zur relativen Chronologie Babyloniens und angrenzender Gebiete von der ausgehenden 'Ubaidzeit bis zum Beginn der Frühdynastisch II-Zeit. 1, Studien zur Chronostratigraphie der südbabylonischen Stadtruinen von Uruk und Ur*, Heidelberg, Heidelberger Orientverlag (coll. Heidelberger Studien zum Alten Orient, 8), 1999 ; Beate Pongratz-Leisten, « Keramik der frühdynastischen Zeit aus den Grabungen in Uruk-Warka », *Baghdader Mitteilungen*, n° 19, 1988, p. 177-319. ; Ricardo Eichmann, *Uruk. Die Stratigraphie*, Mainz am Rhein, Philipp von Zabern (coll. AUWE, 3), 1989 ; Ricardo Eichmann, *Uruk. Architektur I. Von den Anfängen bis zur frühdynastischen Zeit*, Mainz am Rhein, Philipp von Zabern (coll. AUWE, 14), 2007.

[71] Roger Matthews, *Secrets of the Dark Mound. Jemdet Nasr 1926-1928*, Warminster, British School of Archaeology in Iraq, 2002 ; Su-kyung Huh, *Studien zur Region Lagaš: Von der Ubaid- bis zur altbabylonischen Zeit*, Münster, Ugarit-Verlag, 2008 ; Giacomo Benati, *The Early Dynastic Period at Ur. Stratigraphy, Contexts and Materials from the Trial Pits, the Seal-Impression Strata and the Ziqqurat Terrace*, Turin, Università degli studi di Torino, PhD dissertation, 2014 ; Federico Zaina, *The Urban Archaeology of Early Kish: 3rd Millennium BCE Levels at Tell Ingharra*, Ante Quem (coll. OrientLab Series Maior, 5), 2020.

Selon une approche globale et exhaustive, ce travail intègre l'analyse des différentes composantes matérielles définissant la période Jemdet Nasr, comme l'étude stratigraphique et architecturale des différents sites clés de la période. Cette démarche permet d'obtenir un cadre chronologique inédit pour reconstruire l'évolution des cultures proto-urbaines à la transition des IV^{e} et III^{e} millénaires.

Organisation de la thèse

Dans le premier chapitre, principalement historiographique, nous avons exposé le paradigme de l'époque Jemdet Nasr, période charnière, entre l'épilogue d'Uruk et le prélude du Dynastique Archaïque. Intégrant l'état de la recherche le plus récent, nous avons retracé le contexte historique et ses enjeux majeurs puis nous avons défini la culture matérielle de cette période.

Ensuite, les sites de la plaine alluviale, qui constituent un ensemble culturellement cohérent au cours de la période Jemdet Nasr, ont été l'objet du deuxième chapitre. De Jemdet Nasr à Ur, en passant par Kish, Uqair, Nippur, Abu Salabikh, Fara, Eridu, Tello, Zurghul, les tells de cette région portent encore les empreintes des profondes transformations qui se sont déroulées à la transition des IV^{e} et III^{e} millénaires. Les vestiges de ces sites ont été ainsi analysés, tandis que l'étude d'Uruk, pierre angulaire de notre recherche, a été traitée à part entière dans le troisième chapitre de notre travail.

Enfin, le gigantesque site d'Uruk, probable capitale de plus de 400 ha à la fin de la période Jemdet Nasr, a été examiné dans cette partie finale. L'étude s'est portée principalement sur le centre monumental de la ville dénommé Eanna, alors en pleine transformation et restructuré maintes fois au cours de cette époque. Les autres secteurs du site présentant des vestiges de l'époque Jemdet Nasr, désignés comme *Nordwestaußenzingel*, Anu, K/L 12/13, O 11/12 et *Archaische Siedlung*, ont également été investis. Cette enquête a permis de mieux comprendre l'organisation urbaine d'une des premières villes du Proche-Orient ancien.

Résultats

L'ensemble de notre travail nous a permis de proposer une nouvelle division chronologique de la période Jemdet Nasr, dont l'unité culturelle ne peut plus être contestée. Deux phases inédites ont pu être mises en évidence sur une grande partie des sites du sud de la Mésopotamie, comme à Uruk.

Nos résultats démontrent que la rupture de l'occupation urbaine entre les première et deuxième phases de la période Jemdet Nasr apparait plus radicale que celle avec l'Uruk ou le Dynastique Archaïque (DA). La deuxième phase marque, d'une part, l'instauration de gigantesques sanctuaires dévolus à la divinité tutélaire au cœur des grands centres proto-urbains, et d'autre part, l'abandon de certains sites de la plaine alluviale. La première phase de l'époque Jemdet Nasr dévoile un foisonnement d'innovations, transcrivant un laboratoire politique et social. Elle constitue la période de genèse de la cité-État sumérienne, qui aurait « triomphé » avec la deuxième phase de la période Jemdet Nasr.

Au sein de ce nouveau cadre chronologique, nous avons pu restituer une histoire, celle des cultures proto-urbaines à la transition des IV^{e} et III^{e} millénaires avant J.-C.

À l'issue de la période d'Uruk, un nouveau système politique régional, la « Ligue des cités », est instauré par Uruk pour assurer son emprise sur les autres centres proto-urbains de Mésopotamie du Sud. Selon une « stratégie de résilience », la déesse d'Uruk, Inanna, devait permettre d'assurer la primauté de la ville sur toutes les autres par un possible culte itinérant. Demeurant dans son temple, elle devait surtout être honorée lors d'immenses festivités se

déployant dans la capitale et pour lesquelles chaque cité mobilisait des denrées, alors collectées par les fonctionnaires d'Uruk. Le modèle architectural de l'Eanna est ainsi complètement repensé pour être adapté à ces nouveaux besoins et à ce système. Le complexe de l'Eanna III – 1re Phase devait pouvoir réceptionner ces festivals et immenses cérémonies, les convives, les denrées, comme toute leur logistique administrative. Il accueillait de grands entrepôts, d'immenses cuisines, des bureaux, des appartements de fonction et une zone artisanale. Le cœur cérémoniel du complexe, composé de multiples constructions richement décorées et sophistiquées, constituait le point culminant d'une scénographie festive et religieuse.

Dans ce système, le chef et le probable régime monarchique sont restés discrets. Ils se sont effacés derrière la divinité et ses administrateurs. Les plus hauts de tous étaient les EN, qui régentaient les divers centres économiques, agissant comme des gouverneurs. Jemdet Nasr pouvait constituer le relais de la capitale méridionale dans cette région au nord de la plaine alluviale. Son complexe monumental concentrait des ressources et était dévolu à des festivités et des cérémonies. Durant le culte d'Inanna itinérant, la déesse se rendait également jusqu'à Tell Uqair, où trônait une ancienne haute terrasse entourée de bâtiments administratifs. Au cours de cette période, les cités proto-urbaines continuent de croître. Les vestiges du centre de Nippur témoignent d'une forte densité urbaine. Entre cette ville et la capitale, une ville nouvelle est fondée sur le site de Fara. Celle-ci devient rapidement un pôle économique et démographique majeur. Des petites agglomérations, principalement agricoles, à l'instar d'Abu Salabikh, restent dans la continuité des époques antérieures. Plus au sud, à l'ombre de la capitale, le petit centre Ur profite de sa proximité avec Uruk et le Golfe pour s'enrichir progressivement. S'inspirant de l'Eanna, il se dote de bâtiments somptueusement décorés et édifiés sur un secteur terrassé dominant le reste de l'agglomération, où sont attestées des activités artisanales.

Dans ce système, la primauté accordée à Inanna et l'accroissement de l'importance de la figure divine au sein des communautés, qui se définissaient par leurs propres dieux, ont accentué les processus de différenciation. La divinité permettait aux élites locales de s'affirmer et de contrôler les biens et les personnes. Le panthéon sumérien s'est ainsi progressivement constitué. En gestation au cours de cette première phase de la période Jemdet Nasr, il s'est cristallisé lors de la deuxième phase de cette époque.

Au cours de l'époque Jemdet Nasr, Uruk ne parvient plus à endiguer l'essor de ses éventuels rivaux ni l'affirmation politique des centres du cœur de la plaine alluviale. La région semble subir une nouvelle crise. Le complexe de Jemdet Nasr est ravagé par un incendie et les bâtiments administratifs de Tell Uqair semblent abandonnés. L'influence d'Uruk dans cette région septentrionale connait une phase de retrait, laissant ainsi le leadership à la cité de Kish. Dans ce contexte, le site de Fara est déserté et laissé à la crue des fleuves. Alors que la période semble troublée pour une grande partie des centres proto-urbains, Ur profite de sa position stratégique vers le Golfe. La ville est marquée par une phase d'expansion urbaine et s'impose comme un pôle régional toujours sous la houlette d'Uruk. Les divers centres proto-urbains de l'ancien pays d'Inanna, devenus cités-États, se dotent de complexes religieux voués à leur propre divinité. L'ancien habitat du cœur de Nippur laisse probablement place à un immense ensemble voué à Enlil.

À Uruk, l'ancien ensemble monumental dévolu aux festivals est arasé et se transforme en sanctuaire. Il accueille une haute terrasse et le temple d'Inanna, à présent installé sur l'Eanna pour des millénaires. Les systèmes de rues qui permettent d'atteindre le complexe de l'Eanna – 1re Phase, sont condamnés. Ils sont remplacés par des aménagements hydrauliques permettant d'acheminer l'eau jusqu'au sanctuaire concentrant des structures symboliques et où se déroulaient des rituels. L'accès à ce dernier semble beaucoup plus restreint et contrôlé par un imposant système de portes. Le modèle du sanctuaire sumérien, dominé par une haute terrasse,

entourée de dépendances et accueillant la maison d'une divinité anthropomorphe tutélaire et souveraine, s'est ainsi fixé lors de cette deuxième phase de la période Jemdet Nasr. Il matérialise les nouvelles conceptions sociales et politiques des sociétés du début du III^{e} millénaire. La cité-État mésopotamienne, celle des dieux et des rois, est née.

Thèse n° 19 :

Nicolas THIBAUD, *Le trésor du soleil : rôle et fonctionnement socioéconomique du temple de Šamaš (Ebabbar) à Sippar à l'époque paléo-babylonienne,* thèse sous la direction de Grégory Chambon et Dominique Charpin, soutenue le 4 janvier 2023 à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Problématique et méthode

Le point de départ de cette thèse est une volonté de s'intéresser aux économies antiques en remontant aussi loin que possible dans la documentation écrite. C'est de là que procède le choix d'étudier des documents datant de l'époque paléo-babylonienne (2004-1595 av. J.-C.), car ceux-ci présentent un double avantage par rapport à d'autres corpus aussi anciens. Tout d'abord cette période a fourni une documentation abondante nous renseignant sur la plupart des groupes sociaux économiquement actifs, deuxièmement, il s'agit un cadre historiographique déjà assez fourni.

Du point de vue géographique, cette thèse est centrée sur la ville de Sippar. Il s'agit d'une cité marchande de Babylonie, située à un carrefour commercial à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Babylone. A cette époque, la ville appartient au royaume de Babylone, alors dirigé par sa Première Dynastie, dont le membre le plus célèbre est le roi Hammurabi. La ville est connue pour abriter l'Ebabbar, sanctuaire de Šamaš, dieu-soleil et dieu de justice.

Sippar avait fait l'objet d'une monographie par R. Harris en 1975 et de nombreux articles depuis, mais aucune publication synthétique n'avait encore portée sur son temple comme objet d'étude en soi. Or, l'Ebabbar étant un organisme avec un rôle socioéconomique connu mais peu étudié, il offre une bonne porte d'entrée pour mieux comprendre le fonctionnement de l'économie du royaume de Babylone. Près de 8000 tablettes cunéiformes de l'époque paléo-babylonienne y ont été découvertes, ce qui permet de bénéficier d'un corpus suffisant pour une étude d'ampleur.

Ceci permet la mise en œuvre de certaines techniques historiographiques comme la mise en série des textes, le réexamen de la prosopographie par l'analyse des réseaux de sociabilité ou le rapprochement réticulaire de légendes de sceaux-cylindres sippariens. Cette façon d'étudier les textes ainsi que les résultats neufs qui en ont découlé furent rendu possible par le recours aux nouvelles technologies et notamment les bases de données de textes cunéiformes en ligne. De l'immense matériau que représentaient les quelques 8000 tablettes cunéiformes, environ 380 concernent directement l'Ebabbar. Ces textes ont permis de reconstruire la prosopographie des dépendants du temple, de comprendre son rôle socioéconomique au sein de la ville de Sippar ou encore d'esquisser certains processus économiques applicables à l'échelle du royaume. Le fait de travailler plutôt sur un grand organisme socioéconomique, choix en partie imposé par l'état de la documentation ce qui impose parfois une certaine prudence méthodologique, permet d'analyser un spectre d'actes socioéconomiques assez large, sur une échelle relativement étendue. Cela a rendu possible l'étude des interactions du temple de Šamaš avec d'autres grands organismes (palais, temples) autant qu'avec des particuliers, qu'il s'agisse de pauvres nécessiteux ou de marchands richissimes.

Objectifs de la thèse

Les objectifs de cette thèse étaient alors au nombre de quatre. Tout d'abord, cette thèse était l'occasion de reprendre la totalité du corpus de l'Ebabbar, ce qui permettait de rencontrer

plusieurs dizaines de dépendants différents de ce temple, avec des fonctions qui ont évolué au fur-et-à-mesure des siècles.

Il s'agissait ensuite de de parvenir à faire l'Histoire d'un lieu sans archive. En effet, l'Ebabbar de Sippar est un des temples les plus importants de toute la Mésopotamie. Au milieu du I^{er} millénaire av. JC, c'était encore un sanctuaire majeur, documenté par des milliers de texte. Pour le II^{e} millénaire av. JC, il n'en va pas ainsi : les archives ont été perdues, sans doute recyclées (on réemployait en effet l'argile des tablettes pour l'ameublement ou la construction) et réutilisées dans les siècles qui suivirent la fin de la I^{ère} Dynastie de Babylone. Les activités du sanctuaire sont donc connues uniquement à travers les contrats qu'il passa avec des individus de la cité, les prêts qu'il accorda ou les partenariats qu'il noua.

Nous voulions ensuite appréhender l'inclusion de l'Ebabbar dans les réseaux socioéconomiques de la ville de Sippar et du royaume de Babylone. Pour cela nous avons étudié le fonctionnement interne des recettes et des dépenses du temple, nous avons aussi tâché de comprendre la façon dont il gérait ses domaines, ses circuits d'approvisionnement et le stockage de ses biens.

L'objectif suivant était alors d'ouvrir de nouvelles perspectives sur l'économie babylonienne en général, en s'interrogeant notamment sur les processus du système économique dominant en Babylonie. Il était alors nécessaire d'étudier certaines problématiques spécifiques comme les questions de la certification et de la circulation de l'argent, l'économie des offrandes, la gestion des dettes ou encore les relations socioéconomiques entre l'Ebabbar et le palais de Babylone.

Enfin, un cinquième objectif annexe est apparu en cours de thèse : certains des documents étaient encore inédits ou bien n'avaient fait l'objet que d'une transcription à la fin du XIXème siècle ou au début du XXème siècle. Il fallut donc éditer totalement certains texte et proposer pour d'autres de nouvelles lectures après des collations au British Museum. Nous éditons dans cette thèse une trentaine de tablettes cunéiformes, dont dix-sept n'étaient jusqu'ici connus que par des fac-similés du début du XX^{ème} siècle et parmi lesquels trois sont encore totalement inédits.

Partie I : Sippar, ville du dieu-soleil

La première partie de la thèse porte sur le contexte archéologique et historiographique de l'étude. Dans celle-ci, il est rappelé que le site de Sippar est double, la cité étant en réalité composée de deux « villes jumelles », correspondant aux antiques Sippar-yahrurum (moderne Tell-Abu-Habbah) et Sippar-amnânum (moderne Tell-ed-Dêr). Cette partie commence par récapituler l'Histoire des fouilles de ce site en remontant aux premières prospections britanniques de la fin du XIXème siècle, puis en s'attardant plus longuement sur les fouilles françaises du début du XXème siècle, sur les fouilles allemandes des années 1930 et sur les fouilles irakiennes et irako-belges de l'après-guerre. Ces rappels permettent d'établir le contexte de découverte des documents épigraphiques employés comme source dans notre thèse. Ces tablettes cunéiformes sont pour la plupart issues de fouilles clandestines ou anciennes, qui ne permettent pas d'identifier clairement de quelle partie de la Sippar antique elles proviennent ou de quelles archives elles sont issues. Nous rappelons ensuite l'importance du sanctuaire de l'Ebabbar aux différentes époques, en étudiant notamment les mentions fréquentes de celui-ci dans les inscriptions royales et les noms d'années[72] des souverains de Babylone. Ceci permet de constater le prestige et la renommée qui s'attachaient à l'Ebabbar.

[72] A l'époque paléo-babylonienne, les années portent des noms, choisis par l'administration royale, voire par le souverain lui-même, qui commémore un haut-fait du souverain. Ces noms sont employés par les scribes pour dater les textes juridiques et administratifs.

Après des précisions méthodologiques et en nous basant sur l'Histoire des fouilles, nous établissons des critères pour considérer qu'un texte concernait les affaires du temple et non celles du membre du clergé. Ces critères sont la présence d'un dieu de l'Ebabbar (Šamaš, Aya ou Adad) comme acteur ou témoin, la présence conjointe de plusieurs dépendants de l'Ebabbar, la mention du temple comme acteur ou témoin et enfin l'usage d'une mesure appelée « mesure de Šamaš » dans un contexte relevant des activités habituelles du temple.

La première partie se termine par un tableau synthétique présentant les 376 textes du corpus.

Partie II : les réseaux sociaux et l'organisation socioéconomique de l'Ebabbar de Sippar

Dans la deuxième partie, nous dressons la prosopographie des dépendants de l'Ebabbar et étudions leurs réseaux de sociabilité. Pour ce faire nous sommes passé par une approche qu'on peut qualifier de « périphérique ». En nous basant sur les textes mentionnant des dépendants de l'Ebabbar déjà connus par ailleurs, nous avons vu voir revenir des individus, jusqu'à trouver parfois leur sceau ou leur nom de fonction ce qui a permis de les rattacher au clergé du temple de Šamaš. A partir de cela, il a été possible d'établir les relations dudit clergé avec les notables sippariens, puis avec le reste des sippariens.

Concernant l'Ebabbar en lui-même, nous avons pu, par exemple, montrer que les dépendants de l'Ebabbar, même de rang mineur, étaient en contact sociologique étroit entre eux d'une part, mais aussi avec les marchands du *kārum* (le quartier marchand de la ville) et avec les chefs des marchands. On savait aussi depuis longtemps que ces membres de l'administration templière entretenaient des rapports multiples et importants avec les réseaux des prestigieuses religieuses-*nadītum*, avec les juges de Sippar et avec l'administration royale. Dans cette thèse, nous avons pu préciser la nature, le degré et les modalités de ces relations. Enfin, il est apparu qu'en fonction de son rang dans l'Ebabbar, on avait accès à des réseaux de notabilité et de sociabilité différents et plus ou moins prestigieux : plusieurs réseaux coexistaient à Sippar et ceux-ci étaient parfois intriqués. Il ressort de cette étude que le point commun, ou plutôt le point d'articulation entre ces différents réseaux de notabilité et de sociabilité, c'était l'Ebabbar lui-même. C'était le centre névralgique de l'organisation urbaine, sociale, économique et anthropologique de Sippar.

Partie III : le rôle et le fonctionnement de la production économique dans l'Ebabbar

Dans notre 3ème partie, nous essayons d'affiner la compréhension du fonctionnement économique de l'Ebabbar. Le premier point à réévaluer était le fonctionnement des systèmes de production du temple. Pour ce faire, la présente étude s'est focalisée sur les champs et les troupeaux du temple de Šamaš, leur localisation, leur exploitation et leur stockage. Plusieurs constats clairs ont alors émergé. Tout d'abord, on constate que le temple un très important producteur de grain. Celui-ci regroupait ses possessions agricoles dans des terroirs agricoles particulièrement productifs, souvent exploités depuis des lustres. Cette exploitation se faisait soit directement, sous l'égide d'administrateurs secondaires du temple, soit indirectement par l'embauche de responsables agricoles appelés les *iššakkum*, souvent qualifiés d'entrepreneurs « privés » dans la littérature assyriologique. L'analyse fine des documents comptables a permis d'établir le circuit de transport du grain, mais aussi de comprendre comment fonctionnait son stockage.

Il a ainsi été possible de mettre en évidence que le grain du temple était vraisemblablement stocké non dans des entrepôts spécifiques, mais dans des lieux de conservation collectifs, peut-être situés dans le quartier marchand (appelé *kārum*) avec lequel

les dépendants du temple entretenaient des liens sociologiques et fonctionnels. La comptabilité du grain était très largement virtuelle, puisqu'on voit qu'après le prêt à des particuliers par le temple de plusieurs centaines de litre d'orges, issus d'un entrepôt, l'inventaire dudit entrepôt indiquait toujours la même somme. C''est parce que dans l'esprit des administrateurs de l'Ebabbar, l'orge prêtée serait forcément récupérée et constitue donc une somme potentiellement disponible, une sorte d'actif virtuel. Pareil constat révèle une puissante capacité d'abstraction de la part des comptables sippariens.

Concernant les troupeaux du temple, cette thèse a permis d'améliorer notre connaissance des conditions d'élevage et notamment de constater qu'une grande partie des ovins consommés dans le cadre d'activités rituelles (sacrifices, extipicine…) étaient en réalité apportés par des habitants de Sippar, notables bien attestés ou individus moins connus, au titre de l'offrande-*šuginûm*. Le palais était particulièrement impliqué dans la supervision du bon fonctionnement de ce circuit d'offrande, s'assurant que les moutons étaient bien livrés et fournissant lui-même un nombre d'ovins conséquent.

Cette question des liens entre le palais et le temple nous a poussé à étudier l'Ebabbar dans le contexte non plus de la seule cité de Sippar, mais dans la globalité du royaume de Babylone. Nous avons ainsi étudié le commerce du temple et vu comment celui-ci diligentait des opérations à travers tout le royaume. Ce point a été l'occasion d'une analyse des échanges menés par l'Ebabbar, certains entrant dans la catégorie des échanges marchands, d'autres dans la catégorie des échanges non-marchands au sens que lui donne Alain Testart. Selon celui-ci, sont dits marchands les échanges dont l'objectif principal est l'acquisition de la marchandise échangée, tandis que sont dits non-marchands des échanges dont le but est essentiellement de créer une relation avec l'autre participant à l'échange. Pour ce qui est de l'Ebabbar, le temple nouait des partenariats commerciaux pour acquérir les biens qui lui manquaient ou bien vendait sa laine à crédit pour obtenir de l'argent-métal. En revanche la question des échanges non-marchands est le point de départ des réflexions au cœur de la dernière partie de la thèse, notamment l'étude de l'économie des offrandes au sein de l'Ebabbar.

Partie IV : l'Ebabbar, centre local d'un système socioéconomique plus vaste et basé sur la dette

Dans cette dernière partie, nous étudions tout d'abord la typologie des offrandes faites à l'Ebabbar, ce qui permet de distinguer que la plus importante d'entre elles est l'offrande-*šuginûm*, une offrande régulière prenant généralement la forme de produits de consommation alimentaire. Le plus souvent, ce sont des moutons qui sont apportés au temple, de plus, à partir du XVIIème siècle av. J.-C. il devient de plus en plus courant de payer cette offrande en argent. Nous étudions ensuite comment le temple était alimenté régulièrement en offrandes et à quel point le palais était concerné par cet aspect de la vie socioéconomique sipparienne. On constate que le palais réprimande ceux qui ne versent pas l'offrande et s'assure que ses agents ou ses intermédiaires jouent leur rôle à plein, afin que le temple de Šamaš soit toujours approvisionné comme il se doit.

La nécessité d'approvisionner le dieu collectivement est telle que certains individus s'endettaient auprès du temple lui-même pour payer des offrandes. Cependant, pareilles dettes pouvaient être effacées ensuite par les rémissions périodiques appelées *mīšarum* ou bien il s'agissait parfois d'un type de créance bien particulier, appelé « prêts de charité », consentis par l'Ebabbar aux individus dans le besoin et dont le temple n'attendait pas vraiment qu'ils fussent remboursés. En effet, dans l'esprit des Mésopotamiens Šamaš garantissait l'équilibre et la stabilité de l'infrastructure socioéconomique sipparienne : nous avons étudié comment les dépendants de son temple s'y prenaient pour faire de cette fiction religieuse une réalité économique, notamment par des mécanismes de redistribution, de rééquilibrage social et de

protection des individus les plus fragiles. Les prêts de charité avaient comme particularité d'être faits le plus souvent à la soudure et de comporter une clause stipulant que le débiteur rembourserait « lorsqu'il serait (à nouveau) sauf et en bonne santé ». Cette clause se substituait à l'indication de la date de remboursement attendue : l'absence de cette date révèle qu'on a en fait affaire à des sortes de dons déguisés.

L'Ebabbar était donc un lieu de justice, de préservation de la stabilité sociale, de rééquilibrage socioéconomique et un lieu où l'on établissait des garanties. Celui-ci est en outre souvent comparé à un tribunal du fait que des procès se tenaient dans ce temple, que les juges y siégeaient. Sans s'attarder ici sur l'aspect anachronique de cette remarque, je voudrais surtout rebondir sur le fait que lorsque les juges siégeaient pour arbitrer une affaire, ils le faisaient « sous l'œil du dieu Šamaš », sous le regard, donc, du dieu du soleil, du dieu de la justice qui voit tout et surveille tout. Šamaš est celui qui garantit la justice et l'équité, et pour cette raison, on venait trancher les litiges dans son temple, on venait aussi y établir le partage d'un profit commercial, y apurer des comptes, y nouer des partenariats ou encore y prêter des serments. Il ressort aussi de façon flagrante que l'Ebabbar était un centre de certification, notamment métrique. On procédait dans l'Ebabbar à la vérification et la certification de l'argent. De plus, l'on pouvait y employer un « poids de Šamaš », utilisé le plus souvent par des dépendants du temple, pour peser son argent. Enfin, l'Ebabbar disposait aussi d'une mesure de quantité (surtout utilisée pour mesurer le grain), appelée la mesure de Šamaš. Celle-ci était régulièrement employée par des dépendants du temple et les membres de leurs réseaux de sociabilité, ce qui laisse supposer que son usage était soumis à des critères sociaux ou économiques, que nous ne sommes pas parvenus à identifier clairement. Des parallèles existent : le palais de Babylone avait par exemple mis en place pour son administration une mesure de quantité appelée la « mesure de Marduk ». Dans cette thèse nous avons pu mettre en évidence que la différence entre mesure de Marduk et mesure de Šamaš n'était pas volumétrique (elles renvoient au même système métrologique) mais administrative, et que l'usage de l'un plutôt que de l'autre indique qu'on avait affaire plutôt à l'administration templière ou à l'administration royale.

Nous avons pu approfondir notre compréhension des relations entre le temple de Šamaš et le palais de Babylone. L'Ebabbar était pris en étau entre une velléité d'indépendance socioéconomique et une dépendance économique et administrative, visible notamment dans le soumission du clergé de l'Ebabbar à l'autorité royale ou dans le système de l'économie des offrandes financé en partie par le palais. Ces tensions sont visibles, par exemple, dans le choix de l'usage par un grand organisme d'une mesure ou d'une autre. L'instauration d'un outil socioéconomique comme la mesure de Marduk pour concurrencer la mesure de Šamaš, par exemple, peut être un indice d'une rivalité et d'une compétition entre grands organismes, par ailleurs complémentaires.

Ce système de concurrence/complémentarité amène à réfléchir sur le fonctionnement général de l'économie paléo-babylonienne, une économie non-monétaire que nous qualifierions assez volontiers d'économie de l'endettement puisqu'elle s'organise avant tout en réseaux de dettes visant à relier entre eux les organismes socioéconomiques et les individus. Les dettes étant le mode privilégié de l'échange économique, celles-ci avaient tendance à s'accumuler et pour éviter l'effondrement du système économique, le roi proclamait régulièrement des rémissions appelées *mīšarum*. Nous en avons trouvé de nouveaux exemples à Sippar (grâce à des textes inédits) dont nous étudions les effets sur le fonctionnement socioéconomique de l'Ebabbar et de la ville. Nous achevons cette thèse avec des perspectives, notamment celle d'un travail plus large sur l'économie mésopotamienne antique, au prisme de son fonctionnement non-monétaire et basé sur l'endettement.

Les annexes contiennent des éditions de plusieurs textes et un tableau diachronique des personnels du temple permettant de repérer d'un coup d'œil tous les dépendants de l'Ebabbar, leur rôle et leur période d'activité.

Thèse n° 20 :

Gábor Csaba OLÁH, *Espaces urbains protégés L'histoitr conceptuelle du quartier historique de Pest* (1928-1987), **s**ous la direction de Marie-Vic Ozouf-Marignier, École des hautes études en sciences sociales et Gábor Sonkoly, ELTE Université Eötvös Loránd de Budapest, Hongrie, le 31 mars 2023

Contextes, questions, hypothèses

Entre 1928 et 1987, six décennies de prises de position et de débats montrent la transformation de la perception des quartiers du centre-ville de Pest qui a abouti à un statut de zone protégée aux échelles et définitions multiples Au tournant des années 1920 et 1930, certaines expressions utilisées dans la presse spécialisée symbolisent la diversité de visions sur le passé, le présent et le futur des quartiers du centre-ville de Pest : « la vieille Pest perdue », « la ville épigone parvenue », « la jeune ville sans patine historique », « la ville désordonnée, dépassée et confuse ». Ces expressions et *topoï*, sources d'argumentation pour les conceptions de la ville future, témoignent des fractures entre visions divergentes. Six ou sept décennies plus tard, ces qualifications ont changé, voire disparu. Alors que de nouvelles sont apparues qui représentent la ville de manière sommaire. En revanche, les interprétations concernant les temporalités associées aux quartiers centraux de Pest, de plus en plus, convergent : l'historicité est devenue une caractéristique et une manière de décrire de cet espace urbain. Cette transformation de perception s'est produite sans que ces quartiers ne subissent de changements majeurs en termes de paysage urbain, de structure urbaine et du bâti.

Cette problématique nous conduit à questionner l'évolution du patrimoine urbain et le processus de patrimonialisation, et plus précisément, à admettre l'hypothèse qu'à travers l'histoire du patrimoine, nous saisissons mieux la manière dont les sociétés perçoivent et interprètent leur espace urbain. Ainsi, la recherche sur le patrimoine peut également être considérée comme une méthode heuristique qui nous aide à poser des questions sur les rapports à la temporalité dans une société donnée.

Dans le cas des villes et quartiers historiques, la préservation du patrimoine urbain peut donc être comprise comme une intervention institutionnelle dans un espace urbain complexe, mobilisant de nombreux acteurs. L'intensification de la préservation implique des approches plus complexes, où les intérêts patrimoniaux et urbains se heurtent et sont intégrés dans des politiques sensibles à la fois aux questions de préservation et d'innovation. Les centres-villes sont devenus les principaux laboratoires pour cela. Le changement d'attitude à l'égard de l'espace urbain induit par la préservation du patrimoine urbain eu deux principales conséquences : un élargissement du champ des objets protégés (dans le temps et dans l'espace), et un renouvellement des normes régissant les interventions dans l'espace urbain. En outre, la patrimonialisation de l'espace urbain peut être décrite comme un processus par lequel l'échelle de préservation change : au fil du temps, tout en protégeant les monuments historiques individuelles, la valeur patrimoniale est plus en plus liée à des unités spatiales plus vastes (entourage, ensembles, zones, espaces urbains sans territorialité spécifique, etc.) Ces espaces urbains protégés font l'objet de notre étude. L'accent est donc mis sur l'échelle méso (quartier, centre-ville), plutôt que sur l'échelle micro (bâtiment, parcelle).

Parmi les domaines de la préservation du patrimoine urbain, l'architecture occupe une position dominante. Les architectes ont dominé le discours sur la gestion du patrimoine bâti – à travers ses aspects techniques – tout au long de la période étudiée et au-delà. Le corpus mobilisé pour ce livre est constitué de sources historiques textuelles produites par les architectes, notamment les articles théoriques dans des revues professionnelles. Ces sources sont essentielles car elles

permettent de se concentrer sur la construction des concepts de patrimoine urbain sur une période relativement longue, dans une perspective longitudinale. Cela permet une étude approfondie basée sur un corpus bien défini sans directement l'élargir aux discours politiques, aux perceptions des habitants, etc. qui bien qu'étant tous des sujets importants. En outre, l'analyse simultané des autres acteurs impliqués dans la patrimonialisation soulève des questions méthodologiques distinctes, donc trop complexe à étudier en un bloc et avec les seules capacités dont nous disposons.

Il est évident que le concept de quartier historique de Pest comprend plusieurs aspects à partir desquels son histoire peut être écrite. En substance, il peut être considéré comme une construction sociale objectivée qui condense des catégories et des images formées par des processus complexes de changement de perceptions et d'interprétations de l'espace urbain. Ainsi, nous avons étudié les entreprises collectives qui ont participé à la construction du concept d'espace urbain protégé, en particulier s'agissant du centre-ville de Pest. Dans un sens plus large, nos travaux s'intéressent plus spécifiquement l'évolution des perceptions et des temporalités associées à l'espace urbain. Ainsi, notre étude peut être compris comme une histoire des concepts, des conceptions et des représentations dans laquelle les constructions théoriques et les positions discursives apparaissent plus importantes que l'histoire des événements, des processus politiques et institutionnels, des mécanismes de prise de décision concernant la préservation du patrimoine urbain, de l'histoire d'un bâtiment ou d'un quartier, ou encore de la réalisation concrète des plans d'aménagement urbain. Nous ne manquons cependant pas de mobiliser ces éléments tout au long de ce travail.

1. Dans cette thèse de doctorat nous étudions l'histoire conceptuelle de l'espace urbain protégé, plus particulièrement à l'intersection de la transmission des paradigmes de la préservation urbaine et des spécificités du contexte local :

- Comment les paradigmes internationaux de préservation urbaine ont-ils été modifiés dans le contexte local ? Quelles sont les références spatiales selon lesquelles les paradigmes internationaux ont été adaptés en Hongrie, en particulier concernant le centre-ville de Pest ?
- Quelles caractéristiques locales et traditions intellectuelles ont été mobilisées par les architectes pour modifier la perception et l'interprétation de l'espace urbain ?

2. Une autre série de questionnements concerne les changements dans la perception et l'interprétation du centre-ville de Pest :

- Dans quels concepts, échelles et référents spatiaux la préservation urbaine a-t-elle été développée dans le contexte local ?
- Selon quels aspects, enjeux et conflits les perceptions du temps associées aux quartiers centraux de Pest ont-elles été reconfigurées ?

Sources et méthodes

Les revues d'architecture hongroises constituent le corpus principal de cette étude. La sélection des revues périodiques repose tout d'abord sur les critères de représentation professionnelle, de périodicité et d'actualité. Les périodiques représentent ainsi une institution professionnelle dans un domaine particulier (architecture, urbanisme, protection des monuments, etc.). Nous avons identifié douze revues au cours de la période étudiée. Les étapes suivies pour identifier et classer les revues seront traitées au Chapitre 2.2.1. L'historique et la position politico-professionnelle de chaque revue se trouvent dans l'Annexe 4.

Pour comprendre le contexte et certains processus de conceptualisation réglementaire et discursive, nous inclurons également les documents suivants :

- règles juridiques (relatives à la construction, à la protection des monuments, à l'urbanisme) ;
- listes des monuments historiques ;
- règlements d'urbanisme ;
- programmes de développement urbain, plans d'urbanisme directeur ;
- cartes ;
- procès-verbaux du Comité exécutif du Conseil de Budapest ;
- autres publications (essais, actes de conférence, etc.)

L'histoire conceptuelle peut être considérée comme une approche pertinente pour l'analyse historique de l'espace urbain protégé. Cette méthode analyse les concepts et leur relation avec la réalité et leur rôle dans la compréhension du changement historique. Reinhart Koselleck relie la théorie et la méthode de l'histoire conceptuelle à la recherche en histoire sociale, ce qui a une double conséquence pour la recherche. Les analyses d'un point de vue historico-sémantique se concentrent sur la médiation linguistique et, au-delà de la langue, nécessitent des données socio-historiques pour interpréter les concepts, fournissant également des informations socio-historiques. Ceci conduit aux hypothèses selon lesquelles : les concepts pour décrire l'évolution de l'espace urbain protégé nous permettent de saisir certains éléments de la réalité historique au-delà de l'objet de recherche ; l'analyse de l'histoire conceptuelle peut également contribuer à d'autres problèmes historiques du changement social urbain.

Nous compléterons la méthode conceptuelle-historique par des approches contextualistes d'analyse du discours, ce qui a plusieurs implications pour cette recherche. La définition du groupe social – en l'espèce la profession d'architecte en Hongrie – au-delà des possibilités d'étude, rend les représentations linguistiques et les concepts de l'espace urbain protégé plus identifiables dans les approches synchronique et diachronique, par la saisie des cooccurrences et des juxtapositions typiques des concepts. Les conséquences de cette approche conceptualiste-contextualiste sont que la continuité et la discontinuité sont revalorisées ; les options et bifurcations auxquelles sont confrontés les acteurs deviennent visibles ; l'attention du chercheur peut porter sur des phénomènes imperceptibles ou même inintéressants selon d'autres perspectives.

Principaux résultats, conclusions

Le problème du « collectif » a fait l'objet d'une réflexion au chapitre 2, mais il est utile de rappeler certains aspects apparus dans les sources et au sein de la discipline. La publication dans des revues requiert des compétences et des affinités spécifiques, ce qui réduit radicalement le nombre des architectes cités dans cette étude. Le collectif peut donc être interprété selon des contraintes qui remettent en cause le choix des sources. Quelles sources supplémentaires pourraient palier au problème de la représentation ? Nous y avons déjà fait allusion dans notre définition des lieux discursifs, et nous allons maintenant approfondir notre réflexion en faisant le lien entre l'élaboration de la théorie et du concept. Les entreprises d'urbanisme ont produit des ressources textuelles et graphiques qui abordent le problème de la préservation urbaine sous différentes perspectives. La question se pose de savoir comment la « ville idéale », souvent construite en termes abstraits, interagissait-elle avec la « ville de planification ». Cet axe de recherche est hélas fortement limité du fait qu'une partie importante des archives de BUVÁTI est inaccessible.

Dans le chapitre 3, nous avons vu comment les différentes logiques institutionnelles, juridico-administratives et urbanistiques ont créé leurs propres concepts spécifiques d'espace urbain protégé. Nous avons examiné les documents clés sur la préservation urbaine budapestoise qui montraient les frontières disciplinaires et les efforts d'harmonisation. À cet égard, Budapest était dans une position unique grâce à l'institutionnalisation de ces efforts de coordination entre les acteurs à partir de la seconde moitié des années 1950. La coordination des institutions a été décrite dans la littérature comme un élément clé d'une préservation urbaine efficace. Il était également important de revenir sur la période précédant les années 1950, car cela nous permet de retracer les premières tentatives de changement d'échelle et le processus de l'évolution du langage de la protection. Ces tentatives ont d'abord été inscrites dans les plans d'urbanisme directeurs (PDU) et les règlements d'urbanisme de Budapest (RUB) à partir du début des années 1940, lorsque le système institutionnel et les instruments de la protection des monuments historiques se sont avérés inadéquats. Le concept central de cette démarche est devenu le paysage urbain *(városkép)*, qui a ensuite encadré les approches des différentes disciplines concernant des enjeux de préservation urbaine. Le paysage urbain est devenu un outil de préservation urbaine, né du problème de l'intégration de l'ancien et du moderne dans la ville contemporaine.

Nous avons « pris du recul » dans le chapitre 4 par rapport au précédent, et examiné l'expansion conceptuelle et spatiale de la préservation urbaine dans le discours des architectes. Leurs travaux et débats théoriques ont été retracés à travers les évolutions conceptuelles du paysage urbain *(városkép)* (1928-1965), du paysage *(táj)* (1930-1955) et du quartier historique (1956-1975). Nous avons émis l'hypothèse que ces concepts thématiques étaient prédominants dans le discours, et nous pouvons conclure qu'elle a été confirmée par l'analyse effectuée. Comme nous l'avons déjà noté, ces évolutions conceptuelles peuvent être intégrées dans les processus de transmission culturelle internationale, tout en intégrant des spécificités locales. Ces dernières sont brièvement résumées ci-après.

L'une de ces spécificités est la notion flexible de paysage *(táj)* qui, par rapport au discours international, a été introduite très tôt dans les écrits théoriques des architectes. Nous avons identifié une explication possible dans la position publique et scientifique du mot/concept, qui a également été explorée dans la littérature dans d'autres domaines et disciplines. Dans cette thèse de doctorat, nous avons mis en évidence les liens entre le discours architectural, la géographie humaine et les « sciences de l'esprit ». La rupture a été provoquée par la transition politique d'après-guerre en excluant le paysage du processus d'institutionnalisation des études urbaines. Dans ce contexte, nous avons montré qu'il était surprenant de voir au début des années 1950 certains auteurs influents avoir recours à ce concept afin d'appliquer des doctrines alliant tradition et progrès (voir le modèle de traditions nationales progressistes).

L'autre spécificité réside dans la réalité territoriale associée au patrimoin urbain. Nous devons particulièrement nous pencher sur le problème de la délimitation. Le discours avait tendance à éviter les concepts qui mettaient l'accent sur les limites territoriales. Cela explique également la prédominance des concepts d'espace urbain protégé liés au centre-ville. Au cours de la période analysée, le paysage urbain *(városkép)* est devenu un concept clé de la préservation urbaine. Cette observation a été remarquée par les auteurs contemporains. L'enjeu de cette reconnaissance était en fait de savoir comment adapter les paradigmes étrangers de préservation urbaine au contexte hongrois. Le patrimoine urbain hongrois était à la fois invisible et fragmenté, transmis et porté par le paysage urbain *(városkép)*, le paysage *(táj)* et la structure urbaine. Les concepts occidentaux, considérés comme des modèles, ont été élaborés sur la base

de caractéristiques telles que l'homogénéité et l'unité architecturale. Ceux-ci semblaient être des unités territoriales visuellement délimitables, qui peuvent donc être distinguées de la ville moderne. Contrairement aux modèles occidentaux, en Hongrie, les frontières ne sont pas « tangibles », de sorte qu'au niveau de la conceptualisation, non seulement les frontières ont été dissoutes, mais les approches des délimitations sont devenues inintelligibles.

Dans le chapitre 5, nous avons retracé le développement conceptuel du centre-ville de Pest au cours de la période étudiée. L'un des points de départ de cette étude était le changement radical dans sa perception et son interprétation au cours des six décennies analysées. Ses aspects juridico-administratifs ont été examinés au chapitre 3, lorsque nous avons étudiés ces concepts à partir de notre cas d'études. Dans le chapitre 5, nous avons analysé l'évolution discursive du concept sans définition précise du « quartier historique de Pest ». L'abandon progressif du *topos* de « jeune ville sans patine historique » a eu lieu sur la base de concepts tels que le paysage urbain *(városkép)*, la structure urbaine ou le paysage *(táj)*. La transformation de la distance temporelle a joué un rôle important à cet égard. Une indication de celle-ci est le changement dans les périodisations utilisées par les auteurs, ainsi que la réinterprétation et l'expansion du qualitatif « historique ». Cela a eu des conséquences pour la préservation urbaine, à la fois chronologiques (réhabilitation théorique de l'éclectisme) et territoriales (expansion territoriale du Pest historique). La création du Pest historique peut être considérée comme un programme visant à restaurer et moderniser le parc immobilier en assurant sa protection. Cela a bien sûr impliqué la mobilisation de ressources économiques incommensurables, de sorte que le discours a été façonné autour de la menace de la dégradation du bâti. Cela met surtout à l'épreuve le concept directeur de cette thèse : les empreintes d'une forme de mélancolie, qui soulignent le caractère fort dégradé du centre-ville de Pest et le déclin social de ces « espaces urbains protégés » témoignent de plus en plus d'un espace urbain « non protégé » et vulnérable.

Quoi qu'il en soit, l'historicité du centre-ville de Pest a été développée par des changements d'échelle, en prenant pour repères des exemples concrets du discours international. Le dépassement de la discontinuité spatiale et temporelle s'est transformé en défi urbanistique. Le discours aurait pu atteindre cet objectif en créant une continuité organique à travers la notion d'espaces urbains protégés spécifiques. Les fractures ont été dissoutes, voire éliminées, dans un grand récit historique. La valeur qui légitimait la protection se manifestait à un niveau presque invisible et métaphorique. Les récits et les constructions conceptuelles des espaces urbains protégés intégraient le réel avec le symbolique, en utilisant des notions de temps et d'espace qui impliquaient la continuité. L'inclusion de catégories presque transcendantes, sans frontières, et les changements d'échelle sont des aspects importants pour l'interprétation de l'histoire du patrimoine urbain en Hongrie, et peut-être même, peut-on dire, en Europe centrale.

Thèse n° 21 :

Gaëlle PERROT, *Les communautés militaires du Rhin : sociabilités et identités autour des camps de Bonn, Xanten, Strasbourg et Windisch (27 av. J.-C - 284 apr. J.-C.)*, thèse dirigée par Bernadette Cabouret et Catherine Wolff, soutenue le 6 décembre 2023 à l'Université Jean Moulin (Lyon 3)

Ce travail de recherche doctoral analyse la relation entre communautés urbaines et camps militaires sous le Haut-Empire romain (27 av. J.-C. – 284 apr. J.-C.) en approfondissant l'exemple de quatre sites majeurs des provinces germaniques : Bonn, Xanten, Strasbourg et Windisch. Il envisage donc, au croisement des approches textuelles et archéologiques de l'histoire sociale de l'armée romaine, les spécificités des communautés militaires du Rhin, des sociétés locales formées par les soldats en garnison et l'ensemble des civils qui gravitaient autour d'eux. En effet, les légions qui stationnaient aux frontières de l'empire ne constituaient pas des sociétés autarciques coupées de leur environnement naturel et humain. On trouvait aux portes des camps, dans un périmètre généralement restreint à un rayon de cinq kilomètres autour de l'enceinte, des agglomérations civiles qui vivaient pour et avec les troupes. Dans ces agglomérations (nommées *uici*, *coloniae* ou *canabae*) résidait et travaillait une population de plusieurs milliers d'habitants dont la vie professionnelle et affective dépendait en grande partie de l'armée. Les *milites* impériaux partageaient en effet une part de leur temps quotidien avec des domestiques, des artisans, des négociants, des magistrats, des artistes, des ouvriers, des taverniers et des prostituées.

Au sein de cette population hétérogène – sur les plans juridique et social –, on trouvait les proches des militaires : leurs parents, leurs amis, leurs compagnons, mais également leurs épouses, leurs concubines et leurs enfants légitimes comme illégitimes. Les officiers supérieurs étaient légalement autorisés à se marier et pouvaient même, en théorie, loger leurs épouses et leurs enfants dans les garnisons auxquelles ils étaient affectés. En revanche, sous le Haut-Empire, il était interdit aux simples soldats en exercice de contracter de justes noces et, par conséquent, de légitimer leur progéniture avant la fin de leur libération. On considérait en effet les recrues sans attaches familiales comme plus compétentes, plus promptes au service et plus disciplinées. L'État avait aussi un intérêt économique à interdire aux hommes de l'active de vivre en ménage avec une femme. Il était ainsi dispensé de l'entretien alimentaire et de la sécurité de ces familles. Cependant, l'interdiction de mariage légal n'empêchait nullement les simples soldats de se trouver une ou plusieurs concubines le temps de leur service. Ces relations de concubinage, qui pouvaient être très proches dans leur forme des mariages légaux, n'étaient en aucun cas cachées aux yeux de l'institution.

La première partie fait le point sur la représentation de la relation entre civils et militaires dans le monde romain et les normes légales, sociales et morales qui lui sont attachées. Elle s'appuie sur une large documentation littéraire, épigraphique, juridique, iconographique et papyrologique. Nous y montrons que les liens noués par les simples soldats avec leur environnement civil souffrent, dans l'imaginaire antique, de nombreux *topoi*. Dans textes littéraires, les armées sont souvent dépeintes comme une entité collective à la fois violente et distante à l'égard des non-combattants. Cette image s'inspire, en partie, des exactions bien réelles (extorsion, intimidations ou agressions) que commettaient certains soldats dans les provinces, exactions dont témoignent les sources juridiques, épistolaires ou pétitionnaires. Cependant, leur mention récurrente dans les œuvres relève avant tout du motif littéraire et sert d'abord à illustrer l'indignité ou la vertu des généraux qui les mènent. Les civils amenés à

côtoyer les armées de Rome souffrent également d'une représentation négative dans les textes. Leur présence auprès des camps inquiétait les autorités militaires qui craignaient qu'ils aient une influence néfaste sur la discipline militaire. Les civils avaient la réputation de semer le trouble dans le cœur des soldats, de les inciter à la révolte ou à la paresse et de les détourner de leurs devoirs. Il revenait donc aux autorités de contrôler les modalités des contacts entre civils et *milites*, dans la mesure du possible et au regard de la vulnérabilité des unités.

La présence féminine dans l'enceinte des forts et sur le champ de bataille, des espaces moralement dévolus aux hommes, suscitait le plus d'appréhension. On craignait les dangers de la *muliebris impotentia,* l'incapacité supposée des femmes à la modération de leurs passions. La littérature nous fait connaître un grand nombre de relations amoureuses et sexuelles entre des soldats et des civils présentées comme infamantes ou illicites. Cependant, le reste de la documentation textuelle et iconographique indique que la majorité des relations nouées par des soldats en exercice était approuvée par la morale. On savait que les compagnes et les enfants des militaires avaient un rôle clef dans le maintien du moral des troupes, voire de leur combativité. Il a longtemps été admis que la vie familiale des simples soldats devait demeurer confinée dans les villes de garnison, en dehors de l'enceinte. Cependant, de nombreux artefacts archéologiques semblent attester la présence de femmes et d'enfants au moins temporaire *intra-muros*, ce malgré la difficulté et l'imprécision de la sexuation du matériel. Les murailles des camps n'étaient donc pas des frontières-barrières, mais des interfaces avec les agglomérations militaires dont elles prolongeaient, de manière circonstanciée et ponctuelle (le jour, en temps de paix), le territoire, les activités et les sociabilités.

La ville existait ainsi dans le camp, à travers des échoppes et des ateliers tenus par des civils et placés près des portes, comme le camp existait dans la ville, à travers ses installations *extra-muros* (terrains d'entraînement, bains, parades, etc.). Cette réalité n'était pas sans alarmer les officiers. Pour les Anciens, les villes et les modes de vie urbains étaient mis en relation avec les phénomènes de décadence morale au sein des armées. On considérait à Rome que la plèbe urbaine pouvait pousser les soldats à adopter des comportements dégradants, voire provoquer chez eux un sursaut de brutalité. Certaines professions des villes (les prostituées, les aubergistes, les artistes ou les professionnels du divertissement) étaient jugées comme particulièrement dangereuses. Les cités asiatiques et levantines, en particulier, souffrent d'une image noire dans les récits des moralisateurs. On louait la discipline et l'efficacité des soldats qui stationnaient dans des provinces jugées austères, comme la Ligurie, la Numidie ou la Germanie, mais condamnait le relâchement des unités installées à proximité des riches cités orientales. Ces considérations, qui devaient aussi à la persistance de *topoi* romains sur l'Orient grec hellénistique, étaient mises en relation avec l'implantation caractéristique des garnisons orientales, souvent construites, à proximité de villes anciennes et développées. Les soldats envoyés en Germanie, en Gaule, sur le Danube ou en Bretagne, au contraire, s'installaient généralement dans des espaces vierges de toute urbanité. Cette installation inaugurait la fabrique urbaine locale.

L'ambition des parties deux et trois est de confronter ces représentations et ces normes à la réalité locale des quatre camps de cette étude, dans une perspective à la fois diachronique et synchronique. Elle repose davantage que la première partie sur les corpus épigraphiques et archéologiques de *Bonna* (Bonn), des *Castra Vetera* (Xanten), d'*Argentoratum* (Strasbourg) et de *Vindonissa* (Windisch). Dans la deuxième partie, nous constatons que les unités julio-claudiennes accordaient une place primordiale à leur « identité combattante ». La fraternité militaire constituait pour les *milites* le socle de la vie sociale. La cohésion entre les soldats – massivement recrutés, jusqu'aux Antonins, dans le sud de la Gaule, en Hispanie et dans le nord

de l'Italie – était renforcée par le partage de traits culturels méridionaux phagocytés en une commune identité migratoire « méditerranéenne ». Ces traits permettaient à ces hommes de se distinguer de la population locale, mais ils les rapprochaient aussi d'une petite minorité de civils venus généralement avec les troupes. Dans ces communautés diasporiques, on cultivait l'entre-soi et l'endogamie. Les relations de concubinage entre combattants et non-combattants se formaient souvent par le prolongement des amitiés nouées dans le cadre de la camaraderie. Les parents, les compagnes et les enfants des militaires étaient toutefois placés au second plan sur les monuments funéraires et votifs qui commémoraient avant tout la militarité. Les crises politiques et militaires renforçaient ces différents phénomènes de repli identitaire, en particulier les épisodes de guerres civiles et de mutineries qui étaient propices à la sclérose des appartenances communautaires. Le « mal du pays », associé à la douloureuse mémoire de la défaite de Teutobourg (9 apr. J.-C.), avait aussi un impact considérable sur le comportement des unités. Il limita longtemps l'intégration des recrues rhénanes et celles de leurs proches dans un environnement régional jugé, à bien des égards, inhospitalier et étrange. Cet éloignement eut raison de la bourgade qui s'était implantée contre l'enceinte camp de Windisch : faute d'ancrage territorial, une part notable de ses habitants quitta la ville avec la XI^{e} légion, en 101 apr. J.-C.

Dans la troisième partie, nous observons un renversement de ces tendances au lendemain des guerres civiles et de la révolte de Civilis (68-70 apr. J.-C.). L'arrivée des légions emblématiques des camps de Bonn, Xanten et Strasbourg, qui demeurèrent plus d'un siècle dans leurs quartiers généraux, inaugura une période de valorisation du modèle de la famille nucléaire chez les militaires. Durant cette période, la cohérence socioculturelle qui liait les troupes aux habitants des villes de garnison joua un rôle fondamental dans le processus régional d'urbanisation. C'est en effet au prisme des pratiques sociales, religieuses et politiques de l'armée romaine que se façonnèrent les premières identités civiques et municipales d'un grand nombre de capitales européennes. Bien qu'intégrées administrativement à leur cité, ces agglomérations faisaient territoire avec les camps. Le matériel archéologique atteste clairement que civils et soldats partageaient des espaces sacrés et profanes, des loisirs et une mémoire culturelle. Toutes et tous étaient liés par le sentiment d'appartenir à une même entité sociospatiale et la revendication d'une même identité locale fondée sur des représentations et des normes communes. C'est ainsi qu'ils faisaient « communauté », au sens sociologique et anthropologique du terme.

À partir de la seconde moitié du III^{e} siècle, nous remarquons toutefois un déclin notable de l'exaltation familiale et de la vie civile sur les monuments des soldats rhénans et dans leur documentation privée. Cette évolution est sans doute la conséquence d'un système complexe de facteurs propres à la fin du Haut-Empire : dégradation du climat sécuritaire aux frontières face au développement des incursions étrangères ; renforcement de la discipline militaire destinée à maintenir l'esprit de corps et la fidélité des hommes en contexte d'instabilité politique ; augmentation de la fréquence des campagnes, du recours aux vexillations et, ainsi, des mouvements d'unité ; éloignement des troupes de leurs quartiers généraux et de la vie familiale ordinaire. Dans la littérature historique, cependant, les proches des militaires apparaissent encore fréquemment associés par les auteurs aux récits de mutineries. Selon nous, cette représentation relève encore d'un *topos* disciplinaire. En effet, durant les périodes de troubles, l'attachement des soldats pour leurs familles et leurs villes de garnison était considéré par l'aristocratie romaine comme un frein à leur mobilité et à leur fidélité, deux enjeux majeurs des réformes militaires depuis Septime Sévère. La mention récurrente du foyer des *milites* paraît surtout révélatrice d'une inquiétude nouvelle chez les auteurs des III^{e}, IV^{e} et V^{e} siècles : la peur du renforcement, réel ou supposé, du poids politique des légions installées aux marges de l'empire et de l'affaiblissement du pouvoir central sur ces territoires.

Ce travail de recherche doctoral arrive ainsi à la conclusion que l'instauration d'une armée professionnelle par Auguste donna naissance aussi bien à la condition de soldat de métier qu'à celle de civil. Néanmoins, cette scission ne mena jamais à l'abandon de l'idéal du soldat-citoyen. Cet idéal, exalté par les autorités militaires, dictait les normes comportementales des recrues, notamment durant les périodes de crises politiques et sécuritaires. Leur loyauté envers l'empereur, les officiers et l'État n'amena toutefois jamais les soldats romains à renoncer totalement à la vie civile. De fait, ceux-ci demeuraient durant leur service des pères, des conjoints, des fils et des frères, mais aussi des clients, des amis ou des collaborateurs. Ces liens socioaffectifs étaient néanmoins souvent cantonnés au domaine de l'intime.

Parallèlement, nous montrons dans notre thèse de doctorat que les villes de camps jouèrent un rôle fondamental dans la définition identitaire des armées romaines sous le Haut-Empire. Pour les Anciens, les forts partageaient de nombreux points communs avec les villes, notamment dans leur sémantique spatiale. Ils offraient aussi à leurs habitants des expériences similaires de l'espace vécu. L'urbanité du soldat contribuait à le définir par opposition au *paganus*, l'habitant du *pagus* (le hameau rural), un nom à connotation péjoratif que les latinophones employaient pour nommer un individu qui ne vivait pas sous influence de l'armée. Aux yeux des soldats, les civils de la communauté militaire n'avaient que peu en commun avec le reste des habitants de la cité, en particulier avec les paysans établis dans les environs. Ils n'étaient donc que rarement désignés par le vocable *paganus*. Les villes de camps conservaient l'empreinte de cette intégration même après le départ de leurs « unités historiques », une empreinte visible dans leur tissu urbain, dans la composition sociodémographique de leur population ou dans leur toponymie : ainsi Xanten adopta-t-elle sous la tétrarchie, peu de temps après le retrait de la XXX^{e} (*tricensima*) légion, le nom de *Tricensimae.*

Un volume d'annexes complète le volume d'analyse. Il comporte les plans et les cartes hors-texte (I), un catalogue des inscriptions principales de l'étude (II), les *indices* de ce catalogue (III), un index des sources textuelles (IV) et les statistiques hors-texte (V).

Thèse n° 22 :

Tristan PORTIER, *A qui appartiennent les morts ? La gestion sociopolitique des corps à Bath au XIXème siècle (1800-1911),* thèse soutenue le 5 décembre 2023 à l'Université d'Aix-Marseille, sous la direction d'Anne Carol

La thèse « A qui appartiennent les morts ? La gestion sociopolitique des corps à Bath au XIXème siècle (1800-1911) » entend questionner la renégociation des rapports de force entre paroisses, clergé anglican, gouvernements régionaux et Etat dans le long processus de transition du système funéraire en Grande-Bretagne, en privilégiant son incarnation dans le cadre urbain.

Cette étude part du constat que le système d'inhumation britannique dépend encore, à l'orée du XIXème siècle, d'enclos d'églises anglicanes qui ne suffisent pas à accueillir une population urbaine en pleine expansion, ni à satisfaire les attentes de ses minorités religieuses et de ses élites sociales en termes d'inclusivité religieuse, de salubrité et de sécurité. L'*establishment*[73] résiste à une réforme d'envergure du secteur funéraire, comme celle publiée par Napoléon Bonaparte en France en 1804, pour des raisons complexes d'intérêt financier et de préséance de la religion d'Etat anglicane. Une crise profonde se dessine donc dans les villes britanniques, et est aggravée par le traitement brutal du paupérisme, avant une résolution en demi-teinte au début des années 1850 par le truchement de compromis entre réforme funéraire et intérêts traditionnels du clergé.

Le terrain pour cette étude est la ville de Bath, une station thermale prééminente du sud-ouest de l'Angleterre. Elle connaît entre 1730 et 1840 une croissance démographique soutenue, qui par la suite stagne. Cette augmentation de sa population, et la gentrification de son centre-ville en dépit d'une misère urbaine persistante dans ses faubourgs, crée un paysage social contrasté. Les archives des institutions d'assistance sociale, de santé publique, puis de gestion des cimetières, ainsi que le journal local et les correspondances des différentes instances constituent le corpus principal de la thèse. Y apparaissent non seulement les discours du temps, comme l'idéal d'une économie morale de la mort[74], mais aussi la normalisation *de facto* de l'exploitation économique des défunts, et les profondes contradictions qui divisent la communauté urbaine en factions, parties de disputes judiciaires et, parfois, rivaux économiques réduits au pugilat physique et aux coups bas.

Pour entreprendre ce récit, nous avons distingué trois périodes majeures, qui forment autant de parties, chacune comprenant quatre chapitres.

La première période (1800-1844) correspond à la dernière phase d'expansion démographique de Bath, pendant laquelle les problèmes autour de l'intégration des minorités religieuses et de l'exclusion des indigents vivants et morts dans la société britannique s'intensifient.

Au niveau national, cette période correspond à l'aboutissement de logiques commerciales qui transforment la célébration des morts dans la classe moyenne grandissante : c'est l'âge de la pierre tombale, du cercueil décoré, de l'habit de deuil élaboré. Mais le revers de cet écosystème marchand est la précarité accrue des familles ouvrières et des indigents, qui faute de moyens pour s'assurer de l'inhumation décente des leurs, doivent recourir à l'assistance de plus en plus réticente des paroisses, ou à des associations d'aide mutuelle, qui forment un système proto-

[73] Groupe social dominant en Grande-Bretagne, alors largement constitué d'une classe aristocratique de propriétaires terriens, la *gentry*, largement anglicane et impliquée dans l'élection du Parlement britannique.

[74] Idée que le digne traitement des corps des indigents relève de la responsabilité de la communauté paroissiale, dont les membres auto-censurent initialement la prise de profits excessive dans l'industrie funéraire naissante.

assurantiel. Et pourtant, au niveau local, le socle même de ce système s'effrite : les enclos d'église et les cryptes, faute d'investissements décisifs, sont saturés par la population en pleine expansion, et les vols de cadavre pour fournir aux écoles d'anatomie du matériau humain à disséquer causent un sentiment d'insécurité funéraire. La croissance démographique a aussi permis aux groupes religieux non-anglicans de se regrouper en nombre suffisant pour former leurs propres lieux d'inhumation, et collectivement contester l'exclusivité religieuse des cimetières anglicans.

Alors que s'accroissent les différences sociales et religieuses dans et entre les cimetières, une crise plus large de l'infrastructure funéraire locale et nationale se dessine. Elle se cristallise avec un projet de cimetière général de 1836, porté par des médecins locaux, qui met en avant la déliquescence des cimetières de Bath. En dépit de la caution scientifique et sociale dont dispose le comité d'organisation, il échoue à construire une nécropole, mis en échec par les turbulences du capitalisme spéculatif et le conservatisme assumé de son financement.

Mais c'est surtout le clergé anglican qui, brillant par son absence dans ce projet, déploie dans la période suivante (1844-1858) une frénésie de constructions de cimetières au profit personnel de ses recteurs.

Après l'échec du projet de cimetière général de 1836, le premier cimetière privé de Bath est construit en 1844. Il est inspiré par le *cemetery movement*, une vague de création de cimetières périurbains à but lucratif par des sociétés d'actionnaires, mais il n'est le fait que d'un seul individu : William Brodrick, un riche prêtre anglican, à la tête de la plus vieille paroisse de la ville. Très attentif à ses intérêts économiques, il entend exploiter ce nouveau cimetière à son profit individuel, et en fait une nécropole lucrative, principalement destinée à l'élite sociale anglicane. Il est rapidement imité par deux autres prêtres anglicans, puis par un groupe de prêtres catholiques, qui plutôt que d'investir dans les lieux d'inhumations de leurs communautés respectives, saturés d'ossements et en mauvaise posture financière, agissent comme des entrepreneurs funéraires. Pourtant, le déclin matériel des cimetières historiques de Bath s'accélère, et avec le passage du *Burial Act* de 1852 – la première grande réforme funéraire britannique – de multiples inspections gouvernementales brossent un portrait accablant de leur insalubrité, mandatant leur fermeture.

Les prêtres-propriétaires ont donc fait le pari payant de s'isoler de la crise des infrastructures funéraires, abjurant leur responsabilité traditionnelle dans l'entretien de biens communautaires et la digne inhumation des indigents pour privilégier leurs profits matériels. Mais ce faisant, ils ont rendu inévitable une recomposition en profondeur du paysage funéraire de Bath.

La dernière période (1859-1911) démontre les conséquences de la réforme funéraire à Bath, la fermeture graduelle de la quasi-totalité de ses lieux d'inhumation, et le regain de pertinence des paroisses, dont les élus sont chargés de la création d'une série de cimetières extra-urbains.

L'ordre de fermer les enclos paroissiaux, les cryptes et la majorité des cimetières non-anglicans en 1855 provoque une pénurie d'espaces d'inhumation que les cimetières privés, restés ouverts, ne suffisent pas à compenser. Le conseil municipal propose de construire un cimetière pour toute la ville, avec le soutien de paroisses pauvres sur les berges de l'Avon, mais est battu en brèche par l'inertie des paroisses prospères des hauteurs Nord et Est de Bath.

Ainsi, la responsabilité de construire des cimetières extra-urbains salubres pour une population d'environ 42 000 bathoniens de toutes les classes sociales et confessions religieuses échoit en 1859 à de nouveaux comités paroissiaux, les *burial boards*. Constitués de citoyens élus par l'électorat censitaire de la paroisse, ils sont rapidement confrontés à de multiples difficultés : une lourde bureaucratie contrôle les emprunts à l'Etat, les paroisses s'affrontent pour des

raisons de juridiction, et plusieurs propriétaires – y compris les recteurs à la tête de cimetières privés – sont réticents à vendre les terres nécessaires à la construction. Avant même que soit posée la première pierre, ces tensions ont résulté en une série d'alliances, de procès, et même un affrontement physique qui change radicalement l'orientation politique de la petite paroisse de Walcot St Saviour's.

Mais avec la fin de multiples constructions de cimetières entre 1861 et 1864 s'ouvre une longue période de gestion hybride, où les paroisses décident de l'accessibilité des tombes, y compris des tombes privées devenues des sésames de la respectabilité du défunt à l'époque victorienne. L'examen de ces politiques différentes révèle un paysage socio-spatial extrêmement contrasté, dont les indigents sont tantôt les bénéficiaires, et tantôt les victimes. C'est notamment le cas là où les recteurs parviennent à conserver leur prééminence dans les instances citoyennes et tentent d'établir des marchés mortuaires captifs, comme c'est le cas dans la paroisse de Bathwick.

L'autonomie de ces démocraties funéraires est graduellement remise en cause par l'expansion des pouvoirs des gouvernements municipaux et régionaux. Déjà investis du contrôle de politiques sanitaires locales, ils acquièrent lentement le contrôle des impôts locaux, vitaux pour l'entretien de ces structures hautement symboliques du paysage socio-spatial victorien. Avec la mort de ses gestionnaires originels, et l'affaissement de ses revenus au tournant du XXème siècle, le système des cimetières paroissiaux apparaît comme une administration d'un autre temps, un compromis irréconciliable avec la bureaucratisation de l'Etat contemporain.

Ces grandes scansions reflètent l'émergence d'un véritable débat national sur la place du mort, de sa célébration, de la gestion de son corps, et des pratiques marchandes qui viennent à entourer jusqu'à sa dissection ou sa tombe dans l'enclos de l'église. Lentement, ce débat évolue pour prendre en compte les notions de santé publique, de décence de l'inhumation, et d'assistance aux plus vulnérables. Dans cette thèse se rencontrent donc des objets d'histoire de la mort et des transformations qui touchent aux piliers de la société civile et de l'Etat britanniques : le développement du capitalisme spéculatif, l'influence croissante des protestants non-anglicans dans l'Etat britannique, l'urbanisation avant et pendant la Révolution industrielle, l'évolution de l'Eglise d'Angleterre et du droit canon, ou encore une histoire de la médecine et son rapport trouble aux corps des indigents. Mais en filigrane, c'est la naissance d'institutions séculières en quête de démocratie, de salubrité et de contrôle social qui dessine la trame narrative de cette thèse.

Approcher la transition funéraire en Grande-Bretagne via la ville de Bath permet aussi de souligner les spécificités de centres urbains anglais, où le clergé anglican demeure jusqu'à la fin du siècle une institution majeure, dont l'influence se traduit par l'échec de réformes, ou des concessions majeures visant à protéger ses revenus et son importance symbolique. Mais la multiplicité des acteurs et des discours à l'œuvre invite à adopter un regard nuancé, au vu des nombreuses archives, comptes-rendus et articles de presse, qui permettent de suivre au plus près des décisions influencées par des inégalités socio-économiques locales et de féroces différends, autant que par le tournant national représenté par les *Burial Acts* de 1852 et 1853. Cette relecture du long déclin de l'économie morale de la mort et des conflits qui s'ensuivent autour du modèle à adopter tente de restituer, à l'échelle locale, la complexité des enjeux de contrôle social, sanitaire et bureaucratique des corps au cœur de la transition funéraire tardive en Grande Bretagne, inséparable de la formation d'une société contemporaine urbanisée et capitaliste.

Thèse n° 23 :

Iris PUPELLA-NOGUÈS, *Un espace contesté ? Pratiques politiques quotidiennes des espaces publics à Trieste pendant le fascisme (1919-1943), thèse sous la direction de* Catherine Brice et Tullia Catalan, Université de Paris-Est Sup et Università degli Studi di Trieste, soutenue le 15 septembre 2023

La recherche proposée dans la thèse est une histoire politique de la ville de Trieste abordée par les pratiques spatiales. Il existe deux grands phénomènes à l'œuvre dans cet espace : la mise en place du fascisme et les luttes en opposition à cette mise en place (quelles soient « nationales » ou idéologiques).

En partant du concept d' « appropriation des espaces publics », nous avons cherché à comprendre comment matériellement et symboliquement les appropriations des espaces publics ont été réalisés à Trieste pendant le fascisme, en adoptant une vision par le haut et par le bas, du point de vue des autorités et des habitants. Et ce, de la création des Faisceaux de combat de Trieste en avril 1919 pendant la période du gouvernorat militaire, jusqu'à la fin du régime en 1943.

La thèse analyse comment le fascisme modélise les espaces, utilise politiquement l'architecture et organise des cérémonies dans l'objectif d' « italianiser » le paysage urbain, la vie quotidienne et les mentalités des habitants. Pour cet aspect, les travaux précurseurs initiés par l'historien italien Emilio Gentile sur la « religion politique fasciste »[75] ont été fondamentaux.

Mais en complément d'une approche qui s'attache à montrer les intentions et les politiques spatiales, architecturales ou artistiques du régime, le travail a cherché à comprendre comment cet espace renouvelé faisait l'objet d'une appropriation, ou d'un rejet, de la part des habitants, et comment eux-mêmes se rapportaient à l'espace urbain.

Au niveau du cadre théorique, nous avons suivi les définitions proposées par les géographes Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll pour qui l'étude de l'appropriation des espaces conduit à analyser leurs usages mais aussi leurs détournements et leurs marquages[76]. Les espaces publics sont des lieux accessibles par les habitants (en opposition donc à l'habitation privée) mais sont aussi ceux du débat politique, de la confrontation des opinions privées rendues publiques, comme l'a souligné le philosophe Thierry Paquot[77]. L'approche « par le bas » de l'appropriation des espaces m'a conduit à étudier la politique informelle qui permet de « réfléchir aux formes du politique en dehors de ses manifestations les plus officielles, légitimes et formalisées »[78]. La politique informelle regroupe plusieurs gestes ou marquages comme l'iconoclasme, la production d'affiches ou les graffitis[79]. Enfin, dans le cadre d'un régime

[75] Emilio Gentile, *La religion fasciste. La sacralisation de la politique dans l'Italie fasciste*, traduction française de Julien Gayrard, Paris, Perrin, 2002.

[76] Fabrice Ripoll, Vincent Veschambre, « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale » dans Raymonde Séchet, Vincent Veschambre (sous la direction de), *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 295-304.

[77] Thierry Paquot, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2015.

[78] Michel Offerlé et Laurent Le Gall « Introduction. La politique informelle entre incertitudes et inconstances » dans ID., *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIX^{ème}-XXI^{ème} siècles*, Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2012, p. 7-21.

[79] Pour des études sur certains répertoires d'actions de politique informelle voir : Philippe Artières, *La banderole : histoire d'un objet politique*, Paris, Éditions Autrement, 2013 ; « Faire l'histoire des graffitis

totalitaire comme le fascisme, ces gestes sont rattachables au concept de « résistance civile » proposé par Jacques Sémelin, et permet de définir des phénomènes spontanés d'opposition non armée[80].

Après la Première guerre mondiale, Trieste, qui appartenait à l'Empire austro-hongrois, est annexée à l'Italie, devenant une ville située à la frontière. Elle incarne dès lors, un point de départ pour une conquête vers l'Est mais aussi un rempart de protection de l' « italianité » contre les « Slaves » présents de l'autre côté de la frontière. En réaction au succès des idées socialistes et communistes dans la zone nord-Adriatique depuis la fin du XIXème siècle mais aussi résultat d'une cristallisation des sentiments nationalistes et irrédentistes de l'après-guerre, le succès du fascisme est immédiat à Trieste. Les faisceaux de combat triestins sont fondés dès avril 1919 (un mois après la fondation initiale de Mussolini à Milan) et sont parmi les plus importants en termes de membres jusqu'en 1922 et la prise de pouvoir du *Duce*. Mais le fascisme triestin est confronté aux résistances des socialistes, des communistes mais aussi des Slovènes et des Croates qui subissent une violente politique de dénationalisation pendant le régime.

Dans ce contexte de la ville de Trieste et sachant que le processus de « fascisation » de la société s'est aussi effectué dans une dimension spatiale à travers l'architecture et l'organisation de cérémonies, fêtes et commémorations, nous avons posé les questions suivantes : quelles sont les spécificités du modelage de l'espace par le fascisme à Trieste, existe-t-il une « religion fasciste » particulière dans la ville ? À l'inverse, comment l'appropriation matérielle et symbolique du fascisme peut être contestée par les habitants dans l'espace public. Dans cette ville considérée comme « fascistissime », peut-on analyser les marques d'adhésion comme celles d'opposition au régime ? Et selon quelles lignes de clivage politique, national ou social ? À travers ces questions, la thèse a interrogé les notions de « consentement » et de « dissidence » au fascisme à Trieste.

Les corpus d'archives rassemblent des fonds de police, de la préfecture, de la municipalité présents à l'*Archivio di Stato* de Trieste, mais aussi la presse locale, avec les quotidiens *Il Piccolo di Trieste* et *Il Popolo di Trieste*, ainsi que les films et photographies de l'Institut *Luce*. Les fonds du Ministère de l'Intérieur à l'*Archivio Centrale dello Stato* de Rome ont permis d'étudier l'ensemble des formes d'appropriation de l'espace.

Au final, la thèse a permis de relever trois types d'appropriation de l'espace. Une appropriation fasciste « officielle », d'État et municipale : celle organisée par le régime étudiée à travers l'analyse des fêtes et cérémonies (ce qui n'avait jamais été fait auparavant) et la construction d'architectures fascistes. Cette appropriation répond à un agenda politique national mais aussi local. La « religion politique » fasciste est spécifique à Trieste surtout pour les architectures et plans d'urbanisme, qui ont pour fonction de donner un « coup d'éponge » sur les appropriations des espaces de l'ancien empire austro-hongrois. Les architectures fascistes à Trieste incarnent les styles représentant le régime mais elles répondent aussi au besoin d'une modélisation de la ville liée à son nouveau statut de ville italienne et de ville frontière. Même si ce rappel permanent de l' « italianité » de Trieste à travers les artefacts et l'aménagement urbain n'a pas été déclenché par le fascisme car le régime a pris en cours un processus déjà

politiques. Entre appropriation de l'espace public et révolte graphique » dossier coordonné par Virgile Cirefice, Grégoire Le Quang et Ariane Mak, *20&21*, n°156, 2022/4 ; Béatrice Fraenkel, Magali Gouiran, Nathalie Jakobowicz, Valérie Tesnière (sous la direction de), *Affiche-Action. Quand la politique s'écrit dans la rue*, Paris, Gallimard/BDIC, 2012 ; Emmanuel Fureix, « L'iconoclasme, une pratique politique ? (1814-1848) », dans Laurent Le Gall, Michel Offerlé, François Ploux (sous la direction de), *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle, op. cit*., p. 117-131 ; Jean-Charles Leyris, « Objets de grève, un patrimoine militant », *In Situ. Revue des patrimoines* (en ligne, 8 | 2007, mis en ligne le 01 mars 2007.

[80] Jacques Sémelin, *Face au totalitarisme : la résistance civile*, Bruxelles, André Versaille, 2011.

activé dès la fin du XIXème siècle par la municipalité à majorité italophone, ce processus est appuyé et figure parmi les priorités de l'agenda politique municipal.

L'étude s'étalant sur toute la présence du fascisme à Trieste (de 1919 à 1943), elle a permis de montrer la véritable particularité de Trieste sur les réactions des autorités à la fin du régime en juillet 1943 : le Préfet à cette période, Tullio Tamburini, prend la décision de faire détruire les faisceaux du licteur apposés sur les bâtiments publics, démontrant que dès juillet 1943, des destructions « officielles » sont effectuées et qu'il existe un agenda de défascisation des espaces publics urbains à Trieste. Cette décision politique n'a pas été vérifiée ailleurs, un sondage effectué dans les *Archivio di Stato* de Gênes, Bologne, Turin et Bolzano-Bozen a montré que les Préfets en poste en juillet 1943 n'avaient pas émis de circulaires similaires ordonnant l'enlèvement des symboles du régime.

Concernant les fêtes et cérémonies, à travers l'analyse des sources préfectorales, municipales, de la presse locale et des photographies et films de l'Institut *Luce*, nous avons pu noter la présence d'éléments de « triestinité » dans certaines célébrations, mais ces éléments semblent davantage présents pour souligner la puissance politique et économique et l'histoire de Trieste que pour réellement contrebalancer les symboles « nationaux ». Ces cérémonies servent donc à incorporer Trieste dans la liturgie politique nationale. L'objectif, à travers elles, est de désenclaver la Trieste fasciste, la sortir de son aspect de frontière et d'uniformiser les pratiques des célébrations fascistes sur tout le territoire. Dans l'objectif, donc, de créer une seule religion politique fasciste.

Deuxième type d'appropriation fasciste relevée : celle de type « spontanée », qui répond à des événements ponctuels, comme la visite du dissident Roberto Farinacci en avril 1926. Cette appropriation est proprement liée à une partie des fascistes triestins (nommés les « intransigeants ») et surtout elle reste légitimée par l'État. Elle est en lignée avec la violence encouragée par l'État (le concept de « state-sponsored violence » de Ian Kershaw[81]). Ce que la thèse a démontré c'est que cette violence ne s'applique pas qu'aux « ennemis humains » du régime mais aussi aux monuments non désirés par lui, notamment les monuments mis en place par les communautés slovène et croate. Ainsi à côté du « state-encouraged violence », il existe aussi un « state-sponsored iconoclasm », un iconoclasme encouragé et supporté par l'État.

Dans la thèse, nous avons noté que peu d'actions d'opposition au régime ont été réalisées pendant ou autour des cérémonies organisées par les autorités, en revanche, ces fascistes « intransigeants » n'hésitent pas à faire savoir leur mécontentement pendant ces cérémonies, en manifestant ou en apposant affiches et tracts sur les murs. À côté d'une appropriation « officielle » du régime à Trieste, il existe donc aussi une appropriation « populaire » des fascistes triestins pendant toute la durée du *Ventennio*.

Enfin, il existe une « appropriation d'opposition », qui comprend les « détournements » des espaces fascistes et les lieux de manifestation des oppositions au régime. La consultation des archives de la police et de la préfecture (la presse n'abordant que très rarement ces actes d'opposition considérés comme informels) à l'*Archivio di Stato* de Trieste et surtout dans le fonds du Ministère de l'Intérieur de l'*Archivio Centrale dello Stato* de Rome ont permis d'étudier cette question. Le fonds du Ministère est classé selon trois catégories : « Mouvement subversif » ; « Offense au chef du gouvernement » (après l'instauration de loi du 24 décembre 1925 considérant cet acte comme un délit) et « Inscriptions et dessins subversifs ». Il a été frappant de voir que Mussolini et le chef de la police Arturo Bocchini visualisaient eux-mêmes ces documents pour décider des sanctions. Ce qui prouve à quel point le régime accorde de

[81] Ian Kershaw, « War and Political Violence in Twentieth-Century Europe », *Contemporary European History*, n°14, 2005, p. 107-123, p. 108.

l'importance à ces actes de politique informelle et qu'il est important de les étudier. Le fonds est classé par province et plusieurs provinces se trouvent dans un même carton ce qui a permis de mettre ponctuellement en perspective le cas triestin et de se rendre compte qu'il n'y a pas un nombre de gestes plus important qu'ailleurs et que les sentences n'y sont pas plus sévères.

Ces sources avaient déjà été utilisées notamment par Alberto Vacca dans son ouvrage *Duce Truce*[82] dans lequel il s'était concentré sur les gestes touchant directement la figure de Mussolini. L'originalité du travail de thèse est d'avoir étudié ces sources en les rapportant à l'espace dans lequel ils se déroulent. L'approche adoptée pour étudier les appropriations d'opposition croise plusieurs éléments : étude de l'espace triestin et la manière dont il est investi ; typologie et modalité de l'action ; contenu du marquage, ce qui peut indiquer le profil sociologique de l'auteur.

Tout au long de la recherche, l'attention a été portée sur les lieux de marquage de ces gestes d'opposition, ce qui permet de comprendre comment la topographie de la ville dans son ensemble faisait l'objet d'une appropriation. Nous avons noté que petit à petit, les marquages, d'abord limités aux zones industrielles ou ouvrières s'étendent à l'ensemble de Trieste. Toutes les rues de la ville étant constamment surveillées, réaliser un graffiti ou laisser des tracts dans un quartier c'est montrer la trace d'une lutte. Les lieux du pouvoir (surtout centrés autour de la place de l'Unité) sont de plus en plus souvent visés, avec un point d'acmé dans les années de la Seconde guerre mondiale jusqu'à la fin du régime fasciste (1940-1943).

Au niveau de la typologie, quatre catégories de gestes ont été retrouvés tout au long du *Ventennio* : actes de destruction, de dégradations ou de vols d'emblèmes du régime ; usages de la voix, ce qui regroupe tous les chants et phrases dites subversives; usages de tissus et de couleurs, disposés dans l'espace public ou porté sur soi dans l'espace public ; productions écrites, ce qui comprend tous les graffitis, dessins, tracts et affiches.

L'étude de l'inscription spatiale et chronologique des oppositions a mis en évidence des typologies d'actions mêlant : les lieux de l'opposition ; les moyens utilisés et leur « visibilité » plus ou moins affirmée. Ainsi, les phrases « subversives » sont davantage prononcées en ville, notamment près des bars ou dans le retour vers chez soi. Il en est de même pour les graffitis commis à la craie ou au crayon à papier qui ne nécessitent pas une préparation en amont alors que les gestes plus « élaborés », plus « démonstratifs » comme le fait de dégrader des drapeaux ou l'emblème du régime ou encore de réaliser un graffiti à la peinture sont davantage faits dans les quartiers périphériques ou les villages du Karst (chaîne de montagnes situées juste au-dessus de Trieste) qui ne sont pas autant surveillés, notamment la nuit, que la ville.

L'appropriation d'opposition comprend autant les actes des Slovènes visés par les politiques de dénationalisation, que les antifascistes « politisés » comme les communistes (Italiens ou Slovènes) ainsi que les personnes « non-politisées » (ou plutôt de non affiliées) qui sont ponctuellement déçues par le régime et qui publicisent leur mécontentement dans l'espace public. Nous avons noté la persistance des résistances de la minorité slovène pendant tout le régime. « Résistances » au pluriel puisque qu'aux côtés de la Résistance armée qui s'organise dès la fin des années 1920, existe une résistance civile non armée et non organisée, qui évolue parfois en autonomie, parfois en appui à la Résistance armée. Si nous avons tenté de s'empêcher de lire les gestes de marquage de l'espace public selon un antagonisme national, pour une raison simple : les auteurs de ces marquages n'étaient pas souvent retrouvés, nous avons constaté la présence d'actions qu'il était possible de rattacher aux revendications des Slovènes. Il apparaît

[82] Alberto Vacca, *Duce truce. Insulti, barzellette, caricature: l'opposizione popolare al fascismo nei rapporti segreti dei prefetti (1930-1945)*, Roma, Castelvecchi, 2011.

clair que les auteurs de ces gestes issus de la minorité slovène entrent dans la catégorie de l' « antifascisme existentiel » (concept développé dans les années 1990 par les historiens italiens Guido Quazza, Leonardo Rapone et Giovanni De Luna[83]) auquel nous avons ajouté la présence d'un anti-italianisme existentiel, tourné contre l'État fasciste italien et contre les politiques de dénationalisation.

Au-delà de clivages politiques et « nationaux » la recherche a fait émerger avec plus de précision des dimensions sociales souvent peu visibles. Par exemple, alors qu'un grand nombre d'Italiens des « vieilles provinces » s'installe à Trieste, la grande majorité des gestes des opposants politiques ont été réalisés par des « locaux », c'est-à-dire des personnes nées dans la région nord-Adriatique avant son annexion à l'Italie. Ces personnes sont aussi toutes issues de la classe ouvrière ou paysanne. Et puis, la thèse a permis de montrer qu'une approche strictement lue en termes d'opposition politique ne suffit pas car les actes des « non-politisés » sont nombreux à Trieste. Actes « non politisés » ou que Paul Corner a nommé des actes de « non-collaboration » s'inspirant de l'*Eigensinn* d'Alf Lüdtke[84]. Cela a permis d'affiner la catégorie des opposants, en ajoutant notamment des personnes qui ne sont pas forcément affiliées à un parti ou un mouvement politique ou national mais qui expriment ponctuellement leur mécontentement, réagissant à une « stratégie du moment »[85] et à un contexte précis. Pour Paul Corner, beaucoup de « 'non-collaborateurs' relevaient d'attitudes complexes, oscillant entre ambivalence et ambiguïté plutôt que de positions politiques claires »[86].

[83] Guido Quazza, *Resistenza e storia d'Italia. Problemi e ipotesi di ricerca*, Milano, Feltrinelli, 1975 ; ID., « L'antifascismo nella storia italiana del Novecento », *Italia Contemporanea*, n°178, 1990, p. 5-16; Leonardo Rapone, « L'Italia antifascista », dans Giovanni Sabbatucci and Vittorio Cidoto (a cura di), *Storia d'Italia*, vol. 4, *Guerra e fascismo*, Roma-Bari, Laterza, 1997, p. 501-559; ID., *Antifascismo e società italiana*, Milano, Unicopoli, 1999; Giovanni de Luna, *Donne in oggetto: l'antifascismo nella società italiana (1922-1939)*, Turin, Bollati Boringhieri, 1995.

[84] « Eigensinn » désigne une volonté propre d'agir de manière spontanée, une sorte d'affirmation de soi, c'est un concept proposé par Alf Lüdtke. Voir notamment l'entretien accordé à Alexandra Oeser dans le dossier « Penser les rapports de domination avec Alf Lüdtke », *Sociétés Contemporaines*, 2015, n°99-100, p. 5-16.

[85] Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, vol. 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard, (1980), 2010.

[86] Paul Corner, *La dittatura fascista : consenso e controllo durante il Ventennio*, Rome, Carocci, 2017, p. 136.

Thèse n° 24 :

Léa ROTH, *Paver Ife : Archéologies et espaces connectés d'un centre urbain ouest-africain (1000-1400 CE),* thèse sous la direction de M.-L. DERAT, M. HARARI et G. CHOUIN, en co-tutelle franco-italienne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Università degli Studi di Pavia ; soutenue le 28 septembre 2023

Située dans le dense réseau urbain actuel du sud-ouest du Nigéria, au cœur du « pays yorùbá », la ville d'Ife s'est distinguée durant la période médiévale par sa prestigieuse culture matérielle qui fait aujourd'hui encore la renommée de la ville moderne d'Ilé-Ifẹ̀. Les « têtes d'Ife » en terre cuite et en alliages de cuivre, véritables icônes de l'archéologie africaine et objets de fascination, ont stimulé les recherches tout en occultant d'autres problématiques historiques. Cette apparente contradiction exige une vaste entreprise de déconstruction et de reconstruction historiographique qui est à la mesure de l'étendue du potentiel documentaire produit par plusieurs générations d'archéologues.

Depuis quelques années, le domaine des études sur Ife et la région a été profondément renouvelé, notamment grâce aux travaux qui ont permis de mettre en lumière l'envergure d'une industrie locale de fabrication de perles de verre. Cette facette de l'Ife médiévale a renforcé l'image d'un pôle artistique cosmopolite propice à l'innovation technologique, tout en contribuant encore un peu plus à mettre Ife sur la carte des échanges commerciaux, élargissant ainsi les perspectives sur son rayonnement extrarégional.

Les travaux menés dans le cadre de la mission archéologiques franco-nigériane « Ife-Sungbo » (dir. Chouin & Ogunfolakan), ainsi que la publication de quelques ouvrages monographiques, ont contribué à renouveler les études sur Ife. En 2011, Jacob K. Olupona a publié *City of 201 Gods : Ile-Ife in Time, Space, and the Imagination*, puis est paru en 2014 le volume d'Abiodun Rowland, *Yoruba Art Language. Seeking the African in African Art*, suivi en 2015 par l'ouvrage de Suzane P. Blier, *Art and Risk in Ancient Yoruba. Ife History, Power and Identity, c. 1300*, et en 2020 *par The Yorùbá. A New History* d'Akinwumi Ogundiran. Malgré cette nouvelle bibliothèque en train de se constituer, les fragments de connaissance sur la vie quotidienne des hommes et des femmes qui habitaient cette ville peinent encore à s'agencer pour recomposer un tableau d'ensemble éclairant.

Par le croisement des temporalités, des sources et des méthodes de l'histoire et de l'archéologie, cette étude intègre une histoire revisitée de la construction du passé d'Ife à une réflexion sur l'organisation et la gestion de son espace urbain au cours de la première moitié du deuxième millénaire. Conséquence de préjugés persistants sur les environnements forestiers tropicaux, de longues traditions diffusionnistes et de la faible visibilité de certaines structures archéologiques dans le paysage, le fait urbain médiéval demeure un volet largement négligé des travaux sur la région.

Durant une période située entre le XII^{e} et le XIV^{e} siècle, Ife a vu se développer un vaste système d'infrastructures urbaines, notamment des pavements, principalement composés de tessons de poterie et de pierres, formant de véritables mosaïques. Envisagés comme des espaces extérieurs, ces revêtements de sol sont les témoins d'une société capable de planifier et d'organiser l'espace à grande échelle, de se mobiliser pour concevoir et bâtir des infrastructures efficaces et durables de gestion de l'environnement et d'investir socialement, esthétiquement et symboliquement le territoire. Parfois découverts dans des contextes archéologiques, ces pavements sont le plus fréquemment visibles en surface en raison de l'importante érosion de la région et constituent ainsi un patrimoine en danger face à l'urbanisation croissante et au manque de reconnaissance patrimoniale. Ils sont également des vestiges précieux pour enrichir notre compréhension de l'organisation spatiale et architecturale, des domaines sur lesquels nous manquons encore d'informations substantielles.

Une documentation aussi fragmentée que commentée

En vue de déconstruire le vaste héritage qui « encombre » la réécriture de l'histoire d'Ife, cette thèse s'ouvre d'abord sur une exploration des legs mythologiques de la « bibliothèque coloniale », pan-yorùbá et panafricaine. À travers le thème de la « *Great Ife* » (Roth 2023), les discours et l'imaginaire sur cette ville restent otages de représentations figées et idéalistes du passé et d'une imbrication entre réécriture de l'histoire et ethnocentrisme. De plus, contrairement à de nombreux cas dans l'historiographie du XX^{e} siècle, ce n'est pas à des lieux localisables sur une carte, mais à des toponymes détectables dans les textes que des auteurs ont essayé d'associer Ife. Ce *desideratum* de mentions écrites concernant Ife dans les sources exogènes a ainsi été maintes fois exprimé au travers de la Yoūfī d'Ibn Baṭṭūṭa, de ses supposés liens commerciaux fondés sur le cuivre avec la Takedda décrite également par l'auteur des *Rilḥa,* ou l'Ogane de Duarte Pacheco Pereira. De la même manière que les cartographes plaçaient des éléphants ou des cyclopes pour remplir « le blanc de la carte » (Surun 2018), les historiens et les archéologues ont ainsi cherché à combler le silence apparent des textes classiques arabes et européens par l'association d'Ife à des toponymes littéraires.

Ces débats offrent en définitive peu de ressources utilisables en comparaison de celles fournies par la recherche archéologique. Peu de sites au sud de la boucle du fleuve Niger ont autant attiré l'attention des archéologues. En dépit d'une documentation fragmentée, certains pans de l'histoire d'Ife ont été abondamment commentés, au risque d'une littérature parfois répétitive qui déjoue la réalité de l'état des connaissances. Cette étude propose ainsi un nouveau panorama critique des recherches archéologiques menées tout au long du XX^{e} siècle, dont la mémoire scientifique peut être partiellement recomposée grâce aux archives de l'archéologie. Ces archives, encore largement sous-exploitées, recèlent de données de première main « héritées » (Baird & McFadyen 2014), qui analysées, sont porteuses d'informations nouvelles sur les sociétés anciennes.
En raison de leur importance particulière, un travail systématique sur les fouilles peu publiées de Frank Willett à Ilé-Ifẹ̀ manquait. L'étendue de l'Ife médiévale constitue un défi à l'écriture de l'histoire de l'organisation de l'espace urbain dans sa globalité. Alors que les fouilles sont généralement menées à petite échelle, les archives de la recherche ont le potentiel de multiplier le nombre de zones fouillées documentées. Au-delà de la reconstitution de la mémoire scientifique, l'examen de la documentation de Frank Willett a également permis d'accéder aux archives du sol du site d'Ìta Yemòó au moment de sa première campagne de fouilles en 1957-1958, apportant ainsi une meilleure compréhension des contextes pavés à Ilé-Ifẹ̀. Ces travaux avaient en effet montré pour la première fois la complexité de ce phénomène, en termes de datation, de stratigraphie et de rapports d'occupation et de réaménagement de l'espace. Ils posaient ainsi les prémices de questions encore peu étudiées sur les pavements depuis les quelques travaux précurseurs.

Entre matérialité et imagination : penser l'espace urbain médiéval sous les tropiques

Bien que le caractère urbain soit généralement présent dans l'intertexte des narrations sur l'Ife médiévale, il demeure pourtant difficile de se représenter son paysage et son architecture. La tentation de la linéarité entre l'objet historique, Ife, et la ville contemporaine, Ilé-Ifẹ̀, est également manifeste. Les études du fait urbain yorùbá sont traversées par des écueils présentistes, risques et situation d'ensemble dans le champ des études africaines sur lesquels Richard Reid avait alerté il y a une dizaine d'années. Dans le sillage des développements de l'archéologie post-coloniale et de l'écologie historique en milieu tropical, une attention

heureusement grandissante, bien qu'encore sous-représentée, est portée à l'étude urbaine de l'Afrique forestière tropicale sur la longue durée.

Bien qu'omniprésents dans le paysage archéologique d'Ilé-Ifẹ̀, tant en surface qu'en fouille, les pavements demeurent un « phénomène mal compris » (Haour 2013). S'inscrivant dans la poursuite des travaux précurseurs de Dola Angèle Aguigah, Babatunde Agbaje-Williams ou encore Adisa Ogunfolakan, cette étude entend mettre en lumière ces vestiges en tant que clés de compréhension du paysage de l'Ife médiévale. Après avoir présenté les moyens de penser l'espace urbain de cette ville entre le X^{e} et le XIV^{e} siècle, et exploré les défis heuristiques et méthodologiques de l'archéologie en milieu urbain et tropical, cette thèse présente les premiers résultats archéologiques obtenus sur le nouveau site de Lújúmò Compound, sous les ruines d'une maison moderne située au centre d'Ilé-Ifẹ̀. Malgré leurs dimensions limitées, les fouilles menées dans le cadre de cette étude doctorale constituent un exemple capable de démontrer comment les aménagements modernes du territoire peuvent certes détruire, mais aussi indirectement protéger le patrimoine archéologique. Outre une capture de l'économie coloniale britannique dans l'arrière-pays yorùbá, cette enquête archéologique a permis de mettre au jour plusieurs fosses dépotoirs et pavements typiques de l'ingénierie urbaine médiévale. La fouille de trois niveaux successifs de surface pavée – une observation stratigraphique déjà faite, mais peu prise en compte dans la littérature – a permis de réfléchir à ce phénomène sur la plus longue durée, tout en remettant en perspective les conditions de conservation de ces vestiges. Malgré la difficulté d'établir la période précise pendant laquelle les pavements ont été construits, occupés et entretenus, cette étude a permis d'affiner la chronologie des pavements et de soutenir l'idée d'une pratique de construction située dans un intervalle compris entre le XII^{e} et le XIV^{e} siècle.

Bien qu'ils recouvrent une surface singulièrement étendue d'Ife, les sols pavés ne sont pas l'apanage de cette ville, mais l'expression d'une culture de l'aménagement du territoire présente, dans sa diversité, à une échelle régionale, du golfe de Guinée jusqu'à la zone soudano-sahélienne. Cette étude s'achève ainsi par un état de l'art des pavements documentés en Afrique de l'Ouest. Régulièrement documentées sur de nouveaux sites de la région, ces structures archéologiques témoignent d'un ensemble de pratiques communes, bien que multiples, qu'une « géographie » des sols pavés actualisée permettra de mieux comprendre.

Thèse n° 25 :

Marie-Émeline STERLIN-CATHÉBRAS, *L'invention du cartulaire communal. Rythmes, formes et finalités de la première cartularisation dans les communautés urbaines de Picardie (XIII^e^-XIV^e^ siècle)*, thèse sous la direction d'Olivier Guyotjeannin et Olivier Mattéoni, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue le 25 novembre 2023

Au tournant des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, cinq communes picardes produisent un cartulaire, c'est-à-dire un recueil contenant la transcription organisée de documents diplomatiques issus de leurs chartriers. C'est une nouveauté car dans cet espace aucune communauté urbaine n'avait alors confectionné de tels manuscrits. Or, la rédaction de ces cartulaires s'inscrit dans une période marquée par une forte intervention du pouvoir royal par la suspension – temporaire ou définitive – des communes. Dans le même temps, ces dernières sont également fragilisées par des tensions sociales et politiques internes remettant en cause les élites gouvernantes.

Cette simultanéité est remarquable mais n'avait pas encore attiré l'attention des historiens. En effet, malgré l'intérêt suscité par les cartulaires à la suite des renouvellements historiographiques liés à l'écrit et au document, ceux produits par les communautés urbaines de Picardie étaient restés peu étudiés. De même, hormis quelques travaux récents, nos connaissances des dynamiques politiques et sociales structurant les communes picardes restaient largement tributaires des études institutionnelles réalisées à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle.

Cette thèse pose la question des ressorts et des modalités de l'invention des cartulaires dans les communes picardes aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles et interroge les cartulaires comme une troisième voie pour écrire le droit urbain et consolider des institutions communales en recomposition. En mobilisant des disciplines telles que la codicologie, la paléographie, la diplomatique, ou encore l'histoire de l'art et l'histoire du droit, ces travaux revisitent et renouvellent au prisme de la culture et des pratiques de l'écrit l'histoire des villes de Picardie, de leur gouvernement et du fait communal.

Les cartulaires, l'écrit et les villes en Picardie. Cadre et enjeux d'une recherche.

LES CARTULAIRES MUNICIPAUX, ENJEUX D'UNE HISTOIRE A RETARDEMENT

Ce travail s'inscrit au creux d'un contraste historiographique, entre d'une part un champ de recherche dédié aux cartulaires fourmillant et fécond, profondément renouvelé depuis une trentaine d'années ; et d'autre part, un tout petit nombre de travaux s'intéressant au type spécifique du cartulaire municipal, c'est-à-dire les cartulaires produits par les communautés urbaines.

En effet, la table ronde consacrée aux cartulaires en 1991, symbole de la nouvelle érudition, illustre avec force l'évolution du rapport de l'historien avec les cartulaires. Les cartulaires, jusqu'ici utilisés comme une sorte de réservoir de données historiques grâce aux chartes qu'ils contiennent, sont désormais considérés comme le fruit de constructions sociales et deviennent un objet d'étude *per se* : en étudiant les modalités et les raisons de leur production, de leur utilisation et de leur conservation, on peut éclairer certaines facettes des sociétés qui les ont façonné et manipulé.

Ce changement de paradigme pose les bases du champ de recherche qui s'est dès lors structuré autour des cartulaires. Celui-ci a été enrichi par le renouvellement de l'histoire politique en une histoire des pouvoirs saisis au prisme de l'anthropologie ; et par la réception, tardive en France, des *Medieval Literacy Studies*, s'intéressant quant à elles aux différentes

formes et degrés du recours à l'écrit dans les sociétés, ainsi qu'à leurs conséquences intellectuelles et sociales. La rencontre de ces deux courants historiographiques a conduit les historiens à questionner la place de l'écrit dans le gouvernement et l'administration. Une « histoire documentaire des institutions » s'est alors développée, qui cherche à déduire le fonctionnement et les évolutions des institutions par l'analyse des chaînes d'écritures et des typologies documentaires qu'elles ont mises en place.

Ces trois courants historiographiques – nouvelle érudition, étude de la scripturalité, histoire des pouvoirs – ont trouvé dans les cartulaires un terrain d'exploration privilégié. Pourtant, les cartulaires municipaux sont longtemps restés en marge de ce dynamisme ; il faut par exemple attendre les années 2000 pour qu'une poignée d'articles ponctuels leur soient consacrés. Ce vide historiographique est devenu d'autant plus flagrant aujourd'hui que la reconnaissance de la diplomatique urbaine comme un champ d'étude à part entière et le renouvellement des études sur le droit de la ville, ont contribué à dynamiser les travaux dédiés aux pratiques de l'écrit et la documentation urbaines, donnant lieu à plusieurs thèses marquantes ces quelques dernières années.

La Picardie. La terre, les hommes… et des cartulaires

Ce vide historiographique identifié, il fallait un terrain d'étude à cette recherche. Le choix s'est orienté vers la partie méridionale de l'espace picard médiéval, riche en cartulaires municipaux. Cet espace présentait l'avantage d'étudier la production de cartulaires dans des villes relevant d'un socle culturel commun mais de situations politiques et sociales différentes. Par ailleurs, le petit nombre de travaux récents sur cette région laissait le champ libre à une lecture renouvelée des institutions urbaines et des rapports de pouvoir au prisme de l'écrit.

Ce cadre spatial est envisagé à deux niveaux, déterminés par un cadre chronologique lui-même articulé selon deux focales. La première centre l'analyse sur la période d'invention du cartulaire communal aux XIII^{e}-XIV^{e} siècles dans les cinq villes y participant : Abbeville, Amiens, Beauvais, Saint-Quentin, Senlis. La deuxième replace ce moment d'invention dans une histoire plus longue de la cartularisation (entendue comme le processus de production de cartulaires) entre le XIII^{e} et le XV^{e} siècle, considérant alors également les autres villes ayant produits ces recueils : Chauny, Compiègne, Doullens, Laon, Montdidier, Montreuil-sur-Mer, Noyon et Rue.

Le corpus s'adapte au cadre chronologique large des XIII^{e}-XV^{e} siècles. Il s'organise en deux ensembles complémentaires rassemblant de la documentation émanant des treize villes ayant produit des cartulaires durant cette période, conservée principalement dans six dépôts d'archives du nord de la France. Le premier ensemble rassemble les cartulaires municipaux. Une révision de la liste des cartulaires établie en 1901 par Henri Stein a été effectué. Les manuscrits détruits durant les deux guerres mondiales ont été identifiés, tandis que certains recueils ont été retranchés de la liste car ils n'étaient pas des cartulaires. Finalement, ce premier ensemble s'est trouvé composé de onze cartulaires encore existants et de onze cartulaires disparus, mais dont les mentions, descriptions et éventuelles éditions ont pu nourrir nos analyses à des degrés différents.

Le second ensemble a pour objectif d'ouvrir les perspectives et d'éclairer les cartulaires en les confrontant à d'autres sources et en les remettant dans le contexte plus large de la production documentaire des villes. Il réunit donc une documentation à la typologie plus variée, en grande majorité issue des chartriers des communes ayant produit les cartulaires du corpus principal : chartes, comptabilités, registres de délibération et autres livres municipaux.

Les cartulaires sont susceptibles d'avoir été continués plusieurs siècles après leur création en complétant des feuillets laissés blancs ou en ajoutant de nouveaux cahiers de parchemin. C'est pourquoi la méthode choisie pour cette étude associe à l'étude historique des documents

une utilisation de la codicologie dans une perspective archéologisante, pour distinguer les différents moments de production, d'utilisation et de conservation de chaque manuscrit.

La méthode codicologique a en premier lieu été développée par des historiens du livre. Or, si son application aux documents diplomatiques comme les cartulaires a été largement plébiscitée ces dernières décennies, cela s'est traduit par le développement d'une archéologie documentaire propre aux documents d'archives, pratiquée plus que théorisée, et puisant aux principes fondamentaux de la codicologie sans pour autant en investir toutes les réflexions. C'est pourquoi cette thèse consacre un passage de réflexion critique à l'adaptation de la codicologie aux documents d'archives, explorant les variations de vocabulaire, les limites du champ codicologique appliqué aux cartulaires, et l'adéquation entre description codicologique et discours historique. Ces réflexions m'ont également amenée à proposer un nouveau type de modélisation graphique des cartulaires combinant des informations codicologiques, chronologiques et textuelles dans des schémas récapitulant les différentes phases de (re)composition des manuscrits.

Restituer une histoire longue de la cartularisation

Un premier apport important de cette thèse réside dans une chronologie affinée du processus de cartularisation dans les villes picardes au Moyen Âge (cf. schéma page suivante). En effet, les données disponibles jusqu'ici ne permettaient de dresser qu'une chronologie des nouveaux cartulaires produits par siècle. Cette dernière faisait du XIV^{e} siècle le moment fort de la cartularisation, après un lent démarrage au XIII^{e} siècle, et avant un effacement au XV^{e} siècle. Toutefois en ne considérant que les créations nouvelles de cartulaires, cette chronologie ne tenait compte que de l'un des pendants du temps long intrinsèque à la cartularisation, qui résulte aussi des augmentations successives des manuscrits déjà existants.

Une cartularisation entre temps d'acceleration et temps de latence

La datation systématique de l'ensemble des temps de recomposition des manuscrits permet de reconsidérer d'un œil neuf le déploiement de la cartularisation dans les villes picardes. Trois vagues se dégagent, entrecoupées par des temps de ralentissement. La première se développe à la charnière des XIII^{e}-XIV^{e} siècles, la deuxième au tournant des XIV^{e}-XV^{e} siècles, tandis que la troisième s'inscrit principalement dans le dernier tiers du XV^{e} siècle. La primauté du XIV^{e} siècle se trouve ainsi relativisée d'une part parce que les temps de cartularisation se situent à chaque fois à la charnière avec le siècle précédent ou suivant et d'autre part parce que le XV^{e} siècle, loin d'être un temps d'effacement, apparaît comme une phase active de continuation des manuscrits déjà existants.*a fabrique du cartulaire dans les communes de Picardie*

La première partie de la thèse s'arrête sur les rythmes, les techniques et les acteurs de la fabrication puis de la continuation des cartulaires par les villes picardes. Au tournant des XIII^{e} et XIV^{e} siècles, la forme documentaire du cartulaire, inventée dans les monastères, est déjà ancienne. C'est par ailleurs justement à partir du XIII^{e} siècle que se généralise une nouvelle forme de mise en recueil, le registre, qui concurrence le cartulaire. Il s'agissait donc aussi d'observer comment les gouvernements urbains ont choisi et adapté les solutions documentaires à leur disposition en fonction de leurs propres besoins et des cadres d'écritures urbains.

Les noyaux initiaux des cartulaires sont marqués par un modèle de cartularisation fort et exigeant. Le choix d'une compilation sélective et organisée des actes prime, ne laissant aucune place à l'enregistrement. La comparaison des copies réalisées dans les cartulaires aux documents originaux retrouvés dans les fonds de Saint-Quentin et Senlis met en avant une rigueur sans faille de transcription. Enfin, un dernier parti pris caractéristique est le choix d'un traitement linguistique allant, selon les cartulaires, d'une simple picardisation des textes à leur

traduction systématique du latin au vernaculaire. Ce phénomène de traduction, s'il n'est pas exclusif aux cartulaires municipaux, peut tout de même être relié à la forte vernacularisation marquant la constitution d'une culture scripturale laïque au XIII^{e} siècle.

Ces partis pris initiaux sont cependant vite mis au défi de la continuation des cartulaires sur le temps long. Il apparaît que la difficulté pour les scribes n'a peut-être pas tant relevé d'une adaptation matérielle du recueil, que de l'insertion d'une tâche régulière dans l'organisation des chancelleries urbaines et d'un changement de logique intellectuelle et de rythme d'écriture. Compilation itérative à Saint-Quentin, enregistrement complété par une phase de compilation à Amiens, ajouts ponctuels doublés de phases de compilation à Senlis : la diversité des dispositifs suggère qu'il n'y a pas de solution partagée, même si l'acte compilatoire reste l'idéal poursuivi et l'enregistrement, une sorte de pis-aller pragmatique.

Ce travail sur la fabrique des cartulaires a également apporté quelques éclairages sur les pratiques scripturaires des clercs de villes et l'organisation des chancelleries urbaines, encore mal connues. Les noyaux initiaux des cartulaires laissent supposer une collaboration des clercs de ville avec d'autres professionnels locaux du livre, comme des enlumineurs et des relieurs. La rigueur des transcriptions et l'utilisation d'une écriture livresque indique que les clercs de ville savaient manier plusieurs systèmes d'écriture et d'abréviations, probablement aussi bien en latin qu'en français. La multiplication des mains continuant les cartulaires pose quant à elle avec acuité la question du statut et du nombre de personnes œuvrant dans les chancelleries urbaines.

De la charte de commune aux cartulaires. Écrire la coutume et définir la commune

La deuxième partie insère l'invention des cartulaires communaux dans son contexte politique et social et commence à explorer les motivations sous-jacentes à leur rédaction en montrant comment les communes ont utilisé les cartulaires pour mettre par écrit et légitimer la coutume.

LES BOURGEOIS, LA COMMUNE, LE ROI. UN TEMPS DE REDEFINITION

Étant donné l'absence de synthèse sur la question, nous avons tout d'abord procédé à une nouvelle lecture des évènements politiques et sociaux émaillant ces villes. Nous proposons de réinterpréter le mouvement de suspension des communes à l'aune du gouvernement par la grâce. Elles constitueraient un moment de renforcement de la sujétion des villes à l'égard du roi, marquant un palier dans la redéfinition progressive de leur relation les faisant passer du statut de commune à celui de « bonne ville ». Par ailleurs, ce mouvement de suspension est parallèle à une évolution du cadre juridique confrontant les prérogatives de justice des villes à la définition de cas réservés au roi ; et la pratique coutumière du droit dans les villes, orale par essence, au juridisme croissant du Parlement fondé sur la preuve écrite. Les élites gouvernantes des villes sont alors doublement fragilisées. Menacées dans l'honneur qu'elles tirent des magistratures municipales qui peuvent être suspendues par le roi, elles se trouvent également contestées dans le cadre de tensions sociales et politiques internes aux villes.

RASSEMBLER LES DROITS DE LA VILLE POUR « *QU'ON EN SACHE PARLER OU PLAIDIER* »

En réponse à la fragilisation des droits communaux et à la reconfiguration des pratiques juridiques, des gouvernements urbains amorcent un mouvement de révision et de consolidation de leur droit, dans lequel s'insère la rédaction des cartulaires. L'analyse de leur contenu met en avant deux grandes stratégies d'écriture. L'une se focalise sur les droits à défendre tandis que l'autre procède à l'élaboration d'un tableau général des droits de la ville, que ce soit sur le plan de la juridiction communale comme du point de vue de ses revenus. Quelle que soit la stratégie,

les cartulaires participent à la transformation de la coutume en droit coutumier par la création de corpus légitimant les droits par des actes juridiques reconnus par le roi, ses officiers, ou les seigneurs locaux qui ont octroyé ces droits.

Cartulaires et écritures communales

La troisième partie replace les cartulaires dans leur contexte documentaire et scripturaire en suivant deux axes problématiques : les insérer dans une histoire longue des pratiques et des cultures de l'écrit communales pour nuancer la nouveauté qu'ils constituent ; les confronter aux systèmes documentaires communaux pour mieux comprendre leur fonctionnement.

CARTULAIRES ET REVOLUTIONS DE L'ECRIT

Pour insérer les cartulaires dans une histoire de l'écrit communal depuis ses débuts, il fallait d'abord l'écrire. La thèse propose donc un premier essai de synthèse sur les développements du rapport à l'écrit des élites communales dans les villes étudiées. Trois régimes de scripturalité successifs sont ainsi identifiés.

Dans un premier temps le rapport à l'écrit des élites communales se forge dans une participation plus ou moins passive à des actes écrits où les ecclésiastiques ont une large part, dans une sorte de « *restricted literacy* cléricale ouverte ».

La deuxième moitié du XII^{e} siècle constitue un tournant important durant lequel toutes les communes étudiées deviennent actrices de l'écrit. On distingue de premiers indices d'un personnel d'écriture attaché à la commune et on peut supposer les prémices de l'organisation de chartriers communaux. L'héritage et la transmission des techniques ecclésiastiques restent forts, mais l'élaboration concomitante d'une culture laïque de l'écrit a sans doute largement servi d'intermédiaire à la diffusion des modèles ecclésiastiques.

Les cartulaires portent en eux la marque des expérimentations successives construisant la culture écrite communale. Les recueils cristallisent ainsi l'ensemble des caractéristiques du troisième régime de scripturalité se déployant dès le milieu du XIII^{e} siècle : forme documentaire du *codex*, généralisation de la vernacularisation, souci de protection des documents, diversification de la typologie documentaire.

LIVRE D'ARCHIVES, LIVRE D'AUTORITE, MEMORIAL

La comparaison des cartulaires avec le reste de la documentation communale met en avant leur caractère hybride, sorte de livre d'archives rappelant qu'au Moyen Âge la distinction entre archives et bibliothèques n'était pas encore consommée. Les cartulaires ont été conçus comme des livres de référence sur le droit de la ville, destinés non seulement à connaître les droits de la ville, mais aussi à les attester. Ce qui implique de revisiter le débat sur la valeur probatoire des actes contenus par les cartulaires : pouvaient-ils servir de preuve lors de procès ? La thèse propose de repenser la question en fonction d'une gradualité des formes d'autorité. Par leur introduction dans le cartulaire, les copies bénéficient d'une sorte de nouvelle promulgation plus livresque que juridique, qui en fait des copies de référence. Sans aller jusqu'à servir de preuves dans des cours extérieures à la ville, on peut cependant penser qu'elles revêtaient une autorité suffisante pour servir de référence dans le fonctionnement interne à la ville.

Enfin, le propos questionne la dimension mémoriale des cartulaires, et montre qu'ils se font l'écho d'une transition entre la commune pensée comme un rassemblement de personnes et la « ville de commune », où l'appartenance communautaire ne relève plus des relations d'homme à homme, mais de l'adhésion à un cadre donné – ici la ville comme entité politique et spatiale –

régi par un ensemble de règles incarnées par la charte de commune, et reconnaissant l'autorité du roi.

Thèse n° 26 :

Clémentine STUNAULT, *Boire et manger à Toulouse : des métiers de bouche à l'alimentation d'une ville médiévale*, thèse sous la direction de Sophie Brouquet, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, soutenue le 24 novembre 2023

Depuis une quinzaine d'années, la ville de Toulouse attire l'attention des historiens médiévistes. Classée parmi les plus grandes villes du royaume de France, avec au moins 35 000 habitants en 1335, elle abrite de nombreuses activités commerciales et artisanales qui avaient fait l'objet des recherches de Philippe Wolff et de ses étudiants dans les années 1950 à 1970[87]. Les travaux sur ce sujet s'étaient ensuite interrompus, jusqu'à ce que le dossier soit rouvert par Sophie Brouquet et Camille Fabre, qui travaillent respectivement sur les métiers d'art et sur ceux du bois, et par Judicaël Petrowiste, qui étudie le développement des assemblées commerciales à l'échelle du Midi toulousain[88]. Ces recherches ont mis en évidence la richesse du cas toulousain, fondée sur un corpus documentaire d'une grande variété qui éclaire sous de multiples angles la vie économique toulousaine dans les derniers siècles du Moyen Âge.

C'est dans cette perspective que se situe cette thèse, qui se focalise sur l'artisanat et le commerce de bouche ainsi que sur les consommations alimentaires dans la ville de Toulouse entre le XII^{e} siècle et le début du XVI^{e} siècle. L'alimentation y est abordée comme un prisme permettant de saisir la société urbaine dans toutes ses dimensions : la production et les échanges économiques, l'organisation du travail, les relations sociales, les jeux de pouvoir, ou encore la spatialisation des activités et les dynamiques qu'elles génèrent.

L'alimentation est un objet d'investigation déjà ancien. Les historiens se sont d'abord penchés sur les régimes alimentaires du passé et les circuits d'approvisionnement des villes, avant de s'intéresser aux pratiques alimentaires et à leurs dimensions symboliques[89]. Plus récemment, certains chercheurs ont mis en exergue les enjeux politiques de l'alimentation au travers des festins et des présents alimentaires offerts par les villes[90]. Il s'agit là d'un champ de recherches encore peu exploré, qui mériterait de plus amples travaux.

Dans cette thèse, le choix a été fait de s'intéresser aussi bien à ce que mangent les Toulousains dans les derniers siècles du Moyen Âge, qu'à ceux qui préparent cette nourriture, soit à l'ensemble des individus qui prennent part à la production et la vente des denrées

[87] Voir notamment Wolff Philippe, *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350 – vers 1450)*, Paris, Plon, 1954. *Idem*, *Regards sur le Midi médiéval*, Toulouse, Privat, 1978.

[88] Brouquet Sophie, *Toulouse, une capitale culturelle et artistique à la fin du Moyen Âge*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020. Fabre Camille, *Commerce et marchandisation du bois à Toulouse à la fin du Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2021. Petrowiste Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XI^{e}-milieu du XIV^{e} siècle)*, thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail, 2007.

[89] Les ouvrages suivants constituent des jalons majeurs dans le domaine de l'histoire de l'alimentation médiévale. Souff Louis, *Ravitaillement et alimentation en Provence aux XIV^{e} et XV^{e} siècles*, Aix-en-Provence, Mouton et Cie, 1970. Grieco Allen J., *Classes sociales, nourriture et imaginaire alimentaire en Italie (XIV^{e}-XV^{e} siècles*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 1987. Montanari Massimo, Alimentazione e cultura nel Medioveo, Bari, Laterza, 1988. Laurioux Bruno, *Manger au Moyen Âge : pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^{e} et XV^{e} siècles*, Paris, Hachette Littératures, 2002.

[90] Leguay Jean-Pierre, « Banquets, cadeaux alimentaires et autres présents aux visiteurs de marque dans les villes françaises à la fin du Moyen Âge », dans *Jeux, sports et divertissements au Moyen âge et à l'âge classique : actes du 116^{e} Congrès national des sociétés savantes, Section d'histoire médiévale et de philologie, Chambéry, 1991*, Paris, Editions du C.T.H.S., 1993, p. 193-213. Bordes François, « Pouvoir municipal et gastronomie au XV^{e} siècle : les festins des capitouls de Toulouse », dans *Du bien manger et du bien vivre à travers les âges et les terroirs (Actes du 54^{e} Congrès d'études régionales de la fédération historique du Sud-Ouest – Brantôme, 2001)*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2002, p. 95-116.

alimentaires, en laissant de côté la production agricole, l'élevage, la chasse et la pêche, qu'il aurait été trop ambitieux de vouloir embrasser également.

Plusieurs questionnements ont guidé cette enquête. Sur le plan politique, l'objectif a été de comprendre comment les autorités publiques utilisent la nourriture pour affirmer leur pouvoir sur la ville. De quels moyens disposent-elles pour assurer l'approvisionnement de leur cité et assumer leur fonction nourricière ? Quels rapports de force ces autorités entretiennent-elles les unes avec les autres, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs s'adonnant à la préparation et au commerce des victuailles ?

Sur le plan économique, le but a été d'appréhender la manière dont le secteur de l'alimentation toulousain s'organise progressivement à partir du XII^{e} siècle. Les pistes de réflexion ont été les suivantes : quelles professions se rattachent à ce secteur et comment se structurent-elles les unes par rapport aux autres, mais aussi vis-à-vis des acteurs non professionnels ou étrangers à la ville ? Comment sont organisées la production et la vente, que ce soit en termes de normes ou de pratiques ? Quels sont les clients des professionnels de bouche, à quel point dépendent-ils du marché pour assurer leur subsistance ?

Ces questionnements ont aussi été abordés d'un point de vue spatial, afin d'analyser l'ancrage du commerce et de l'artisanat de bouche dans le tissu urbain et aux alentours de la ville. Les logiques d'implantation propre à chaque activité ont été questionnées, ainsi que le caractère structurant de chacune, notamment en termes d'attraction ou de répulsion.

Enfin, sur le plan social, l'enjeu de cette étude a été d'observer les cadres de vie et de travail des professionnels de l'alimentation, en essayant d'évaluer leurs niveaux de fortune, d'imaginer à quoi ressemblent leurs maisons, leurs ateliers et leurs boutiques, mais aussi de reconstituer les réseaux socioprofessionnels dans lesquels s'inscrivent ces individus.

Pour répondre à ces problématiques, des sources de natures très variées ont été réunies. La plupart se concentrent sur les XIV^{e} et XV^{e} siècles, bien que les plus anciennes remontent au XII^{e} siècle.

L'enquête s'appuie sur des textes normatifs, qui ont fait l'objet d'un dépouillement exhaustif afin de montrer comment le secteur de l'alimentation s'organise progressivement sous le contrôle des autorités publiques. Aux XII^{e}-XIII^{e} siècles, ces textes prennent la forme d'« établissements », sortes d'ordonnances promulguées d'abord au nom du comte ou de son représentant local, le viguier, puis au nom des consuls, appelés capitouls à Toulouse. La plupart des ordonnances municipales concernant les siècles suivant ont été perdues, et seules subsistent quelques « épaves » documentaires pour les XV^{e}-XVI^{e} siècles[91]. Le même problème se rencontre avec les délibérations du Conseil de ville, organe qui décide de la politique municipale, notamment dans les domaines administratif et judiciaire. Les documents les plus nombreux à avoir été conservés sont les statuts de métiers, que le consulat donne à certains groupes professionnels à partir du XIII^{e} siècle. Ils établissent la liste des produits dont ils sont les spécialistes, fixent des normes de fabrication et de vente et précisent les modalités d'accès à la profession.

Toulouse ayant été rattachée à la couronne de France en 1271, des actes émanant du pouvoir royal ont aussi été mobilisés : lettres et mandements émis par le roi ou son lieutenant pour la province de Languedoc, sentences du juge d'appeaux de la sénéchaussée, arrêts et audiences du Parlement de Toulouse. Cependant, les professionnels de l'alimentation ne figurent que très rarement dans ces registres d'audiences et il faut attendre le XVI^{e} siècle pour trouver la trace de procès les concernant devant la justice municipale, les archives judiciaires des capitouls ayant disparu dans un incendie. Une telle perte rend difficile la confrontation entre normes et pratiques.

[91] Bordes François, *Formes et enjeux d'une mémoire urbaine au bas Moyen Âge : le premier « Livre des Histoires » de Toulouse (1295-1532)*. Tome 3 : *Entre Histoire et Mémoire urbaine*, Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail, 2006, p. 38.

Afin d'identifier les individus qui s'adonnent au commerce et à l'artisanat de bouche dans la ville de Toulouse, les documents fiscaux, les actes notariés et les registres des réceptions de maîtrises ont été d'une grande aide. Ces derniers recensent chaque année les nouveaux maîtres ayant prêté serment devant les capitouls à leur entrée en fonction, en présence de témoins et, le cas échéant, d'un ou plusieurs garants. Ils ont été dépouillés intégralement, de même que les registres d'estimes composés en vue de l'établissement de l'assiette des tailles (impôt prélevé au nom du roi) et qui dressent la liste des biens meubles et immeubles de tous les chefs de famille de la ville. Pour les actes notariés, il a fallu procéder par sondages, en repérant les quartiers où les professionnels de bouche sont les plus nombreux au regard des sources fiscales, et en mobilisant les sources déjà utilisées par Philippe Wolff et ses étudiants. Une plus grande attention a été accordée aux inventaires après décès, aux testaments, aux contrats d'embauche et d'apprentissage, ainsi qu'aux actes de vente et de location de biens immobiliers.

Enfin, pour avoir une idée de la nourriture consommée à Toulouse et des pratiques culinaires de l'époque, trois types de documents ont été croisés : les sources normatives réglementant la préparation et la vente de denrées ; les inventaires après décès renseignant sur l'outillage professionnel et domestique ; les documents comptables du consulat, du collège de Périgord et des comptes des chantiers des moulins du Bazacle. Ces sources ont été confrontées avec les rapports de fouilles archéologiques qui ont été réalisées dans les années 2000[92].

L'ensemble de ces sources a été dépouillé à l'aide de la base de données Fichoz, qui permet d'étudier les actions effectuées des acteurs qui peuvent aussi bien être des individus que des institutions ou encore des objets, par exemple des aliments[93]. Chaque action forme un enregistrement dans la base, qu'il s'agisse d'une action unipersonnelle, impliquant un seul acteur, ou d'une action relationnelle à laquelle prend forcément part un second acteur. En les replaçant dans l'ordre chronologique, on peut retracer au moins en partie la biographie d'un individu et ses réseaux relationnels.

Dans cette étude, le choix a été fait de travailler sur le temps long pour plusieurs raisons. D'une part, il a paru nécessaire de remonter aux réglementations les plus anciennes pour comprendre la manière dont le secteur de l'alimentation s'est structuré au gré du temps et des rapports de forces entre les différentes autorités qui administrent la ville. Toulouse est d'abord dirigée par les comtes de Saint-Gilles, dont le pouvoir s'affaiblit à la fin du XII^{e} siècle, tandis que s'affirme celui des consuls, appelés « capitouls ». Après le rattachement du comté à la couronne de France, le roi est représenté par un viguier à l'échelle de la ville et par un sénéchal dont le ressort s'étend sur un territoire correspondant à l'actuelle Haute-Garonne élargie à une bonne partie du Tarn-et-Garonne et du Gers. Les capitouls conservent toutefois des pouvoirs de réglementation, de justice et de police à l'intérieur de la ville et de sa banlieue. L'installation du Parlement en 1444 vient bouleverser cet équilibre : à partir de la fin du XV^{e} siècle, il intervient de plus en plus dans la police des métiers, ce dont les consuls se plaignent lors d'un procès arbitré par le roi en 1530. Ce procès se tient à un moment particulièrement difficile pour la ville, confrontée à la peste et à la disette jusqu'en 1531, date choisie pour clore cette enquête car elle marque l'apogée d'une période de crise à la fois politique, frumentaire et sanitaire. D'autre part, pour étudier la nourriture consommée à Toulouse, les pièces à l'appui des comptes de la municipalité constituent un fonds d'une grande richesse, mais elles sont très peu nombreuses avant le milieu du XV^{e} siècle et il faut attendre les années 1520 pour trouver trace des dépenses réalisées par le consulat en faveur des hôpitaux abritant les pestiférés de la ville, et notamment

[92] INRAP, *Toulouse, cité judiciaire. Rapport final d'opération 2007*. Ollivier Julien (sous la direction de), *16-18 rue des Pénitents Blancs Toulouse (Haute-Garonne). Rapport final d'opération archéologique*, RFO Hadès, SRA Occitanie, 2012.

[93] Dedieu Jean-Pierre, « Les grandes bases de données : une nouvelle approche de l'histoire sociale. Le système Fichoz », *História : Revista da FLUP*, vol. 5, 2004, p. 101-114.

les achats de nourriture qui leur sont destinés. Il a donc semblé judicieux de dépasser les bornes retenues par Philippe Wolff dans son travail sur le commerce et l'artisanat toulousain, qui s'arrêtait vers 1450.

Les résultats de cette enquête s'articulent en trois axes. Le premier concerne l'encadrement de la production et de la vente des denrées alimentaires dans la ville. Selon les produits concernés, ces activités relèvent du monopole de corps de métiers organisés, tels que les bouchers, ou peuvent être exercées par des acteurs occasionnels, notamment dans le cas du vin. Le secteur de l'alimentation toulousain se caractérise par une grande fragmentation entre des groupes professionnels qui se disputent certaines prérogatives : les fourniers sont par exemple les seuls à pouvoir cuire le pain dans la ville, ce qui n'est pas du goût des boulangers. Les frontières de ces groupes sont parfois mouvantes, et l'on assiste à des fusions (comme celle entre les chandeliers et les huiliers) ou à des divisions (entre épiciers et apothicaires, ou entre bouchers et chevrotiers) au gré de l'évolution des pratiques et des rapports de force entre leurs membres. La réglementation se fait l'écho de ces recompositions. Elle révèle également le souci des autorités d'assurer aux habitants un approvisionnement suffisant à la fois en quantité et en qualité, au prix le plus juste possible pour le producteur et le consommateur, y compris en période de crise de subsistance ou de crise sanitaire. Le secteur de l'alimentation fait l'objet d'un contrôle étroit en raison de son caractère stratégique pour la survie de la communauté urbaine, mais aussi à cause des taxes qu'il génère. Celles-ci permettent de financer certaines opérations d'urbanisme, notamment la reconstruction de l'enceinte lors de la guerre de Cent Ans.

Le deuxième axe concerne la pratique des métiers de bouche. De nombreuses cartes ont été réalisées pour analyser les logiques d'implantation de ces métiers dans le tissu urbain. Les professionnels du pain et de la pâte sont dispersés à travers toute la ville, au plus près de la clientèle, tandis que les bouchers sont répartis autour d'une douzaine de lieux. Les autorités imposent aux poissonniers et aux maraîchers de tenir leurs étals en des endroits réglementairement définis pour éviter les nuisances qu'ils pourraient générer. Meuniers et pêcheurs sont installés sur les bords de la Garonne, dont dépend leur activité. Enfin les hôtelleries se situent le long des deux grands axes qui traversent Toulouse, et à proximité des places de marché. L'étude permet ensuite d'entrer dans les maisons, les boutiques et les ateliers des spécialistes de l'alimentation pour estimer leur niveau de fortune et inventorier leur équipement professionnel, en cherchant à retrouver les techniques en usage dans chaque métier. Elle interroge les relations de travail dans le cadre de l'entreprise familiale et dans celui de la confrérie de métier. Elle met en valeur les solidarités nées de la pratique d'une même profession, ou de l'appartenance à une même filière, et montre l'importance des liens de voisinage à travers la reconstitution des réseaux socioprofessionnels de 360 individus mentionnés entre 1360 et 1510. Les bouchers forment ainsi une communauté relativement fermée sur elle-même, dont les membres vivent dans les mêmes quartiers, pratiquent l'endogamie et fondent parfois de véritables dynasties. Les autres métiers sont davantage ouverts sur l'extérieur, comme en témoignent les unions matrimoniales et les relations amicales de leurs membres, le choix d'une autre profession par leurs fils et l'intégration d'individus étrangers à la communauté au travers de l'apprentissage.

Le troisième axe fournit de précieux éclairages sur le régime alimentaire en usage dans une ville médiévale, ainsi que sur les usages politiques de la nourriture dans le cadre du consulat. Il montre à quel point l'alimentation médiévale est soumise à des variations saisonnières, non seulement pour la production de fruits et légumes mais aussi pour la viande. Il témoigne de l'influence des prescriptions religieuses et médicales sur la diète de l'époque, tout en lui apportant des nuances : le choix des aliments est aussi question de goût. Il aborde les techniques culinaires employées selon le milieu social, l'occasion (festins ou repas quotidiens), le type de plats ou d'aliments. À travers l'étude des pièces à l'appui des comptes du consulat,

il met en évidence l'instrumentalisation politique de la nourriture, tant par les capitouls que par le pouvoir royal. Il analyse pour cela les menus servis lors des banquets annuels de la municipalité ou à l'occasion de la visite d'un grand personnage, mais aussi lors des repas de travail des consuls ou pendant leurs périodes de mise en arrêt à la Maison Commune pour avoir refusé de fournir au roi les sommes qu'il demandait à la ville. Ce dernier type de repas donne à voir une alimentation sous contrainte, qui vise à faire plier les capitouls face aux injonctions royales. La nourriture devient ainsi un instrument de coercition puis de récompense. Mais elle est aussi un outil de cohésion, par le biais des repas partagés, des étrennes offertes aux représentants du pouvoir royal et au personnel municipal, ou de la fourniture de vivres aux hôpitaux toulousains. Grâce à ces dons, les consuls œuvrent à la fois pour leur propre prestige et celui de leur ville.

Au final, ce travail offre donc une meilleure connaissance du commerce et de l'artisanat de bouche à Toulouse dans les derniers siècles du Moyen Âge. Il éclaire sur l'implantation de ces activités dans l'espace urbain et sur les stratégies déployées non seulement par ceux qui les exercent, mais aussi par les autorités publiques qui cherchent à les encadrer. Il questionne de manière originale les enjeux politiques autour de la nourriture et fournit de nombreuses informations sur l'alimentation urbaine et ses spécificités à l'époque médiévale.

Thèse n° 27 :

Paul WOLKENSTEIN, *Les « Grands Travaux » brejnéviens des capitales du Caucase du Sud et d'Asie centrale : un agenda architectural proto-étatique*, thèse sous la direction de Taline Ter Minassian et Catherine Poujol à l' Inalco (CREE), le 9 novembre 2023

L'architecture soviétique, et particulièrement brejnévienne, évoque chez les non-initiés des édifices homogènes et froids. Or, en franchissant les frontières des républiques fédérées du Caucase du Sud et d'Asie centrale, on aperçoit immédiatement un traitement particulièrement contrasté de l'espace urbain. En effet, l'architecture des équipements officiels des capitales méridionales reflète une véritable synthèse multiculturelle marquée par des apports soviétiques et locaux. D'une part, leur territoire, leur implantation et leur esthétique rompent avec l'ascèse et l'austérité préconisées et pratiquées à Moscou. D'autre part, les différentes fonctions attribuées à ces équipements nous donnent également une idée précise de ce à quoi ressemblait la société soviétique dans les dernières décennies de l'URSS. Dans leur république pourtant non indépendante, une génération typique de dirigeants brejnéviens, étroitement liés au monde de l'architecture, orchestre leur construction dans une logique de « capitalisation ». Autrement dit, alors même que dans les années 1960, 1970 et 1980, l'URSS semble être une réalité immuable, ces Premiers secrétaires bâtisseurs gouvernent comme si leurs républiques devaient un jour acquérir davantage d'autonomie.

Le sujet abordé par la thèse, préparée sous la direction de Madame Taline Ter Minassian et Madame Catherine Poujol, dépasse en réalité le titre et la périodisation annoncés, puisque toute la troisième partie est consacrée à l'héritage de ces « Grands Travaux » après 1991. Par « Grands Travaux », ce travail entend parler des principales réalisations architecturales et urbanistiques dans les capitales des huit Républiques soviétiques du Caucase du Sud et de l'Asie centrale de Brejnev à Gorbatchev, étudiées à l'échelle locale et fédérale, dans le cadre général des contraintes idéologiques, esthétiques et économiques fixées par le centre moscovite. Les bornes chronologiques sont ainsi reliées à l'intérêt porté aux projets et aux réalisations, de l'inauguration du Mémorial au Génocide arménien à Erevan (1967) à la conception du projet infructueux du Musée Lénine de Douchanbé (1987), tout en se prolongeant par les appropriations patrimoniales, mais aussi critiques et démolitions partielles de la période postsoviétique.

Sur le plan géographique, cette recherche porte sur les capitales des entités administratives soviétiques « non slaves » où l'expérience nationale en tant qu'États indépendants est quasi-inexistante dans la période moderne et où l'expérience socialiste est la plus longue. Ces républiques possèdent des caractéristiques communes qui permettent de les assembler au sein d'un continuum géographique cohérent. Ces régions méridionales de l'URSS sont marquées par une histoire dominée par les invasions et la domination exogène. Ces républiques sont les entités les moins avancées économiquement et les plus agricoles de l'ensemble des territoires soviétiques.

La recherche menée ici s'intéresse à l'architecture d'une période abordée plus rarement par les chercheurs et délaissée non seulement par l'historiographie classique mais aussi par celle de l'histoire de l'architecture. Pourtant, l'ère « Brejnev », l'ère du « socialisme développé », comme aimait à l'appeler la nomenklatura, et longtemps désignée comme ère de la « stagnation » par de nombreux historiens occidentaux, reste aux yeux de la population ex-soviétique la plus appréciée. Sur le plan architectural, aucun immobilisme n'est à constater : les instituts de conception tournent à plein régime et de nombreux édifices sont inaugurés régulièrement dans les grands centres urbains. Alors que se dessinent de nouveaux groupes sociaux comme les mouvements dissidents et l'intelligentsia créatrice à laquelle

appartiennent les architectes, l'architecture brejnévienne transfuge n'existe pas. Pour accéder à la commande et construire, il faut se conformer à l'idéologie officielle. D'imposants équipements tels que de nouveaux stades, théâtres, cirques, marchés couverts, bains publics, cafés, restaurants et parcs de la culture sont ainsi construits à travers le pays. Pour autant, le propagande ne cesse pas et la construction de palais des pionniers, de l'éducation politique, de bâtiments dédiés aux archives du Parti ou encore de musées à la gloire de Lénine continue. La période est aussi scientifique et informationnelle, comme en témoignent les différentes infrastructures de communication apparues dans les capitales. Malgré la conception de mémoriaux ravivant le souvenir de certains événements précoloniaux, le régime persiste dans certaines capitales à aménager de vastes places pour les jubilés et parades militaires. L'époque brejnévienne est aussi celle de l'avènement du patrimoine, de l'archéologie et du tourisme. Partout sur le territoire soviétique, on met en valeur différents monuments, exutoires du patriotisme, qui ne reflètent absolument pas, dans leur essence, le communisme. Les vieilles villes des républiques fédérées comme Tbilissi, Bakou ou Tachkent sont restaurées pour les visiteurs. L'Intourist, l'agence d'état en charge des voyages pour les citoyens soviétiques à travers le bloc socialiste, se met à diffuser des publicités qui promeuvent les séjours touristiques dans les différentes républiques fédérées. Ce sont aussi des nouveautés architecturales en matière de mobilité qui voient le jour : nouveaux aéroports, nouvelles gares ferroviaires et routières.

Cette enquête adopte une démarche rétrospective liée au caractère performatif de l'histoire, en envisageant les RSS comme des proto-états et de futurs entités indépendantes. Le protocole employé est davantage attaché à la pratique qu'à la théorie et consiste à monter en généralités à partir d'exemples précis. Il s'inscrit dans la continuité des travaux d'Elisabeth Essaïan, Fabien Bellat et Eric Le Bourhis, mais surtout de ceux de Karen Balian, Boris Choukhovitch et Anna Bronovitskaia. En outre, dans le domaine de l'histoire de la politique architecturale de l'après-guerre, ce travail s'inscrit dans la lignée des réflexions de François Chaslin, Éric Langereau et Jean-François Sirinelli. La méthodologie suivie dans cette recherche repose donc ici sur trois outils : les archives officielles et familiales, les entretiens ethnographiques et les mémoires, et enfin l'analyse architecturale.

L'enjeu de ce travail est de faire connaître la production architecturale d'architectes soviétiques de la période brejnévienne. Cette thèse entend également montrer comment l'architecture s'appuie sur la politique, et inversement. L'objectif est aussi d'expliciter la valeur patrimoniale de ces constructions et de légitimer une labellisation institutionnelle qui puisse les protéger de démolitions, de préemptions ou encore de restaurations et réhabilitations non adaptées. La question de la réception et du patrimoine demeure une question, pas un acquis. Les projets architecturaux étudiés rappellent aux états issus de la dislocation de l'URSS au Caucase du Sud et en Asie centrale une période politique clivée, et ils sont donc souvent mal aimés et maltraités par les autorités nouvellement indépendantes, qui les considèrent comme contraires au processus de construction nationale. Certes, ces édifices rappellent une époque dominée par la Russie et des processus de construction liés à un régime communiste autoritaire, mais ils constituent également pour toute une génération d'ex-Soviétiques des repères urbains et temporels majeurs. L'enjeu est donc de faire connaitre cette architecture dans les milieux académiques et de la valoriser auprès des institutions patrimoniales et culturelles ad hoc. Cette architecture représente non seulement un épisode proto-étatique de la construction de leur identité nationale mais aussi la quotidienneté brejnévienne et la jeunesse d'une population encore vivante qui voit aussi en eux une phase de progrès et d'émancipation. Cette recherche a aussi pour ambition de questionner et de nourrir la circulation du savoir architectural et les réseaux professionnels sur le territoire soviétique. La thèse s'organise donc autour de trois

grands axes : les acteurs de la construction et le programme architectural, la compréhension spatiale à plusieurs échelles et enfin le volet patrimonial.

Dans un premier temps, ce travail explore les modalités précises d'un processus d'interaction entre le Parti et les architectes, et sa mise en application dans les villes et la société soviétiques. Il décrypte les mécanismes qui ont induit un programme architectural « proto-étatique » novateur, dans un contexte soviétique contemporain de nos « Trente Glorieuses ». La dimension « modernisatrice » de la période soviétique poststalinienne s'exprime au travers d'un programme architectural novateur. Il s'éloigne progressivement de la sphère politique pour rejoindre celle du postcollectivisme, de la libéralisation économique, de la communication, de la mobilité symbolisée par des projets assimilables aux équipements « socio-culturels » occidentaux. La densification des réseaux de transports, la construction d'aérogares dernier cri et la course aux chantiers métropolitains témoignent de ce changement paradigmatique. Les commémorations nationales prennent le dessus sur les anniversaires socialistes aussi bien lorsqu'il s'agit de manifestations publiques que d'inaugurations architecturales. Ce retour aux sources qui débute dans les années 1960 se confond avec une politique de développement du tourisme patrimonial. S'appuyant sur des sources de seconde main, des documents inédits d'archive, des articles de la presse spécialisée, des entretiens ethnographiques et des mémoires, l'enquête menée ici montre comment le discours politique des Premiers secrétaires du Caucase du Sud et d'Asie centrale s'articule avec les méthodes urbaines et architecturales de conception dans un contexte singulier où la commande privée n'existe pas. Le « profil-type » de dirigeants dépeint dans cette étude est particulièrement significatif : des parcours professionnels aux nombreuses ressemblances, un attrait spécial pour la construction et, malgré leur ingérence limitée, l'envie d'être considérés comme les principaux initiateurs de cette architecture. La singularité formelle de la production architecturale brejnévienne ne peut s'exprimer uniquement à travers des « projets individuels ». Elle résulte de la ténacité de Premiers secrétaires bâtisseurs et de leur habileté politique à négocier avec le Parti, voire à déroger à ses prescriptions. Or, si les Premiers secrétaires travaillent étroitement avec les instituts de conception, leurs relations font ici l'objet d'une analyse approfondie, notamment par une histoire des réseaux en architecture dans la zone géographique étudiée. La domination de l'État-Parti est de moins en moins marquée chez une jeune intelligentsia plus épanouie qui compose les métiers de l'urbanisme et de l'architecture. Les instances qui chapeautent la profession s'autonomisent peu à peu et prennent une forme de distance par rapport au Parti. La verticalité (du PCUS vers les républiques fédérées) habituellement utilisée pour décrire les rapports de pouvoir en URSS s'efface au profit d'une horizontalité inédite, sans obligatoirement passer par Moscou.

Dans un deuxième temps, cette étude met l'accent sur les conditions auxquelles l'ambiguïté du discours politique central autorise, dans les républiques considérées, la diffusion d'un récit national paradoxal. La déconsidération réservée aux régions méridionales de l'URSS par les autorités centrales provoque chez la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les utilisateurs le besoin de « faire capitale » dans un système fédéral en théorie indéfectible. L'indigénisation désirée par le pouvoir, l'édiction d'un programme architectural, une esthétique transculturelle et un découpage administratif facilitant l'émancipation concourent à la résurgence des disparités au sein du système normatif soviétique. Les capitales des républiques fédérées méridionales mettent en scène leurs particularités à travers une forme soviétique de « soft power » dans le domaine de l'architecture et une déclinaison brejnévienne du nation branding. Une concurrence se met en place à la tête des différentes républiques fédérées : la diplomatie et les visites officielles sont l'occasion de montrer les transformations urbaines de chaque capitale. Par le biais de lourds procédés bureaucratiques comme l'ajustement des plans généraux ou la validation de plans détaillés de planification pour les centres-villes, il s'agit de

se démarquer par la géographie et l'identité locales. Pour ce faire, on met un terme à la volonté stalinienne de « transformer » la nature, préférant la mettre à contribution de manière plus lucide, à travers la végétalisation et le paysagisme par exemple. Ces mutations se heurtent à la violente incursion de l'urbanisme et de l'architecture modernes (verticalité et liberté planimétrique) dans des tissus existants depuis plusieurs décennies. Si la tradition historiographique classique considère l'année 1991 comme un moment de rupture brutal et radical, l'éveil des sentiments nationaux ne se produit pas de manière soudaine et les processus de construction nationale, qui font la part belle à l'urbanisme et à l'architecture, émergent en amont de la chute de l'URSS. La période brejnévienne fait donc partie intégrante du processus de construction nationale. Comme le signale Guéorgui Stanichev dans sa thèse de doctorat : « La particularisation suppose l'issue fatale de l'expérience communiste, par la montée en puissance des forces de la spécificité face à l'affaiblissement du principe de totalité». L'architecture brejnévienne s'analyse sur le plan politique, social, mais aussi national : l'ambivalence du discours politique et ses contradictions nourrissent cette soif d'autonomie. Bien sûr, certains caractères esthétiques ataviques hérités du stalinisme continuent d'exister sous Brejnev en ce qui concerne les « temples » du Parti comme la symétrie, la théâtralisation ou le gigantisme, mais un véritable « répertoire » des citations architecturales « locales » se constitue progressivement. « Nationale par la forme, socialiste par le contenu » : l'inconsistance de cette injonction conduit à la production d'une architecture moderniste inspirée des patrimoines locaux prérévolutionnaires. Or la dimension proto-étatique de ces édifices ne tient pas uniquement à l'esthétique architecturale mais aussi à la syntaxe urbaine, aux symboles, à la monumentalité et surtout aux programmes. Cette thèse a été l'occasion d'explorer les travaux de théoriciens de l'architecture méconnus comme ceux de Iouri Iaralov ou Karen Balian, connu pour ses monographies d'architectes, mais moins pour sa thèse de doctorat. En somme, cette préfiguration du réveil national des républiques méridionales se manifeste par les concessions faites au fonctionnalisme standardisé des années 1960 et un intérêt croissant pour les références exogènes et les spécificités locales.

En ce qui concerne le plan retenu, il cadre d'abord les acteurs et les enjeux politico-économiques avant d'entrer dans l'analyse multiscalaire des projets et réalisations, puis de questionner la patrimonialisation. La première partie pose le contexte du fédéralisme soviétique et d'une construction nationale naissante en tension avec « l'émulation socialiste », puis explicite le circuit complexe de la commande entre Partis communistes locaux, ministères, comités et agences d'État soviétiques. Les capitales apparaissent ainsi comme des enjeux de pouvoir et de prestige, d'autant que leurs dirigeants ont désormais le loisir de mener une véritable diplomatie par l'architecture. Sont évoquées ensuite deux générations d'architectes tout à la fois « technocrates et créateurs », leur formation, leur recrutement croissant dans les Républiques mêmes, leur relation au système des prix et récompenses, le développement d'une internationalisation qui donne lieu par exemple à la participation inventive de plusieurs architectes au concours français de la Tête-Défense en 1983. Est ensuite proposé un parcours thématique lié à la demande centrale ou locale, avec de belles études de réalisations d'édifices culturels, marchands, civiques et religieux, puis liés aux transports, au tourisme et aux communications. La restauration du patrimoine révolutionnaire présentée comme « tournant passéiste » est reliée aux édifices commémoratifs soviétiques. Il en ressort un fil directeur de tension entre exotisation, convocation de références anciennes, médiévales ou religieuses et style plus soviétique, voire « futuriste ».

La deuxième partie décline le lien entre des projets et des réalisations, en partant des plans généraux soviétiques. De nouvelles dynamiques territoriales prennent le pas sous la forme d'un urbanisme planifié qui, depuis les années 1930 et 1950, évolue vers de nouveaux enjeux : polycentrisme résidentiel, parcs, universités, intermodalité, et dans lequel les acteurs locaux

savent obtenir de Moscou leurs objectifs. Elle porte également sur les aménagements des centres villes, en tension entre transformation des centres anciens et quête de modernité. Puis la focale se resserre sur les places, esplanades, tribunes et statues, avant de se redéployer vers l'enjeu naissant du tourisme. On revient ensuite sur le passage d'un fonctionnalisme économique sous Khrouchtchev à un modernisme qui tente de concilier les « attentes du Parti » avec les réflexions locales, y compris théoriques. Loin d'être un « retour en grâce », il s'agit bien d'inventions spatiales et décoratives, avec des analyses de projets et de bâtiments.

La troisième partie apporte un prolongement qui présente la chronologie des années 1990, marquées par un « patrimonicide » par iconoclasme ou négligences destructrices, réutilisations et restaurations malheureuses, puis dans les années 2000 un début de réflexion patrimoniale conjugué avec une nouvelle commande nationale. On aborde ainsi le changement de paradigme qui présente certaines de ces réalisations « anti-facadistes » néo-staliniennes, et explore des exemples contemporains d'usages par l'urbex, de mise en tourisme naissante et de début d'activisme citoyen.

Cette recherche a nécessité un parcours de recherche documentaire dans des conditions de tensions géopolitiques et de pandémie qui a mené à l'exploration des Archives nationales, du Parti, des Unions des architectes, des agences d'architectures, des musées et des fondations en Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan. Elle s'appuie également sur un corpus de quarante entretiens et témoignages d'acteurs, complété par des archives privées et des mémoires publiées, mais aussi sur le dépouillement de revues d'architectures, de littérature grise (thèses, projets), de monographies publiées à l'époque et ultérieurement. Exploitée dans la démonstration, cette documentation est illustrée par des plans, figures et photographies, analysés successivement ou comparativement sur le plans spatial et historique, appuyée sur une série de tableaux comparatifs. La thèse apporte en outre une présentation du contexte documentaire et évoque en partie l'histoire critique de l'archivage et les sources non accessibles.

Pour conclure, cette thèse tend à reconsidérer la formation progressive d'un patrimoine soviétique. L'enjeu, découlant de la conception soviétique du patrimoine et des éléments de réponse apportés dans les deux premières parties, consiste à assurer la continuité dans la lecture de l'histoire d'une ville d'une part, et à changer de point de vue sur cet héritage d'autre part. Les politiques patrimoniales des États nouvellement indépendants du Caucase du Sud et d'Asie centrale, en voulant se démarquer de la période communiste, optent pour la destruction plutôt que pour la préservation, rappelant paradoxalement à maints égards les pires heures du stalinisme patrimonial. En cas de préservation, on assiste à des pratiques extrêmement malvenues comme « l'antifaçadisme » et les « cosmétisations » à la hauteur du ministre russe Grigori Potemkine. Enfin, certains édifices flétrissent dans l'indifférence totale des pouvoirs publics, sous l'œil inquiet de riverains souvent désabusés. Les actions menées par les institutions officielles et la société civile proposent non seulement « d'objectiver » cette architecture en donnant une nouvelle lecture politique de la période brejnévienne, mais aussi de provoquer une prise de conscience. Ces mobilisations prennent des formes diverses, officielles ou clandestines, et engendrent épisodiquement des démarches inespérées au départ : réhabilitations réfléchies et mises en tourisme.